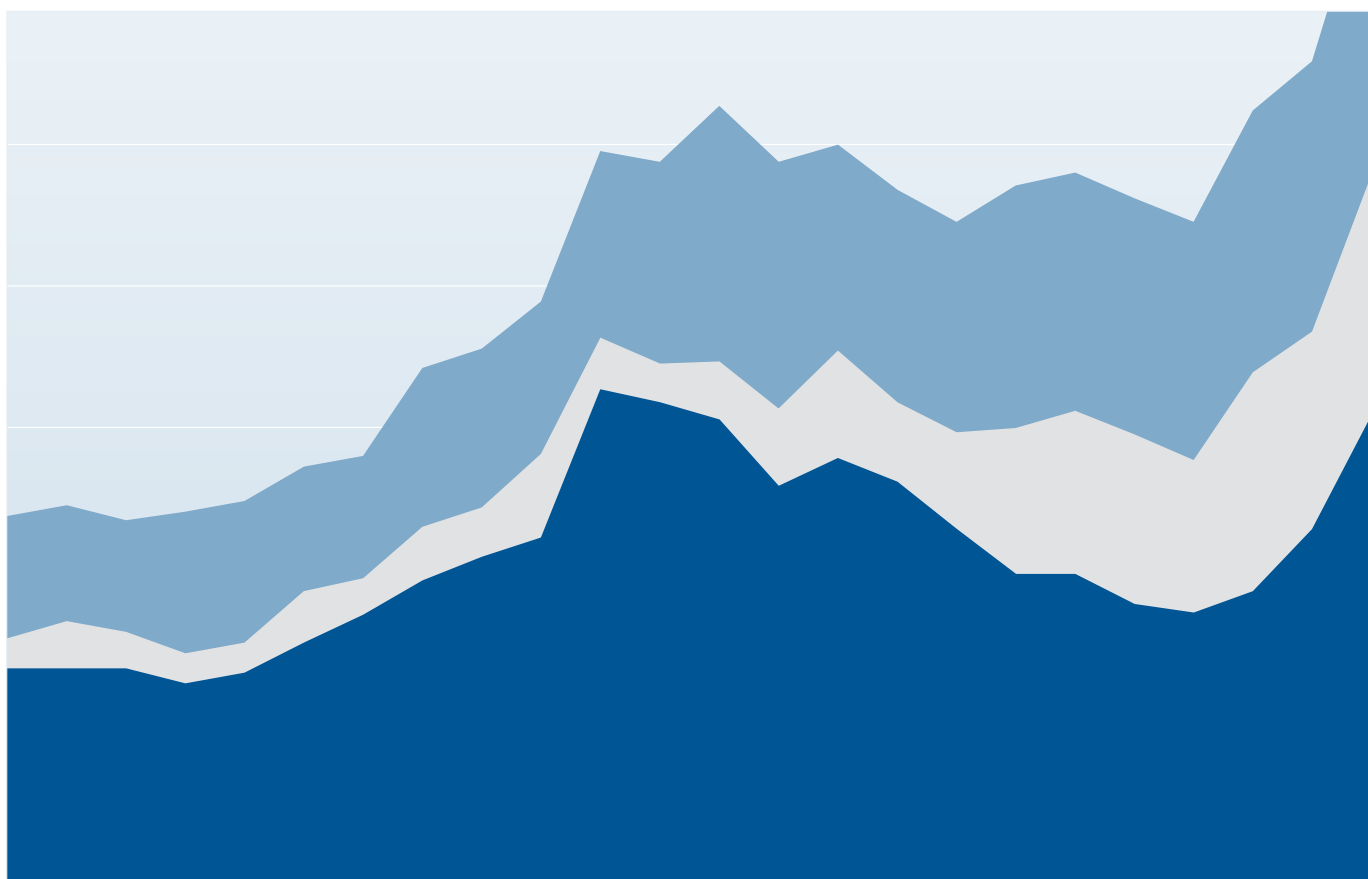




Commission économique pour l'Afrique

# Rapport économique sur l'Afrique 2006

*Flux de capitaux et financement du développement en Afrique*





Rapport économique sur  
l'Afrique 2006  
*Flux de capitaux et financement du développement en Afrique*



Commission économique pour l'Afrique

## **Commandes**

Pour commander des exemplaires du rapport *Flux de capitaux et financement du développement en Afrique*, de la Commission économique pour l'Afrique, veuillez contacter:

Publications  
Commission économique pour l'Afrique  
P.O. Box 3001  
Addis-Abeba, Éthiopie

Tél: +251-11- 544-9900  
Télécopie: +251-11-551-4416  
Adresse électronique: [ecainfo@uneca.org](mailto:ecainfo@uneca.org)  
Web: [www.uneca.org](http://www.uneca.org)

© Commission économique pour l'Afrique, 2006  
Addis-Abeba, Éthiopie

Tous droits réservés  
Premier tirage: décembre 2006

ISBN: 978-92-1-225049-6  
Numéro de vente: F.06.II.K.3

Toute partie du présent ouvrage peut être citée ou reproduite librement. Il est cependant demandé d'en informer la Commission économique pour l'Afrique et de lui faire parvenir un exemplaire de la publication.

Édition, création et production par la Section des publications et de la gestion des conférences de la CEA.

# Table des matières

|  |      |
|--|------|
| Acronymes  | ix   |
| Avant-propos   | xi   |
| Remerciements  | xiii |
| Aperçu   | 1    |
| 1 Tendances économiques récentes en Afrique et perspectives pour 2006  | 33   |
| 1.1 Introduction   | 33   |
| 1.2 La situation économique mondiale était beaucoup plus favorable en 2005   | 34   |
| 1.3 La croissance globale en Afrique est restée forte  | 36   |
| 1.4 Les soldes macroéconomiques continuent de s'améliorer  | 45   |
| 1.5 En dépit des taux de croissance élevés, il reste à relever d'importants défis pour le développement  | 51   |
| 1.6 Les perspectives de croissance pour 2006 sont encourageantes   | 61   |
| 1.7 Conclusion et recommandations  | 64   |
| Bibliographie  | 65   |
| 2 Les flux de capitaux vers l'Afrique et leur impact sur la croissance   | 69   |
| 2.1 Introduction   | 69   |
| 2.2 Tendances des flux de capitaux vers l'Afrique  | 71   |
| 2.3 Déterminants des flux de capitaux vers l'Afrique   | 85   |
| 2.4 Incidence des flux de capitaux sur la croissance et le développement économique de l'Afrique   | 90   |
| 2.5 Conclusion   | 96   |
| Bibliographie  | 98   |
| Appendice A: Tableaux  | 104  |
| Appendice B: Allègement de la dette au titre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE) et de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) | 106  |

|     |   |     |
|-----|---|-----|
| 3   | Flux de capitaux et marchés des facteurs  | 109 |
| 3.1 | Introduction  | 109 |
| 3.2 | Investissement direct étranger (IDE) et marchés internes de l'emploi  | 110 |
| 3.3 | IDE et investissement intérieur   | 119 |
| 3.4 | Aide publique au développement et marchés des facteurs nationaux  | 122 |
| 3.5 | Les envois de fonds des travailleurs jouent également un rôle important dans les investissements et la création d'emplois | 125 |
| 3.6 | Études de cas: IDE, investissement intérieur et création d'emplois en Éthiopie et au Ghana                                | 127 |
| 3.7 | Conclusion et recommandations   | 135 |
|     | Bibliographie   | 137 |
| 4   | Flux de capitaux et transformation économique   | 141 |
| 4.1 | Introduction  | 141 |
| 4.2 | L'Afrique doit réaliser la transformation structurelle: quel rôle pour les flux des capitaux?                             | 143 |
| 4.3 | Principales contraintes à la transformation structurelle de l'Afrique   | 152 |
| 4.4 | Expérience des flux de capitaux et de la transformation économique en Afrique   | 160 |
| 4.5 | Conclusion et recommandations   | 162 |
|     | Bibliographie   | 170 |
| 5   | Politique économique, environnement institutionnel et flux de capitaux  | 173 |
| 5.1 | Introduction  | 173 |
| 5.2 | Un environnement macroéconomique solide est essentiel pour attirer les flux de capitaux                                   | 174 |
| 5.3 | Les réformes économiques ont eu peu d'effets bénéfiques sur les flux de capitaux  | 178 |
| 5.4 | Les apports de capitaux ont posé des problèmes de gestion macroéconomique et politique                                    | 180 |
| 5.5 | Les pays africains doivent consolider davantage leur stabilité macroéconomique  | 184 |
| 5.6 | L'environnement institutionnel permettant d'accroître les flux de capitaux vers l'Afrique                                 | 185 |
| 5.7 | Conclusion  | 193 |
|     | Bibliographie   | 195 |
| 6   | Capacité d'absorption et gestion des flux de capitaux   | 201 |
| 6.1 | Introduction  | 201 |
| 6.2 | Développement du système financier et capacité d'absorption   | 201 |

|     |                              |     |
|-----|------------------------------|-----|
| 6.3 | Gestion des flux de capitaux | 213 |
| 6.4 | Recommandations              | 218 |
|     | Bibliographie                | 220 |

## Encadrés

|     |  |     |
|-----|--|-----|
| 1   | Stratégies de substitution des importations et échec des réformes en Afrique   | 14  |
| 2   | Zone franche industrielle d'exportation de Maurice   | 16  |
| 3   | Les réformes institutionnelles à l'échelon microéconomique s'intensifient, mais doivent s'approfondir pour attirer les investissements | 18  |
| 4   | Contribution de la CEA au renforcement des capacités des marchés de capitaux   | 22  |
| 5   | Apports d'aide et taux de change dans les pays africains   | 23  |
| 6   | L'expérience sud-africaine de la gestion des capitaux et du taux de change   | 24  |
| 2.1 | Flux d'investissements de portefeuille vers l'Afrique du Sud: une exception  | 78  |
| 2.2 | Expériences en matière d'allègement de la dette: Ouganda et Mozambique   | 83  |
| 2.3 | La dette nigériane   | 84  |
| 3.1 | Avantages salariaux dans les entreprises étrangères  | 116 |
| 3.2 | Mobiliser les envois de fonds grâce aux organisations collectives de migrants  | 126 |
| 3.3 | La succursale d'Unilever crée des milliers d'emplois au Ghana  | 135 |
| 4.1 | Stratégies de substitution des importations et échec de la transformation en Afrique   | 158 |
| 5.1 | Expérience du ciblage de l'inflation en Afrique du Sud   | 177 |
| 5.2 | La zone franche industrielle d'exportation de Maurice  | 191 |
| 5.3 | Comment la Chine a su attirer les capitaux étrangers   | 193 |
| 6.1 | Contribution de la CEA au renforcement des capacités des marchés de capitaux   | 213 |
| 6.2 | L'expérience sud-africaine de la gestion des capitaux et du taux de change   | 215 |

## Figures

|   |  |    |
|---|--|----|
| 1 | Déficit de ressources dans les pays africains, 1980-2003 (en % du PIB)   | 1  |
| 2 | Apports nets de capitaux à l'Afrique, 1993-2005 (en milliards de dollars)  | 2  |
| 3 | Taux de croissance du PIB réel en Afrique, 2003-2005 (en pourcentage)  | 4  |
| 4 | Apports de ressources à l'Afrique, 1980-2003 (en milliards de dollars courants)  | 8  |
| 5 | Corruption, état de droit et qualité de la réglementation en Afrique et dans les autres régions, 2004                          | 17 |
| 6 | Coût de la création d'une entreprise et de l'exécution de contrats de dette en Afrique subsaharienne et dans le reste du monde | 17 |

|      |   |     |
|------|---|-----|
| 1.1  | Taux de croissance du PIB réel en Afrique, 2003-2005  | 36  |
| 1.2  | Les 10 pays africains ayant obtenu les meilleurs résultats et les cinq pays africains ayant obtenu les plus mauvais résultats en 2005 (en pourcentage du taux de croissance du PIB réel)                              | 38  |
| 1.3  | Croissance comparée du PIB réel des pays africains producteurs et non producteurs de pétrole, 2003-2005   | 39  |
| 1.4  | Croissance par sous-région, 2003-2005   | 41  |
| 1.5  | Les 10 pays africains ayant obtenu les meilleurs résultats et les 5 pays africains ayant obtenu les plus mauvais résultats, 1998-2005 (taux annuel moyen de croissance, en pourcentage)                               | 44  |
| 1.6  | Aide publique au développement accordée à l'Afrique (en milliards de dollars constants de 2003)   | 49  |
| 1.7  | Pays africains ayant un ratio investissement – PIB de 25% au moins, 2000-2003   | 52  |
| 1.8  | Investissements intérieurs en capital fixe et épargne (pourcentage du PIB) en Afrique, 1975-2003  | 53  |
| 1.9  | Les dix pays ayant enregistré les meilleurs résultats ainsi que les cinq ayant enregistré les plus mauvais résultats en ce qui concerne le développement humain, évolution en pourcentage de l'IHD entre 1995 et 2003 | 55  |
| 1.10 | Ratio de scolarisation filles-garçons en 2002   | 60  |
| 1.11 | Perspectives de croissance du PIB réel par sous-région, 2006 (en pourcentage)   | 61  |
| 2.1  | Déficit de ressources de 36 pays africains, 1988-2003 (en pourcentage du PIB)   | 70  |
| 2.2  | Afflux de capitaux à l'Afrique, 1980-2003 (en milliards de dollars)   | 72  |
| 2.3  | Sorties de ressources de l'Afrique 1980-2003 (en milliards de dollars)  | 72  |
| 2.4  | Montants reçus au titre de l'APD par sous-région africaine, 1980-2003 (en pourcentage du RNB).  | 74  |
| 2.5  | Apport d'IDE et de RNB à l'Afrique par rapport au reste du monde, 1980-2003 (en pourcentage)  | 76  |
| 2.6  | Apports nets d'IDE et rapatriement des bénéficiaires sur les IDE, 1980-2003 (en milliards de dollars).  | 77  |
| 2.7  | Envois de fonds de travailleurs par sous-région en Afrique, 1980-2003, (pourcentage du RNB).  | 80  |
| 2.8  | Montant de la dette et paiements au titre du service de la dette de pays africains bénéficiant ou non de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, 1980-2003 (en pourcentage du RNB).                    | 82  |
| 3.1  | Entrées nettes d'IDE et formation brute de capital (FBC) en Éthiopie (en dollars des États-Unis), 1990-2004 (en % du PIB)   | 129 |
| 3.2  | IDE net et formation brute de capital au Ghana (en dollars des États-Unis), 1990-2004 (en pourcentage du PIB)   | 133 |
| 3.3  | Contribution de l'IDE à la formation brute de capital au Ghana et en Éthiopie, 1990-2004 (en pourcentage de la FBC)   | 133 |
| 4.1  | Valeur ajoutée de l'agriculture en pourcentage du PIB en Afrique et dans d'autres régions, 1970-2003 (en pourcentage du PIB)  | 144 |
| 4.2  | Valeur ajoutée de l'industrie, 1970-2003 (en pourcentage du PIB)  | 144 |
| 4.3  | Valeur ajoutée de l'agriculture par travailleur en Afrique subsaharienne (en dollars constants 2000)  | 146 |



|      |  |     |
|------|--|-----|
| 4.4  | Utilisation dans l'agriculture de tracteurs par travailleur, en Afrique et dans d'autres régions (1960-2004) | 146 |
| 4.5  | Flux d'APD bilatéraux vers l'Afrique par secteur (pourcentage du total)                                      | 148 |
| 4.6  | Flux d'APD bilatéraux vers le secteur énergétique en Afrique (en millions de dollars)                        | 148 |
| 4.7  | Formation brut de capital (en pourcentage du PIB).   | 153 |
| 4.8  | Production d'énergie en Afrique subsaharienne et dans d'autres sous-régions, 1971-2002 (en millions de kwh)  | 156 |
| 4.9  | Moyenne des mouvements de capitaux vers la Tunisie (en millions de dollars É.-U.)                            | 162 |
| 4.10 | Investissement direct étranger à Maurice (BDP en millions de dollars courants)                               | 164 |
| 5.1  | Taux de change effectifs réels dans quelques pays africains  | 182 |
| 5.2  | Corruption, état de droit et qualité des réglementations en Afrique et dans d'autres régions, 2004           | 187 |
| 6.1  | Le crédit bancaire au secteur privé (en pourcentage du PIB) en Afrique subsaharienne                         | 206 |
| 6.2  | IDE et développement financier, 1994-2003  | 208 |
| 6.3  | IDE et croissance du secteur manufacturier, 1994-2003  | 209 |

## Tableaux

|     |  |     |
|-----|--|-----|
| 1   | Résumé des taux de croissance enregistrés au cours de la période 1999-2005   | 6   |
| 2   | Écart et différentiel des taux d'intérêt de certains pays africains  | 20  |
| 1.1 | Répartition des déficits budgétaires en Afrique en 2004 et 2005 (nombre de pays)   | 45  |
| 1.2 | Répartition des taux d'inflation en Afrique sur la période 2003-2005 (nombre de pays)  | 46  |
| 1.3 | Progrès vers la réalisation des OMD en Afrique   | 56  |
| 1.4 | Écart entre garçons et filles dans l'éducation – 1990-2002   | 58  |
| A1  | Niveau et variabilité des flux de capitaux en pourcentage du revenu national brut (RNB), 1980-2003   | 104 |
| A2  | Estimations de fuites de capitaux en Afrique subsaharienne   | 106 |
| 3.1 | Estimations des incidences sur l'emploi de l'investissement étranger et de l'investissement intérieur dans les pays d'Afrique subsaharienne, 1990-2002 | 115 |
| 3.2 | Projets d'investissement mis en oeuvre en Éthiopie – de juillet 1992 à juillet 2005  | 130 |
| 3.3 | Création d'emplois dans les projets étrangers et nationaux au Ghana, de janvier 2001 à septembre 2005  | 134 |
| 4.1 | Corrélation entre les flux des capitaux, la croissance et la part de l'industrie dans le PIB   | 151 |
| 4.2 | Corrélation entre les flux des capitaux, la croissance et la part des produits manufacturés dans le PIB  | 152 |

|     |   |     |
|-----|---|-----|
| 4.3 | Décomposition de la croissance par région, moyenne 1960-2000  | 153 |
| 4.4 | Indicateurs de croissance et de transformation économiques en Tunisie, à Maurice et au Nigéria, 1970-2003 | 161 |
| 5.1 | Comparaison de l'indice de perception de la corruption par région, 2005                                   | 188 |
| 6.1 | Écart et différentiel des taux d'intérêt de certains pays africains                                       | 207 |
| 6.2 | Marchés de capitaux africains: principales caractéristiques   | 210 |
| 6.3 | Risques financiers et exemples d'indicateurs d'alerte et de mesures pour y faire face                     | 217 |

# Acronymes

|        |  |
|--------|--|
| AGOA   | Loi des États-Unis en faveur de la croissance et des opportunités de l'Afrique |
| APD    | Aide publique au développement   |
| ASS    | Afrique subsaharienne  |
| BAfD   | Banque africaine de développement  |
| CCI    | Chambre de commerce internationale   |
| CAD    | Comité d'aide au développement   |
| CEA    | Commission économique pour l'Afrique   |
| CEDEAO | Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest                        |
| CEMAC  | Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale                       |
| CER    | Communauté économique régionale  |
| CNUCED | Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement               |
| COMESA | Marché commun de l'Afrique orientale et australe                               |
| DSRP   | Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté                         |
| EIU    | Economist Intelligence Unit  |
| FaFD   | Fonds africain de développement  |
| FBC    | Formation brute de capital   |
| FMI    | Fonds monétaire international  |
| GIPC   | Ghana Investment Promotion Centre  |
| HCR    | Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés                          |
| IADM   | Initiative d'allègement de la dette multilatérale                              |
| IDA    | Association internationale de développement                                    |
| IDE    | Investissement direct étranger   |
| IDISA  | Indicateur de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique       |
| OCDE   | Organisation de coopération et de développement économiques                    |
| OMD    | Objectifs du Millénaire pour le développement                                  |
| ONU    | Organisation des Nations Unies   |
| PAS    | Programme d'ajustement structurel  |
| PIB    | Produit intérieur brut   |
| PMA    | Pays les moins avancés   |

|        |   |
|--------|---|
| PNUD   | Programme des Nations Unies pour le développement   |
| PPTE   | Pays pauvres très endettés                          |
| RDC    | République démocratique du Congo                    |
| RNB    | Revenu national brut                                |
| TIC    | Technologies de l'information et des communications |
| TSD    | Traitement spécial et différentiel                  |
| TVA    | Taxe sur la valeur ajoutée                          |
| UE     | Union européenne                                    |
| UEMOA  | Union économique et monétaire ouest-africaine       |
| UNICEF | Fonds des Nations Unies pour l'enfance              |
| ZFI    | Zone franche industrielle                           |

# Avant-propos

En 2005, les pays africains ont, dans l'ensemble, enregistré une forte croissance poursuivant le redressement économique entamé au milieu des années 90, qui marque un tournant majeur après des décennies de stagnation. Cependant, cette forte croissance a été inégale d'un pays à l'autre et, dans beaucoup de cas, elle n'a pas généré de gains substantiels en matière de création d'emplois ou de réduction de la pauvreté. Les défis posés aux pays africains restent donc de réaliser et de maintenir des taux de croissance plus élevés et de transformer cette croissance en création d'emplois et en lutte contre la pauvreté.

Les pays africains ne parviennent pas à réaliser et à maintenir cette croissance en raison du déséquilibre entre les exportations et les importations, entre les apports de ressources et les paiements au titre de la dette, ainsi qu'entre l'épargne intérieure et l'investissement intérieur. En conséquence, ils doivent mobiliser davantage de ressources financières intérieures et extérieures, y compris des flux de capitaux publics et privés, pour combler le déficit de financement afin d'accélérer la croissance et de la maintenir à des taux plus élevés.

Le Rapport économique sur l'Afrique 2006 place la question des flux de capitaux au centre du débat sur le financement du développement et montre comment des capitaux extérieurs peuvent aider les pays africains à accélérer la croissance et à réduire la pauvreté. Il cherche à montrer comment des flux de capitaux accrus et mieux gérés pourraient aider les pays africains à réaliser leurs objectifs de développement.

Le rapport souligne que les économies africaines sont toujours en marge de la mondialisation financière: elles n'ont pas obtenu des apports de capitaux à la hauteur des réformes macroéconomiques entreprises depuis le milieu des années 80 et le volume des flux publics et privés ne suffit pas à compenser le déficit des fonds publics. En outre, la volatilité et l'imprévisibilité des ressources extérieures aggravent l'incertitude macroéconomique et affaiblissent l'aptitude de l'État à élaborer et appliquer des plans de développement à long terme.

Les flux de capitaux étrangers sont concentrés dans les industries extractives, ce qui explique, en partie, qu'ils n'ont guère d'impact sur l'emploi et la transformation économique. Il faudrait donc que les efforts de mobilisation de capitaux extérieurs supplémentaires aillent de pair avec des stratégies visant à encourager une plus grande diversification sectorielle de l'investissement étranger, ciblant en particulier les activités à fort potentiel de création d'emplois.

Les pays africains qui cherchent à accroître leurs apports en capitaux tant publics que privés doivent également savoir qu'une augmentation massive de capitaux peut avoir des effets négatifs sur l'économie qui les reçoit. Le rapport souligne que des stratégies appropriées de gestion des capitaux permettraient aux économies africaines d'absorber davantage de capitaux étrangers tout en réduisant au minimum leurs effets défavorables. En d'autres termes, il est parfaitement possible d'augmenter les ressources extérieures pour aider l'Afrique à accélérer la croissance et réduire la pauvreté.

Je suis convaincu que l'analyse et les recommandations présentées dans cette édition 2006 du Rapport économique sur l'Afrique seront utiles aux responsables africains et à la communauté internationale, dans les efforts qu'ils déploient pour mobiliser les ressources financières accrues qui permettraient de réaliser les objectifs de développement convenus aux niveaux international et national.

**Abdoulie Janneh**

Secrétaire exécutif

Commission économique pour l'Afrique

# Remerciements

Le Rapport économique sur l'Afrique 2006 a été préparé sous la supervision générale de M. K.Y. Amoako, ancien Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et de M. Abdoulie Janneh, actuel Secrétaire exécutif de la Commission. M. Augustin Fosu, Directeur de la Division de la politique économique et sociale de la CEA a guidé l'équipe qui a élaboré le rapport. Dirigée par Léonce Ndikumana, cette équipe comprenait Kwabia Boateng, Adam Elhiraika, Juliana Gonsalves, Kavazeva Katjomuise, Ralph Kruger, Emmanuel Nnadozie, Vanessa Steinmeyer, Reto Theonen, Sher Verick et Susana Wolf. Adrian Gauchi a également apporté une contribution importante à ce rapport. Les membres de l'équipe expriment leur gratitude à Deresse Degefa, Tsedale Demissie et Thiekoro Doumbia pour leur travail de recherche, à Rosa Habtewold qui a servi d'assistante administrative, ainsi qu'à Asnaketch Amde et Azeb Mogueesse qui ont assuré les services de secrétariat.

Le rapport a bénéficié de commentaires et de suggestions d'experts de la CEA appartenant à diverses divisions et aux bureaux sous-régionaux. Les contributions des experts extérieurs ont été particulièrement enrichissantes. Nous tenons à mentionner nommément Ibi Ajayi, Elisabeth Asidesu, Haile Kebret et Una Osili Okonkwo.

Nous remercions vivement Max Jarrett, Cristina Muller et Mercy Wambui du Service de l'information et de la communication, ainsi que Bruce Ross Larson de la société Communications Development Inc., qui ont édité et coordonné le rapport final et qui l'ont présenté aux médias. Nous tenons également à remercier les groupes anglais et français de traduction et d'édition, ainsi que le personnel du Groupe de publication et de distribution des documents de la Section des publications et de la gestion des conférences, pour l'édition, le traitement de texte, la correction d'épreuves, la traduction, l'élaboration, la présentation, le contrôle de qualité, et l'impression et la diffusion du Rapport économique sur l'Afrique 2006.

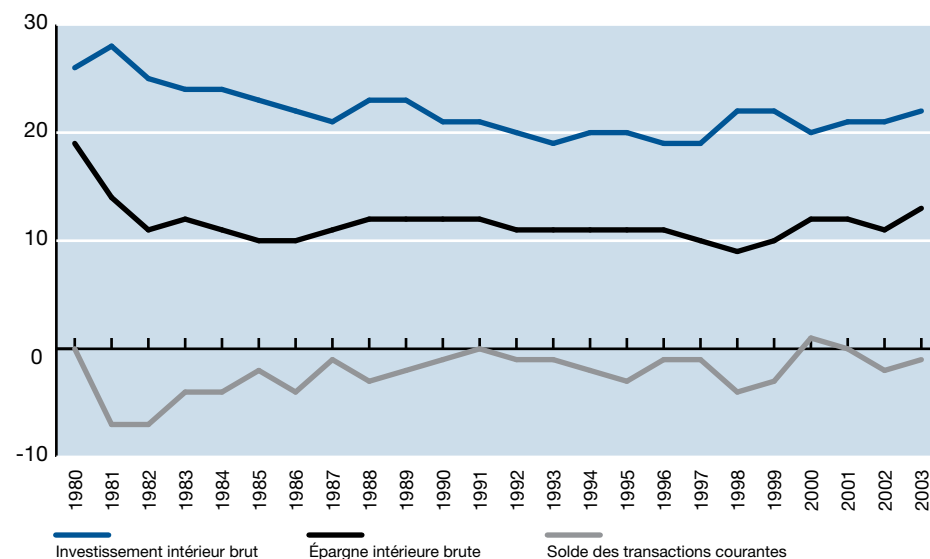




# Aperçu

Les pays africains continuent de souffrir d'un déficit chronique de ressources pour financer l'investissement public et privé, ce qui entrave les efforts visant à accélérer la croissance. L'insuffisance chronique de ressources s'explique par le déséquilibre entre les exportations et les importations, entre les apports de ressources et les paiements au titre de la dette, ainsi qu'entre l'épargne interne et l'investissement interne (figure 1). Elle empêche les gouvernements des pays africains d'investir dans les infrastructures et les services sociaux nécessaires pour stimuler la demande interne, encourager le développement des activités du secteur privé et maintenir des niveaux élevés de croissance économique.

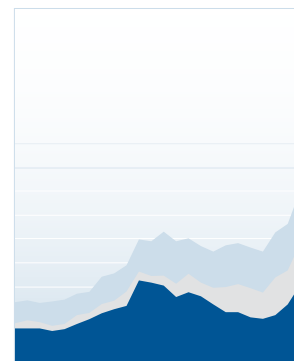
**Figure 1**  
*Déficit de ressources dans les pays africains, 1980-2003 (en % du PIB)*



Source: Banque mondiale 2005a.

Note: Les ratios sont des moyennes pondérées pour 36 pays africains et comportent des données pour tous les indicateurs et toutes les années.

Pour combler le déficit de financement et accélérer la croissance, les pays africains doivent mobiliser davantage de ressources financières internes et externes. Bien que l'aide publique au développement (APD) ait augmenté récemment en valeur nominale, le montant des ressources reçues, hors aide d'urgence et allègement de la dette, a très peu augmenté par rapport à la décennie écoulée (ONU 2006). En termes réels, le montant



“ Le déficit chronique de l'investissement entrave les efforts de l'Afrique pour accélérer la croissance ”

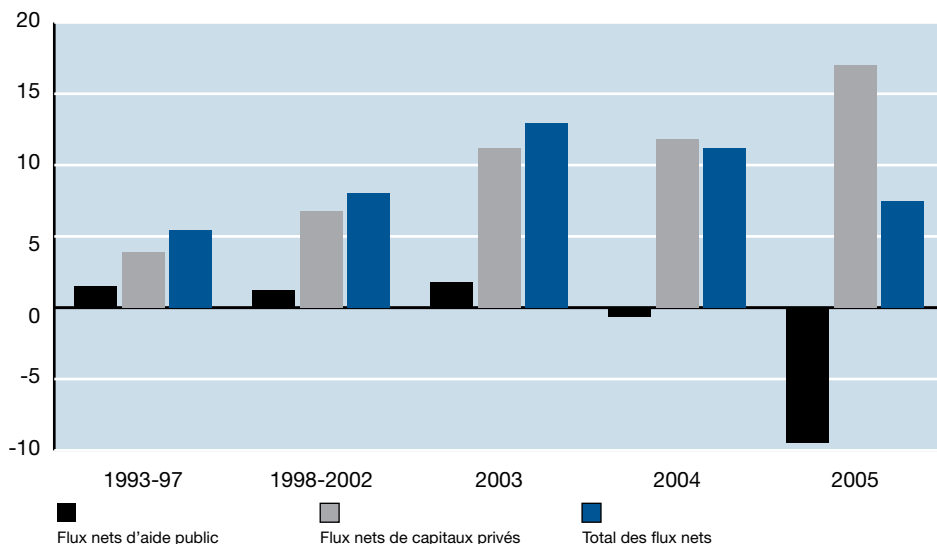
“  
Fortement tributaire  
de l'aide publique,  
l'Afrique attire  
davantage de capitaux  
privés  
”

des apports de ressources reste inférieur à celui des années 90. L'aide à l'Afrique subsaharienne a diminué en termes de pourcentage du revenu national brut (RNB) et de pourcentage de la formation brute de capital depuis le début des années 90. Le ratio aide/RNB a diminué, passant de 6,5% pendant la période 1990-1994 à 5,3% pendant la période 2000-2003. Le ratio aide/formation brute de capital a diminué, passant de 40,7% à 27% au cours de la même période (McKinley 2005).

Même si les pays africains restent fortement tributaires de l'aide publique, il est encourageant de noter qu'ils attirent davantage de capitaux privés. En effet, le montant des flux nets de capitaux privés a augmenté, alors que celui des flux nets d'aide publique a diminué et est devenu négatif ces dernières années (figure 2). Les flux nets de capitaux privés ont augmenté, passant d'une moyenne de 6,8 milliards de dollars pendant la période 1998-2002 à 17 milliards de dollars en 2005, alors que les flux nets d'aide publique ont diminué, passant d'un apport net de 1,2 milliard de dollars à des sorties nettes de 9,5 milliards de dollars.

Toutefois, il convient de noter que les flux nets de capitaux privés sont inégalement répartis sur le continent, la part la plus importante revenant aux pays pétroliers. Au cours de la période 2002-2004, l'Angola, la Guinée équatoriale le Nigéria et le Tchad ont reçu au total 39% de l'ensemble des investissements directs étrangers (IDE) destinés au continent. Le secteur pétrolier a reçu à lui seul plus de 90% des IDE en Angola (CNUCED 2005a).

**Figure 2**  
*Apports nets de capitaux à l'Afrique, 1993-2005 (en milliards de dollars)*



Source: ONU 2006.

Seule une infime part des flux privés mondiaux est destinée à l'Afrique, où elle ne suffit toujours pas à compenser le déficit de fonds publics. Les flux de capitaux privés, fortement concentrés dans l'industrie extractive, qui est naturellement à forte intensité de capital, ont des effets limités sur la création d'emplois. La concentration des investissements étrangers dans l'industrie extractive perpétue également la dépendance des pays africains à l'égard des produits primaires et les expose aux conséquences négatives des fluctuations des cours mondiaux des produits de base.

L'année 2005 a été marquée par une évolution encourageante des engagements de la communauté internationale à l'appui des efforts de développement national et régional en Afrique. On peut citer à cet égard l'examen mondial des Objectifs du Millénaire pour le développement par l'Assemblée générale des Nations Unies, le rapport de la Commission pour l'Afrique dirigée par le Premier Ministre britannique, Monsieur Tony Blair, et la réunion du G8 sur le financement du développement de l'Afrique. Ces efforts doivent être appuyés par des stratégies permettant d'améliorer l'efficacité de l'aide et de mieux cibler la lutte contre la pauvreté dans les programmes de développement nationaux.

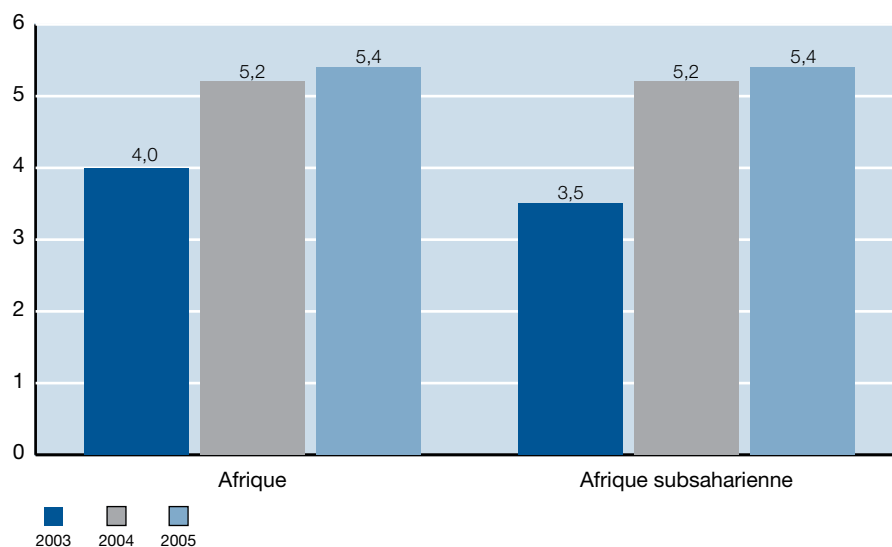
Le Rapport économique sur l'Afrique 2006 met les flux de capitaux au cœur du débat sur le financement du développement et examine les moyens, pour les pays africains, d'exploiter ces fonds pour accélérer la croissance et lutter contre la pauvreté. Il s'agit de savoir si oui ou non et dans quelle mesure l'augmentation des flux de capitaux et l'amélioration de leur gestion aideront les pays africains à atteindre leurs objectifs de développement. Le rapport présente d'abord des données sur les performances macro-économiques récentes et les perspectives à moyen terme des pays africains. Il examine ensuite les tendances des flux de capitaux, notamment leur instabilité et leurs incidences sur la croissance économique. Ensuite, il étudie les liens entre les flux de capitaux et les marchés des facteurs internes-marché du travail et investissements-pour en dégager des stratégies propres à aider les pays d'accueil à tirer parti des apports de capitaux étrangers. Le rapport cherche, ensuite, à déterminer si les flux de capitaux permettent de diversifier la production et les exportations et de faciliter la transformation globale des pays africains. Il examine l'importance des conditions locales, notamment le cadre macroéconomique et l'environnement institutionnel, pour attirer les flux de capitaux et les absorber. Après avoir examiné les stratégies permettant de réduire la fragilité financière par l'adoption de techniques appropriées de gestion des capitaux, le rapport s'achève par un résumé des principales conclusions et recommandations concrètes.

## Performances macroéconomiques

En 2005, le PIB des pays africains a encore enregistré un taux de croissance élevé de l'ordre de 5,4%, après un pourcentage record de 5,2% en 2004, soit le pourcentage le plus élevé sur une période de près de dix ans (figure 3).<sup>1</sup> En 2005, l'Afrique a enregistré un taux de croissance comparable à celui des pays en transition, supérieur à celui de l'Amérique latine (4,3%), mais inférieur à celui de l'Asie (6,5%, le Japon exclus). En outre, 25 pays africains ont enregistré des taux de croissance plus rapides en 2005 qu'en 2004.

“ L'année 2005 a été marquée par l'appui de la communauté internationale aux efforts de développement de l'Afrique ”

**Figure 3**  
Taux de croissance du PIB réel en Afrique, 2003-2005 (en pourcentage)



Source: Economist Intelligence Unit (EIU) septembre 2006.

Le fort taux de croissance enregistré en 2005, comme les années précédentes, confirme un tournant majeur par rapport à des décennies de stagnation économique. Quelles sont les raisons des bonnes performances de ces deux dernières années? Un environnement économique mondial favorable qui se caractérise par une forte demande (et des cours élevés) pour les principaux produits de base exportés par l'Afrique. De bonnes performances dans des secteurs tels que l'agriculture et les services. Une gestion macroéconomique en amélioration constante, entraînant une baisse de l'inflation et une amélioration du solde budgétaire et de la balance des paiements courants. Les pays africains ont également reçu d'importants apports de ressources extérieures - notamment au titre de l'aide, de l'allègement de la dette et des investissements directs étrangers - qui devraient contribuer à l'accroissement du taux de croissance au cours des prochaines années.

<sup>1</sup> Les données utilisées dans le présent document se fondent sur les statistiques révisées de septembre 2006.

Comme ces dernières années, le taux de croissance a été inégal en 2005 d'un pays à l'autre et d'une sous-région à l'autre. Bénéficiant de la hausse des cours du pétrole, les pays exportateurs de pétrole ont continué de dominer le groupe des pays en tête du classement, leur taux de croissance étant plus élevé (6,2%) que celui des pays non exportateurs (4,5%). En dépit des taux de croissance élevés résultant de la hausse des cours du pétrole, deux grandes questions restent posées. Comment induire une croissance durable avec les revenus du pétrole? Que faire pour que le boom pétrolier se traduise par un meilleur niveau de vie pour la majorité de la population?

La forte hausse enregistrée ces deux dernières années devrait se poursuivre en Afrique: 5,7% en 2006, l'Afrique du Nord étant en tête de toutes les sous-régions avec 6,6%. Trente et un pays devraient enregistrer en 2006 des taux de croissance plus élevés qu'en 2005.

À moyen terme, les pays africains devraient continuer à voir leurs grands équilibres macroéconomiques s'améliorer, grâce à la poursuite des réformes économiques et à la forte demande de produits de base exportés par le continent. Les pays qui auront pu bénéficier d'un allègement de la dette verront également leur croissance dopée.

Toutefois, les pays africains continueront de connaître des problèmes qui risquent d'entraver leur croissance: hausse des taux d'intérêt mondiaux, aléas climatiques, infrastructures et approvisionnement énergétique inadéquats, et détérioration des termes de l'échange, qui les pénalise tout particulièrement en raison de leur manque de diversification. La hausse probable des cours du pétrole aura des effets bénéfiques pour les pays pétroliers, mais elle compromettra les perspectives de croissance des pays importateurs de pétrole y entraînant un renchérissement des coûts de production et de l'inflation.

## **En dépit de la croissance vigoureuse enregistrée récemment, il faudra encore relever d'importants défis pour assurer le développement**

Il est décevant de constater que les forts taux de croissance du PIB enregistrés récemment ne se sont pas accompagnés de création d'emplois, ce qui suscite de graves inquiétudes quant à la capacité du continent de réduire la pauvreté (CEA 2006). Cette situation s'explique principalement par les raisons suivantes:

- Les taux de croissance n'ont pas été suffisamment élevés dans nombre de pays pour créer une demande suffisante de main-d'œuvre. En effet, depuis 1999, cinq pays africains seulement (9% du total) ont enregistré un taux de croissance moyen du PIB en termes réels de 7%, taux jugé nécessaire pour atteindre l'objectif consistant à réduire la pauvreté de moitié d'ici à 2015 (tableau 1).
- La forte instabilité de la croissance du PIB réduit les incitations à créer des emplois dans le secteur privé à cause des incertitudes quant à la rentabilité anticipée des activités.

“ Les taux de croissance n'ont pas été suffisamment élevés pour créer des emplois ”

- L'activité économique privilégie non plus l'agriculture mais les secteurs à forte intensité de capital tels que le secteur minier et la production de pétrole.
- Dans la plupart des pays africains, la création d'emplois n'est pas un objectif explicite de la politique macroéconomique. Les gouvernements tendent à lui accorder moins d'importance qu'à d'autres objectifs plus limités tels que la lutte contre l'inflation et la gestion des déficits budgétaires (Pollin *et al.* 2006).

### Tableau 1

#### Résumé des taux de croissance enregistrés au cours de la période 1999-2005

| Taux de croissance du PIB | Nombre de pays | Part du total (en %) |
|---------------------------|----------------|----------------------|
| Moins de 3%               | 15             | 28,3                 |
| Entre 3% et 5%            | 25             | 47,2                 |
| Entre 5% et 7%            | 8              | 15,1                 |
| 7% ou plus                | 5              | 9,4                  |
| Total                     | 53             | 100,0                |

Source: Établi à partir des données en ligne de l'Economist Intelligence Unit, septembre 2006.

Dans beaucoup de pays africains, de fortes inégalités entravent également la lutte contre la pauvreté. Elles revêtent plusieurs formes: le revenu, le patrimoine et l'accès à l'éducation, aux services de santé et au marché du travail. Les données des pays continuent de montrer qu'il existe, outre une inégalité verticale de revenus (d'un groupe de revenus à l'autre), de fortes inégalités horizontales (entre les groupes sociaux et les régions).<sup>2</sup> Les données empiriques montrent qu'une forte inégalité réduit le rythme de réduction de la pauvreté par la croissance (Fosu 2006). Par conséquent, toute politique économique nationale doit non seulement renforcer ses stratégies de croissance mais aussi se fixer pour objectif prioritaire un développement équilibré.

#### *Les pays sortant de conflit doivent gérer des priorités multiples*

Les pays sortant de conflit doivent relever des défis particuliers découlant des séquelles de la guerre et ils ont d'immenses besoins financiers liés à la reconstruction, ce qui oblige leurs décideurs à gérer simultanément de nombreuses priorités. Ils sont pourtant nombreux à avoir enregistré des taux de croissance élevés ces dernières années, en raison principalement du rétablissement de la paix, mais également des efforts déployés par les gouvernements pour investir dans la reconstruction, souvent avec le concours généreux de la communauté des donateurs.

Les pays qui restent la proie de conflits doivent relever des défis encore plus grands en ce qui concerne le développement, la création d'emplois et la réduction de la pauvreté. L'insécurité dans ces pays entrave également l'activité économique et la stabilité

2 Pour obtenir des données sur les inégalités régionales en Ouganda, voir Ndikumana et Nanyonjo (2006) et Deninger et Mpuga (2005). Pour illustrer l'impact de l'économie politique sur les inégalités régionales au Burundi, voir Nkurunziza et Ngaruko (2000).

politique aux frontières et dans la région. Il convient de déployer des efforts soutenus à l'échelon national, régional et international pour assurer le règlement pacifique des conflits et créer des mécanismes institutionnels de gouvernance démocratique en tant que moyen de prévenir des conflits dans l'avenir (Fosu et Collier 2005).

## Flux de capitaux et financement du développement

### Le problème de l'insuffisance chronique de ressources

Dans les pays africains, l'insuffisance criante de ressources se caractérise par l'écart important entre l'épargne interne et l'investissement et le déficit chronique du compte courant (voir figure 1). Le faible niveau de l'épargne interne s'explique par la faiblesse du revenu des particuliers, des déficits budgétaires chroniques élevés et l'incapacité des systèmes financiers nationaux de mobiliser l'épargne. L'étroitesse de la base des exportations et la détérioration des termes de l'échange empêchent les exportations de progresser au même rythme que les importations, ce qui entraîne des déficits en compte courant.

Le manque de ressources est un obstacle à l'investissement et à la croissance du continent. En 2000, la CNUCED a estimé que le taux d'investissement en Afrique subsaharienne devait augmenter et passer à 22-25% contre 20% dans les années 90 pour atteindre un taux de croissance durable de 6% (CNUCED 2000). Très peu de pays ont atteint ces taux d'investissement. Sur les 46 pays qui disposent de données adéquates, neuf seulement ont réalisé des taux d'investissement d'au moins 25% du PIB au cours de la période 2000-2003 (Banque mondiale 2005a).<sup>3</sup>

Le déficit en ressources doit être comblé par des flux de capitaux étrangers, notamment l'aide publique au développement (APD), l'endettement et les capitaux privés comme l'investissement direct étranger (IDE), l'investissement de portefeuille ou les envois de fonds, l'APD restant, dans la plupart des pays africains, la principale source de capitaux extérieurs (figure 4). Cependant, les chiffres globaux masquent de grandes différences d'un pays à l'autre. Au cours de la période 1995-2003, les cinq principaux bénéficiaires de l'aide ont été l'Égypte (1,6 milliard de dollars par an), le Mozambique (1,1 milliard de dollars), l'Éthiopie (911 millions), la République démocratique du Congo (864 millions) et l'Ouganda (752 millions) (Banque mondiale, 2005a). À eux seuls, ces cinq pays ont reçu en moyenne 32% des flux annuels d'aide à destination du continent sur la période considérée. Les 10 premiers bénéficiaires ont encaissé plus de 50% du total de l'aide accordée à l'Afrique.

“ L'insécurité dans des pays sortant de conflits entrave l'activité économique ”

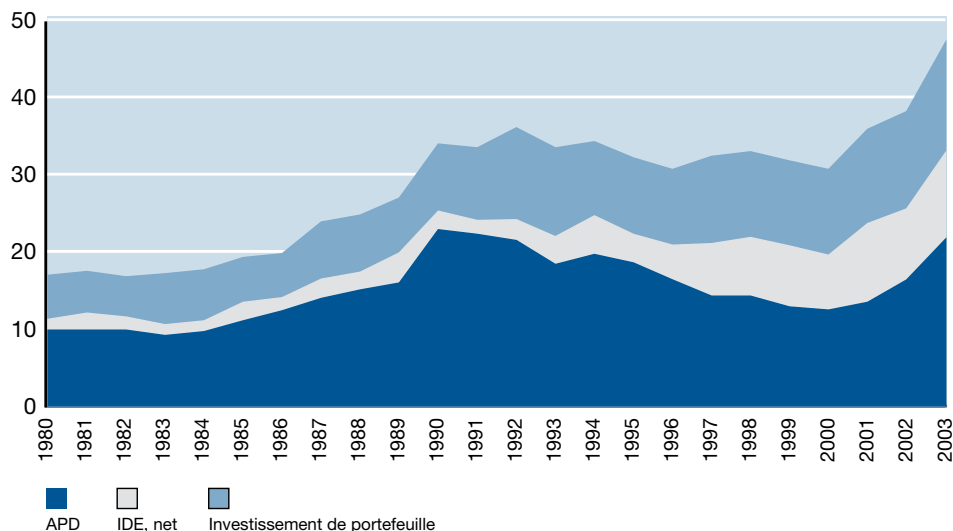
<sup>3</sup> Les neuf pays suivants ont enregistré des taux d'investissement d'au moins 25% du PIB au cours de la période 2000-2003: Tunisie (25%), Gabon (27%), Seychelles (29%), Mozambique (32%), Angola (34%), Sao Tomé-et-Principe (36%), Mauritanie (36%), Lesotho (38%) et Tchad (46%).

“ Les flux d'investissements de portefeuille en direction de l'Afrique sont très faibles car les marchés des valeurs y sont sous-développés ”

Même si, dans la plupart des pays africains, l'APD représente la plus grosse part des entrées de capitaux, l'investissement direct étranger a beaucoup progressé depuis 1980 dans plusieurs pays comme l'Afrique du Sud, l'Angola, la Guinée équatoriale, le Nigéria et les Seychelles. En Afrique du Nord, mais aussi au Lesotho et au Swaziland, les envois de fonds des travailleurs sont devenus la principale source de capitaux extérieurs.

Les flux d'investissements de portefeuille en direction de l'Afrique sont très faibles car les marchés des valeurs y sont sous-développés. Seule l'Afrique du Sud, qui dispose d'une bourse active, en reçoit un volume important, surtout depuis la transition démocratique de 1994, avec un niveau record de 9 milliards de dollars en 1999 (Banque mondiale 2005b).

**Figure 4**  
**Apports de ressources à l'Afrique, 1980-2003 (en milliards de dollars courants)<sup>4</sup>**



Source: Banque mondiale 2005b.

Note: La figure concerne 46 pays africains pour lesquels on dispose de données suffisantes. Par manque de données, les pays suivants ont été exclus: Afrique du Sud, Angola, Cap-Vert, Érythrée, Libye, Mozambique et Namibie.

### **Des signes de diversification croissante des sources et destinations de l'IDE**

L'investissement direct étranger destiné à l'Afrique a augmenté ces dernières années, mais, pour l'essentiel, il s'effectue encore dans le secteur primaire, en particulier dans l'industrie pétrolière et minière. Cependant, il y a des signes de diversification croissante de son allocation sectorielle, qui englobe désormais l'industrie manufacturière, l'agro-industrie, les textiles et les services. À titre d'exemple, 46% des investissements chinois

<sup>4</sup> L'ensemble des flux de capitaux à destination de l'Afrique est beaucoup plus important que ne l'indique la figure 4. Par exemple, l'APD totale s'est chiffrée à 26 milliards de dollars en 2003, alors que les flux d'APD indiqués ici sont de 21 milliards pour cette même année.



effectués sur le continent entre 1979 et 2000 l'ont été dans l'industrie manufacturière (Banque mondiale 2004). L'investissement direct étranger destiné aux pays non producteurs de pétrole s'est accru, en particulier depuis le milieu des années 90 (Ndikumana 2003a). De 1994 à 2003, par exemple, il est passé de 35 millions à 336 millions de dollars au Mozambique et de 50 millions à 243 millions de dollars en Tanzanie (Banque mondiale 2005b).

Traditionnellement, les investisseurs étrangers en Afrique venaient d'Europe et, dans une moindre mesure, d'Amérique du Nord. Depuis peu, des investisseurs asiatiques (chinois, indiens, malaisiens et sud-coréens) affirment leur présence dans les pays africains. L'investissement direct étranger intra-africain se développe également, sous l'impulsion des sociétés d'investissement sud-africaines, en particulier en Afrique australe. Cette diversification des sources d'investissement direct étranger ne peut que favoriser le développement, et ceci d'autant plus que les investisseurs du Sud connaissent mieux l'environnement des pays en développement.

“ Dix pays africains ont reçu plus de 50% de l'aide totale donnée au continent entre 1995-2003 ”

### ***Les envois de fonds constituent une importante source potentielle de capitaux extérieurs***

C'est tout dernièrement que l'on a commencé à considérer les envois de fonds comme une source potentielle de financement du développement. Le montant des envois de fonds enregistrés à destination de l'Afrique est passé de 5,9 milliards de dollars en 1980 à 14,9 milliards en 2003, dont plus des deux tiers sont allés à l'Afrique du Nord (FMI 2005a). Dans certains pays, ces envois sont importants par rapport au produit intérieur brut (PIB) ou à d'autres flux financiers. À titre d'exemple, sur la période allant de 1980 à 2003, ils ont été supérieurs à 5% du revenu national brut en Égypte, en Gambie, au Lesotho, au Maroc et au Swaziland, (Banque mondiale 2005b). Au Cap-Vert, les envois de fonds des travailleurs ont représenté près de huit fois le volume des apports d'investissements directs étrangers sur la même période. Pour l'ensemble du continent, ces envois ont représenté 2,5% du revenu national brut en 2003, mais contrairement à ce que l'on observe dans d'autres régions, ce ratio n'a pas considérablement augmenté ces 25 dernières années (Banque mondiale 2005b). En réalité, les envois de fonds des travailleurs sont plus importants que ne l'indiquent les chiffres, car des montants considérables sont transférés de manière informelle, sans être comptabilisés.

Les envois de fonds des travailleurs sont une forme de capitaux étrangers très performants, du fait de leur relative stabilité. Envoyés aux destinataires finaux, les fonds ne risquent pas d'être détournés, comme l'aide publique au développement (Adams et Page 2003; Lucas 2005). Ils représentent, en outre, un gain financier net pour le pays bénéficiaire. Ils permettent aussi d'atténuer les effets des chocs économiques et des pénuries sur le revenu des ménages et de rendre la consommation de ces derniers plus régulière. Ils permettent aux ménages de prendre de plus grands risques et d'échapper à l'économie de subsistance. Les pays africains devraient donc concevoir des stratégies visant à

attirer et à orienter les envois de fonds, dans le cadre de leur programme national de mobilisation de financement pour le développement et d'accroissement de l'investissement intérieur.

“  
Malgré des dettes importantes, les économies africaines continuent d'enregistrer une fuite massive de capitaux  
”

### *La fuite des capitaux: un exode de ressources nationales*

L'analyse des flux de capitaux en direction et en provenance d'Afrique révèle un paradoxe. Les pays africains ont contracté des dettes importantes, en principe, pour combler leur déficit en ressources et financer leurs besoins en matière de développement. Cependant, ils continuent d'enregistrer une fuite massive de capitaux, financée parfois par des fonds empruntés. En effet, des données empiriques montrent, ironie du sort, que l'Afrique subsaharienne est «créditrice nette» du reste du monde – dans la mesure où les avoirs privés détenus à l'étranger par des Africains sont supérieurs aux dettes du continent à l'égard du reste du monde (Boyce et Ndikumana 2001; Ndikumana et Boyce 2003). Cette fuite de capitaux prive le continent d'une part importante des ressources dont il a besoin pour financer le développement. Elle compromet également l'investissement intérieur et limite, de ce fait, la croissance à long terme. Le débat sur le financement du développement et la stabilité financière doit donc insister sur les stratégies nationales et internationales permettant de freiner la fuite des capitaux et de rapatrier les fonds détournés et d'inciter au rapatriement des capitaux privés détenus légalement à l'étranger.

Les tendances observées en matière de flux de capitaux en direction de l'Afrique suscitent des préoccupations quant à l'aptitude du continent à réaliser ses objectifs de développement à long terme. En effet, le volume des entrées de capitaux (publics et privés) reste inférieur au montant requis pour que l'Afrique comble son déficit en ressources. En outre, la volatilité et l'imprévisibilité des ressources extérieures aggravent l'incertitude macroéconomique et affaiblissent l'aptitude de l'État à élaborer et appliquer des plans de développement à long terme. En fait, comme elle est source d'instabilité des importations ou des investissements privées, cette volatilité peut avoir une incidence négative sur la croissance (Fosu 2001a).

Pour combler leur déficit en ressources, les pays africains doivent donc concevoir des stratégies axées sur quatre domaines:

- Premièrement, ils doivent concevoir et appliquer des stratégies permettant d'accroître le flux des capitaux privés, en ciblant particulièrement des flux stables à long terme, et en encourageant la diversification sectorielle de l'allocation des investissements étrangers.
- Deuxièmement, ils doivent établir des partenariats participatifs et multidimensionnels, tant avec les pays développés qu'avec les pays avancés du Sud, pour augmenter le volume des ressources extérieures non génératrices d'endettement. Il est indispensable d'augmenter les financements extérieurs sous la forme de subventions pour que l'Afrique puisse réaliser des taux de croissance plus élevés sans retomber dans de nouvelles crises de la dette.

- Troisièmement, ils doivent concevoir et appliquer des stratégies permettant de retenir les capitaux dans le pays et empêcher leur fuite; ces stratégies devront avoir une large place dans leur programme national de mobilisation de ressources.
- Quatrièmement, ils doivent renforcer le recouvrement des recettes fiscales. Il s'agira notamment de prendre des mesures pour lutter contre la corruption dans l'administration fiscale, renforcer l'autonomie du fisc, établir des objectifs clairs et quantifiables en matière de mobilisation des recettes, améliorer la capacité technique du fisc et élargir l'assiette de l'impôt.

## **Les flux de capitaux peuvent influencer sur les marchés des facteurs intérieurs de production et inversement**

La relation entre les flux de capitaux et les marchés des facteurs intérieurs de production est à double sens. Si les marchés des facteurs intérieurs influent sur les apports de capitaux, le volume et la nature de ces apports influent également sur les marchés des facteurs.

### ***La situation du marché du travail est un déterminant important des apports de capitaux***

L'investissement direct étranger en Afrique se concentrant largement sur les secteurs des ressources naturelles à forte intensité de capital, les salaires et autres caractéristiques du marché du travail n'ont guère d'effet sur l'investissement étranger (Asiedu 2004). Cependant, le marché du travail est appelé à jouer un rôle grandissant, compte tenu de la tendance à la diversification de la destination des capitaux étrangers. En effet, l'investissement dans le secteur manufacturier et le secteur des services est sensible à la situation du marché du travail.

Les rigidités du marché sont un grand obstacle à l'investissement étranger. Or, il semble que les pays d'Afrique ont une plus forte propension à réguler le marché du travail que ceux d'autres régions. L'indice moyen de rigidité de l'emploi dans les 38 pays africains pour lesquels on dispose de données suffisantes est de 53,2 sur une échelle allant de 0 à 100, soit le plus élevé de toutes les régions (Banque mondiale 2006). À titre de comparaison, cet indice est de 26,2 pour l'Asie de l'Est et le Pacifique et de 40,3 pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Pour l'Afrique subsaharienne, il passe de 10 en Zambie (qui a le marché du travail le plus souple de la région), à 90 au Niger et en République démocratique du Congo (qui ont la réglementation du travail la plus rigide).

Le capital humain est important dans la mesure où il permet d'attirer des capitaux étrangers, en particulier l'investissement direct étranger (Noorbakhsh *et al.* 2001). Les investisseurs étrangers cherchent des marchés offrant des travailleurs hautement qualifiés, pour maximiser la productivité de leurs investissements. Dans beaucoup de pays

“ Les rigidités du marché sont un grand obstacle à l'investissement étranger ”

africains, l'absence de main-d'œuvre qualifiée est un frein pour le capital étranger, en particulier dans le secteur manufacturier et les services (Asiedu 2002, 2005). La qualité du capital humain détermine également la rentabilité de l'IDE et leur impact global sur la croissance (Borensztein *et al.* 1998); les faibles dotations en capital humain de l'Afrique subsaharienne pourraient donc expliquer que la faible rentabilité des IDE.

“ Les gouvernements devraient encourager l'investissement dans des secteurs à plus forte intensité de main-d'œuvre ”

### *L'IDE peut tout aussi bien attirer qu'évincer l'investissement intérieur*

Une question a retenu l'attention: les investissements étrangers augmentent-ils ou diminuent-ils l'investissement intérieur (CNUCED 1999)? Bien plus que d'autres formes d'apports de capitaux privés, l'investissement direct étranger permet de stimuler l'investissement intérieur (Mody et Murshid 2005; Bosworth et Collins 1999). Ses incidences sur l'investissement intérieur peuvent se manifester par des effets d'entraînement en aval comme en amont.

Dans de nombreux pays africains, la majeure partie des IDE va au secteur des ressources naturelles, même s'ils vont de plus en plus vers le secteur manufacturier et les services (CNUCED 2004). Le secteur des ressources naturelles n'ayant que peu de relations avec le reste de l'économie, la concentration de l'IDE dans ce secteur peut expliquer son effet limité sur l'investissement intérieur en Afrique.

Il est possible que l'investissement étranger évince l'investissement intérieur de plusieurs manières. On peut à cet égard citer le traitement préférentiel souvent accordé aux investisseurs étrangers sous forme de dégrèvements fiscaux, de subventions en espèces, d'exonérations de droits d'entrée et de subventions, dont les investisseurs locaux ne bénéficiaient pas. L'IDE peut également évincer l'investissement intérieur de manière indirecte par ses effets négatifs sur les marchés financiers et sur l'appréciation du taux de change. Si les sociétés multinationales empruntent sur les marchés financiers nationaux, cela peut relever les taux d'intérêt et déprimer l'investissement. Par ailleurs, des flux importants d'IDE peuvent entraîner une appréciation des taux de change et réduire la compétitivité des investisseurs nationaux à vocation exportatrice (CNUCED 1999; Agosin et Mayer 2000). Cependant, l'IDE effectué dans les secteurs autres que les industries extractives a tendance à attirer l'investissement plutôt qu'à l'évincer (Agosin et Mayer 2000).

### *Mais l'IDE suit également l'investissement intérieur*

La relation entre l'IDE et l'investissement intérieur est à double sens. Un investissement intérieur important est signe de grande rentabilité et de climat intérieur porteur, ce qui stimule l'investissement étranger (Mody et Murshid 2005). De plus, les sociétés étrangères peuvent chercher à créer des entreprises conjointes avec des investisseurs nationaux, ce qui est souvent la première forme d'investissement étranger encouragée par les gouvernements des pays en développement. Par conséquent, les décideurs devraient s'efforcer d'améliorer les incitations à l'investissement en général, et de

promouvoir l'investissement tant national qu'étranger. Comme les investissements directs étrangers permettent de promouvoir les progrès technologiques, il faudrait sans doute prendre des mesures particulières pour les attirer. Mais sa complémentarité avec l'investissement intérieur devrait être le fondement des incitations fiscales et autres (Fosu 2001b).

Plusieurs recommandations découlent de ce qui précède:

- Les gouvernements devraient, par des politiques et incitations ciblées, encourager l'investissement dans des secteurs à plus forte intensité de main-d'œuvre, comme l'agroalimentaire, les activités manufacturières et les services (Pollin *et al.* 2006).
- Il faudrait simplifier les législations du travail pour encourager l'investissement des entreprises nationales et étrangères, tout en protégeant les droits des travailleurs.
- Les gouvernements africains devraient investir davantage dans l'éducation et le perfectionnement et adopter des mesures visant à retenir le capital humain, afin d'attirer les investissements dans des activités à plus forte valeur ajoutée.
- Ils devraient également veiller à ce que le traitement favorable accordé à l'investissement étranger ne donne pas à ce dernier un avantage injustifié sur l'investissement intérieur.

## **Les flux de capitaux ont eu un impact limité sur la transformation économique en Afrique**

Les pays africains doivent transformer leurs économies pour assurer une croissance durable. Ils doivent également diversifier leur économie et limiter la dépendance à l'égard des produits de base pour être moins vulnérables aux chocs. Jusqu'ici, le rythme de la transformation structurelle a été très lent. Si la part de l'agriculture dans le PIB a diminué ces quatre dernières décennies, cette baisse résulte surtout de la croissance de secteurs autres que l'industrie - en particulier les services - et elle reflète l'absence de politiques et d'incitations efficaces pour orienter l'investissement vers des activités industrielles nationales. Dans de nombreux pays, les ressources pétrolières et minérales expliquent en grande partie l'augmentation de la part de l'industrie dans le PIB. Pour que les recettes tirées des ressources naturelles contribuent à la transformation économique, il faudrait les utiliser pour financer les investissements dans d'autres secteurs, en particulier l'industrie manufacturière, le capital humain et l'infrastructure matérielle.

De nombreux facteurs expliquent la lenteur des transformations économiques en Afrique. Premièrement, l'absence de politiques nationales cohérentes en matière de commerce et d'industrie visant spécialement à promouvoir la diversification. En effet, le succès des réformes économiques des pays émergents, asiatiques notamment, résulte d'efforts nationaux concertés pour stimuler la croissance et accroître la compétitivité sur le marché international. Si de nombreux pays africains ont été également mis en œuvre

“ Les réformes économiques ont permis à de nombreux pays africains d'améliorer leurs résultats en termes de croissance ”

dans des politiques industrielles, notamment en adoptant des stratégies de substitution des importations, les résultats n'ont pas été encourageants pour autant (encadré 1). Plus récemment, les réformes économiques ont spécialement porté sur la stabilisation macro-économique, qui a permis à de nombreux pays africains d'améliorer leurs résultats en termes de croissance. Mais ces réformes ne sont généralement pas bien intégrées à des politiques sectorielles pour favoriser la transformation économique. Aussi, les résultats en termes de transformation structurelle ont-ils été très négligeables, les pays africains étant restés vulnérables aux fluctuations des prix des matières premières.

### **Encadré 1**

#### ***Stratégies de substitution des importations et échec des réformes en Afrique***

De l'indépendance au début des années 80, la plupart des pays africains ont adopté diverses stratégies de substitution des importations s'accompagnant de mesures restrictives, notamment la protection tarifaire et non tarifaire, le contrôle du change et des licences d'importation. Au début, les stratégies de substitution des importations ont eu des effets positifs sur la production manufacturière et sur l'emploi. Durant les années 70, l'Afrique réalisait un taux de croissance industrielle moyen de 5,5%, mais ce taux est tombé à 2,5% au cours de la période 1980-1984 et à 0,4% entre 1985 et 1987. Les stratégies de substitution des importations ont finalement échoué à cause de la mauvaise gestion économique. La production de produits finaux dépendait fortement des importations d'intrants, accroissant ainsi la pression sur la balance des paiements. En outre la taille réduite des marchés intérieurs limitait les possibilités d'expansion des nouvelles industries. Résultat: au lieu d'augmenter la productivité, les stratégies de substitution des importations isolaient les entreprises locales de la concurrence internationale et favorisaient la recherche d'avantages personnels

*Source: CEA 2004.*

Les autres contraintes majeures à la transformation structurelle sont l'absence de main-d'œuvre qualifiée, l'insuffisance de l'infrastructure physique, les déficiences de l'approvisionnement énergétique et la taille réduite des marchés intérieurs qui limite la demande potentielle de nouveaux produits.

#### ***Nécessité de mesures équilibrées pour renforcer les flux de capitaux en faveur de la transformation économique***

L'aide publique au développement, principale forme d'apport de capitaux vers l'Afrique, a été surtout consacrée au secteur social plutôt qu'aux secteurs directement "productifs" tels que l'infrastructure. Si l'investissement dans le secteur social peut favoriser une croissance durable (Ranis, Stewart et Ramirez 2000), la transformation économique nécessite un investissement considérable dans les secteurs productifs. Par ailleurs, les investissements directs étrangers (IDE) en Afrique subsaharienne sont essentiellement orientés vers le secteur des industries extractives, notamment le pétrole. Les industries extractives n'ayant guère d'effet d'entraînement sur le reste de

l'économie, il est peu probable que les IDE dans ce secteur assurent une transformation économique.

Pour favoriser la transformation structurelle et maximiser la contribution des flux de capitaux à cette transformation, les pays africains devront:

- Adopter un éventail de mesures pour orienter l'aide publique au développement et les IDE vers des activités directement productives, en particulier vers des secteurs non extractifs;
- Intégrer les objectifs de transformation économique dans les politiques industrielles et commerciales, ainsi que dans le programme de développement global;
- Veiller à ce que les stratégies de libéralisation du commerce s'appuient sur des mesures propres à renforcer les capacités commerciales et à accroître la productivité et la compétitivité par le transfert et l'adoption de technologies;
- Améliorer l'infrastructure physique, dont l'état actuel entrave la transformation économique;
- Renforcer l'intégration régionale pour faciliter la circulation intrarégionale des capitaux et de la main-d'œuvre et élargir les marchés pour les producteurs locaux.

“ L'Afrique reste largement en marge de la mondialisation financière ”

## **Les flux financiers n'ont pas été à la mesure des réformes macroéconomiques**

Les réformes macroéconomiques engagées depuis les années 80 devraient, en principe, entraîner d'importantes entrées de capitaux en augmentant la rentabilité des investissements, ajustée en fonction des risques. Pourtant, les pays africains n'en ont jusqu'à présent pas tiré d'avantages considérables. Ils n'ont reçu qu'une petite part de l'expansion considérable des capitaux privés en direction des pays en développement depuis les années 90 (CNUCED 2005a, 2005b). De fait, l'Afrique reste largement en marge de la mondialisation financière.

Pourquoi l'Afrique n'a pas su tirer parti des réformes macroéconomiques et recevoir des plus importants flux de capitaux? La plupart des pays africains se caractérisent par des marchés étroits, des infrastructures physiques insuffisantes, un approvisionnement énergétique irrégulier, une main-d'œuvre non qualifiée, une instabilité macroéconomique, des systèmes juridiques inefficaces, une grande instabilité politique et une mauvaise gouvernance, qui s'accompagne d'un niveau élevé de corruption, autant de facteurs qui découragent l'investissement étranger (Asiedu 2002 et 2004). Il est clair qu'à elles seules les réformes macroéconomiques ne suffisent pas à attirer les capitaux étrangers vers l'Afrique.

## L'insuffisance des institutions représente un obstacle majeur à l'entrée de capitaux

Il faut des structures institutionnelles saines pour attirer les capitaux

Outre une bonne politique macroéconomique, il faut des structures institutionnelles saines pour attirer les capitaux. Les institutions peuvent influencer directement sur les flux de capitaux en créant un environnement favorable. Par exemple, si Maurice a pu attirer des capitaux dans sa zone franche industrielle d'exportation, c'est en partie grâce à des réformes institutionnelles favorisant la stabilité sociale et politique et, par tant, réduisant l'incertitude (encadré 2).

### Encadré 2

#### Zone franche industrielle d'exportation de Maurice

En créant la zone franche industrielle (ZFI), le Gouvernement mauricien savait qu'il ferait des gagnants et des perdants, surtout parmi les industriels qui, des années durant, avaient été favorisés par des mesures protectionnistes. En apportant une réponse négociée aux besoins des industriels, le Gouvernement s'est assuré leur soutien à ses réformes. La ZFI a créé de nouvelles possibilités commerciales et d'emploi, tout en protégeant les groupes d'intérêt. Résultat: Maurice a bénéficié de flux financiers élevés qui ont stimulé le commerce et l'investissement

Source: Rodrik 2000.

Les institutions influencent indirectement le flux des capitaux via leur impact sur d'autres variables, notamment sur la croissance économique et l'environnement des affaires. Des institutions saines favorisent la croissance et améliorent l'environnement des affaires, ce qui attire les capitaux.

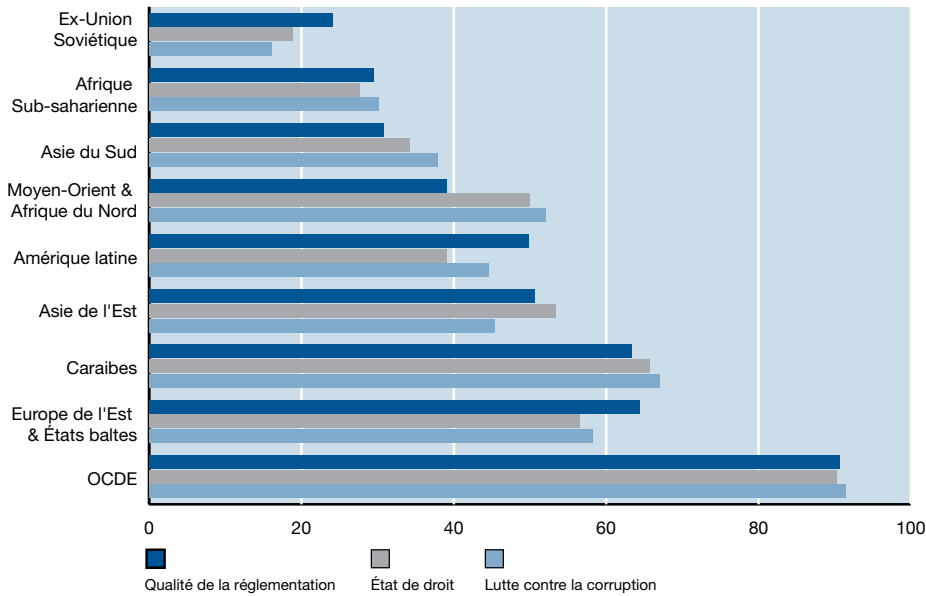
Les pays africains font généralement piètre figure en termes de qualité institutionnelle, ce qui pourrait, en partie, expliquer leur incapacité d'attirer les capitaux. Ce sont les pays d'Afrique subsaharienne qui se situent au bas de l'échelle de la qualité institutionnelle (figure 5). Un haut degré de corruption, le mépris de l'État de droit et une réglementation inefficace y renchérissent les transactions économiques et, par voie de conséquence, découragent l'investissement tant national qu'étranger.

Le coût des transactions économiques est nettement plus élevé en Afrique que dans le reste du monde (figure 6). Créer une entreprise coûte l'équivalent de 215% du revenu par habitant en Afrique subsaharienne, soit le taux le plus élevé du monde, et cinq fois plus que celui de l'Asie du Sud (41%), le plus bas parmi les pays en développement. Le coût d'exécution des contrats de dette figure également parmi les plus élevés au sein des pays en développement. Les insuffisances institutionnelles expliquent en partie pourquoi l'Afrique subsaharienne reste à la traîne en termes d'investissements tant nationaux que de directs étrangers.



**Figure 5**

*Corruption, état de droit et qualité de la réglementation en Afrique et dans les autres régions, 2004*

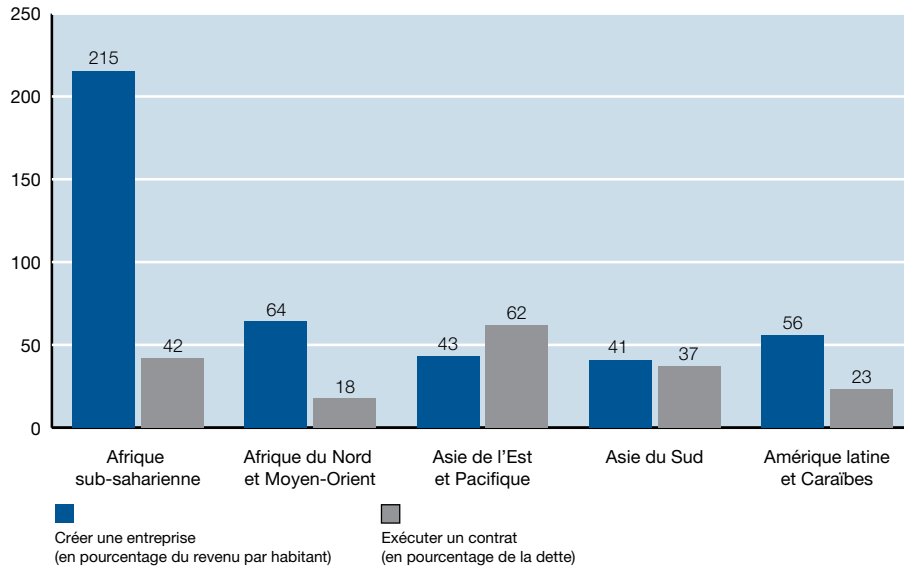


“ Le coût des transactions économiques est nettement plus élevé en Afrique que dans le reste du monde ”

Source: Kaufmann, Kraay, et Mastruzzi 2005.

**Figure 6**

*Coût de la création d'une entreprise et de l'exécution de contrats de dette en Afrique subsaharienne et dans le reste du monde*



Source: Banque mondiale 2006.

### ***La réforme institutionnelle est donc essentielle pour attirer les capitaux***

Pour augmenter les flux de capitaux, les pays africains doivent mettre en place des institutions propres à minimiser les coûts des transactions liés aux capitaux internationaux, à réduire les risques inhérents à l'information et d'autres dysfonctionnements des marchés, et, en définitive à améliorer l'efficacité de ces derniers. Les réformes institutionnelles aux niveaux à la fois macroéconomique et microéconomique devraient donc occuper une large place dans les stratégies nationales destinées à attirer les capitaux privés étrangers et à encourager les investissements nationaux (encadré 3).

“ Des réformes institutionnelles microéconomiques peuvent créer un climat plus propice à l'investissement ”

#### **Encadré 3**

#### ***Les réformes institutionnelles à l'échelon microéconomique s'intensifient, mais doivent s'approfondir pour attirer les investissements***

Quelques pays africains ont fait des progrès considérables en matière de réformes institutionnelles microéconomiques pour créer un climat plus propice à l'investissement. C'est ainsi que des réformes du système fiscal au Ghana, au Kenya et en Ouganda ont renforcé la transparence et réduit la complexité des procédures fiscales (Ndikumana et Nannyonjo 2006). Ces réformes ont permis d'améliorer le climat de l'investissement, tout en renforçant le respect des lois et en augmentant les recettes publiques. Néanmoins, des réformes en profondeur du système fiscal demeurent nécessaires pour réduire les coûts des transactions économiques et l'incertitude (CEA 2005). Il faudrait par ailleurs que les pays africains engagent des réformes poussées pour éliminer d'autres entraves microéconomiques à l'investissement privé, telles que le sous-équipement et l'irrégularité de l'offre énergétique.

**Source:** Ndikumana et Nannyonjo 2006, CEA 2005.

### **La consolidation des circuits financiers renforce la capacité d'attirer et d'absorber les capitaux**

Le système financier influence à la fois les apports de capitaux étrangers et l'impact de ces capitaux sur la croissance économique. Trois types de corrélations méritent d'être soulignés (Lehman *et al.* 2004; Feldstein 1994; Di Giovanni 2005).

- Le développement financier détermine l'entrée des capitaux, car plus le système financier est développé, plus les possibilités d'investissement sont vastes et plus les investisseurs étrangers sont motivés pour venir dans un pays.
- Le développement financier est un élément déterminant de la capacité d'absorption du pays importateur de capitaux.
- Le développement financier est essentiel pour la diffusion des effets de la croissance induite par l'investissement de capitaux étrangers.

Ces trois corrélations permettent de comprendre à la fois la faible capacité de l'Afrique d'attirer les capitaux privés étrangers et l'impact limité de l'investissement direct étranger sur la croissance économique du continent.

Deux raisons expliquent l'importance du développement financier pour la capacité d'absorption d'un pays. Premièrement, s'il dispose d'un système financier solide, un pays peut absorber les capitaux étrangers sans que sa politique monétaire et de change ne s'en trouve trop affectée. L'appréciation du taux de change liée aux flux de capitaux est réduite et la Banque centrale a une plus grande marge de manœuvre pour stériliser les flux de capitaux étrangers et en minimiser l'impact inflationniste. Dans nombre de pays africains, le marché obligataire étant soit inexistant, soit très étroit, la banque centrale ne dispose guère de moyens pour maîtriser les effets inflationnistes et l'appréciation du taux de change résultant des flux de capitaux. En Ouganda, par exemple, la forte augmentation des taux d'intérêt internes constatée entre 1998 et 2000, où ces taux d'intérêt sont passés de 5% à près de 20%, résultait en partie d'un flux considérable d'aide qui ne pouvait être absorbé compte tenu de l'étroitesse des marchés financiers (Nkusu et Sayek 2004). Les données sur d'autres pays africains montrent des effets similaires (Buffie *et al.* 2004).

Deuxièmement, et ceci est plus important, un système financier efficace permet à un pays importateur de bénéficier au maximum du transfert de technologies et des retombées des capitaux étrangers au sein de son économie alors que, sans un tel système, ces bénéfices risquent de ne pas se concrétiser et les secteurs recevant l'IDE risquent de rester des îlots économiques ayant peu d'impact sur l'activité économique globale. Dans la plupart des pays africains, on considère le manque d'accès au financement comme un obstacle majeur à la création d'entreprises et à leur expansion (Bigsten *et al.* 1999; Gunning et Mengistae 2001). De fait, d'après une enquête de sociétés multi-nationales, 28% des entreprises considèrent le manque de financement comme le troisième obstacle à l'IDE en Afrique subsaharienne, après la corruption (40%) et le manque d'accès aux marchés mondiaux (38%) (CNUCED 2000).<sup>5</sup>

En facilitant l'absorption des capitaux étrangers, l'intermédiation financière accroît l'effet d'entraînement des capitaux privés étrangers. On s'accorde de plus en plus à reconnaître que c'est surtout par des gains indirects d'efficience (ou de productivité totale) que l'investissement direct étranger agit sur la croissance économique (Mody et Murshid 2005; Durham 2004; Omran et Boldol 2003). Les effets de l'IDE sur la croissance de la productivité s'exercent principalement de deux manières. D'une part, la productivité marginale du capital augmente dans les secteurs auxquels l'investissement direct étranger est alloué. D'autre part, la productivité marginale du capital a dans les autres secteurs de l'économie – «productivité sociale» - un effet d'entraînement qui amplifie la «productivité privée» (Mody et Murshid 2005; Alfaro *et al.* 2004).

“  
Le manque d'accès  
au financement est  
considéré comme un  
obstacle majeur à la  
création d'entreprises  
”

5 Voir aussi Asiedu (2002, 2004), Asiedu et Lien (2004) et Morisset (2000) pour des données plus détaillées sur les obstacles à l'IDE en Afrique.

En dépit d'efforts considérables pour réformer et libéraliser les systèmes financiers africains, on constate encore de sérieuses entraves à la mobilisation et une allocation efficace des ressources intérieures et extérieures (Senbet et Otchere 2006; Nissanke et Aryeetey 1998; Ndikumana 2003b; Kane et Rice 2001; Senbet 2001). Dans la plupart des pays africains, les systèmes financiers sont dominés par un petit nombre de banques qui exercent une forte emprise sur le marché et font obstacle à une allocation efficace de ressources. Au Burundi, par exemple, trois grandes banques représentent plus de 70% des dépôts, des prêts et des actifs (Nzobonimpa, Nkurunziza et Ndikumana 2006). La part de marché des quatre premières banques atteint 75% en Ouganda, 65% au Ghana et 49% en Tanzanie (Senbet et Otchere 2005).

La structure oligopolistique du système bancaire contribue à renchérir le financement, comme le montre l'importance de l'écart des taux d'intérêts. Contrairement aux attentes, les réformes du système bancaire se sont traduites par le creusement de l'écart entre le taux d'intérêt débiteur et le taux d'intérêt créditeur - de même qu'entre les taux d'intérêt internes et les taux d'intérêt mondiaux. Les écarts de taux d'intérêt au cours de la période 1996 – 2003 étaient, dans certains pays, deux fois plus élevés que ceux observés dans les années 80 (tableau 2). Il est clair que, dans beaucoup de pays africains, les réformes financières ont été suivies par une diminution plutôt qu'un renforcement de l'efficacité de l'intermédiation financière.

“ Dans beaucoup de pays africains, les réformes financières ont été suivies par une diminution plutôt qu'un renforcement de l'efficacité de l'intermédiation financière ”

**Tableau 2**  
*Écart et différentiel des taux d'intérêt de certains pays africains*

|                | Écart des taux d'intérêt |         |           | Différentiels des taux d'intérêt avec les États-Unis |         |           |
|----------------|--------------------------|---------|-----------|--|---------|-----------|
|                | 1980-89                  | 1990-95 | 1996-2003 | 1980-89  | 1990-95 | 1996-2003 |
| Afrique du Sud | 3,8                      | 4,0     | 5,0       | -5,1   | 0,8     | 4,3       |
| Algérie        | n.a.                     | 3,0     | 3,0       | -9,1   | -17,1   | 2,7       |
| Kenya          | 3,5                      | 9,0     | 13,3      | -3,1   | -2,0    | 5,8       |
| Malawi         | 7,6                      | 7,6     | 20,4      | -9,2   | -9,9    | 9,2       |
| Nigéria        | 2,4                      | 6,6     | 8,2       | n.a.   | -37,8   | 0,0       |
| Ouganda        | 7,9                      | 7,4     | 11,4      | -94,3  | 1,4     | 4,9       |
| Seychelles     | 5,8                      | 6,3     | 6,5       | 2,9  | 12,3    | 2,3       |
| Sierra Leone   | 7,0                      | 14,9    | 15,7      | -53,4  | -21,9   | 4,5       |
| Swaziland      | 5,8                      | 6,2     | 7,4       | -5,9   | -1,9    | 1,1       |
| Tanzanie       | 9,7                      | 15,9    | 15,3      | n.a.   | 5,0     | -2,5      |
| Zambie         | 5,7                      | 15,4    | 18,1      | -52,8  | -43,7   | 7,2       |
| Zimbabwe       | 7,9                      | 3,2     | 22,3      | -8,4   | -4,1    | -10,3     |

**Source:** Calculs effectués à partir des données du FMI 2005.

**Note:** Les moyennes sont établies à partir des séries trimestrielles. On obtient le différentiel de taux d'intérêt d'un pays africain en soustrayant du taux d'intérêt réel de ce pays celui des États-Unis.

L'inefficacité du système financier réduit aussi bien le flux de capitaux étrangers que l'incidence de ces flux sur la croissance économique. Il faudrait donc inclure, dans les stratégies nationales visant à accroître les avantages de l'intégration financière, des politiques axées sur l'amélioration de l'intermédiation financière.

***L'intégration financière régionale permettra au continent d'attirer et d'absorber davantage de capitaux étrangers***

Il est indispensable de disposer d'un marché de capital développé pour attirer des investissements diversifiés. Or, de nombreux pays africains n'ont pas de marché des valeurs et les rares marchés existants sont encore très étroits et manquent de liquidités (Ndikumana 2003b). On pourrait consolider les marchés de capitaux en favorisant l'émergence de marchés régionaux des valeurs dans le cadre de l'intégration économique régionale, notamment l'intégration financière, élargir les possibilités d'investissement et de diversification des portefeuilles, ce qui permettra aux marchés de capitaux régionaux africains, parce qu'ils offriront des rendements plus élevés, d'attirer davantage d'investisseurs du monde entier. Ces derniers sont actuellement découragés par le manque de liquidités des marchés de capitaux nationaux et les risques d'insolvabilité de l'État emprunteur. L'émergence et la consolidation de marchés financiers régionaux permettront de créer et d'exploiter des synergies cruciales entre les marchés de capitaux et les systèmes bancaires nationaux.

Le développement des marchés financiers nationaux et régionaux se heurte, entre autres, au manque de capacités des opérateurs intervenant sur ces marchés et des organismes chargés de les réguler (Senbet 2001). Les gouvernements devraient donc, en collaboration avec leurs partenaires de développement, élaborer des stratégies permettant de lever cet obstacle, grâce à la formation et à l'apprentissage fondé sur l'expérience de pays dotés de marchés financiers plus développés. À cet égard, il faudrait renforcer et multiplier les initiatives telles que le projet de la CEA relatif au développement des marchés de capitaux (encadré 4).

“ Les marchés des valeurs restent rares sur le continent ”



*Le développement des marchés financiers se heurte au manque de capacités des opérateurs intervenant sur ces marchés et des organismes chargés de les réguler*



#### **Encadré 4**

##### **Contribution de la CEA au renforcement des capacités des marchés de capitaux**

Pour atténuer la contrainte de capacité qui entrave le développement des marchés des capitaux, la CEA a lancé, en 2002, un projet qui vise à :

- Renforcer les capacités des opérateurs intervenant sur les marchés de capitaux et des organismes chargés de réguler ces marchés;
- Renforcer les capacités des marchés de capitaux africains pour favoriser l'intégration régionale;
- Améliorer les capacités de promotion de l'intégration régionale au sein des associations de marchés de capitaux;
- Sensibiliser davantage les pays africains au rôle des marchés de capitaux dans le développement national et la réduction de la pauvreté.

Le projet consiste surtout à organiser des ateliers de formation à l'intention des opérateurs intervenant sur les marchés et des organismes chargés de les réguler. Dans ce cadre, la CEA organise également des réunions d'experts et des conférences qui rassemblent des chercheurs, des professionnels des marchés de capitaux et des décideurs, pour évaluer les progrès accomplis et formuler des recommandations sur la voie à suivre pour développer les marchés de capitaux aux niveaux national et régional.

#### **Les effets négatifs de l'accroissement des ressources extérieures sont réels mais évitables**

Pour accroître leurs apports en capitaux tant publics que privés, les pays africains doivent également savoir qu'une augmentation massive de capitaux étrangers peut avoir des effets négatifs sur l'économie qui les reçoit. À cet égard, la littérature spécialisée évoque abondamment le « syndrome hollandais », situation dans laquelle des apports en capitaux causent l'inflation et une appréciation du taux de change réel, sapant ainsi la production nationale et la compétitivité internationale de l'économie concernée.

De nombreux éléments militent toutefois pour une augmentation massive des ressources extérieures (McKinley 2005). Compte tenu de l'énorme capacité inutilisée des économies africaines, une exploitation judicieuse des ressources extérieures, pour stimuler la production du secteur public comme du secteur privé, tendra à réduire au minimum leurs effets inflationnistes et leur incidence sur le taux de change. En particulier, si les ressources extérieures financent des importations de biens d'équipement et des investissements publics, l'évolution de l'offre compensera celle de la demande, entraînant ainsi une incidence minimale sur l'inflation et sur l'appréciation du taux de change. En effet, une étude portant sur cinq pays africains ayant reçu d'importants

volumes d'aide (Éthiopie, Ghana, Mozambique, Ouganda et Tanzanie) montre que ces derniers ont connu une dépréciation plutôt qu'une appréciation du taux de change (FMI 2005b). En d'autres termes, l'étude n'a constaté aucun signe du syndrome hollandais (encadré 5).

### **Encadré 5**

#### ***Apports d'aide et taux de change dans les pays africains***

Les effets des apports d'aide sur le taux de change dépendent des décisions du pays bénéficiaire concernant l'absorption et l'utilisation de l'aide. En Ethiopie, par exemple, l'aide a permis, grâce à l'accumulation de réserves internationales, de maintenir un taux de change fixe par rapport au dollar. Au Ghana, l'aide a accru les réserves en devises, ce qui a permis d'amortir l'instabilité des entrées de capitaux. Dans ces deux cas, l'absorption et l'utilisation de l'aide ont été faibles. Au Mozambique, en Ouganda et en Tanzanie, en revanche, l'aide a financé un surcroît de dépenses publiques, causant ainsi une augmentation massive de la liquidité intérieure, et, partant, une inflation, en particulier au Mozambique. En Ouganda et en Tanzanie, l'inflation a été maîtrisée par stérilisation, grâce à la vente de bons du Trésor, mais cela a eu pour effet de relever les taux d'intérêt. Pendant les périodes d'augmentation massive de l'aide, la dépréciation du taux de change réel s'est située entre 1,5% au Mozambique en 2000 et 6,5% en Ouganda en 2001. Elle n'a été modérée qu'au Ghana. En Ouganda et en Éthiopie, elle a permis de stimuler les exportations, notamment les exportations traditionnelles.

*Source: FMI 2005b.*

Il apparaît que les entrées massives de ressources en Afrique posent les problèmes suivants: soit les ressources sont allouées à des fins improductives, soit elles sont dissimulées dans des réserves oisives, plutôt que d'être absorbées par l'économie (McKinley 2005; FMI 2005b; Rodrik 2006). Il faudrait donc, dans le débat sur le financement du développement, accorder une attention particulière aux stratégies de gestion propres à maximiser les effets des ressources étrangères sur la croissance. Des stratégies visant à améliorer la prévisibilité des apports extérieurs contribueront également à réduire l'instabilité macroéconomique et financière dans les économies bénéficiaires.

### **Les pays africains doivent créer des mécanismes de gestion et de suivi des capitaux pour minimiser les risques financiers**

Compte tenu de l'accélération de la mondialisation financière et de l'aggravation implicite des risques de crise financière, les pays africains doivent établir des mécanismes de régulation prudentielle afin de minimiser l'exposition à de tels risques. Ils doivent concevoir des stratégies tendant à privilégier les flux de capitaux à long terme, pour accélérer la croissance économique et la transformation structurelle par la diversification de l'activité économique.<sup>6</sup> Ils doivent également limiter les fluctuations des taux de change résultant de

“ Les pays africains doivent concevoir des stratégies tendant à privilégier les flux de capitaux à long terme ”

<sup>6</sup> Les données montrent que des mesures appropriées de contrôle des capitaux peuvent modifier la composition des flux de capitaux même si elles ne peuvent pas influencer sur le volume de ces flux (Montiel et Reinhart 1999; Ahmed et al. 2005).

“ Ces stratégies sont nécessaires pour retenir l'épargne dans les pays africains ”

l'instabilité des entrées et sorties de capitaux. Enfin, ils doivent limiter les risques de crise financière par des mesures de contrôle des entrées de capitaux visant particulièrement à rallonger l'échéance de la dette (Calvo 2001; Fosu et Senbet 2001).

Des stratégies appropriées de gestion des capitaux peuvent protéger le compte courant contre les effets de l'instabilité des marchés financiers. À cet égard, on peut établir un régime de taux de change double, pour traiter différemment les transactions financières et celles du compte courant. Cette méthode s'est avérée efficace, du moins à court terme, en Afrique du Sud (encadré 6).

Des stratégies appropriées de gestion des capitaux limitent également les probabilités de crise de la dette: elles réduisent les risques de dévaluation excessive de la monnaie nationale, en particulier en diminuant le risque que des acteurs privés nationaux n'empruntent un montant excessif de devises (Epstein *et al.* 2005; Le Fort et Lehman 2003). Enfin, ces stratégies sont nécessaires pour retenir l'épargne dans les pays africains: elles empêchent la fuite des capitaux, en instaurant une meilleure stabilité financière et une plus grande transparence dans les mouvements internationaux de capitaux.

Il faut compléter ces stratégies par une réglementation financière nationale visant à limiter le risque de graves difficultés financières (Senbet 2001). Les pays africains doivent se doter d'une réglementation bancaire judicieuse, pour appliquer une capitalisation bancaire appropriée, promouvoir la concurrence, rendre compte rapidement et en toute transparence de la santé de chaque institution financière et prévenir la propagation des difficultés bancaires en restructurant les banques à temps, par capitalisation, fusion ou liquidation (Kane et Rice 2001). En fondant leurs systèmes bancaires nationaux sur des bases saines, ils pourront mieux faire face aux chocs résultant des flux internationaux de capitaux.

### **Encadré 6**

#### ***L'expérience sud-africaine de la gestion des capitaux et du taux de change***

Cinq grandes phases ont marqué le régime sud-africain de gestion des capitaux et du taux de change depuis les années 60 (Aron *et al.* 2000). Jusqu'en 1978, le rand était rattaché tantôt au dollar tantôt à la livre sterling et les opérations du compte courant étaient rigoureusement contrôlées. En 1999, le Gouvernement a adopté un régime de taux de change double, dont l'un, au flottage contrôlé, le rand commercial, applicable aux opérations du compte courant et l'autre, flottant librement, le rand financier, applicable aux opérations concernant le capital social. Le système a été aboli en 1983, dans le cadre d'un régime de flottage contrôlé, puis rétabli en 1985 et maintenu jusqu'en 1995. Le régime des changes a été unifié à nouveau en 1995, dans le cadre d'une évolution systématique vers un régime de taux de change obéissant aux lois du marché. Le contrôle des changes et celui des capitaux ont obéi à la nécessité de retenir l'épargne intérieure, d'éviter les pertes de change résultant du transfert à l'étranger des actifs détenus par des résidents et d'encourager le rapatriement des capitaux. Les données montrent que le régime de taux de change double a, dans une certaine mesure, protégé le compte courant de l'instabilité du rand (Farell 2001).

**Source:** Aron *et al.* 2000, Farell 2001.



Trois grandes catégories de risques financiers doivent être gérées: le risque de change, le risque de fuite de capitaux et le risque de fragilité. Des indicateurs d'alerte (sonnettes d'alarme) et des interventions appropriées des pouvoirs publics (dos d'âne) permettent de faire face à chaque type de risque (Gabel 2004). Il est important, pour chaque pays, de concevoir des outils suffisamment souples pour s'adapter à l'évolution de la situation macroéconomique et financière. Les pays africains ont besoin de mécanismes systématiques de suivi et de signaux d'alarme pour se prémunir contre le risque financier et définir des interventions appropriées face aux chocs financiers.

“ Au niveau microéconomique, l'objectif est de réduire au minimum le coût des facteurs ”

## Conclusion

La croissance enregistrée en Afrique ces deux dernières années marque un redémarrage important après des décennies de stagnation. Cependant, les taux de croissance restent inférieurs aux niveaux qui permettraient d'atteindre les objectifs de développement national, en particulier la création d'emplois et la réduction de la pauvreté. Les pays africains doivent donc toujours réaliser et maintenir des taux de croissance plus élevés et transformer cette croissance en lutte contre la pauvreté et en développement humain.

À cet égard, ils doivent, entre autres, mobiliser, retenir et gérer efficacement des volumes plus importants de capitaux extérieurs pour combler leur déficit chronique de ressources. Les données examinées dans le présent rapport montrent que le continent est toujours en marge de la mondialisation financière, très endetté et tributaire de l'aide publique au développement, alors que les flux de capitaux privés demeurent instables et principalement concentrés dans les industries extractives. Les apports de capitaux n'ont guère d'impact sur la transformation économique et leurs effets sur les marchés nationaux du travail sont également limités.

Ce rapport définit des stratégies visant à accroître aussi bien le volume des flux de capitaux que les retombées positives de ces flux pour la croissance et la transformation économiques. Certains domaines qui méritent une attention particulière des décideurs sont également mis en relief.

- *Les pays africains doivent améliorer le climat de l'investissement pour encourager l'investissement tant intérieur qu'extérieur.* Cela suppose d'agir aux niveaux politique, macroéconomique et microéconomique. Les réformes axées sur la consolidation politique et au niveau macro diminueront l'incertitude politique et macroéconomique et limiteront le risque d'insolvabilité de l'État. Au niveau micro, l'objectif est de réduire au minimum le coût des facteurs, en particulier par une offre d'énergie fiable et des infrastructures publiques adéquates. Les pays africains doivent également simplifier leur cadre réglementaire pour assouplir le marché tout en protégeant les travailleurs et en respectant les droits de propriété et les droits des créanciers.

“  
Au niveau micro,  
l'objectif est de réduire  
au minimum le coût  
des facteurs  
”

- *Les cadres macroéconomiques doivent être assouplis et élargis, afin d'inclure des objectifs d'accélération de la croissance et de création d'emplois.* Dans un cadre macroéconomique élargi, les politiques relatives aux flux de capitaux sont un instrument de réalisation des objectifs plus généraux d'une stratégie cohérente de développement national.
- *Les politiques relatives aux flux de capitaux doivent être mieux intégrées à la politique industrielle nationale.* Pour accentuer l'impact des flux des capitaux sur la transformation économique, les pays africains doivent offrir des incitations à de nouveaux types d'investissements directs étrangers, dans des secteurs à vocation exportatrice ou créateurs d'emplois.
- *Chaque pays doit déterminer et cibler des secteurs qui offrent de grandes possibilités de création d'emplois.* Pour maximiser les effets des flux de capitaux sur la création d'emplois, les pays ont besoin de mesures quantitatives de l'impact de l'investissement sur l'emploi, dans tous les secteurs. Les gouvernements peuvent utiliser cette information pour concevoir des mesures d'incitation qui contribueront à orienter les capitaux étrangers vers les secteurs présentant les plus grandes possibilités de création d'emplois.
- *La promotion de l'intégration financière régionale contribuera à remédier au sous-développement des marchés financiers.* Les pays africains doivent tirer parti des accords d'intégration régionale en place pour promouvoir l'intégration financière, ce qui multipliera les possibilités d'investissement et de mobilisation des ressources, rendant ainsi les marchés africains plus attractifs aux yeux des investisseurs étrangers.
- *Les pays africains ont besoin de mécanismes permettant de suivre et de gérer les flux de capitaux pour réduire au minimum les risques d'instabilité financière.* À cet égard, les gouvernements des pays africains devraient mettre en place des capacités statistiques appropriées pour suivre les flux de capitaux et contrôler les signes annonciateurs de fragilité financière.
- *Les pays africains doivent élaborer des stratégies pour accroître la contribution de la diaspora au développement économique.* Les gouvernements des pays africains devraient établir des mécanismes et offrir des incitations pour augmenter le volume des envois de fonds des travailleurs et encourager l'allocation d'une plus grande part de ces fonds à l'investissement. En outre, il est crucial d'améliorer la rentabilité du capital humain pour le retenir, ce qui est une condition indispensable pour réaliser et maintenir une croissance économique plus soutenue.

## Bibliographie

Adams R.H. et Page J., 2003. "International migration, remittances and poverty in developing countries." Banque mondiale, Policy Research Working Paper n°3179.

Agosin M.R. et Mayer R., 2000. "Foreign Investment in Developing Countries: Does it Crowd-in Domestic Investment?" UNCTAD Discussion Paper n°146.

Ahmed F., Arezki R. et Funke N., 2005. "The Composition of Capital Flows: Is South Africa Different?" IMF Working Paper 05/40.

Alfaro L., Chandra A., Kalemli-Ozcan S. et Sayek S., 2004. "FDI and Economic Growth: The Role of Local Financial Markets." *Journal of International Economics* 64, 89-112.

Asiedu E., 2002. "On the Determinants of Foreign Direct Investment to Developing Countries: Is Africa Different?" *World Development* 30 (1), 107-119.

Asiedu E., 2004. "The Determinants of Employment of Affiliates of U.S. Multinational Enterprises in Africa." *Development Policy Review* 22 (4), 371-379.

Asiedu E., 2005. "Foreign Direct Investment in Africa – The Role of Natural Resources, Market Size, Government Policy, Institutions and Political Instability." WIDER Research Paper n°2005/24.

Asiedu E. et Lien D., 2004. "Capital Controls and Foreign Direct Investment." *World Development* 32 (3), 470-490.

Banque mondiale, 2004. "Patterns of Africa-Asia Trade and Investment – Potential for Ownership and Partnership." Paper prepared for the Asia-Africa Trade and Investment Conference (AATIC), Tokyo, 1-2 novembre 2004.

Banque mondiale, 2005a. *Indicateurs du développement dans le monde 2005*. Washington, DC: Banque mondiale, édition sur CDROM.

Banque mondiale, 2005b. *Global Development Finance 2005*. Washington, DC: Banque mondiale, édition sur CDROM.

Banque mondiale, 2006. "Pratique des affaires. Benchmarking Business Regulation" [www.doingbusiness.org](http://www.doingbusiness.org).

Bigsten A., Collier P., Dercon S., Gauthier B., Gunning J.W., Isaksson A., Oduro A., Oostendorp R., Pattillo C., Söderbom M., Sylvain M., Teal F. et Zeufack A. 1999. "Investment in Africa's Manufacturing Sector: A Four Country Panel Data Analysis." *Oxford Bulletin of Economics and Statistics* 61 (4), 489-512.

Borensztein E., De Gregorio J. et Lee J.W. 1998. "How Does Foreign Capital Investment Affect Economic Growth?" *Journal of International Economics* 45, 115-135.

Bosworth B. et Collins S.M. 1999. "Capital Flows to Developing Countries: Implications for Savings and Investment." *Brookings Papers on Economic Activity* 1, 146-169.

- Boyce J.K. et Ndikumana L. 2001. "Is Africa a Net Creditor? New Estimates of Capital Flight from Severely Indebted Sub-Saharan African Countries, 1970-1996." *Journal of Development Studies*, 38(2), 27-56.
- Buffie E., Adam C., O'Connell S. et Pattillo C. 2004. "Exchange Rate Policy and the Management of Official and Private Capital Flows in Africa." *IMF Staff Papers* 51 (special issue), 126-160.
- Calvo G.A., 2001. "Capital Flow Volatility: Issues and Policies." *Journal of African Economies* 10 (supplément 1), 16-35
- Commission économique pour l'Afrique (CEA), 2004. "État de l'intégration régionale en Afrique". Rapport de la CEA, Addis-Abeba.
- CEA, 2005. *Rapport économique 2005 – Relever le défi posé par le chômage et la pauvreté en Afrique*. Addis-Abeba.
- CEA, 2006. "Relever le défi de l'emploi en Afrique" Document de synthèse préparé pour la 39e session de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, Ouagadougou, 10-14 mai 2006.
- Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) 1999. *Rapport sur l'investissement dans le monde 1999 – FDI and the Challenge of Development*. Genève, Nations Unies.
- CNUCED, 2000. *Les flux de capitaux et la croissance en Afrique*. Genève, Organisation des Nations Unies
- CNUCED, 2004. *Rapport sur l'investissement dans le monde 2004 – la montée en puissance du secteur des services*. New York et Genève, Nations Unies
- CNUCED, 2005a. *Rapport sur l'investissement dans le monde 2005 – Les sociétés transnationales et l'internationalisation de la recherche-développement*. New York et Genève, Nations Unies
- CNUCED, 2005b. *Le développement économique en Afrique – Repenser le rôle de l'investissement direct étranger*. New York et Genève, Nations Unies
- Deininger K. et Mpuga P., 2005. "Economic and Welfare Impact of Abolition of Health User Fees: Evidence from Uganda." *Journal of African Economies* 14 (1), 55-91.
- Di Giovanni J., 2005. "What Drives Capital Flows? The Case of Cross-Border M&A Activity and Financial Deepening." *Journal of International Economics* 65, 127-149.
- Durham B.J., 2004. "Absorptive Capacity and the Effects of Foreign Direct Investment and Equity Foreign Portfolio Investment on Economic Growth." *European Economic Review* 48, 285-306.
- Economic Intelligence Unit, 2006. Base de données en ligne.

- Epstein G.A., Grabel E. et Jomo S. K. 2005. "Capital Management Techniques in Developing Countries." Dans G.A. Epstein, (sous la direction de), *Capital Flight and Capital Controls in Developing Countries*. Northampton, MA: Edward Elgar, 301-333.
- Farrell G.N., 2001. "Capital Controls and Volatility of South African Exchange Rates." South African Reserve Bank Working Paper, WP 01/05.
- Feldstein M., 1994. "Tax Policy and International Capital Flows." NBER Working Paper 4851.
- FMI, 2003. South Africa: Staff Report on the 2003 Article IV Consultation. (29 juillet)
- FMI, 2005a. Perspectives de l'économie mondiale. (avril).
- FMI, 2005b. "The Macroeconomics of Managing Increased Aid Inflows: Experiences of Low-Income Countries and Policy Implications." FMI, Policy Development and Review Department, (8 août).
- Fosu A.K., 2001a. "Economic Fluctuations and Growth in Sub-Saharan Africa: The Importance of Import Instability." *Journal of Development Studies* 37 (3), 71-84.
- Fosu A.K., 2001b. "The Social Impact of Globalization: The Scope for National Policies." Dans M. Vivarelli et E. Lee (sous la direction de), *Understanding Globalization, Employment and Poverty*. New York: Palgrave MacMillan, pp.327-348.
- Fosu A.K., 2006. "Inequality and the Growth-Poverty Nexus: Specification Empirics Using African Data." *Applied Economics Letters*. À paraître.
- Fosu A.K. et Collier P. (sous la direction de), 2005. *Post-Conflict Economies in Africa*. New York: Palgrave Macmillan.
- Fosu A.K. et Senbet L.W., 2001. "Financial and Currency Crises: An Overview." *Journal of African Economies* 10 (supplément 1), 1-15
- Grabel I., 2004. "Trip Wires and Speed Bumps: Managing Financial Risks and Reducing the Potential for Financial Crises in Developing Countries." G-24 Document de synthèse 33, novembre 2004. Nations Unies, Genève.
- Gunning J. et Mengistae T., 2001. "Determinants of African Manufacturing Investment: The Microeconomic Evidence." *Journal of African Economies* 10 (2), 48-80.
- Kane E.J. et Rice T., 2001. "Bank Runs and Banking Policies: Lessons for African Policy Makers." *Journal of African Economies* 10 (supplément 1), 36-71
- Kaufmann D., Kraay A. et Mastruzzi M., 2005. "Governance Matters IV: Governance Indicators for 1996-2004." <http://econ.worldbank.org>
- Le Fort G. et Lehman S., 2003. "The Unremunerated Reserve Requirement and Net Capital Flows: Chile in the 1990s." *CEPAL Review* 81 (décembre), pp.33-64.

- Lehman A., Sayek S., et Hang H.G., 2004. "Multinational Affiliates and Local Financial Markets." IMF Working Paper 04/107.
- Lucas R.E.B., 2005. "Migration and Economic Development in Africa: A Review of Evidence." Document préparé pour l'atelier de recherche bi-annuel du CREA du 28 mai au 2 juin 2005.
- McKinley T., 2005. "Why is 'the Dutch Disease' Always a Disease? The Macroeconomic Consequences of Scaling up ODA." PNUD, International Poverty Centre, Working Paper n°10 (novembre).
- Mody A. et Murshid A.P., 2005. "Growing up with Capital Flows." *Journal of International Economics* 65, 249-266.
- Montiel P. et Reinhart C.M., 1999. "Do Capital Controls and Macroeconomic Policies Influence the Volume and Composition of Capital Flows? Evidence from the 1990s." *Journal of International Money and Finance*, 18 (août), 619-35.
- Morisset J., 2000. "Foreign Direct Investment in Africa: Policies Also Matter." *Transnational Corporations* 9 (2), 107-125.
- Ndikumana L., 2003a. "Capital Flows, Capital Account Regimes, and Foreign Exchange Rate Regimes in Africa." Dans CNUCED (sous la direction de), *Management of Capital Flows: Comparative Experiences and Implications for Africa*. Genève, Nations Unies, 313-384.
- Ndikumana L., 2003b. "Financial markets and economic development in Africa." Dans E. Nnadozie, (sous la direction de), *African Economic Development*. New York: Academic Press, 373-403.
- Ndikumana L. et Boyce J.K., 2003. "Public Debts and Private Assets: Explaining Capital Flight from Sub-Saharan African Countries." *World Development* 31(1), 107-130.
- Ndikumana L. et Nannyonjo J., 2006. "From Failed State to Success Story?" Dans J.K. Boyce (sous la direction de), *Peace and the Public Purse*. À paraître.
- Ngaruko F., et Nkurunziza J.D., 2000. "An Economic Interpretation of Conflict in Burundi." *Journal of African Economies* 9 (3), 370-409.
- Nissanke M. et Aryeetey E., 1998. *Financial Integration and Development in Sub-Saharan Africa*. New York: ODI et Routledge.
- Nkusu M. et Sayek S., 2004. "Local Financial Development and the Aid-Growth Relationship." FMI, Working Paper 04/238.
- Noorbakhsh F., Paloni A. et Youssef A., 2001. "Capital and FDI Inflows to Developing Countries: New Empirical Evidence." *World Development* 29 (9), 1593-1610.

Nzobonimpa O., Nkurunziza J.D., et Ndikumana L., 2006. "Promoting a Development-Oriented Financial System in Burundi." Document préparé pour le CREA (juin).

Omran M. et Boldol A., 2003. "Foreign Direct Investment, Financial Development, and Economic Growth: Evidence from the Arab Countries." *Review of Middle East Economics and Finance* 1, 231-249.

Organisation des Nations Unies (ONU), 2006. *Situation et perspectives de l'économie mondiale* New York: Organisation des Nations Unies.

Pollin R., Epstein G., Heinz J. et Ndikumana L., 2006. *An Employment-Targeted Economic Program for South Africa*. Northampton, MA: Edward Elgar.

Ranis G., Stewart F., et Ramirez A. 2000. "Economic Growth and Human Development." *World Development* 28 (2), 197-219.

Rodrik D., 2000. "Institutions for High-Quality Growth: What They Are and How to Acquire Them." *Studies in Comparative International Development*, 35 (3).

Rodrik D., 2006. "The Social Cost of Foreign Exchange Reserves." À paraître, *International Economic Journal*.

Senbet L.W., 2001. "Global Financial Crisis: Implications for Africa." *Journal of African Economies* 10 (supplement 1), 104-140.

Senbet L.W. et Otchere I., 2006. "Financial Sector Reforms in Africa. Perspectives on Issues and Policies." Dans Bourguignon F. et Pleskovic B. (sous la direction de), *Conférence annuelle de la Banque mondiale sur l'économie du développement – Growth and Integration*. Washington D.C., Banque mondiale, 81-119.





# Tendances économiques récentes en Afrique et perspectives pour 2006



## 1.1 Introduction

En 2005, les économies africaines ont à nouveau enregistré de bons résultats, maintenant ainsi la dynamique de la croissance robuste enregistrée en 2004.<sup>1</sup> Le continent a bénéficié d'une augmentation de la demande mondiale de produits de base, notamment le pétrole, qui a conduit à des recettes d'exportations élevées pour les pays riches en ressources. En outre, les économies africaines ont continué à tirer les bénéfices des réformes macroéconomiques, qui ont permis la consolidation des soldes macroéconomiques assortie de faibles taux d'inflation, d'une baisse des déficits budgétaires, de la stabilisation des taux de change et de l'amélioration des soldes des comptes courants.

Le continent a également bénéficié d'apports massifs de financement extérieur sous la forme d'aide publique au développement (APD), d'allègement de la dette et d'investissement direct étranger (IDE) qui devraient dynamiser la croissance économique dans les prochaines années. L'initiative d'allègement de la dette multilatérale, annoncée au Sommet du G-8 à Gleneagles en 2005, a accordé à 13 pays d'Afrique subsaharienne (ASS) un allègement de la dette dont ils avaient grand besoin. Il est toutefois évident que ces mesures d'allègement de la dette ne suffisent pas et qu'un financement extérieur supplémentaire sera nécessaire, pour aider les pays africains à accroître leurs taux de croissance et à réduire la pauvreté.

En effet, si les récents taux de croissance élevés marquent un tournant majeur, les niveaux de croissance enregistrés ne suffisent pas pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), particulièrement celui qui consiste à réduire la pauvreté de moitié d'ici à 2015. En 2005, seuls 10 pays ont atteint des taux de croissance de 7% ou plus: l'Angola (19,1%), le Burkina Faso (7,5%), l'Éthiopie (8,9%), la Guinée équatoriale (9,3%), le Libéria (8%), la Libye (8,5%), le Mozambique (7,5%), la République du Congo (7,7%), la Sierra Leone (7,3%) et le Soudan (8%). Sur ces 10 pays qui ont enregistré une forte croissance en 2005, seuls trois ont réussi à maintenir un taux de croissance moyen de 7% ou plus à moyen terme (entre 1998 et 2005): l'Angola, la Guinée équatoriale et le Mozambique. Il est donc clair que, malgré des

“  
L'Afrique a besoin  
d'un financement  
extérieur  
supplémentaire  
pour l'aider à  
accroître ses taux  
de croissance et à  
réduire la pauvreté  
”

<sup>1</sup> Les données rendant compte des récents résultats macroéconomiques proviennent principalement du Fonds monétaire international (FMI) et de l'Economist Intelligence Unit (EIU). Les données relatives au développement social et humain proviennent de différentes sources, notamment des Indicateurs du développement dans le monde, 2005, de la Banque mondiale et du Rapport sur le développement humain 2005 du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

“  
L'irrégularité de la  
croissance constitue  
un obstacle à la  
réduction de la  
pauvreté  
”

taux de croissance élevés dans plusieurs pays, très peu sont capables de maintenir des performances élevées pendant une période prolongée. L'irrégularité de la croissance constitue donc un obstacle à l'objectif d'accélérer la réduction de la pauvreté.

L'un des points faibles des performances récentes de la croissance en Afrique est que celle-ci est principalement stimulée par les industries extractives, en particulier le pétrole et les ressources minières. Cela expose les économies riches en ressources aux effets négatifs des fluctuations des cours internationaux des produits de base, en plus des effets négatifs de l'appréciation des taux de change sur la compétitivité des exportations. L'avenir d'une croissance tributaire des ressources demeure incertain, en raison des aléas des marchés internationaux des produits de base. En outre, étant donné les faibles gains sur le plan de l'emploi de l'expansion économique basée sur les ressources, les scénarios récents de croissance ne devraient pas entraîner des augmentations significatives du niveau de vie pour la majorité de la population.

L'une des grandes difficultés des pays africains concerne la capacité de maintenir des niveaux raisonnables de croissance du produit intérieur brut (PIB) pendant une période prolongée. Compte tenu des taux de croissance irréguliers, les pays africains ne pourront pas créer suffisamment de possibilités d'emplois décents pour accroître le revenu par habitant et réduire la pauvreté.

Le présent chapitre donne une vue d'ensemble des résultats récents et des perspectives de croissance des économies africaines aux niveaux continental et sous-régional. Il examine les principaux facteurs qui sous-tendent les performances récentes et ceux qui sont susceptibles d'influencer les perspectives de croissance à moyen terme. Il identifie également les principales difficultés en matière de développement social et propose des solutions.

## 1.2 La situation économique mondiale était beaucoup plus favorable en 2005

Si l'économie mondiale a enregistré en 2005 une baisse de croissance (de 5% à 4,3%) par rapport à 2004, elle a su néanmoins résister à la hausse des prix de l'énergie. Cette très bonne tenue a été favorisée par la croissance de la demande intérieure aux États-Unis, au Canada, en Chine et en Inde, qui a en partie permis de compenser une baisse de taux de croissance au Japon (2,8%) due à la lenteur de la constitution des stocks, dans la zone euro (1,2%) en raison de faibles dépenses des ménages et au Royaume-Uni (1,75%), du fait du recul de la consommation dans les secteurs public et privé. L'Amérique latine a enregistré une baisse de croissance (de 5,8% à 4,2%) par rapport à 2004, due à une diminution des importations de la Chine et des pays industrialisés. On a également assisté à une baisse de croissance par rapport à l'année 2004 dans les pays en transition (de 6,7% à 5,3%) et en Asie (de 7% à 6,5%).

Les bonnes performances de la croissance ont entraîné une forte augmentation des cours du pétrole et des produits de base. Les prix élevés du pétrole n'ont toutefois pas entraîné une hausse des salaires et l'inflation semble contenue à long terme. En conséquence, l'augmentation des prix du pétrole n'a eu que peu de retombées sur les prix des produits non pétroliers. L'inflation de base est effectivement restée stable aux États-Unis (autour de 2%) et a eu tendance à baisser dans la zone euro.

En 2005, l'économie mondiale a été marquée par un certain nombre de développements qui ont d'importantes incidences à court et à moyen terme sur les économies africaines. La hausse prolongée des cours du pétrole continuera d'exercer des pressions sur les coûts de l'énergie dans tous les pays et d'alourdir la facture pétrolière des pays importateurs. La hausse des taux d'intérêt à court terme en raison du resserrement de la politique monétaire, notamment aux États-Unis, alourdit le service de la dette des pays dont l'endettement à court terme représente une part importante du total de la dette extérieure. L'aggravation du déficit commercial des États-Unis risque d'affaiblir le dollar, mais elle pourrait être compensée par les effets de la hausse des taux d'intérêt et d'une forte reprise, qui contribueront aussi à l'appréciation du dollar ainsi qu'au renchérissement des importations et à l'alourdissement du service de la dette des pays africains.

Autre source de préoccupation, les déséquilibres actuels qui devraient s'aggraver au cours des deux prochaines années (OCDE 2005; ONU 2006). Le déficit extérieur des États-Unis devrait passer à 7% du PIB en 2007, alors que le Japon et la Chine enregistreront des excédents très élevés. Ces déséquilibres entraînent le risque d'ajustements anarchiques et de grandes fluctuations des taux de change, d'effondrement des prix des actifs et d'envolée des taux d'intérêt. Ces risques remettent en question la viabilité des taux de croissance actuels dans le monde.

L'année 2005 a été marquée par une augmentation significative de l'APD, l'assistance du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération de développement économiques (OCDE) ayant atteint un chiffre record de 106 milliards de dollars, soit une augmentation de 31,4%. Cette augmentation tient compte de l'allègement de la dette, notamment des sommes importantes en faveur de l'Iraq (environ 14 milliards de dollars) et du Nigéria (5 milliards de dollars), ainsi que l'aide versée aux pays touchés par le tsunami en 2004 (environ 2,2 milliards de dollars).

L'année 2005 a été par ailleurs marquée par un certain nombre de faits nouveaux encourageants, qui traduisent la volonté de la communauté internationale de soutenir les efforts de développement aux échelons national et régional en Afrique. On peut citer, par exemple, l'examen global des Objectifs du Millénaire pour le développement auquel a procédé l'Assemblée générale, le rapport de la Commission pour l'Afrique dirigée par le Premier Ministre du Royaume-Uni, Tony Blair, et l'attention particulière que le Sommet du G-8 de 2005 a accordée au financement du développement en Afrique. Les efforts en faveur de la croissance doivent être soutenus par des stratégies permettant d'optimiser l'utilisation de l'aide et de mieux cibler la lutte contre la pauvreté dans les programmes nationaux de développement.

“ Des stratégies  
sont nécessaires  
pour optimiser  
l'utilisation de l'aide ”

## 1.3 La croissance globale en Afrique est restée forte

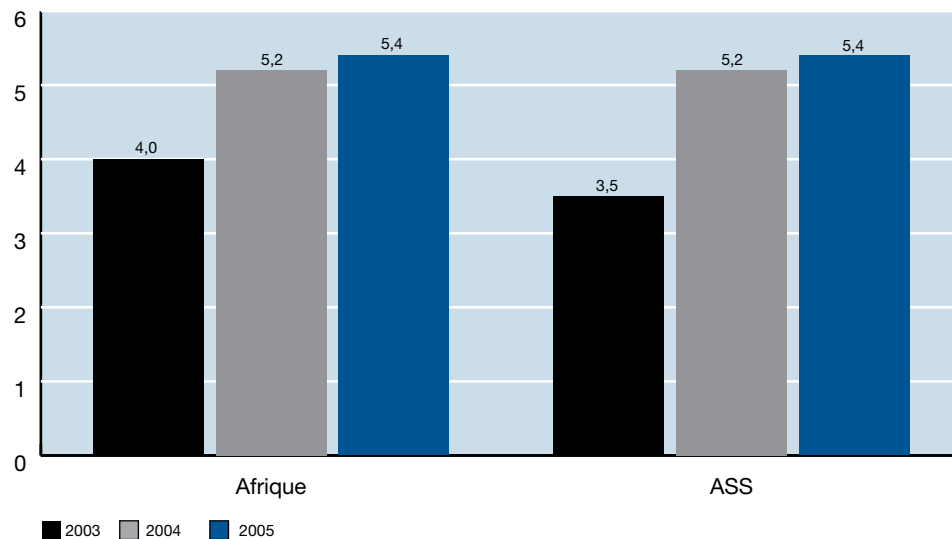
“ L'amélioration de la gestion macroéconomique a permis de maîtriser l'inflation et de consolider l'équilibre budgétaire ”

### De nombreux pays ont obtenu de meilleurs résultats en 2005 qu'en 2004

En 2005, le PIB des pays africains a encore enregistré un taux de croissance élevé de l'ordre de 5,4%, après un pourcentage record de 5,2% en 2004 et plus d'un point au-dessus du taux de 2003 qui était de 4% (voir la figure 1.1).<sup>2</sup> L'Afrique a ainsi enregistré un taux de croissance comparable à celui des pays en transition, supérieur à celui de l'Amérique latine (4,3%), mais inférieur à celui de l'Asie (6,5%, excluant le Japon). En outre, 25 pays africains ont enregistré des taux de croissance plus rapides en 2005 qu'en 2004.

**Figure 1.1**

*Taux de croissance du PIB réel en Afrique, 2003-2005*



Source: Economist Intelligence Unit (EIU) septembre 2006.

La forte croissance enregistrée en 2005 ainsi que les années récentes représente un tournant majeur après des décennies de récession et de stagnation économiques. Un des facteurs clés de cette reprise est l'amélioration de la gestion macroéconomique dans de nombreux pays africains, qui a permis de maîtriser l'inflation et de consolider l'équilibre budgétaire. La hausse des cours internationaux des principaux produits de base d'exportation, en particulier du pétrole brut, a également favorisé la relance économique en Afrique en raison d'une forte poussée de la demande mondiale.

<sup>2</sup> Les données utilisées dans le présent document datent de septembre 2006.

L'indice combiné des prix des produits de base a progressé en moyenne de près de 30% en 2005 par rapport à 2004, grâce principalement aux cours du pétrole brut, qui ont augmenté de plus de 40%, contre 13% pour les produits de base non énergétiques. Parmi ceux-ci, les métaux et les minerais ont vu leurs cours s'apprécier de 25,4%, tandis que les cours des produits agricoles, des matières premières et des engrais enregistraient une hausse de 7,6%, de 7,1%, et de 6,6%, respectivement. À l'inverse, les cours à l'exportation du coton, du thé et du cacao ont continué de chuter, essentiellement à cause de l'offre mondiale excédentaire de ces produits.

En 2005, les 10 pays africains ayant enregistré les plus fortes croissances ont dépassé le seuil de 7% requis pour la réalisation des OMD (voir figure 1.2). La moitié de ces pays sont des économies exportatrices de pétrole, ce qui témoigne de l'impact de la hausse des cours et de la production de pétrole sur les exportations. Il est toutefois important de noter que les cinq autres pays ne sont pas des exportateurs de pétrole: Burkina Faso, Éthiopie, Libéria, Mozambique et Sierra Leone. Leur forte croissance est principalement imputable au secteur agricole (Burkina Faso, Éthiopie, Mozambique et Sierra Leone), au secteur des services (Sierra Leone et Mozambique) et à la relance du secteur minier (Sierra Leone).

Le Zimbabwe et les Seychelles ont connu les plus mauvais résultats en 2005, comme en 2004, en raison de l'instabilité continue au Zimbabwe, ainsi que des conséquences du tsunami et des mauvais résultats du secteur touristique et des exportations de thon aux Seychelles. La faible croissance du Togo peut être imputée à une crise politique, ainsi qu'à la baisse de la production de phosphates et de coton. L'instabilité politique a eu des conséquences négatives sur la croissance globale en Côte d'Ivoire.

## **Les gains découlant du boom pétrolier africain sont encore limités**

Depuis quelques années, l'Afrique bénéficie d'un boom pétrolier, résultant à la fois d'une forte augmentation des prix du pétrole et de l'arrivée massive d'investissements pour l'exploration et la production de pétrole (Département de l'énergie des États-Unis 1999). Ce nouveau boom pétrolier s'étend sur tout le continent, toutes les sous-régions étant des exportatrices nettes de pétrole brut, à l'exception de l'Afrique de l'Est. Les principaux producteurs et exportateurs nets de pétrole sont (en ordre décroissant de part dans la production totale): le Nigéria, la Libye, l'Algérie, l'Égypte et l'Angola. Le Gabon, le Congo et le Cameroun sont également des exportateurs nets de pétrole. La production de pétrole a récemment commencé en Mauritanie.

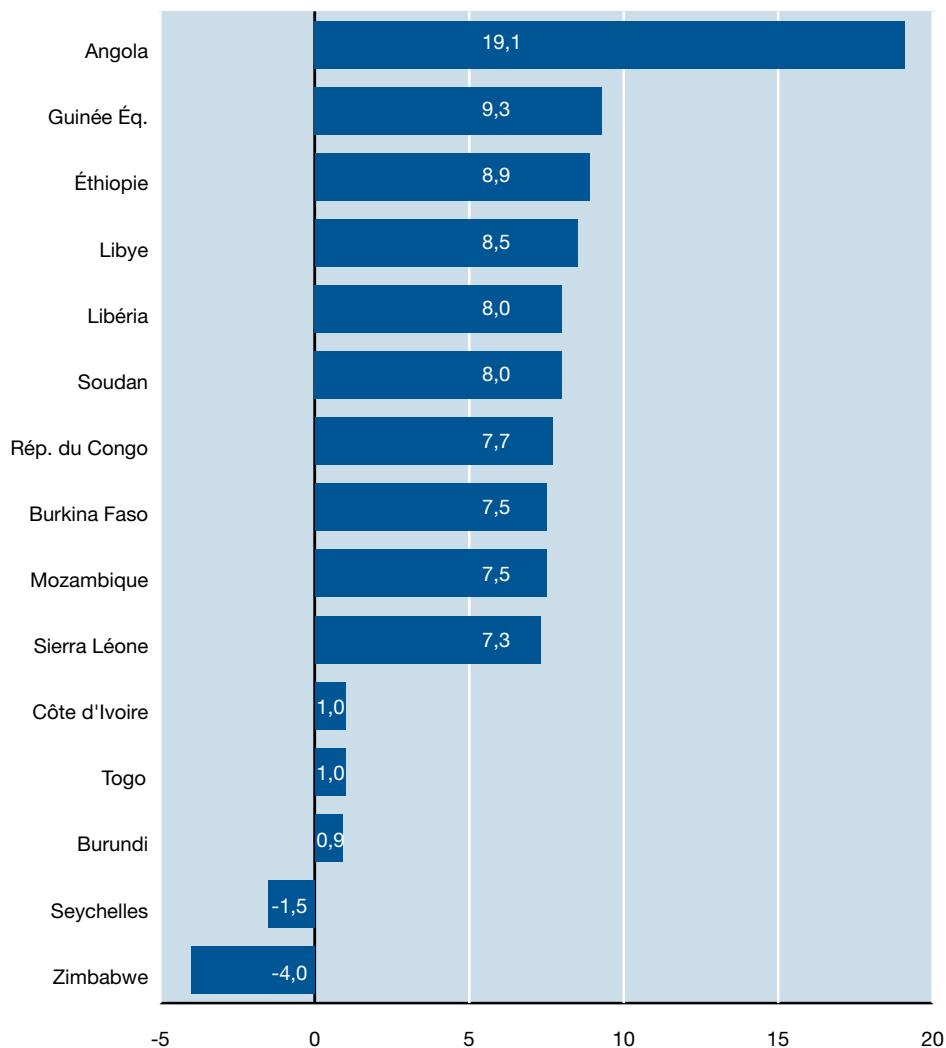
Le pétrole africain fait l'objet d'un grand intérêt de la part des principaux consommateurs de pétrole, en particulier les États-Unis et les économies asiatiques à forte croissance, dont en premier lieu la Chine et l'Inde. L'exploration pétrolière en Afrique se développe plus rapidement que dans toute autre région du monde et les producteurs de pétrole africains bénéficient de l'écart considérable entre les réserves potentielles et la production actuelle. Le continent est donc considéré comme une alternative viable aux sources traditionnelles comme le Moyen-Orient. Le principal consommateur de pétrole au monde, les États-Unis,

“ La production de pétrole joue un rôle important dans la croissance globale du continent ”

importe 15% de son pétrole de l'Afrique. La Chine, deuxième consommateur au monde, achète 28% de son pétrole, en Afrique en particulier à l'Angola, au Nigéria et au Soudan. En 2004, les investissements de la Chine en Afrique, principalement en exploration et production pétrolières, représentaient 900 millions de dollars sur le montant total de 15 milliards de dollars pour le continent.

**Figure 1.2**

*Les 10 pays africains ayant obtenu les meilleurs résultats et les cinq pays africains ayant obtenu les plus mauvais résultats en 2005 (en pourcentage du taux de croissance du PIB réel)*

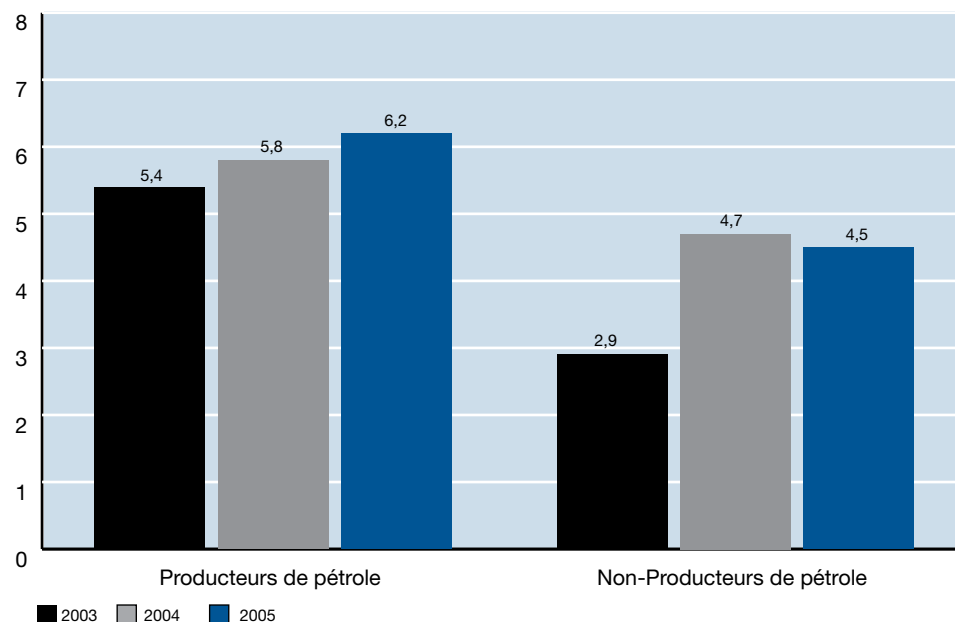


Source: Classement établi à partir des données de l'EIU, septembre 2006.

Les recettes considérables à l'exportation et les investissements directs étrangers dans le secteur pétrolier expliquent les taux de croissance élevés enregistrés par les économies africaines productrices de pétrole. En 2005, poursuivant une tendance récente, le groupe des pays pétroliers africains a enregistré une croissance de 6,2% par rapport à 4,5% pour les pays non pétroliers (voir figure 1.3). Les pays pétroliers ont contribué à hauteur de 53,4% au taux de croissance de 5,3% du continent. On peut donc dire que la production de pétrole joue un rôle important dans la croissance globale du continent.

**Figure 1.3**

*Croissance comparée du PIB réel des pays africains producteurs et non producteurs de pétrole, 2003-2005*



*Source: EIU septembre 2006.*

Toutefois, malgré les taux de croissance élevés générés par le boom pétrolier, plusieurs questions se posent encore, en particulier la viabilité de ces taux de croissance et leur impact global sur le développement économique. Pour que les prix élevés du pétrole se traduisent en taux de croissance plus élevés, même à court terme, il est nécessaire que les recettes soient dépensées pour dynamiser l'activité économique générale et la capacité de production dans différents secteurs. Si les recettes supplémentaires sont stockées dans des réserves de devises inutilisées à la banque centrale ou dépensées pour des importations non productives, les effets sur la croissance seront minimes. Les principales difficultés sont:

- Comment transformer les revenus du pétrole en croissance durable?

“  
Tirer parti du boom  
pétrolier permettra  
de réduire la  
pauvreté  
”

- Comment convertir le boom pétrolier en augmentation du niveau de vie pour la majorité de la population?

Pour traduire le boom pétrolier en taux de croissance élevés et durables, les recettes pétrolières doivent être utilisées pour financer les investissements intérieurs, notamment l'infrastructure, et pour diversifier l'activité économique en finançant de nouveaux investissements dans des activités non pétrolières. En outre, la viabilité de la croissance générée par le pétrole exige une gestion efficace des revenus pétroliers pour se prémunir contre les effets négatifs des fluctuations des prix.

La plus grande difficulté est de tirer parti du boom pétrolier en réduisant la pauvreté. Même les plus grands pays producteurs de pétrole d'Afrique font face à une pauvreté abjecte malgré les recettes considérables collectées au fil des ans. En Angola, 70% de la population vivent en dessous du seuil de pauvreté. Au Gabon, où le revenu par habitant est l'un des plus élevés du continent, la forte inégalité des revenus a maintenu la moitié de la population dans la pauvreté. Le développement d'économies rentières a empêché l'expansion d'activités génératrices d'emplois, maintenant ainsi la majorité de la population en marge de la prospérité découlant du pétrole.

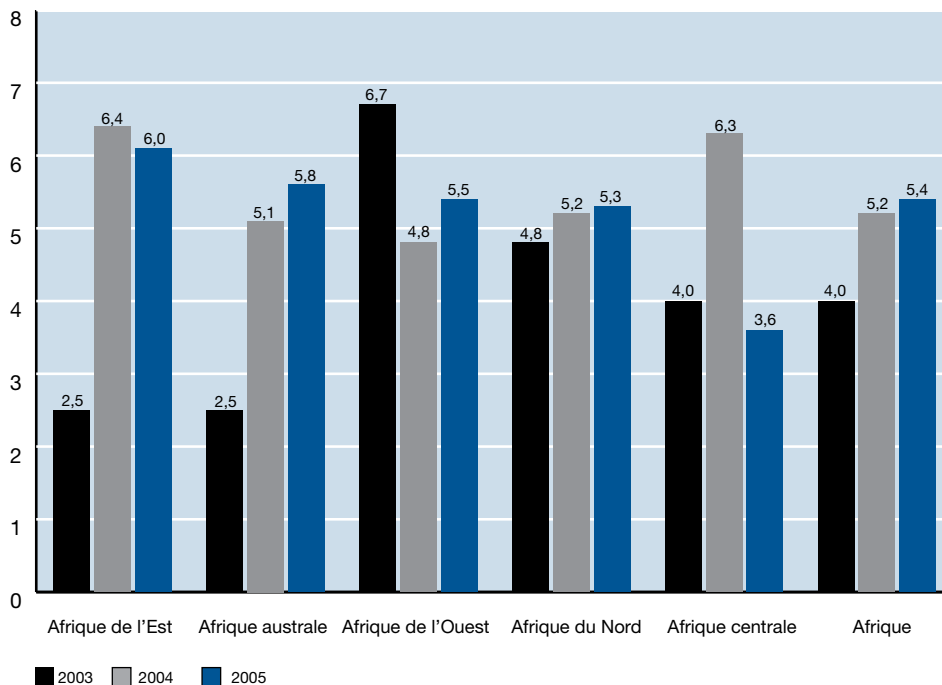
Une importante question pour les pays riches en pétrole est l'efficacité de la gestion des revenus pétroliers. Dans certains de ces pays, le manque de transparence et de responsabilisation, aussi bien de la part du gouvernement que des compagnies pétrolières, a perpétué le détournement des recettes pétrolières. De façon générale, si les ressources pétrolières sont une puissante source de prospérité économique pour le continent, des mesures spécifiques sont nécessaires pour garantir que la croissance induite se poursuive sur une période prolongée, que les recettes pétrolières élevées soient investies de façon à promouvoir la diversification de l'activité économique et que les gains soient largement répartis entre toutes les couches de la population.

## La croissance est variable à l'échelle sous-régionale

La croissance économique est très variable d'une sous-région à l'autre. En 2005, l'Afrique de l'Est a été, pour la deuxième année consécutive, la sous-région qui a enregistré les meilleurs résultats avec un taux de croissance du PIB réel de 6% (en baisse par rapport à 2004, où il avait atteint 6,4%; voir figure 1.4). En 2005, la moitié des 12 pays de la sous-région, pour lesquels des données suffisantes sont disponibles, ont enregistré des taux de croissance supérieurs à ceux de 2004.<sup>3</sup> Les pays de la sous-région ayant obtenu les meilleurs résultats ont été l'Éthiopie (8,9%), la République-Unie de Tanzanie (6,8%), la République démocratique du Congo (RDC; 6,5%), l'Ouganda (5,5%) et le Kenya (5,2%). La croissance a été principalement due à la production agricole, que ce soit des cultures traditionnelles comme le café en Éthiopie, en Ouganda et au Rwanda ou d'autres produits comme l'horticulture au Kenya.

3 À l'exclusion de la Somalie pour laquelle on ne dispose pas de données suffisantes



**Figure 1.4****Croissance par sous-région, 2003-2005**

“ Les recettes pétrolières élevées sont investies de façon à promouvoir la diversification de l'activité économique ”

Source: EIU septembre 2006.

Parmi les autres facteurs de croissance, on peut citer une production élevée de minerais (RDC) et les retombées de l'amélioration de la stabilité politique (Burundi et RDC). Aux Comores, la croissance s'est maintenue grâce au soutien des donateurs, alors qu'à Djibouti, elle a été stimulée par les investissements publics et privés réalisés dans les nouvelles installations portuaires. En Érythrée, la faible croissance économique s'explique en partie par la sécheresse qui a eu des incidences négatives sur la production agricole.

En Afrique du Nord, la croissance est restée forte en 2005 et a légèrement progressé, par rapport à 2004, passant de 5,2% à 5,3% essentiellement en raison des bons résultats du secteur pétrolier en Algérie, en Égypte et au Soudan. Toutefois, la sous-région a été pénalisée par des conditions météorologiques défavorables (en particulier au Maroc, en Mauritanie et en Tunisie) et par l'expiration de l'Accord multifibres relatif au textile et à l'habillement qui s'est terminé en janvier 2005. Le Maroc, seul pays non producteur de pétrole de la sous-région, a enregistré un net ralentissement de la croissance du PIB réel, qui est tombé de 4,2% en 2004 à 1,5% en 2005, à cause d'une forte diminution de la production agricole. L'Égypte et le Soudan ont été les pays les moins affectés par les mauvaises conditions météorologiques. La faible croissance du secteur textile a ralenti la croissance du PIB en Tunisie, ramenée de 6% en 2004 à 4,2% en 2005. Le secteur des services a toutefois enregistré de bons résultats dans la sous-région, notamment au Maroc, en Mauritanie et en Tunisie.

L'Afrique centrale a été la sous-région la moins performante en 2005, le taux de croissance y ayant régressé, passant de 6,3% en 2004 à 3,6% en 2005. La croissance s'est ralentie dans quatre pays de la sous-région: au Cameroun (principale économie qui représente plus de 50% de la production de la sous-région), en Guinée équatoriale, à Sao Tomé-et-Principe et au Tchad. La République centrafricaine, la République du Congo et le Gabon ont enregistré des améliorations (de 1,3% à 2,2%, de 3,6% à 7,7% et de 1,4% à 2,9%, respectivement). La progression modeste en République centrafricaine s'explique en partie par l'amélioration de la stabilité politique. La croissance en République du Congo est due au secteur pétrolier. Le Gabon a bénéficié de bons résultats dans le secteur tertiaire (télécommunications) et les exportations de bois (Bureau sous-régional de la CEA en Afrique centrale, 2006). Au Tchad et en Guinée équatoriale, les taux de croissance ont nettement baissé, tombant respectivement de 29,7% à 5,9% et de 32,9% à 9,3% à cause de l'achèvement de grands projets d'investissement dans le secteur pétrolier.

En Afrique australe, le taux de croissance est passé de 5,1% en 2004 à 5,8% en 2005, en raison principalement de la forte croissance en Afrique du Sud, en Angola, au Mozambique et en Zambie. L'Angola, avec un taux de croissance de 19,1%, a été le pays d'Afrique dont l'expansion économique a été la plus rapide en 2005, grâce à l'augmentation des revenus pétroliers. Le taux de croissance élevé de l'Afrique du Sud s'explique par l'augmentation de la demande intérieure et des exportations, ainsi que par l'amélioration des résultats dans le secteur du tourisme. En Zambie, la croissance a légèrement augmenté par rapport à 2004 (passant de 5,4% à 5,8%), les effets négatifs des cycles de sécheresse sur l'agriculture étant compensés par les résultats positifs dans d'autres secteurs tels que la production de cuivre qui a augmenté. Au Zimbabwe, l'activité économique a continué de baisser (-4%), ramenant le PIB réel à 38% au-dessous du niveau de 1999.

En Afrique de l'Ouest, la croissance, qui est principalement attribuable au secteur tertiaire, a progressé en 2005, passant de 4,8% à 5,5% (Bureau sous-régional de la CEA en Afrique de l'Ouest, 2006). Toutefois, les données ventilées montrent que la progression a été importante dans un certain nombre de pays, à savoir le Burkina Faso (de 4,6% à 7,5%), le Cap-Vert (de 4,4% à 6,8%), le Libéria (de 2,4% à 8%), le Mali (de 2,2% à 6%) et le Niger (de 0% à 4,5%). Ont également enregistré des taux de croissance élevés du PIB le Sénégal (6,1%), la Sierra Leone (7,3%), le Nigéria (6,5%) et la Gambie (5,0%). La croissance a nettement régressé dans deux pays, à savoir la Côte d'Ivoire (de 1,6% à 1%) et la Guinée-Bissau (de 4,3% à 2,3%). Les tensions sociopolitiques au Togo, en Côte d'Ivoire et en Guinée-Bissau expliquent en partie les mauvais résultats économiques.

## Certains pays ont maintenu une croissance élevée sur le moyen terme

La figure 1.5 montre les taux de croissance moyens pendant la période 1998-2005.<sup>4</sup> On notera que 6 des 10 pays ayant obtenu les meilleurs résultats en 2005 figurent également parmi les 10 pays qui ont obtenu les meilleurs résultats ces huit dernières années, à savoir l'Angola, le Burkina Faso, la Guinée équatoriale, l'Éthiopie, le Mozambique et le Soudan. La Côte d'Ivoire, les Seychelles et le Zimbabwe figurent parmi les pays qui ont obtenu les plus mauvais résultats en 2005 et ces huit dernières années. Les données portant sur cette période montrent aussi que ce n'est pas seulement dans les pays pétroliers que la croissance a été élevée. Six des 10 pays ayant enregistré les meilleurs résultats ne sont pas des exportateurs de pétrole: Botswana, Burkina Faso, Éthiopie, Mozambique, Rwanda et Sénégal. La croissance de ces pays s'explique par les effets des réformes économiques de grande ampleur et de longue haleine, ainsi que par le fait que certains pays qui sortent d'un conflit tels que le Mozambique et le Rwanda ont recouvré la stabilité politique. Ces pays sont passés de la phase de relèvement à une véritable croissance grâce aux réformes entreprises.

Le groupe des pays les moins avancés (PMA)<sup>5</sup> d'Afrique a obtenu des résultats particulièrement bons, avec un taux de croissance moyen de 5,3% au cours de la période 1998-2005, soit plus que la moyenne pour l'Afrique subsaharienne (3,7%) et pour le continent (4%); CEA 2006a). Il ressort des données ventilées que les pays les moins avancés d'Afrique producteurs de pétrole ont obtenu de meilleurs résultats que les pays africains non producteurs de pétrole (7,5% et 4,3%, respectivement) et que les pays les moins avancés sans littoral ont enregistré les plus mauvais résultats (3,8%).

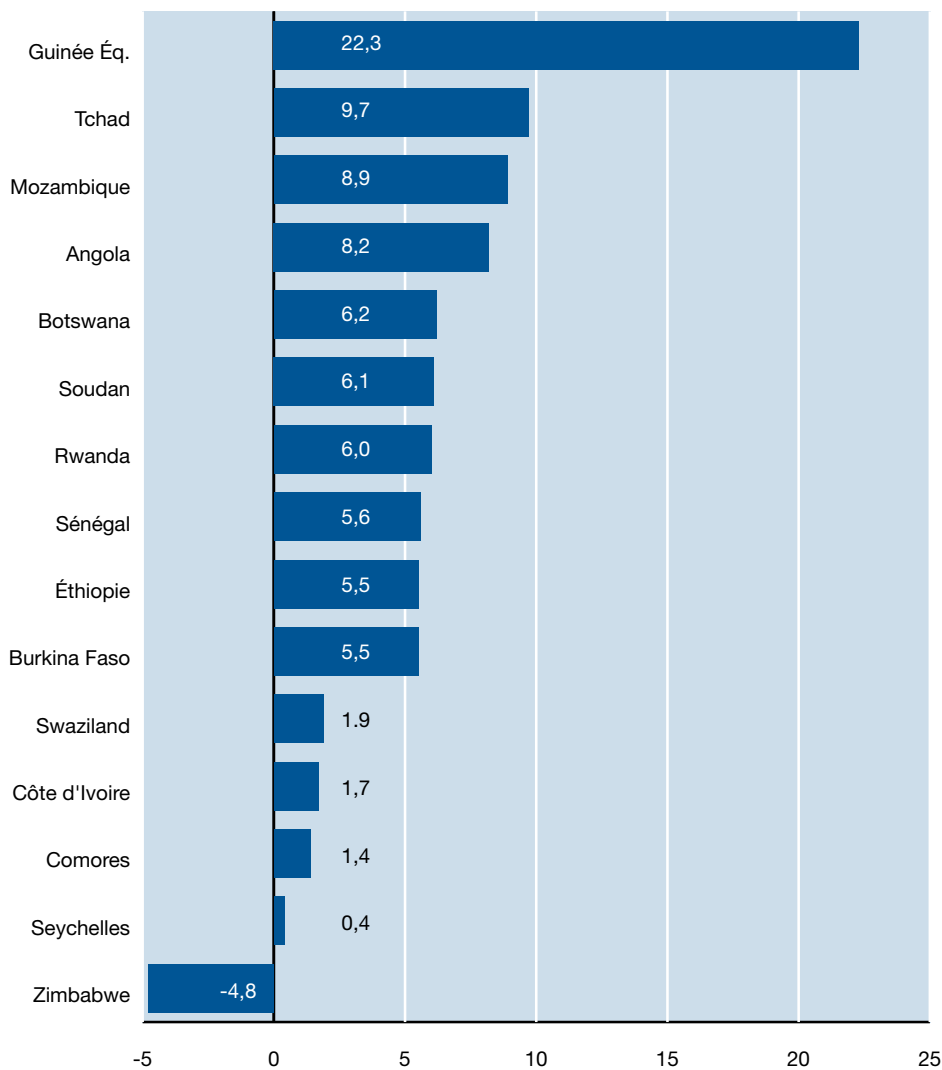
“  
Les pays qui sortent  
de conflit sont  
passés de la phase  
de relèvement à une  
véritable croissance.”

4 Cette période a été retenue pour des raisons de cohérence des données

5 Trente-quatre des 53 pays africains sont des PMA

**Figure 1.5**

*Les 10 pays africains ayant obtenu les meilleurs résultats et les 5 pays africains ayant obtenu les plus mauvais résultats, 1998-2005 (taux annuel moyen de croissance, en pourcentage)*



**Source:** Economist Intelligence Unit, septembre 2006.

## 1.4 Les soldes macroéconomiques continuent de s'améliorer

### Le solde budgétaire s'est amélioré

L'un des aspects positifs de la récente croissance économique en Afrique est l'amélioration du solde budgétaire dans beaucoup de pays. En moyenne, la situation budgétaire s'est améliorée sur le continent, passant d'un déficit de 1% du PIB en 2004 à un excédent de 0,6% en 2005. Le nombre des pays ayant enregistré un excédent budgétaire est passé de 9 en 2004 à 12 en 2005 (voir tableau 1.1). Cette amélioration a surtout été induite par les excédents budgétaires appréciables des pays producteurs de pétrole: Libye (20,6% du PIB), Algérie (13,8%), République du Congo (13,7%), Guinée équatoriale (13,6%), Gabon (8,3%), Cameroun (3,4%) et Nigéria (0,3%). Cinq pays non producteurs de pétrole ont également enregistré des excédents budgétaires: Sao Tomé-et-Principe (44,8%), Seychelles (8,0%), Botswana (2,6%), Lesotho (2,0%) et Kenya (0,3%).

Néanmoins, les déséquilibres budgétaires demeurent préoccupants dans un grand nombre de pays africains. Vingt-huit pays ont enregistré des déficits budgétaires en 2005 contre 31 en 2004. Par ailleurs, de nombreux pays sont encore largement tributaires de l'aide publique au développement (APD) pour financer leur budget, ce qui suscite des inquiétudes quant à la viabilité de leurs programmes de développement. Par conséquent, l'assainissement budgétaire, y compris par des stratégies visant à mobiliser davantage les recettes intérieures, doit demeurer une des priorités du programme de réforme économique sur le continent.

“  
L'assainissement  
budgétaire doit  
demeurer une  
des priorités du  
programme de  
réforme économique  
sur le continent  
”

**Tableau 1.1**

*Répartition des déficits budgétaires en Afrique en 2004 et 2005 (nombre de pays)*

|                                     | 2004 | 2005 |
|-------------------------------------|------|------|
| Pays ayant enregistré des excédents | 9    | 12   |
| De moins de 5%                      | 4    | 6    |
| De 5 à 10%                          | 3    | 2    |
| De plus de 10%                      | 2    | 5    |
| Pays ayant enregistré des déficits  | 31   | 28   |
| De moins de 5%                      | 22   | 17   |
| De 5 à 10%                          | 8    | 11   |
| De plus de 10%                      | 1    | 0    |
| Nombre total des pays               | 40   | 40   |

Source: Economist Intelligence Unit, juin 2006.

## L'inflation, à un chiffre, a été maîtrisée dans la plupart des pays

“ Les pressions inflationnistes sont atténuées par les politiques macroéconomiques appropriées ”

En 2005, la situation en matière d'inflation est restée satisfaisante, la majorité des pays affichant des taux d'inflation à un chiffre (voir tableau 1.2). Après avoir baissé de 10,8% en 2003 à 8,1% en 2004, le taux d'inflation moyen pour l'ensemble du continent a légèrement augmenté pour atteindre 8,5% en 2005. Les résultats de l'inflation sont principalement la conséquence des pressions des prix du pétrole, des effets des chocs météorologiques sur la production agricole et d'une demande intérieure élevée. Les tensions inflationnistes ont été contenues par les effets des politiques macroéconomiques visant à brider les dépenses publiques et la croissance monétaire. Ces politiques ont contribué à limiter les effets de l'envolée des revenus pétroliers et de l'aide au développement.

En 2005, l'inflation a été supérieure à 10% dans 16 pays contre 17 en 2004. Elle a toutefois progressé dans 33 pays sur 51, y compris dans 8 des 13 pays producteurs de pétrole: Cameroun, Côte d'Ivoire, Égypte, Guinée équatoriale, Libye, Nigéria, Soudan et Tchad. Elle est restée élevée en Angola à 23%, mais ce chiffre représente une amélioration considérable par rapport à 2004 (43,6%) et surtout par rapport aux taux à trois chiffres enregistrés jusqu'en 2002. La Guinée et la RDC ont connu une forte poussée de l'inflation (qui est passée respectivement de 17,5% à 31,4% et de 4,0% à 21,4%) en raison, entre autres, de la dépréciation continue du franc guinéen, des prix internationaux du pétrole et des contraintes liées à l'offre, résultant de la guerre civile en République démocratique du Congo.

**Tableau 1.2**

*Répartition des taux d'inflation en Afrique sur la période 2003-2005 (nombre de pays)*

| Fourchette                        | 2003 | 2004 | 2005 |
|-----------------------------------|------|------|------|
| Moins de 5%                       | 25   | 30   | 21   |
| Entre 5 et 10% (10% non compris)  | 14   | 6    | 14   |
| Entre 10 et 20% (20% non compris) | 7    | 12   | 12   |
| 20% et au-delà                    | 5    | 3    | 4    |
| Nombre total de pays              | 51   | 51   | 51   |

*Source: FMI 2006. Base de données des Perspectives de l'économie mondiale, septembre 2006.*

## La balance des paiements est aussi en progrès

L'excédent commercial du continent (biens et services confondus) augmente depuis 2003, essentiellement sous l'effet de la hausse des cours internationaux du pétrole et de l'accroissement de la production de pétrole brut. L'excédent commercial de l'Afrique est passé de 13,0 milliards de dollars en 2004 à 31,6 milliards en 2005, en raison

d'une augmentation de 49,2% de l'excédent commercial résultant des transactions pétrolières de la région (FMI 2005). La bonne tenue du commerce de marchandises et des transferts courants nets a entraîné, pour la deuxième année consécutive, un excédent des paiements courants.

Les résultats globaux au niveau du continent montrent des variations considérables entre les pays. Les économies non productrices de pétrole, en particulier, continuent à enregistrer des déficits de la balance des comptes courants, qui sont aggravés par une augmentation des prix du pétrole. En effet, sur les 37 pays non producteurs de pétrole pour lesquels on dispose de données suffisantes, 11 seulement ont vu le solde de leurs opérations courantes s'améliorer entre 2004 et 2005. Il est évident que le surplus commercial global à l'échelle du continent est largement dû aux revenus pétroliers, et on peut donc s'inquiéter de la viabilité de ce surplus.

“ Les obligations au titre du service de la dette continuent à grever les services sociaux comme l'éducation et la santé ”

## La dette extérieure demeure élevée

L'encours de la dette extérieure de l'Afrique s'élevait à 282 milliards de dollars en 2005, par rapport à 305,8 milliards de dollars en 2004 (FMI 2006). Les paiements au titre du service de la dette augmentent depuis 2002 et s'élevaient à 34,6 milliards de dollars, après avoir été ramenés de 32,8 milliards de dollars en 1997 à 21,3 milliards de dollars en 2002. Toutefois, en termes relatifs, le fardeau de la dette en moyenne, pour le continent, est en baisse depuis le début des années 1990. D'un taux record de 31% en 1992, le rapport service de la dette/exportations a été ramené à 11,2% en 2005. Le rapport dette/PIB a été ramené de 74% en 1994 à 35% en 2005.

Ces chiffres combinés masquent de grandes variations entre les pays et sont influencés par les mouvements de la dette et des exportations entre les grands pays, en particulier les exportateurs de pétrole comme l'Algérie et le Nigéria. Au niveau ventilé, les obligations au titre du service de la dette continuent à grever lourdement les ressources nationales, beaucoup de pays africains dépensant davantage pour le service de la dette que pour des services sociaux comme l'éducation et la santé. La dette est donc toujours un obstacle fondamental au développement du continent.

Pour alléger le fardeau de la dette du continent, le G-8, lors de son Sommet à Gleneagles en 2005, s'est engagé à annuler la dette de 14 pays africains qui avaient déjà atteint le point d'achèvement de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). Il s'agit des pays suivants: Bénin, Burkina Faso, Éthiopie, Ghana, Madagascar, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Tanzanie, et Zambie. Ces pays devaient commencer à bénéficier de l'annulation complète de leur dette dès le début de 2006, et donc voir leur position débitrice s'améliorer dans les années à venir. Cependant, si ces mesures constituent un pas dans la bonne direction, elles ne sont pas suffisantes pour faire face aux besoins des pays africains en matière de financement du développement. De nombreux pays à revenu faible ou intermédiaire ne bénéficient pas de l'Initiative d'allégement de la dette multilatérale. La dette des

pays d'Afrique subsaharienne pouvant être effacée au titre de cette Initiative ne représente que 25% de l'encours de la dette du continent.

La résolution des problèmes de dette de l'Afrique exige une stratégie complète. Une approche intégrée permettra de promouvoir la croissance, les exportations et l'épargne nationale. Les pays africains auraient alors moins besoin d'une augmentation de l'aide ou des emprunts à l'avenir. Cette stratégie devrait inclure les éléments ci-après:

- L'extension de l'allègement de la dette à tous les pays pauvres (en particulier ceux qui sortent d'un conflit);
- L'accroissement des nouveaux modes d'aide au développement, afin que l'allègement de la dette complète, mais ne remplace pas l'aide classique (Ndikumanana 2004);
- La mise en place de mécanismes stricts garantissant que les ressources libérées par l'allègement de la dette seront investies dans des activités productives (en particulier l'infrastructure et les services sociaux);
- L'amélioration de l'accès des exportations africaines aux marchés occidentaux, notamment par des modalités de traitement préférentiel et, plus important encore, la suppression des barrières commerciales dans les pays occidentaux (par exemple la suppression des subventions aux produits agricoles).

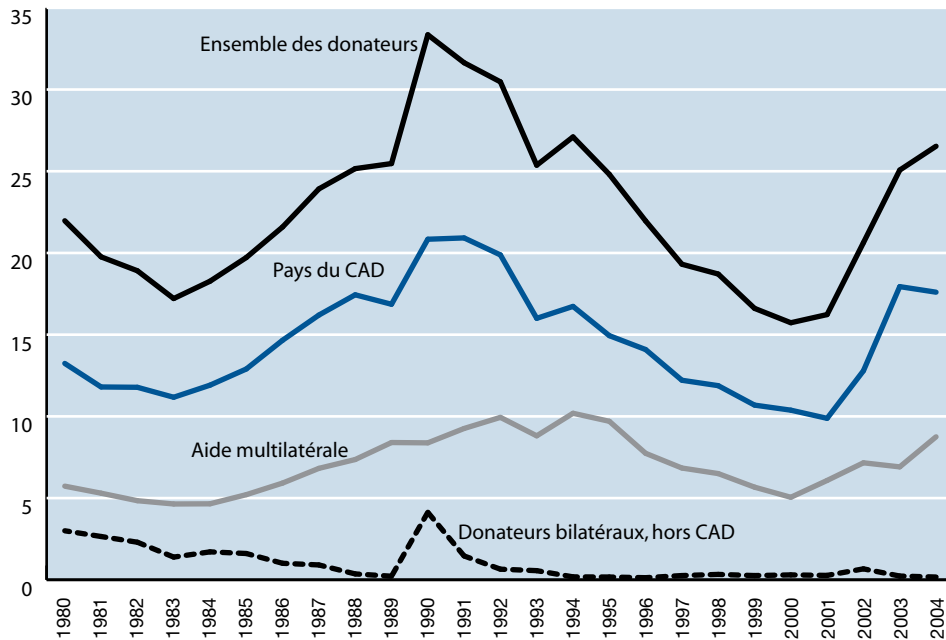
### **L'aide publique au développement augmente, mais pas encore assez**

L'aide publique au développement en faveur de l'Afrique continue son redressement après la longue baisse entre 1990 et 2001 (voir figure 1.6). En 2004, l'APD accordée par l'ensemble des partenaires de développement était de 26,5 milliards de dollars contre 15,7 milliards en 2000 (en dollars constants de 2000). L'augmentation de l'aide depuis 2001 est à mettre à l'actif du Comité d'aide au développement (CAD) et des donateurs multilatéraux. L'augmentation entre 2003 et 2004 s'explique, quant à elle, par l'assistance des organisations multilatérales, en particulier la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et les organismes des Nations Unies, notamment le Programme alimentaire mondial (PAM), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Ce groupe a contribué à hauteur de 2,2 milliards de dollars (en valeur nominale) à l'accroissement de l'aide en 2003 et 2004, contre 146,1 millions de dollars seulement pour les donateurs du CAD, alors que les donateurs bilatéraux non membres du CAD ont réduit leur aide à l'Afrique pour la troisième année consécutive.



**Figure 1.6**

*Aide publique au développement accordée à l'Afrique (en milliards de dollars constants de 2003)*



“ Pour éviter une dépendance excessive envers l'aide, les pays africains doivent accroître la mobilisation des ressources intérieures ”

Source: OCDE 2005, Statistiques sur le développement international (base de données en ligne).

Alors que l'APD a récemment augmenté en termes nominaux, les ressources reçues, à l'exclusion de l'aide d'urgence et de l'allègement de la dette, n'ont augmenté que légèrement par rapport à la décennie antérieure (ONU 2006). En outre, en termes réels, les apports d'aide sont encore inférieurs au niveau de 33,3 milliards de dollars en 1990. L'aide à l'Afrique subsaharienne a chuté aussi bien en pourcentage du revenu national brut (RNB) qu'en pourcentage de la formation brute de capital depuis le début des années 1990. De 6,5% en 1990-1994, le rapport aide/RNB a été ramené à 5,3% en 2000-2003. Le rapport aide/formation brute de capital a été ramené de 40,7% à 27% pendant la même période (McKinley 2005).

Pour atteindre et maintenir des niveaux plus élevés de croissance du PIB et accélérer la réduction de la pauvreté, les pays africains auront besoin de volumes d'aide plus importants dans les prochaines années. Avec l'amélioration des politiques macroéconomiques et des institutions et la volonté résolue des gouvernements d'affecter l'aide à la croissance et aux activités relatives à la réduction de la pauvreté, les pays africains pourront absorber des niveaux plus élevés d'aide et en tirer davantage de bénéfices (voir Commission pour l'Afrique 2005; Projet Objectifs du Millénaire 2005). L'augmentation de l'aide n'est donc pas seulement nécessaire pour réaliser les objectifs de développement, elle est également faisable en ce qui concerne la capacité d'absorption des pays bénéficiaires. Toutefois, toute nouvelle aide devra être sous la forme de subventions afin d'éviter un nouveau cycle de crise des paiements extérieurs. Pour éviter

une dépendance excessive envers l'aide, les pays africains doivent également s'efforcer d'accroître la mobilisation des ressources intérieures.

### **L'investissement direct étranger reste limité et concentré**

“ Une régulation appropriée des investissements est nécessaire pour remédier à leurs effets négatifs sur l'économie, l'environnement et la société ”

Pendant la période 2002-2004, l'Afrique a reçu un peu plus de 2% des flux d'investissements directs étrangers (IDE) dans le monde et moins de 10% des flux dirigés vers les économies en développement (voir chapitre 2). L'IDE en Afrique s'est élevé à 30 milliards de dollars, en hausse par rapport à 18,1 milliards en 2004. La répartition des flux d'IDE entre les sous-régions a été inégale, l'Afrique du Nord recevant environ 30% du total contre 10% pour l'Afrique de l'Est. Celle-ci a toutefois bénéficié de la plus forte augmentation de l'IDE (54,1%), alors que l'Afrique australe a enregistré une baisse de plus de 31,5% entre 2003 et 2004. Les pays riches en ressources naturelles ont continué d'être les principaux bénéficiaires des afflux d'IDE, les pays exportateurs de pétrole obtenant plus de 65% des flux annuels d'IDE vers la région entre 2002 et 2004.

On craint que la forte concentration de l'IDE dans les industries extractives n'ait un impact sur l'emploi et la réduction de la pauvreté, ainsi que d'éventuels effets négatifs sur l'environnement. Étant donné que ce secteur emploie des techniques de production à forte intensité de capital, les investissements s'accompagnent généralement de peu de créations d'emplois. Par ailleurs, la production des industries extractives n'a pas un effet d'entraînement suffisant sur le reste de l'économie, car elle est exportée avec une faible valeur ajoutée. Les investissements dans ces secteurs, en particulier celui du pétrole, comportent des risques pour l'environnement et le bien-être des populations locales. Il convient de remédier à leurs effets négatifs sur l'économie, l'environnement et la société grâce à une réglementation appropriée.

### **Stabilité des taux de change en 2005**

Dans la plupart des pays africains, les taux de change des monnaies sont demeurés stables. En 2005, en particulier, le franc CFA est resté stable, ne s'appréciant que de 0,2% par rapport au dollar des États-Unis. Trois monnaies seulement se sont appréciées de plus de 5%: la livre égyptienne (6,8%), le dinar soudanais (5,5%) et le kwacha zambien (6,6%). L'appréciation de la livre égyptienne s'explique par les importants apports de devises étrangères et l'amélioration du cadre politique qui ont redonné confiance en la monnaie nationale (Bureau sous-régional d'Afrique du Nord 2006). Le kwacha zambien s'est apprécié en raison de l'augmentation des exportations de cuivre et de la confiance grandissante des investisseurs, en particulier, lorsque le pays a rempli les conditions requises pour l'allègement de la dette. L'appréciation du dinar soudanais s'explique par la libéralisation du régime des taux de change, les recettes tirées des exportations de pétrole et les apports importants de capitaux sous forme d'investissements directs étrangers et d'envois de fonds.

La stabilité des taux de change est une performance importante, étant donné les risques d'appréciation dans nombre de pays. En particulier, la forte augmentation des recettes tirées du pétrole et les apports importants au titre de l'aide ont exercé des pressions sur les monnaies nationales et provoqué leur appréciation. Les résultats constatés s'expliquent en partie par les efforts faits par les autorités monétaires pour stériliser les apports de fonds par des interventions appropriées sur le marché.

“ Le coût des transactions décourage l'investissement intérieur et l'IDE ”

## 1.5 En dépit des taux de croissance élevés, il reste à relever d'importants défis pour le développement

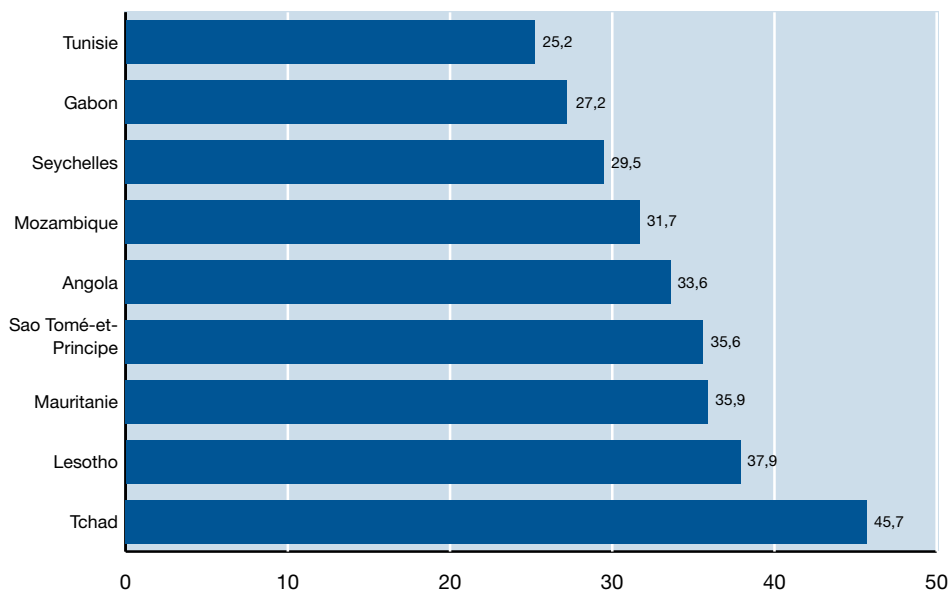
### Les taux d'épargne et d'investissement restent faibles

Parmi les facteurs qui expliquent l'incapacité de nombre de pays africains à assurer et à maintenir des taux de croissance élevés, il convient de noter la faiblesse de l'investissement intérieur. L'investissement intérieur brut en capital fixe moyen pour le continent n'a été que de 20% au cours de la période 2000-2003. L'investissement intérieur n'a pas retrouvé son niveau du début des années 80, ni répondu aux réformes économiques visant à assurer la stabilité macroéconomique. Sur les 46 pays pour lesquels on dispose de données suffisantes, neuf d'entre eux ont réalisé des taux d'investissement élevés, c'est-à-dire au moins 25% du PIB au cours de la période 2000-2003 (figure 1.7).

Les principales contraintes à l'investissement sont les taux d'intérêt élevés, et en général, les difficultés d'accès au crédit, en particulier pour les petites et moyennes entreprises (PME). Le coût des transactions en Afrique serait également en général, plus élevé que dans d'autres régions, ce qui décourage l'investissement intérieur et investissement direct étranger (CEA 2005).

**Figure 1.7**

**Pays africains ayant un ratio investissement – PIB de 25% au moins, 2000-2003**

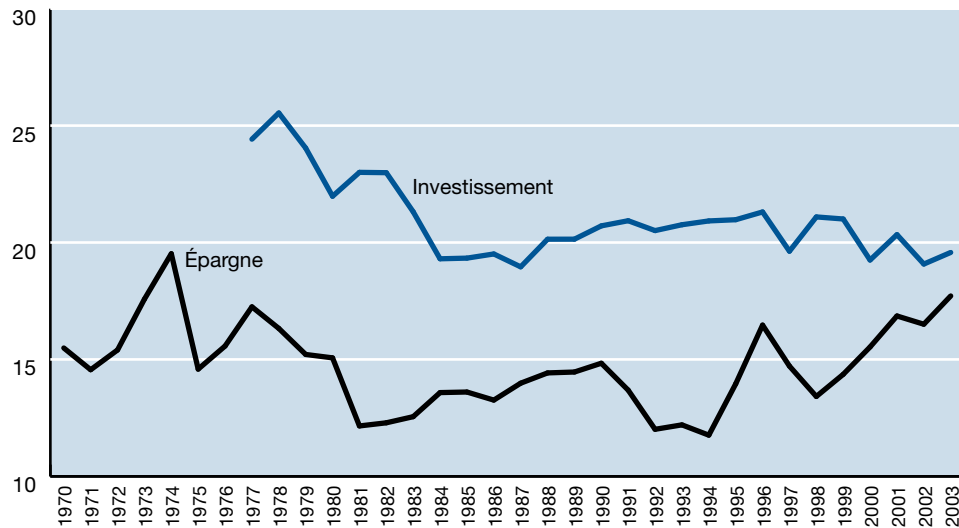


**Source:** Indicateurs du développement dans le monde, 2005

Les taux d'épargne sont également faibles dans la plupart des pays africains, ce qui s'explique surtout par la faiblesse des revenus et l'inefficacité de la mobilisation de l'épargne par les systèmes financiers. Sept pays seulement ont enregistré un taux moyen d'épargne de 25% ou plus au cours de la période 2000-2003. Toutefois, le faible taux d'épargne n'explique que partiellement la faiblesse du taux d'investissement. Certes, les taux d'épargne augmentent depuis le milieu des années 90, mais cette augmentation ne s'accompagne pas d'une relance importante des investissements (figure 1.8). Outre le coût des transactions, une autre cause de la faiblesse du lien entre l'épargne et l'investissement en Afrique réside dans le fait que les systèmes financiers sont inefficaces et n'arrivent pas à allouer de façon optimale les capitaux nécessaires à l'économie (Senbet et Otchere 2005).

**Figure 1.8**

*Investissements intérieurs en capital fixe et épargne (pourcentage du PIB) en Afrique, 1975-2003*



Source: Indicateurs du développement dans le monde 2005.

Note: Cette figure comprend 26 pays africains ayant présenté des données suffisantes sur l'épargne et l'investissement fixe au cours de la période 1975-2003.

“ La croissance récemment enregistrée en Afrique ne s'est pas accompagnée de progrès importants en ce qui concerne la création d'emplois ”

## La création d'emplois reste un défi à relever

L'autre trait décevant de la croissance récemment enregistrée en Afrique est que cette dernière ne s'est pas accompagnée de progrès importants en ce qui concerne la création d'emplois, ce qui pose de graves problèmes quant à la capacité du continent de réduire de façon sensible la pauvreté (CEA 2006b). Les mauvais résultats en matière de création d'emplois sur le continent s'explique premièrement par l'incapacité de maintenir des taux de croissance élevés au cours d'une longue période. La forte instabilité de la croissance du PIB réduit les incitations à créer des emplois dans le secteur privé à cause des incertitudes sur la rentabilité future.

La deuxième cause est que les taux de croissance ne sont pas assez élevés dans nombre de pays pour créer une demande assez forte de main-d'œuvre. En outre, dans plusieurs pays, le taux de croissance du PIB n'a pas suivi le rythme de croissance de la main-d'œuvre. En fait, les performances assez moyennes enregistrées sur le continent cachent de grandes disparités entre les pays, de nombreux pays se trouvant dans une situation d'équilibre marquée par une faible croissance.

La troisième cause des mauvais résultats en matière de création d'emplois est l'abandon, dans les activités économiques, de l'agriculture au profit des secteurs à forte intensité de capital tels que les activités minières et la production de pétrole. De 1994 à 2003, 35 pays sur les 51 (pour lesquels les données sont suffisantes) ont enregistré une baisse de la part de l'agriculture dans le PIB (Banque mondiale 2005). Le délaissement de l'activité agricole ne s'est guère accom-

pagné d'une augmentation de la productivité du secteur agricole mais plutôt d'une très faible absorption de la main-d'œuvre du secteur non agricole, ce qui a entraîné un niveau élevé de sous-emploi dans le secteur rural/agricole.

“ Les taux de croissance plus élevés restent toujours en deçà du seuil requis pour réaliser les OMD ”

## Les résultats enregistrés dans le domaine du développement humain restent faibles

Bien que les pays développés aient en général enregistré d'importants progrès vers la réalisation des OMD ces dix dernières années, la plupart des pays africains sont toujours à la traîne en ce qui concerne les investissements et les résultats dans les principaux domaines du développement social et économique (CEA 2005a). L'Afrique subsaharienne est la seule région du monde en développement où le nombre de pauvres augmente depuis 1980 (CEA 2005b). Elle compte également le plus grand nombre de personnes n'ayant pas accès à l'eau potable (269 millions) et aux infrastructures d'assainissement (407 millions) (PNUD 2006). Dans le Rapport sur le développement humain de 2005, 30 des 32 pays classés dans la catégorie des pays à faible développement humain sont en Afrique subsaharienne (PNUD 2005).<sup>6</sup> Le niveau de développement humain en Afrique subsaharienne est non seulement plus faible que celui des autres régions du monde, mais en plus il progresse lentement depuis le milieu des années 80.

En dépit de la forte croissance enregistrée récemment, son incidence sur le développement social et sa durabilité à moyen terme sont des sources d'inquiétude. Les pays africains ont enregistré des taux de croissance plus élevés que pendant les décennies précédentes, mais ces taux restent toujours en deçà du seuil requis pour accélérer la lutte contre la pauvreté et réaliser les OMD. À moyen terme, quatre pays seulement ont réalisé le taux de croissance de 7% nécessaire (figure 1.5): Guinée équatoriale, Tchad, Angola et Mozambique. En général, très peu de pays africains ont pu maintenir des taux de croissance économique suffisamment élevés, ce qui explique dans une large mesure la lenteur des progrès du développement social.

Le fait que la croissance ne s'est pas accompagnée de création d'emplois est un facteur important qui explique la lenteur des progrès en matière de développement humain. La concentration de la croissance dans des secteurs à forte intensité de capital, comme l'industrie pétrolière et l'extraction minière, et l'abandon de l'agriculture sans résorber les travailleurs dont l'emploi a été supprimé, ont contribué à faire disparaître des emplois et, donc, à la dégradation du niveau de vie.

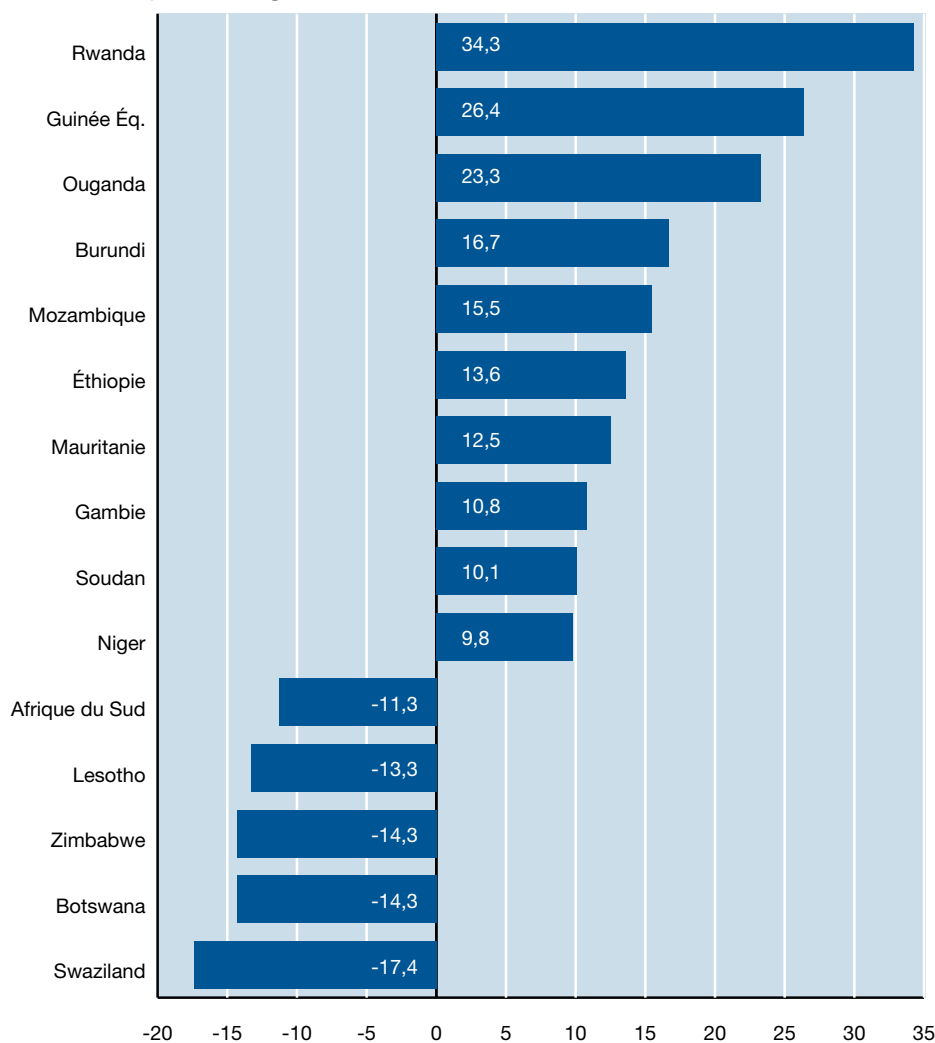
Toutefois, de grandes disparités existent d'un pays à l'autre en matière de développement social. De nombreux pays africains ont enregistré une amélioration importante de l'Indicateur de développement humain ces dernières années, alors que d'autres ont connu une dégradation du niveau de vie (voir figure 1.9). Il convient de noter que six des pays ayant obtenu les meilleurs résultats en matière de développement humain figurent, également, parmi ceux qui ont obtenu les meilleurs résultats en ce qui concerne la croissance à moyen terme, comme

6 L'Indicateur de développement humain mesure les résultats obtenus par un pays dans trois domaines du développement humain: longévité, connaissance et niveau de vie décent. La longévité se mesure par l'espérance de vie à la naissance; la connaissance par la combinaison du taux d'alphabétisation des adultes et du taux brut de scolarisation dans l'enseignement primaire, secondaire et tertiaire et le niveau de vie se mesure par le PIB par habitant.

le montre la figure 1.5 (Guinée équatoriale, Éthiopie, Mozambique, Rwanda, Soudan et Ouganda). Les pays ayant obtenu les meilleurs résultats en matière de développement humain sont des pays qui sortent de conflits tels que le Rwanda, l'Ouganda et le Mozambique, qui ont également enregistré des taux de croissance élevés ces dernières années. La baisse de l'Indicateur de développement humain des pays d'Afrique australe, comme l'indique la figure 1.9, peut s'expliquer par la dégradation de la situation sanitaire due au VIH/sida.<sup>7</sup>

**Figure 1.9**

*Les dix pays ayant enregistré les meilleurs résultats ainsi que les cinq ayant enregistré les plus mauvais résultats en ce qui concerne le développement humain, évolution en pourcentage de l'IHD entre 1995 et 2003*



Source: PNUD, Rapport sur le développement humain 2005.

<sup>7</sup> En 2003 les pays africains suivants ont enregistré des taux de prévalence élevés en ce qui concerne le VIH/sida: Botswana (37,3%), Lesotho (28,9%), Afrique du Sud (21,5%), et le Swaziland (38,8%).

“ Les progrès enregistrés dans le développement social sont entravés par l'inégalité ”

Dans nombre de pays africains, les conditions de vie se sont dégradées mais plusieurs pays ont fait des progrès vers la réalisation des OMD, comme il ressort des acquis obtenus dans les différents domaines du développement social: amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, accroissement du taux d'alphabétisation, réduction de la mortalité maternelle et infantile, amélioration générale de l'espérance de vie (CEA 2005). Par exemple, la mortalité infantile a baissé dans 34 des 51 pays pour lesquels on dispose de données suffisantes; elle est restée inchangée dans 9 pays et a augmenté dans 8 autres (tableau 1.3).<sup>8</sup> Les progrès enregistrés dans le développement social sont entravés par l'inégalité, les familles pauvres progressant moins vite que les ménages riches. Par exemple, 38% des enfants appartenant aux 20% de ménages les plus pauvres ne vont pas à l'école, contre 12% pour les 20% de ménages les plus riches (ONU 2005). Les mêmes disparités sont constatées dans le domaine de la vaccination et de l'accès aux services sociaux de base (PNUD 2005). Les faits montrent que même si certains pays ont enregistré des progrès, tous les pays africains doivent continuer d'intensifier leurs efforts pour accélérer les progrès vers la réalisation des OMD.

**Tableau 1.3**  
*Progrès vers la réalisation des OMD en Afrique*

| Objectifs  | Pays qui atteindront probablement les objectifs  |
|--|--|
| Objectif 1: Éliminer l'extrême pauvreté et la faim | Pauvreté: Afrique du Sud, Botswana, Burkina Faso, Cameroun, Ghana, Lesotho, Maurice, Ouganda et pays d'Afrique du Nord à l'exception de la Mauritanie et du Soudan                                     |
|  | Malnutrition infantile: Botswana, Egypte, Gambie, Tchad et Tunisie   |
|  | Sous-alimentation générale: Angola, Ghana, Malawi, Maurice et pays d'Afrique du Nord à l'exception du Soudan   |
| Objectif 2: Assurer l'éducation primaire pour tous | Taux net de scolarisation et de réussite: Afrique du Sud, Algérie, Botswana, Cap-Vert, Egypte, Gabon, Maurice, Namibie, Rwanda, Swaziland, Sao Tomé-et-Principe, Seychelles, Togo, Tunisie et Zimbabwe |
| Objectif 3: Promouvoir l'égalité entre les sexes   | Enseignement primaire: Afrique du Sud, Botswana, Lesotho, Maurice, Namibie, Rwanda, Swaziland, Malawi, Zambie et Zimbabwe  |
|  | Enseignement secondaire: Afrique du Sud, Algérie, Botswana, Lesotho, Libye, Namibie, Zimbabwe, Maurice, Swaziland, Rwanda et Tunisie   |
| Objectif 4: Réduire la mortalité infantile         | Cap-Vert, Maurice, Malawi, Seychelles, et pays d'Afrique du Nord à l'exception de la Mauritanie et du Soudan   |

<sup>8</sup> Il convient de noter que le rapport sur les progrès accomplis du tableau 1.3 se fonde sur les résultats obtenus au cours de la période 1990-2000 et ne prend pas en considération les progrès et les échecs enregistrés par la suite. Par exemple, la Mauritanie et le Soudan ont enregistré une régression en ce qui concerne la situation sanitaire des enfants, à cause des incidences de l'instabilité politique.



| Objectifs  | Pays qui atteindront probablement les objectifs   |
|--|---|
| Objectif 5: Réduire la mortalité maternelle                          | Botswana, Cap-Vert, Gambie, Maurice, et pays d'Afrique du Nord à l'exception de la Mauritanie et du Soudan  |
| Objectif 6: Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies | VIH/sida: Botswana, Ouganda, et Zimbabwe.<br>Paludisme: Bénin, Cameroun, République centrafricaine, Comores, Gambie, Guinée-Bissau et Rwanda<br><br>Tuberculose: Angola, Gabon, Gambie, Madagascar, Afrique du Sud, Swaziland, Zambie, et pays d'Afrique du Nord à l'exception de la Mauritanie et du Soudan dans tous les trois cas (VIH/sida, paludisme et tuberculose)   |
| Objectif 7: Assurer un environnement durable                         | Développement durable (forêt): Cap-Vert, Gambie, Swaziland et pays d'Afrique du Nord à l'exception de la Mauritanie et du Soudan<br><br>Accès à l'eau potable (zones rurales): Algérie, Botswana, Burundi, République centrafricaine, Egypte, Gambie, Ghana, Maurice, Malawi, Soudan, Tanzanie et Namibie<br><br>Accès à l'assainissement (zones urbaines): Algérie, Bénin, Cameroun, Egypte, Ghana, Libye, Malawi, Maurice, Maroc, Afrique du Sud et Tunisie |

“ Pour accélérer la croissance, le développement généralisé doit rester l'une des priorités. ”

Source: CEA 2005: *Étude des conditions économiques et sociales en Afrique 2004-2005*.

## Les inégalités restent élevées et empêchent la réalisation de progrès vers la réduction de la pauvreté

Un autre défi important qui entrave les progrès vers la réduction de la pauvreté est le niveau élevé des inégalités dans de nombreux pays africains. Les inégalités prennent plusieurs formes: inégalités de revenus, de ressources, et en ce qui concerne l'accès à l'éducation, aux services de santé et aux marchés de l'emploi. En outre, en plus de l'inégalité verticale, les faits continuent de montrer une inégalité horizontale importante partout sur le continent. Les données empiriques montrent qu'une forte inégalité réduit dans une large mesure le taux auquel la croissance permet de réduire la pauvreté (Fosu 2006). Par conséquent, en plus du renforcement des stratégies pour accélérer la croissance, le développement généralisé doit rester l'une des priorités des débats sur la politique économique nationale.

## Les progrès dans la réduction des inégalités entre les sexes sont encore insuffisants

Les pays africains continuent d'être aux prises avec le problème majeur de l'inégalité généralisée entre les sexes en ce qui concerne les droits fondamentaux, l'accès aux ressources productives, aux opportunités économiques et le manque de représentation politique. La communauté internationale s'est finalement rendue compte que la question de l'inégalité entre les sexes ne pourrait plus être reléguée aux domaines des

activités de plaidoyer, mais devait être au centre du débat sur le développement économique (Banque mondiale 2001). Le nombre croissant de déclarations et de conventions nationales et internationales consacrées à cette question montre l'importance qu'on y attache. Toutefois, ces déclarations sont encore peu appliquées dans les faits, faute peut-être d'un soutien institutionnel efficace.

“ Les disparités en ce qui concerne le droits fondamentaux, la scolarisation, le crédit et l'emploi touchent non seulement les femmes et les filles mais aussi l'ensemble de la société ”

Un certain nombre de raisons impérieuses devraient inciter les décideurs africains à se soucier des inégalités entre les sexes et à essayer de les éliminer. L'une d'entre elles est que, bien que touchant principalement les femmes, ces inégalités sont aussi très coûteuses pour la société dans son ensemble. Les disparités en ce qui concerne le droits fondamentaux, la scolarisation, le crédit et l'emploi touchent non seulement les femmes et les hommes mais aussi l'ensemble de la société.

Il est également encourageant de constater que sur le continent des progrès ont été réalisés dans la réduction des inégalités entre les sexes, en particulier dans l'enseignement. Les taux de scolarisation des filles dans l'enseignement primaire et secondaire ont nettement augmenté, souvent plus rapidement que ceux des garçons (tableau 1.4). Par conséquent, l'écart entre garçons et filles dans l'enseignement primaire a diminué dans beaucoup de pays. Il en est de même du taux de réussite.

**Tableau 1.4**  
**Écart entre garçons et filles dans l'éducation – 1990-2002**

|                | Ratio filles-garçons dans l'enseignement primaire |                                   | Ratio d'alphabétisation filles – garçons (pourcentage de la tranche d'âge 14-25 ans) |                                   | Ratio filles-garçons d'achèvement du primaire |                                   |
|----------------|---|-----------------------------------|--|-----------------------------------|---|-----------------------------------|
|                | 2002  | Variation en % entre 1990 et 2002 | 2002   | Variation en % entre 1990 et 2002 | 2002  | Variation en % entre 1990 et 2002 |
| Afrique du Sud | 100,4   | -2,7                              | 100,0  | 0,2                               | 1,06  | n.a.                              |
| Algérie        | 98,6  | 18,3                              | 91,1   | 15,1                              | 0,99  | 16,3                              |
| Burundi        | 79,4  | -2,9                              | 96,9   | 26,3                              | 0,72  | -16,0                             |
| Comores        | 82,2  | 15,7                              | 79,5   | 2,2                               | 0,89  | n.a.                              |
| Djibouti       | 71,2  | 1,7                               | 91,2   | 16,7                              | 0,84  | n.a.                              |
| Éthiopie       | n.a.  | n.a.                              | 82,1   | 24,3                              | 0,54  | n.a.                              |
| Ghana          | 91,0  | 18,5                              | 95,7   | 11,9                              | 1,05  | 38,7                              |
| Madagascar     | n.a.  | n.a.                              | 92,5   | 8,1                               | 1,03  | -0,4                              |
| Malawi         | 92,5  | 14,7                              | 76,7   | 13,5                              | 0,96  | 23,6                              |
| Mali           | 71,3  | 22,5                              | n.a.   | n.a.                              | 0,64  | -0,7                              |
| Maroc          | 87,8  | 25,2                              | 79,2   | 28,2                              | 0,89  | 30,8                              |
| Mauritanie     | 93,8  | 38,9                              | 72,7   | 12,0                              | 0,90  | 38,1                              |
| Mozambique     | 79,0  | 8,2                               | 64,3   | 34,2                              | 0,67  | 3,0                               |
| Niger          | 69,0  | 24,0                              | 44,4   | 18,8                              | 0,71  | 25,3                              |

|           | Ratio filles-garçons dans l'enseignement primaire |                                   | Ratio d'alphabétisation filles – garçons (pourcentage de la tranche d'âge 14-25 ans) |                                   | Ratio filles-garçons d'achèvement du primaire |                                   |
|-----------|---|-----------------------------------|--|-----------------------------------|---|-----------------------------------|
|           | 2002  | Variation en % entre 1990 et 2002 | 2002   | Variation en % entre 1990 et 2002 | 2002  | Variation en % entre 1990 et 2002 |
| Ouganda   | 96,3  | 24,7                              | 85,7   | 13,1                              | 0,86  | n.a.                              |
| Rwanda    | 94,8  | -1,6                              | 96,9   | 12,1                              | 0,95  | -5,3                              |
| Sénégal   | 87,1  | 27,2                              | 72,5   | 20,1                              | 0,81  | n.a.                              |
| Soudan    | 85,8  | 10,9                              | 88,5   | 23,7                              | 0,85  | 4,5                               |
| Swaziland | 94,4  | -2,1                              | 101,8  | 0,9                               | 1,05  | -3,3                              |
| Tchad     | 58,8  | 41,9                              | 84,4   | 30,7                              | 0,47  | 108,4                             |
| Zimbabwe  | 95,4  | -0,7                              | 97,3   | 2,9                               | 0,94  | 0,0                               |

**Source:** Banque mondiale, CDRM sur la base de données sur l'Afrique 2005 et CDRM sur les Indicateurs du développement dans le monde 2005.

Il est également manifeste que dans certains pays, les écarts entre garçons et filles en matière d'éducation restent importants malgré les progrès accomplis ces dernières années. Les jeunes femmes sont encore particulièrement sous-représentées dans l'enseignement supérieur, seuls quelques pays ayant réalisé la parité ces dernières années (figure 1.10).

## Le cas des pays en conflit ou sortant d'un conflit

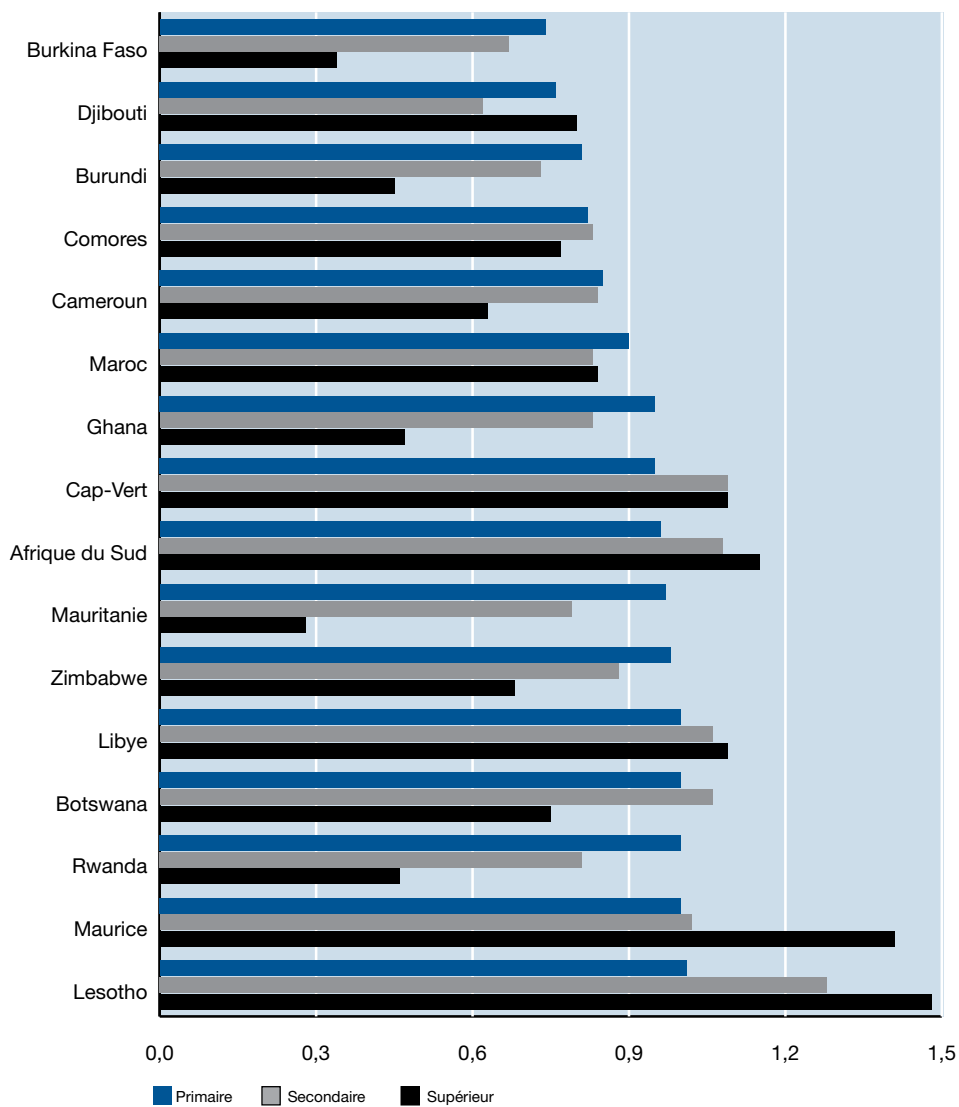
Les pays qui sortent d'un conflit font face à des difficultés particulières résultant des effets de la guerre et des besoins financiers énormes liés à la reconstruction. Ils doivent définir une multitude de priorités concernant aussi bien les infrastructures et l'énergie que la prestation de services sociaux ou encore la stabilisation macroéconomique et les réformes microéconomiques et d'ordre réglementaire. Néanmoins, de nombreux pays sortant d'un conflit ont enregistré de forts taux de croissance ces dernières années, du fait d'abord de la restauration de la paix, mais également des efforts déployés par le gouvernement pour investir dans la reconstruction, souvent avec l'appui généreux de la communauté des donateurs.<sup>9</sup> Le Mozambique, l'Ouganda et le Rwanda sont de bons exemples de pays ayant enregistré de fortes performances économiques après leur sortie du conflit.

Les pays en conflit font face à des défis encore plus importants en matière de développement, de création d'emplois et de réduction de la pauvreté. L'insécurité qui y règne menace également l'activité économique et la stabilité politique des pays voisins et de la région. Des efforts doivent donc être entrepris et poursuivis aux niveaux national, régional et international pour assurer le règlement pacifique des conflits ainsi que pour établir des mécanismes institutionnels de gouvernance démocratique afin de prévenir de tels conflits à l'avenir (Fosu 2005).

<sup>9</sup> Fosu A.K. et Collier P. (sous la direction de) (2005). *Post-Conflict Economies in Africa*. New York: Palgrave Macmillan.

“ Le règlement pacifique des conflits doit être entrepris pour poursuivre le développement et réduire la pauvreté ”

**Figure 1.10**  
**Ratio de scolarisation filles-garçons en 2002**



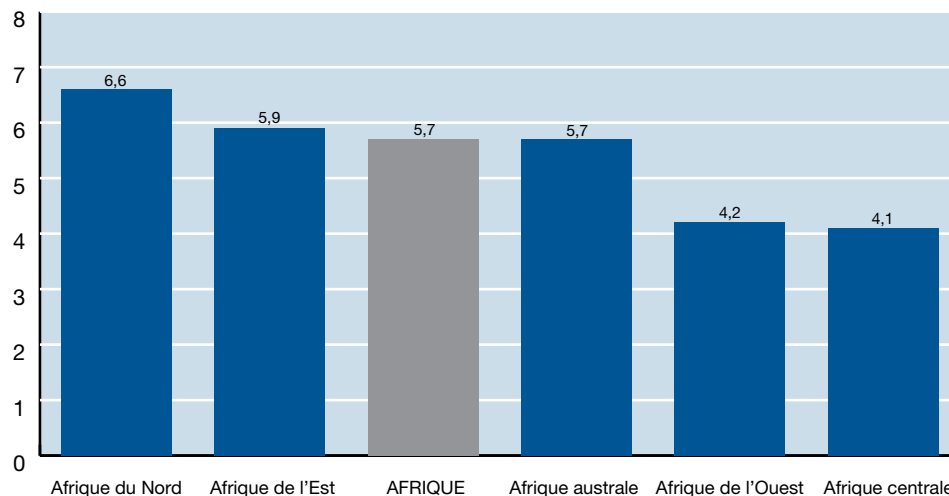
**Source:** Indicateurs du développement dans le monde 2005 (Banque mondiale).  
**Note:** Cette figure ne comprend que les pays pour lesquels les données sont suffisantes.

## 1.6 Les perspectives de croissance pour 2006 sont encourageantes

La forte croissance enregistrée ces deux dernières années en Afrique devrait se poursuivre. On prévoit que le taux de croissance atteindra 5,7% en 2006, l'Afrique du Nord se plaçant en tête du palmarès avec un taux de croissance de 6,6% (figure 1.11). On devrait enregistrer dans 31 pays de meilleurs résultats qu'en 2005. La croissance dépendra de plusieurs facteurs, qui sont examinés ci-après:

**Figure 1.11**

*Perspectives de croissance du PIB réel par sous-région, 2006 (en pourcentage)*



Source: EIU, septembre 2006.-

### Facteurs favorables à la croissance

*Les revenus tirés des exportations de pétrole devraient rester élevés.*

Les pays pétroliers devraient bénéficier des bons résultats que le secteur des exportations continuera d'enregistrer grâce aux cours élevés du pétrole sur les marchés internationaux. Toutefois, les effets positifs de l'envolée du pétrole sur l'économie des pays producteurs seront contrebalancés par les incidences négatives du renchérissement de l'énergie sur la croissance des pays non producteurs.

### ***La demande mondiale contribuera à l'augmentation des exportations***

La demande mondiale de produits africains- notamment le pétrole, les ressources minières et les produits agricoles- devraient rester forte en raison de la reprise économique dans les grands pays industriels. Le secteur du tourisme bénéficiera aussi de la forte croissance dans les pays industrialisés. On prédit que la croissance restera modérée dans la zone euro, mais qu'elle sera importante aux États-Unis et dans les pays émergents d'Asie – en particulier en Chine – au cours des deux prochaines années (Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale, 2006).

### ***Le respect des promesses concernant l'aide et l'allègement de la dette stimulera la dépense intérieure***

Le respect des promesses concernant l'aide et l'allègement de la dette permettra aux pays africains d'augmenter les dépenses dans les principaux secteurs, notamment l'infrastructure et les services sociaux. L'augmentation des investissements dans l'infrastructure publique est indispensable pour créer un climat plus favorable aux investissements, grâce à une réduction des coûts de production. Ce qui stimulera l'investissement privé et aura pour effet d'accroître les taux de croissance économique.

### ***L'amélioration des fondamentaux macroéconomiques permettra de limiter les anticipations inflationnistes à long terme***

L'amélioration de la gestion macroéconomique permettra non seulement de maîtriser l'inflation à court terme, mais également de limiter les anticipations inflationnistes à long terme et, par conséquent, de stabiliser les taux d'intérêt à long terme et de réduire ainsi le coût du crédit à long terme pour les pouvoirs publics et le secteur privé. Il est également nécessaire de contenir les anticipations inflationnistes à long terme, pour limiter les effets durables sur les prix des perturbations à court terme telles que celles qui découlent du renchérissement de l'énergie.

### ***Consolidation de la stabilité politique***

Certains pays, tels que le Burundi, la République démocratique du Congo, le Libéria et la Sierra Leone, devraient bénéficier d'une amélioration de la stabilité politique. Pour consolider cette stabilité, il leur faudra une assistance financière et politique de la communauté internationale. Les retombées d'une telle assistance en termes de relance économique et de consolidation de la paix sont importantes, tant à l'échelon national qu'à l'échelon régional.

## **Contraintes pesant sur la croissance à moyen terme**

### ***L'augmentation des taux d'intérêt au niveau mondial alourdira le coût du service de la dette***

Pour contenir les pressions inflationnistes, les États-Unis et les autres grands pays industriels continueront sans doute à mener une politique de rigueur monétaire «prudente» en augmentant les taux d'intérêt à court terme (Board of Governors of the Federal Reserve System 2006). Le relèvement des taux d'intérêt à l'échelon mondial augmentera le coût du service de la dette des pays africains, ce qui freinera la croissance.

### ***Les sécheresses demeurent une grave menace pour la production agricole***

On s'attend à ce que les aléas climatiques, notamment les sécheresses, les inondations et la désertification (dans le Sahel), nuisent gravement à la production agricole.

### ***La pandémie du VIH/sida demeure une menace pour le marché du travail et la productivité de la main-d'œuvre***

Dans beaucoup de pays, la croissance économique sera compromise par l'aggravation de la pandémie du VIH/sida, qui réduit les effectifs disponibles sur le marché du travail et la productivité de la main-d'œuvre.

### ***Le manque de diversification économique demeure un important facteur de vulnérabilité aux perturbations***

L'absence de diversification de la production et des exportations est un important facteur potentiel d'instabilité et de vulnérabilité aux perturbations. Les pays pétroliers sont particulièrement vulnérables aux fluctuations des cours mondiaux. La pression concurrentielle de pays émergents tels que la Chine et l'Inde limite, dans une large mesure, la croissance du secteur manufacturier, en particulier de l'industrie textile.

### ***L'inefficacité de l'infrastructure continue de faire obstacle à la croissance du secteur privé et à la diversification économique***

L'inefficacité de l'infrastructure et l'irrégularité de l'approvisionnement énergétique compromettent la productivité, nuisent à la compétitivité internationale et ralentissent par conséquent la croissance économique.

## 1.7 Conclusion et recommandations

Les faits exposés dans le présent document appellent un certain nombre de recommandations concrètes, dont les suivantes:

### *Améliorer la gestion macroéconomique*

Les pays africains doivent continuer de pratiquer la rigueur budgétaire et de mener une politique monétaire prudente pour consolider la stabilité macroéconomique. Une gestion macroéconomique efficace permettra notamment de réduire les anticipations inflationnistes, ce qui limitera les effets à long terme des perturbations liées à l'offre telles que l'augmentation des cours du pétrole.

### *Promouvoir la diversification économique*

La concentration de la croissance dans le secteur des ressources naturelles expose les pays africains à des perturbations des termes de l'échange. Il faut s'efforcer de promouvoir de nouveaux investissements dans les secteurs des produits manufacturés et des services, afin de rendre ces pays moins vulnérables aux perturbations de ce type et moins tributaires des exportations de produits de base.

### *Remédier aux problèmes d'énergie et à l'insuffisance des infrastructures publiques*

Il est essentiel de mettre en place des infrastructures publiques et d'assurer un approvisionnement fiable en énergie pour libérer les potentialités du secteur privé et améliorer l'accès des pauvres aux services sociaux et aux marchés, et cela constitue par conséquent un important élément du programme de lutte contre la pauvreté. L'amélioration de l'infrastructure doit donc être élevée au rang de priorité nationale dans le cadre des efforts visant à accélérer la croissance économique à moyen terme.

### *Assurer un traitement plus équitable des deux sexes*

Les efforts en vue d'assurer un traitement plus équitable des deux sexes en ce qui concerne les droits fondamentaux, l'accès aux moyens de production et aux possibilités économiques et la représentation politique doivent être appuyés et intensifiés aux échelons national, régional et international.

### *Intensifier les efforts d'intégration régionale*

Les efforts d'intégration régionale doivent être intensifiés, afin d'élargir les perspectives commerciales et d'accroître le poids du continent dans les négociations commerciales internationales.



### ***Faire face aux aléas climatiques***

Les pays africains doivent s'impliquer sérieusement dans des stratégies de gestion des aléas climatiques, afin de mieux se préparer à faire face à ce problème.

### ***Freiner la propagation de la pandémie du VIH/sida***

Les investissements publics dans les programmes de prévention et d'éducation destinés à lutter contre la propagation de l'épidémie contribueront à en freiner la propagation tout en créant des emplois.

### ***Promouvoir la création d'emplois pour éliminer plus rapidement la pauvreté***

Les pays africains doivent non seulement améliorer leurs taux de croissance économique, mais aussi concevoir des stratégies pour augmenter le nombre d'emplois liés à la croissance. Pour ce faire, il faudra à la fois investir davantage de fonds publics dans des programmes d'infrastructure et de prestation de services à forte intensité de travail et inciter le secteur privé à recourir, d'une manière générale, à des méthodes de production nécessitant davantage de main-d'œuvre.

En outre, les décideurs devront intégrer la création d'emplois dans les cadres macro-économiques nationaux. À cet effet, il faudra, entre autres mesures, suivre systématiquement les effets des politiques monétaires et budgétaires sur l'emploi tant au niveau économique général qu'au niveau sectoriel.

## Bibliographie

Banque mondiale, 2005. *Indicateurs du développement dans le monde*, 2005. CD-ROM.

Board of Governors of the Federal Reserve System, 2006, «Monetary Policy Report to the Congress» New-York, 15 février 2006.

Commission économique pour l'Afrique (CEA), 2005a. *Les Objectifs du Millénaire pour le développement: progrès accomplis et défis à relever*, CEA, Addis-Abeba (2005).

\_\_\_\_\_ 2005b. *Rapport économique sur l'Afrique 2005*, CEA, Addis-Abeba (2005).

\_\_\_\_\_ 2006a. «Défis à relever et possibilités à saisir pour les pays africains les moins avancés». Rapport d'activité sur la mise en œuvre du Programme d'action de Bruxelles en faveur des pays africains les moins avancés. Examen à mi-parcours (2001-2005) (février).

\_\_\_\_\_ 2006b. «Relever le défi de l'emploi en Afrique» Document établi pour la trente-neuvième session de la Commission/Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, Ouagadougou (Burkina Faso), 10-14 mai 2006.

CEA, Bureau sous-régional de la CEA en Afrique centrale, 2006. «L'évolution économique en Afrique Centrale en 2004-2005 et Prévisions pour 2006.» Yaoundé, Cameroun.

CEA, Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du Nord, 2006. «Les conditions économiques et sociales en Afrique du Nord en 2005.» Rabat, Maroc.

CEA, Bureau sous-régional de la CEA en Afrique de l'Ouest, 2006. «Rapport sur les conditions économiques et sociales en Afrique de l'Ouest et Prévisions pour 2006, Niamey, Niger.

Commission pour l'Afrique, 2005. *Notre intérêt commun: Rapport de la Commission pour l'Afrique*, mars 2005.

Département de l'énergie des États-Unis, 1999. *Energy in Africa*. Energy Information Administration, Département de l'énergie.

Fosu A.K., 2006. «Inequality and the Growth-Poverty Nexus: Specification Empirics Using African Data.» *Applied Economic Letters*. À paraître.

\_\_\_\_\_ 2005. «Post-Conflict Economies in Africa: Synthesis and Lessons». Dans Fosu, A.K. et Collier P., (sous la direction de). (2005). *Post-Conflict Economies in Africa*. New York: Palgrave Macmillan.

FMI 2006, Base de données des Perspectives de l'économie mondiale, avril 2006.

McKinley T., 2005. "Why is 'the Dutch Disease' Always a Disease? The Macroeconomic Consequences of Scaling up ODA." PNUD, International Poverty Centre, document de travail n°10 (novembre).

OCDE 2005. *Perspectives économiques de l'OCDE*, n°78. Édition préliminaire (25 novembre).

Organisation des Nations Unies, 2005, *Rapport sur les Objectifs du Millénaire pour le développement*, Nations Unies, New York.

\_\_\_\_\_ 2006. *Situation et perspectives de l'économie mondiale*, 2006. New York, Organisation des Nations Unies

PNUD 2005. Rapport sur le développement humain. New York, Organisation des Nations Unies.

\_\_\_\_\_ 2006. Rapport annuel, 2006. New York, PNUD.

Senbet L. et Otchere I. 2005. "Financial Sector Reforms in Africa. Perspectives on Issues and Policies." Communication présentée à la Conférence annuelle de la Banque mondiale sur l'économie du développement, Dakar, janvier 2005.



# Les flux de capitaux vers l'Afrique et leur impact sur la croissance



## 2.1 Introduction

Bien que les flux de capitaux à destination de l'Afrique aient augmenté récemment, ils n'atteignent toujours pas le volume nécessaire pour réaliser les objectifs de développement internationalement convenus. Bien que le taux de croissance moyen du PIB en Afrique ait atteint 5% en 2004 et en 2005, il reste encore en deçà des 7% nécessaires pour réaliser les OMD. Aussi, la mobilisation de ressources nationales et étrangères et leur utilisation judicieuse sont-elles placées en tête des priorités énoncées dans le Consensus de Monterrey. Compte tenu de l'imbrication de plus en plus importante des économies africaines et du système économique mondial, il faudra soutenir les efforts de développement nationaux par un environnement économique international porteur (ONU 2002).

La figure 2.1 illustre le déficit de ressources en Afrique. En raison de leur faible épargne privée et de leurs déficits budgétaires chroniques, nombre de pays africains n'arrivent pas à faire face à leurs besoins d'investissement et à atteindre leurs objectifs de développement en général. À sa conférence de 2000, la CNUCED avait estimé que, pour parvenir à un taux de croissance durable de 6%, l'Afrique subsaharienne devait porter son taux d'investissement de moins de 20%, dans les années 90, à 22% ou 25%.

La baisse des taux d'épargne a été principalement le fait du secteur public, dont les résultats se sont détériorés dans les années 90, avant de s'améliorer récemment dans certains pays (voir chapitre 1). La faiblesse de l'épargne privée tient non seulement à celle du revenu national, mais également au sous-développement du système financier. Des enquêtes sur les ménages montrent que beaucoup d'entre eux détiennent des avoirs équivalant à environ 30% de leurs revenus, sous forme de biens durables comme l'or (c'est-à-dire des bijoux) et de tissu, et non sous forme d'épargne bancaire pouvant servir à un investissement productif (Aryeetey 2005).

Le fait que les recettes d'exportation ne permettent pas de couvrir les importations (figure 2.1) représente un autre aspect de ce déficit en ressources, les pays dépendant des exportations de matières premières étant ceux qui connaissent le plus de problèmes relatifs au compte courant (CEA 2005b).

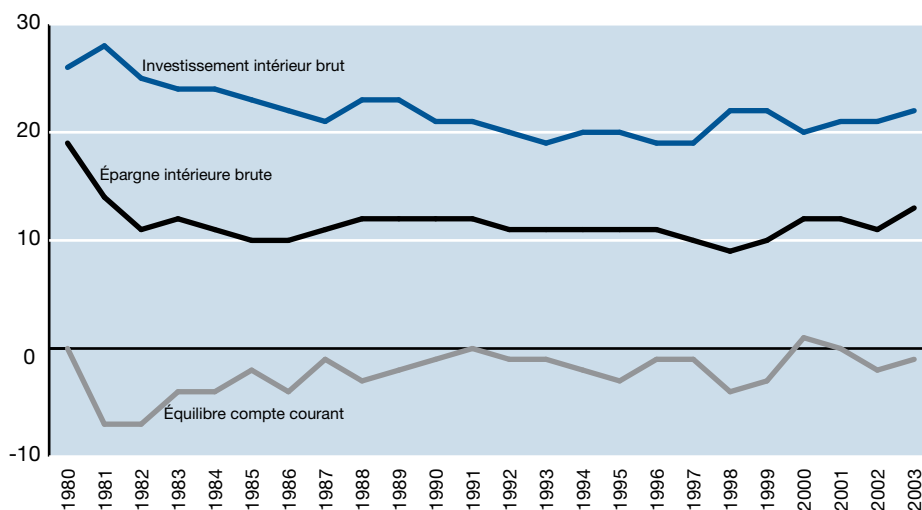
Il faudra combler ce déficit en recourant aux capitaux étrangers, notamment à l'aide au développement, à l'allègement de la dette et aux capitaux privés comme l'IDE, les investissements de portefeuille et les envois de fonds. Dans les débats sur la promotion du développement durable, il faudra étudier les stratégies susceptibles de drainer des capitaux vers le continent.

“ Le taux de croissance du PIB reste encore en deçà du taux nécessaire pour réaliser les OMD ”

“ L'utilisation des flux de capitaux de manière judicieuse est la clef pour maximiser l'impact de ces flux sur la croissance et la prospérité ”

**Figure 2.1**

**Déficit en ressources de 36 pays africains, 1980-2003 (en pourcentage du PIB)**



Source: Banque mondiale 2005b.

Note: EIB: Épargne intérieure brute; IIB: Investissement intérieur brut. Les agrégats ont été établis à partir de 36 pays sur lesquels on dispose de tous les indicateurs pour l'ensemble des années. Des moyennes pondérées ont été utilisées pour calculer la part de ces agrégats dans le PIB.

On a maintes fois tenté d'évaluer les ressources nécessaires à la réalisation des OMD. Les estimations vont de 50 milliards de dollars par an dans le Rapport Zedillo du Groupe de haut niveau sur le financement du développement, à plus de 76 milliards de dollars d'après la Banque mondiale et le PNUD (Reddy et Heuty 2005).<sup>1</sup> Comme les recettes publiques et l'épargne privée ne suffisent pas à couvrir ces dépenses, il faudra faire appel aux financements extérieurs. Toutefois, il ne suffit pas d'accroître les flux de capitaux à destination de l'Afrique pour accélérer la croissance et réduire la pauvreté. Il faudra pour ce faire allouer et utiliser les ressources de manière judicieuse afin d'en maximiser l'impact sur la croissance et la prospérité.

Le présent chapitre, qui servira de base au reste de ce rapport, examine les tendances et caractéristiques des flux de capitaux à destination de l'Afrique, ainsi que la mesure dans laquelle ces flux répondent aux besoins de financement des pays africains. Il examine également les déterminants des flux de capitaux et leur impact sur les économies africaines. Les principales conclusions sont résumées ci-après.

Depuis 2000, les apports de capitaux sous forme d'aide, d'envois de fonds par les travailleurs émigrés et d'IDE ont considérablement augmenté, de 54% jusqu'en 2003. Cependant, l'instabilité de ces capitaux, notamment des capitaux privés, réduit leur effet d'entraînement sur la croissance. Le continent a aussi enregistré de substantielles

<sup>1</sup> Ces estimations ne sont guère fiables, car elles se fondent sur des données de mauvaise qualité qui ne tiennent pas compte des liens entre les divers objectifs ou économies d'échelle ou leur portée. En outre, des chocs futurs peuvent considérablement modifier les estimations de ressources nécessaires (Reddy et Heuty 2005).

sorties de fonds, sous forme de service de la dette, de fuite de capitaux et de rapatriement de bénéfices.

L'aide constitue la principale source d'entrées de capitaux pour la plupart des pays africains. Elle est essentiellement consacrée aux services sociaux et contribue aussi à aggraver l'endettement du continent. Il faudra donc veiller à ce que les ressources libérées grâce aux efforts actuels de réduction de la dette servent à promouvoir des activités productives afin de maintenir l'endettement à des niveaux supportables.

Si l'IDE se concentre encore, pour l'essentiel, dans le secteur primaire, on observe cependant une certaine diversification tant de la destination que de l'origine des capitaux. L'Afrique, plus que toute autre région, demeure en dehors du champ d'intérêt des investisseurs étrangers, malgré les rendements élevés que procurent les investissements sur le continent. Les envois de fonds sont également concentrés sur quelques pays du continent, ceux d'Afrique du Nord principalement. Ces envois sont relativement stables et anticycliques et réduisent directement la pauvreté. Bien qu'ils soient, pour le moment, essentiellement consacrés à la consommation, ils pourront accroître la productivité s'ils sont investis dans la scolarisation, l'amélioration de la productivité agricole et les petites entreprises.

“ Les envois de fonds pourront accroître la productivité s'ils sont investis dans la scolarisation, l'amélioration de la productivité agricole et la création d'entreprises ”

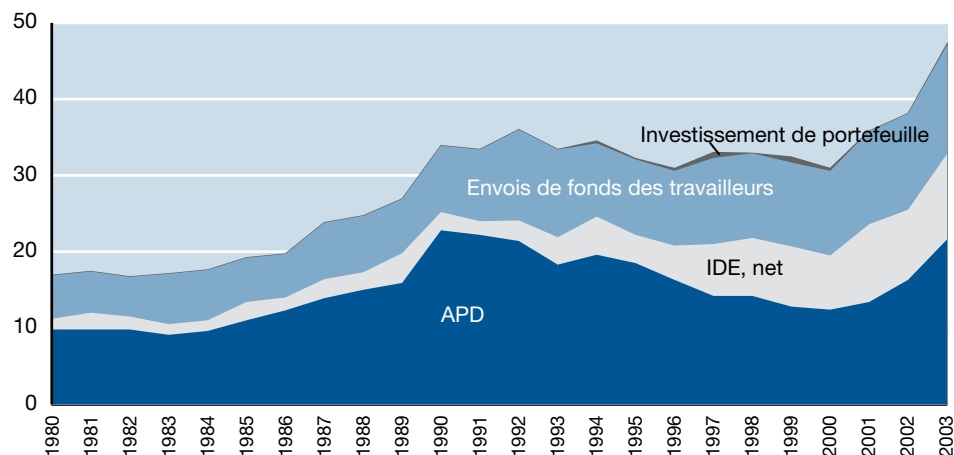
## 2.2 Tendances des flux de capitaux vers l'Afrique

Tous les principaux flux de capitaux à destination de l'Afrique ont considérablement augmenté depuis 1980. C'est le cas notamment de l'IDE, qui s'est multiplié par quatre au cours de la période 1980-2003 (figure 2.2). L'APD représente la première source d'apport de capitaux, suivie des envois de fonds par les travailleurs émigrés et de l'IDE. Les investissements de portefeuille ne représentent qu'une infime partie des flux de capitaux, sauf pour l'Afrique du Sud, exclue de la figure 2.2. En 2003 l'APD représentait 46% de tous les afflux de capitaux vers l'Afrique, contre 30% pour les envois de fonds par les travailleurs émigrés, 24% pour l'IDE et 0,15% pour les investissements de portefeuille (en excluant l'Afrique du Sud).

Les sorties de ressources de la plupart des pays africains sont principalement dues au service de la dette (figure 2.3). Entre 1984 et 1986 les paiements au titre du service de la dette ont été plus élevés que les afflux de ressources au titre de l'aide publique au développement, de l'investissement direct étranger, des envois de fonds et des investissements de portefeuille combinés. Les autres sorties de fonds s'expliquent par les rapatriements de bénéfices tirés des investissements directs étrangers, qui ont représenté environ le tiers des paiements au titre du service de la dette en 2003, mais augmentent rapidement depuis le début des années 90. En plus de ces flux enregistrés officiellement, il faut noter la fuite des capitaux dont le montant serait d'environ 3 à 13 milliards de dollars par an.

**Figure 2.2**

*Afflux de capitaux vers l'Afrique, 1980-2003 (en milliards de dollars)*

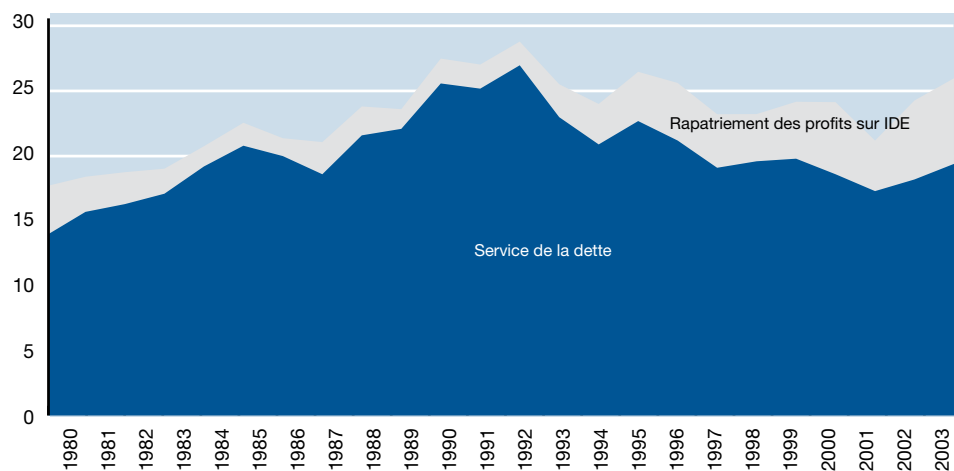


**Source:** Banque mondiale 2005a.

**Note:** La figure comprend 46 pays. Sept pays (Afrique du Sud, Angola, Cap-Vert, Érythrée, Jamahiriya arabe libyenne, Mozambique et Namibie) en ont été retirés, faute de données les concernant.

**Figure 2.3**

*Sorties de ressources de l'Afrique 1980-2003 (en milliards de dollars)*



**Source:** Banque mondiale 2005a

**Note:** Cette figure comprend les 46 pays. Sept pays (Afrique du Sud, Angola, Cap Vert, Erythée, Libye, Mozambique et Namibie) ont été exclus de ce calcul faute de données suffisantes.



L'ensemble de ces figures masque les différences importantes entre les pays africains. Bien que l'APD représente le plus important apport de ressources pour la plupart des pays africains, l'IDE a occupé une place plus importante entre 1980 et 2003 dans plusieurs pays, à savoir: Afrique du Sud, Angola, Guinée équatoriale, Nigéria et Seychelles. Pour les pays d'Afrique du Nord ainsi que pour le Lesotho et le Swaziland, les envois de fonds des travailleurs sont les plus importants afflux.

## **Le rôle de l'aide dans le financement extérieur varie considérablement**

Après avoir diminué dans les années 90, l'APD à l'Afrique augmente de nouveau depuis 2002 (voir chapitre 1). Lors de leur réunion à Gleneagles, les pays du G-8 se sont engagés à fournir 50 milliards de dollars de plus, dont la moitié devrait être affecté à l'Afrique. L'APD a déjà augmenté passant de 0,25% du RNB en 2004 à 0,33% en 2005 et augmenterait encore d'environ 0,4% d'ici à 2010 (OCDE 2006).

En 2003, l'APD par habitant pour l'Afrique était de 31 dollars, ce qui place le continent en troisième position derrière l'Océanie et l'Europe soit deux fois la moyenne de tous les autres pays bénéficiaires d'aide.<sup>2</sup> En termes absolus les cinq premiers bénéficiaires d'aide ont été entre 2000 et 2004 les pays suivants: République démocratique du Congo (8% de l'ensemble de l'APD de l'Afrique), Mozambique, Éthiopie, Egypte et Tanzanie (6% pour chacun de ces pays). Toutefois, en termes d'APD par habitant, les cinq pays suivants ont reçu les plus grands montants les plus élevés: Cap-Vert, Sao Tomé-et-Principe, Seychelles, Djibouti et Mauritanie (OCDE 2006), tous des pays à faible population.

En général l'APD n'est pas répartie équitablement entre les sous-régions de l'Afrique (figure 2.4). Pour la plus grande partie de la période 1980-2003, l'Afrique australe a été le principal bénéficiaire en ce qui concerne l'APD en tant que part du RNB et en ce qui concerne le montant par habitant (38 dollars en 2003). Elle était suivie par l'Afrique de l'Est avec 24 dollars par habitant. L'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale ont reçu 6% du RNB sous forme d'APD, la première obtenant 20 dollars par habitant et la dernière 32 dollars par habitant. L'Afrique du Nord a reçu la part la plus faible, en termes de pourcentage du RNB (en moyenne, 18 dollars par habitant).

En ce qui concerne la répartition sectorielle, le pourcentage le plus élevé d'APD à l'Afrique en 2002-2003 a été consacré aux infrastructures et aux services sociaux (34%), notamment à l'éducation et à la santé. L'infrastructure et les services économiques ont représenté un autre secteur important (21%), notamment les transports et l'énergie. Ensemble avec l'aide à la production (12%), l'allocation de l'aide à ces secteurs devrait permettre non seulement de réduire le déficit financier mais également d'améliorer les perspectives de croissance.

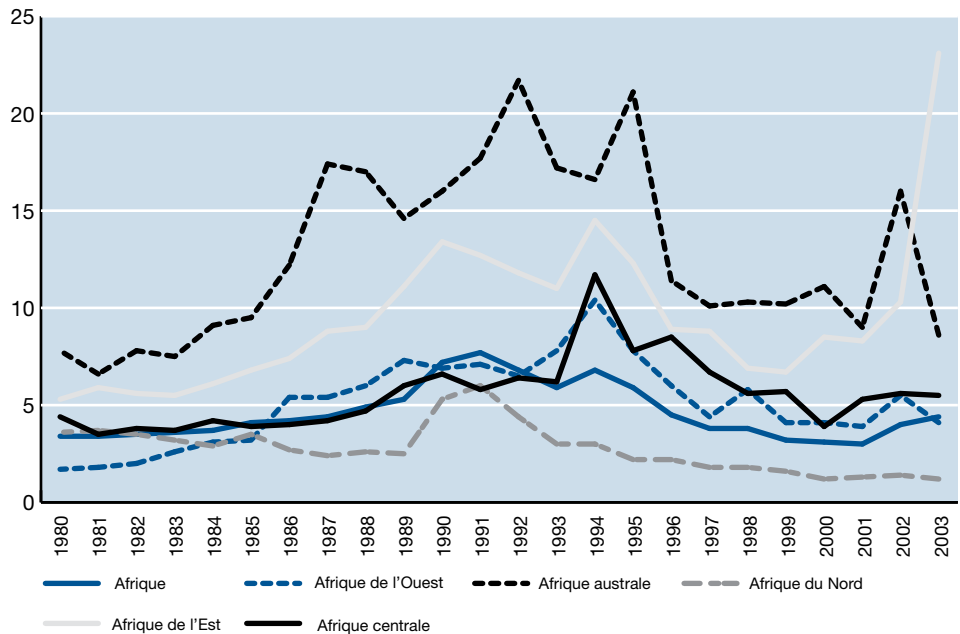
“ L'APD devrait augmenter encore d'environ 0,4% d'ici à 2010 ”

<sup>2</sup> Le montant des subventions indiqué par les donateurs comprend en partie les remises de dette qui ne s'accompagnent pas d'un transfert effectif de ressources (Birdsall, Claessens et Diwan 2002).

Environ la moitié du montant total de l'aide consacrée à la santé et à l'éducation de base était axée sur les préoccupations sexospécifiques, telles que l'autonomisation des femmes. Toutefois, seule une part relativement faible des projets-d'aide pour l'infrastructure avait pour objectif principal ou essentiel l'égalité entre les sexes (OCDE 2005, 2006). De plus en plus, l'APD est accordée sous forme d'aide budgétaire et non d'aide-projet et programme, ce qui rend leur utilisation plus souple pour les bénéficiaires et réduit les problèmes de l'aide conditionnelle.<sup>3</sup>

**Figure 2.4**

*Montants reçus au titre de l'APD par sous-région africaine, 1980-2003 (en pourcentage du RNB).*



Source: Banque mondiale 2005b.

Dans nombre de pays africains une grande part des investissements publics (c'est-à-dire en infrastructure) et de dépenses sociales (en particulier l'éducation et la santé) est financée par l'aide, ce qui rend ces secteurs essentiels vulnérables à l'instabilité de l'aide. En général, l'instabilité du montant de l'aide-programme est plus élevée que celle de l'aide-projet.<sup>4</sup> Cette dernière ayant pour objectif de promouvoir les investissements dans le capital physique et humain, son instabilité risque d'avoir de graves conséquences négatives sur le développement à long terme (Fielding et Mavrotas 2005).

3 L'aide conditionnelle signifie qu'au moins une partie du montant reçu doit être consacré à l'achat de biens et de services dans les pays donateurs, ce qui réduit l'efficacité de l'aide

4 L'instabilité de l'aide se mesure par les chocs liés à l'aide, compte tenu des prévisions sur l'évolution de l'aide à la suite de l'évolution de certaines variables macroéconomiques.

## L'IDE est la forme la plus instable de flux de capitaux

La forte instabilité des flux de capitaux a des conséquences graves sur la balance des paiements, aggrave les incertitudes macroéconomiques et entrave la capacité des gouvernements à concevoir et à mettre en oeuvre des plans de développement à long terme. En fait, en causant l'instabilité de l'investissement privé ou les importations, cette irrégularité peut avoir des effets négatifs sur la croissance (Fosu 2001). En général, les flux d'IDE sont les formes plus instables, devant les envois de fonds par les travailleurs, les flux d'APD étant les moins instables (tableau A1).<sup>5</sup> Les autres apports de capitaux privés (non compris les IDE) sont plus irréguliers que les IDE (Morrissey et Osei 2004; FMI 2005a). Dans les années 90, l'instabilité des apports de capitaux s'est généralement aggravée (Osei *et al.* 2002). L'instabilité des apports combinés d'aide, d'IDE et d'envois de fonds est moins forte que les différentes formes d'instabilité, en d'autres termes ces dernières s'annulent dans une certaine mesure.

Puisque les flux IDE vers le continent sont dans une large mesure déterminés par les investissements dans l'exploitation des ressources naturelles dans un nombre limité de très importants projets, l'instabilité de l'IDE est fort élevée. Par exemple, pour le Tchad le coefficient de variation est de 205 (tableau A1). Les autres causes de la forte instabilité sont le faible montant de l'IDE proprement dit, le petit nombre de projets financés par l'IDE et l'instabilité politique.

L'instabilité des flux de capitaux varie dans une large mesure d'un pays à l'autre (appendice A tableau A1). En général, l'instabilité de l'aide est plus faible dans la plupart des pays comparée à celle des envois de fonds et de l'IDE. Toutefois, pour des pays tels que le Cap-Vert, le Lesotho ou le Swaziland dans lesquels les envois de fonds représentent une part relativement élevée du RNB, l'instabilité des envois de fonds est la plus faible. L'instabilité de l'aide est plus élevée pour les pays qui dépendent fortement de l'aide (Bulir et Hamann 2003) mais cela semble être le cas pour les autres flux également, au moins, en ce qui concerne les pays africains.

## Les flux de capitaux sont toujours inégalement répartis

En général, les flux de capitaux (IDE et investissements de portefeuille) vers l'Afrique restent faibles. La part de l'Afrique dans l'IDE au niveau mondial demeure environ à 3%, avec un pic de 4% au milieu des années 80. Cette part est conforme au poids économique de l'Afrique, compte tenu de sa part dans le PIB mondial (figure 2.5).

En 2004 les apports d'IDE à l'Afrique ont augmenté de 2% par rapport à l'année précédente et se sont élevés à 18 milliards de dollars. Toutefois, l'investissement direct étranger vers l'Afrique en 2004 était beaucoup plus concentré dans les secteurs des

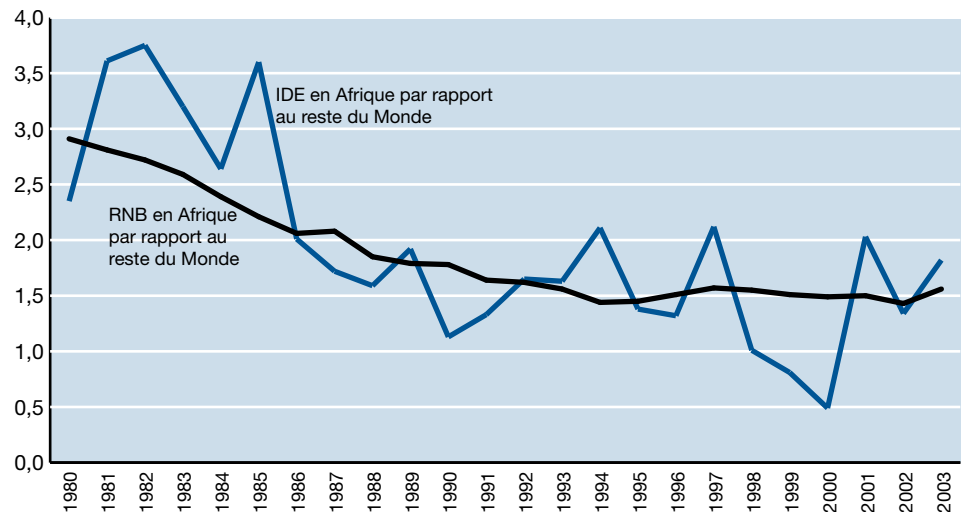
“ Le petit nombre de projets financés par l'IDE et l'instabilité politique contribuent à la hausse de l'instabilité des IDE ”

<sup>5</sup> L'instabilité se mesure par le coefficient moyen de variation, qui se définit comme l'écart-type exprimé en pourcentage de la valeur moyenne dans le temps. Les investissements de portefeuille n'en font pas partie car ils n'ont pas une très grande importance pour la plupart des pays africains et, par conséquent, les données les concernant sont rares.

“ La participation croissante des investisseurs asiatiques permet de diversifier les sources d'IDE ”

ressources naturelles qu'auparavant. Les sous-secteurs que sont les industries extractives, le pétrole et le gaz et le raffinage du pétrole représentaient ensemble 4 milliards de dollars sur les 4,6 milliards d'investissements directs étrangers vers le continent sous la forme de fusions et d'acquisitions transfrontières. Quelques pays riches en pétrole ont reçu d'importants investissements directs étrangers. Au cours de la période 2002-2004, les investissements en Angola, au Tchad, en Guinée équatoriale et au Nigéria seulement représentaient 39% du montant total de l'investissement direct étranger en Afrique.

**Figure 2.5**  
Apport d'IDE et de RNB à l'Afrique par rapport au reste du monde, 1980-2003 (en pourcentage)



Source: Banque mondiale 2005b.

Note: La figure ne comprend que les 39 pays pour lesquelles les données étaient concordantes.

Le secteur pétrolier a représenté 90% ou plus de l'investissement direct étranger en Angola, en Guinée équatoriale et au Nigeria (CNUCED 2005).

Toutefois, dans certains pays africains tels que l'Égypte, le Maroc, le Lesotho et le Mozambique le montant de l'IDE a récemment augmenté dans le secteur manufacturier, les agro-industries, les textiles et les services. Certains de ces investissements sont déterminés par l'accès préférentiel au marché des pays développés tels que la Loi des États-Unis en faveur de la croissance et des opportunités de l'Afrique (AGOA) et l'Accord de Cotonou de l'Union européenne (UE), ce qui pose des problèmes de viabilité (CEA 2005a).

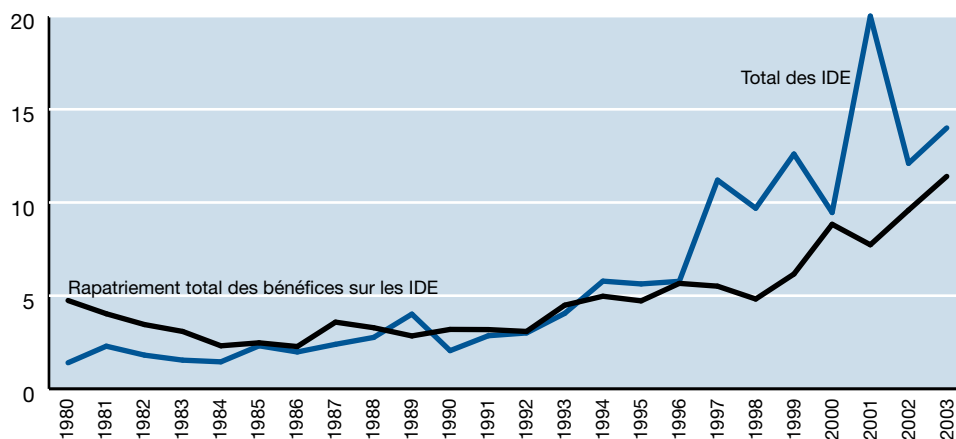
En général, les investisseurs étrangers en Afrique venaient d'Europe et, dans une moindre mesure, d'Amérique du Nord. Récemment les investisseurs asiatiques de pays tels que la Chine, l'Inde, la Malaisie et la Corée du Sud mènent de plus en plus des activités dans les pays africains. Par exemple, 46,3% des investissements chinois sur

le continent pour la période 1979-2000 ont été consacrés au secteur manufacturier (Banque mondiale 2004). Les sociétés sud-africaines investissent également de plus en plus dans les autres pays africains, particulièrement en Afrique australe. Il s'agit là d'une évolution hautement souhaitable du point de vue du développement, car ces investissements permettent de diversifier les sources d'IDE. En outre, les investisseurs de ces pays connaissent l'environnement des pays en développement et sont mieux à même d'utiliser les technologies appropriées et d'adapter leurs produits et leurs services aux besoins des clients de pays à faible revenu.

L'investissement direct étranger va de pair avec le rapatriement de bénéfices qui peuvent être bien plus élevés. La figure 2.6 montre que, pendant certaines années, le montant des rapatriements des bénéfices a été même plus élevé que les apports nets d'investissement direct étranger. Ce n'est que depuis la deuxième moitié des années 90 que les apports nets d'investissement direct étranger vers les pays africains ont été nettement plus élevés que les rapatriements de bénéfices du continent. Par conséquent, il s'agit non seulement d'attirer plus d'investissements directs étrangers, mais également de trouver les moyens d'encourager l'investissement de façon durable dans les économies africaines pour accroître les incidences positives sur la création d'emplois, le transfert de technologie et les liens avec l'investissement interne.

**Figure 2.6**

*Apports nets d'IDE et rapatriement des bénéfices sur les IDE, 1980-2003 (en milliards de dollars).*



Source: Banque mondiale 2005a.

En général, les investissements sont peu importants en Afrique par rapport aux autres flux (figure 2.2). Il convient de noter que la figure 2.2 ne comprend pas de données sur l'Afrique du Sud, qui, à elle seule, a reçu environ 3,2 milliards d'apports d'investissement de portefeuille chaque année pendant la période 1994-2003 (Banque mondiale 2005a). La structure des investissements sous forme de capitaux en Afrique du Sud consiste surtout en investissement de portefeuille, une catégorie d'investissement peu importante pour les autres pays africains, voire atypique pour des pays présentant des facteurs de risques similaires (encadré 2.1).

### **Encadré 2.1**

#### ***Flux d'investissements de portefeuille vers l'Afrique du Sud: une exception***

Pendant la période 1994-2002, les apports de capitaux vers l'Afrique du Sud se sont élevés au total à environ 1,5% du PIB par an. Alors que les investissements de portefeuille s'élevaient à environ 3,5% du PIB. En fait, les investissements de portefeuille en l'Afrique du Sud ont dominé les investissements de portefeuille dans l'ensemble de l'Afrique, sa part s'élevant à 89% ou plus au cours des 8 ans sur les 10 compris entre 1994-2003. Toutefois, depuis 1990, l'Afrique du Sud a enregistré, la plupart du temps, des sorties nettes d'investissement de portefeuille.

Les faibles résultats en matière d'IDE de l'Afrique du Sud s'expliquent par un certain nombre de politiques défavorables, en particulier une libéralisation commerciale insuffisante, l'instabilité des taux de change et les mesures de contrôle sur les mouvements des capitaux. Toutefois, en 2005, les entrées d'IDE ont été plus importantes que les sorties d'investissement de portefeuille, allant dans le secteur bancaire, le secteur des produits de base et de l'équipement, en raison de l'augmentation des ventes d'actifs appartenant à l'État.

L'Afrique du Sud est le troisième plus important investisseur en Afrique. Géographiquement, ces investissements sont fortement concentrés en Afrique australe, qui représente 90% de l'IDE sud-africain en Afrique. Dans les sept pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), l'Afrique du Sud est le premier investisseur et dans cinq pays, l'IDE sud-africain représente plus de 50% de l'IDE total. Le rôle important que joue l'Afrique du Sud à cet égard devrait relancer, dans une certaine mesure, le processus d'intégration régionale. L'IDE sud-africain dans les autres pays du continent est destiné à l'exploitation des ressources naturelles et aux industries de base (y compris les aciéries et les autres métaux non ferreux), ainsi qu'aux services collectifs: distribution d'énergie, d'eau, téléphone, gaz, etc.

*Source: Ahmed, Arezki et Funke 2005; Banque mondiale 2005a; Page et te Velde 2004; Reserve Bank d'Afrique du Sud 2006*

## **Envois de fonds des travailleurs: une forme de flux de capitaux privés en hausse**

C'est tout dernièrement que l'on a commencé à considérer les envois de fonds comme une source potentielle de financement du développement. Le montant des envois de fonds enregistrés à destination à l'Afrique est passé de 5,9 milliards de

dollars en 1980 à 14,9 milliards en 2003.<sup>6</sup> L'Afrique a reçu environ 15% des fonds envoyés par les travailleurs au niveau mondial et plus des deux tiers de ces fonds sont allés à l'Afrique du Nord. Cette tendance doit se poursuivre pour deux raisons. Premièrement étant donné le vieillissement de la population dans les pays industrialisés, ces derniers doivent répondre à la demande excédentaire de main-d'œuvre en admettant plus d'immigrés des pays en développement. Deuxièmement, le chômage dans les pays en développement continuera d'encourager l'émigration vers les pays industrialisés.

Pour l'ensemble de l'Afrique, les envois de fonds ont représenté 2,5% du revenu national brut en 2003, mais contrairement à ce que l'on observe dans d'autres régions, ce pourcentage n'a pas considérablement augmenté ces 25 dernières années (Banque mondiale 2005a). Compte tenu du montant élevé des fonds envoyés par le biais des circuits informels et, par conséquent, non enregistrés, le montant effectif des envois de fonds sont au moins deux fois plus important que ne l'indiquent les chiffres officiels (FMI 2005a; Banque mondiale 2005a; Docquier et Rapoport 2004).

Dans un certain nombre de pays africains, les envois de fonds des travailleurs sont importants par rapport aux autres flux financiers (tableau A1). Pour certains pays tels que l'Égypte, la Gambie, le Lesotho, le Maroc et le Swaziland, ces fonds sont supérieurs à 5% du revenu national brut, soit un multiple des afflux d'investissement direct étranger. Par exemple, les envois de fonds des travailleurs ont représenté presque huit fois le volume des apports de fonds au titre de l'IDE au Cap-Vert pendant la période 1980-2003. L'Égypte fait partie des cinq plus importants pays recevant des fonds envoyés par des travailleurs dans le monde en développement (Banque mondiale 2005a).

Les différences sont importantes d'une sous-région à l'autre en ce qui concerne le montant des envois de fonds. Le ratio envoi de fonds/revenu national brut est plus élevé pour l'Afrique du Nord, avec un niveau maximum de presque 8% en 1992, en Égypte, où ces envois de fonds ont augmenté d'un tiers, occupant la première place. Depuis 1996 le ratio pour la sous-région tourne autour de 4%. Pour l'Afrique de l'Est, et plus encore pour l'Afrique de l'Ouest, le ratio des envois par rapport au revenu national brut a sensiblement augmenté depuis le début des années 90 pour atteindre 3% en Afrique de l'Ouest. Toutefois, pour l'Afrique australe et l'Afrique centrale, le ratio est très faible et uniforme (figure 2.7).

L'importance des envois de fonds des travailleurs s'explique par un certain nombre de raisons. Ces envois de fonds sont plus stables que les autres flux de capitaux privés. Les fonds affectés à des activités productives sont également relativement stables, car les migrants risquent beaucoup moins que les investisseurs étrangers de retirer leurs investissements, même si la situation économique se dégrade. Contrairement aux autres flux privés, les envois de fonds sont contracycliques, ce qui permet aux ménages

“ Les migrants risquent beaucoup moins que les investisseurs étrangers s'ils retirent leurs investissements ”

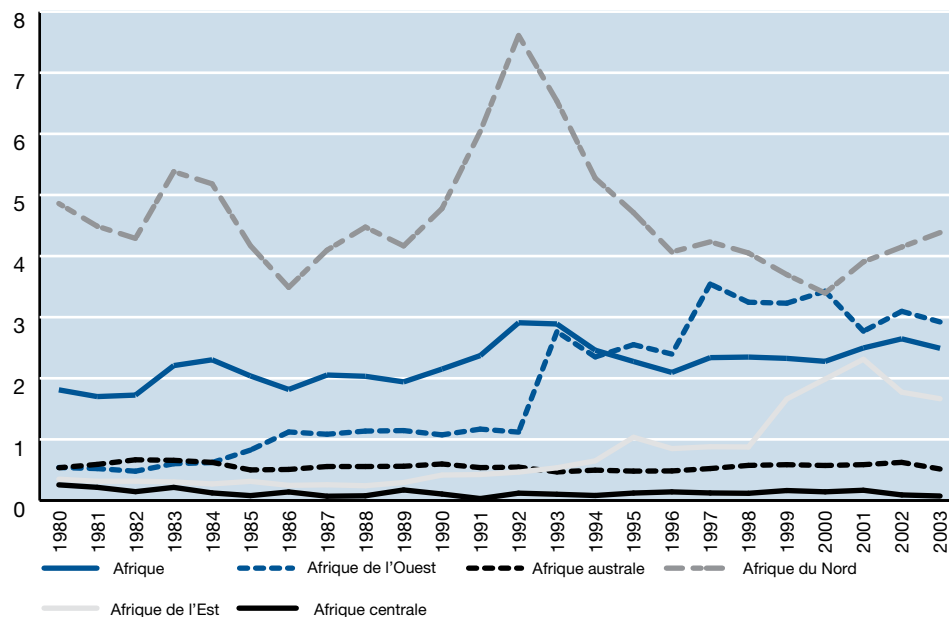
<sup>6</sup> Toutefois, le montant des envois de fonds vers tous les pays a quintuplé au cours de la même période (FMI 2005a)

qui en bénéficient de bien organiser leur consommation. Enfin, les envois de fonds n'augmentent pas l'endettement d'un pays (Chami *et al.* 2005; FMI 2005a).

Environ 80% des envois de fonds vers l'Afrique servent à la consommation et aux paiements des frais de scolarité et contribuent ainsi à alléger les problèmes financiers des bénéficiaires. Par conséquent, ces envois de fonds permettent d'accroître l'accumulation du capital humain. Il est également établi que les fonds envoyés servent à réaliser des investissements privés et à créer l'infrastructure nécessaire au niveau communautaire (CEA 2005a, FMI 2005a).

**Figure 2.7**

*Envois de fonds des travailleurs par sous-région en Afrique, 1980-2003, (pourcentage du RNB).*



Source: Banque mondiale 2005a.

## La fuite des capitaux priver le continent des ressources dont il a grandement besoin

L'analyse des flux de capitaux à destination et en provenance de l'Afrique montre un curieux paradoxe. D'une part les pays africains se sont lourdement endettés pour combler le manque de ressources et financer leurs besoins en matière de développement. D'autre part, le continent continue de subir une forte hémorragie financière sous forme de fuite des capitaux, dont certains ne sont que les fonds empruntés. En fait, les données empiriques montrent, ironie du sort, que l'Afrique subsaharienne est «créditrice nette» du reste du monde dans la mesure où le montant des avoirs privés détenus à l'étranger par des Africains est supérieur à la dette du continent à l'égard du



reste du monde (Boyce et Ndikumana 2001; Ndikumana et Boyce 2003). Par rapport à la population des autres pays en développement, les Africains préfèrent beaucoup plus les actifs étrangers que les actifs nationaux, 40% des actifs privés étant placés à l'étranger (Collier *et al.* 2001).

La fuite des capitaux prive l'Afrique d'une part importante des mêmes ressources dont elle a besoin pour financer son développement. Le tableau A2 montre le montant estimé des capitaux qui sortent de l'Afrique subsaharienne. Ces estimations varient sensiblement compte tenu des différences dans la méthodologie et la méthode d'échantillonnage. Dans son document, Ajayi (1997) estime que le montant de la fuite des capitaux a été d'environ 6 milliards de dollars par an entre 1980 et 1991, alors que pour Salisu (2005), le montant annuel a été de 13 milliards entre 1991 et 2004. La différence en ce qui concerne la fuite des capitaux en pourcentage du PIB est plus petite: 5,1% selon les calculs d'Ajayi et 7% selon les calculs de Salisu.

“ La fuite des capitaux prive l'Afrique d'une part importante des ressources dont elle a besoin pour financer son développement ”

## **Dette extérieure: les mesures d'allégement se multiplient**

L'endettement de l'Afrique remonte à plus loin. Lors de leur accession à l'indépendance, les pays africains étaient surtout tributaires des produits de base et du financement extérieur. À l'époque du premier choc pétrolier, ils venaient d'augmenter les dépenses publiques, financées par les recettes tirées des produits de base. Lorsque les cours des produits de base ont diminué par la suite, ils ne pouvaient pas maintenir les dépenses à ce niveau. Il était facile d'obtenir des prêts en raison des importants revenus pétroliers, de la faiblesse des taux d'intérêt sur les marchés internationaux, de l'augmentation de la capacité de remboursement, compte tenu de l'augmentation prévue des cours des produits de base. À la suite de la dégradation des termes de l'échange pour les pays africains et de l'augmentation des taux d'intérêt réels au niveau international, il leur est devenu plus difficile d'assurer le service de la dette, ce qui a entraîné une accumulation des arriérés.

Le rééchelonnement de la dette à cause de l'incapacité des pays à assurer l'ensemble du service de la dette a également contribué à accroître l'endettement. Beaucoup de pays africains étant aux prises avec de graves difficultés macroéconomiques au début des années 80, ils ont dû recourir à des prêts d'ajustement structurel du FMI et de la Banque mondiale pour financer leurs importations. En outre, les donateurs bilatéraux ont continué de prêter aux pays africains, en partie, pour leur permettre d'assurer le service de leurs dettes et, en partie, pour promouvoir leurs propres exportations. En dépit des efforts fait pour alléger la dette, les paiements en termes réels au titre du service de la dette ont augmenté pour l'Afrique de 1,7 fois au cours des années 80 et 90, soit environ la moitié de l'augmentation enregistrée pour tous les pays en développement (Abrego et Ross 2002).

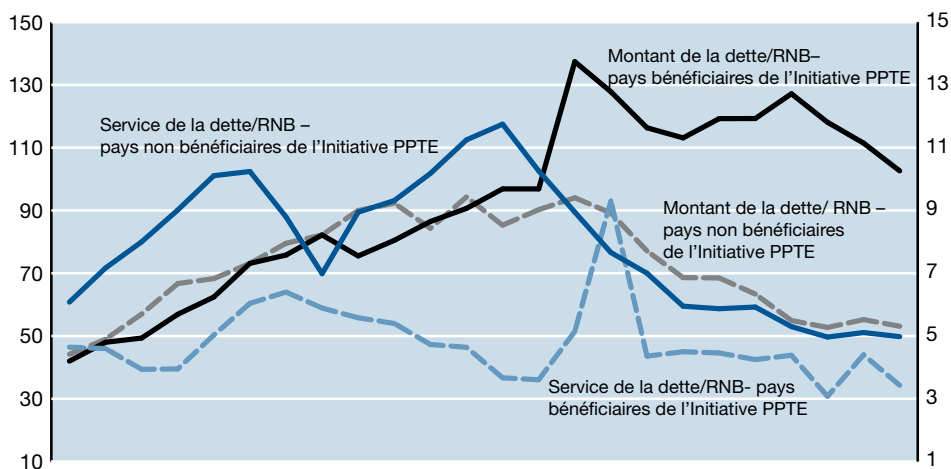
L'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés adoptée en 1996 ainsi que l'Initiative renforcée adoptée par la suite ont permis d'alléger la dette d'environ deux tiers

de sa valeur actuelle nette et de réduire les paiements au titre du service de la dette de 27 pays ayant atteint le point de décision d'environ la moitié ou de moins de 8% des exportations en 2004 (voir Annexe B). La quasi-totalité des pays africains rempliront les conditions requises pour l'allègement de la dette au titre de cette Initiative s'ils obtiennent des résultats satisfaisants respectivement en ce qui concerne les politiques dans le cadre des programmes du FMI et de l'IDA et d'une stratégie de réduction de la pauvreté (FMI/IDA 2006), à l'exception des pays suivants: Cap-Vert, Djibouti, Guinée équatoriale et Lesotho qui ne sont pas fortement endettés (voir tableau A1), ainsi que l'Angola dont la dette privée s'élevait à 64% en 2003.

Le ratio du service de la dette pour les pays pauvres très endettés ayant atteint le point de décision était plus élevé que pour les autres pays de l'Initiative, car ils avaient en général assuré le service de leur dette pour remplir les conditions requises. Pour les pays africains ayant atteint le point de décision, le ratio des dépenses nécessaires pour réduire la pauvreté par rapport aux revenus de l'État a augmenté, en passant de 33% en 1999 à 49% en 2004 (Abrego et Ross 2002; Banque mondiale 2005d). L'encours de la dette en pourcentage du revenu national brut était sensiblement plus élevé pour les pays africains participant à l'Initiative au milieu des années 90, ce qui était en soi un critère de participation à l'Initiative (figure 2.8). En dépit de ce fait, le ratio du service de la dette par rapport au revenu national brut était plus faible pour les pays bénéficiant de l'Initiative, car ils n'avaient pas rempli les obligations qui leur incombaient.

**Figure 2.8**

*Montant de la dette et paiements au titre du service de la dette des pays africains bénéficiant ou non de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, 1980-2003 (en pourcentage du RNB).*



Source: Banque mondiale 2005a.

Note: Les chiffres sont des moyennes pondérées de 18 pays africains ne participant pas à l'Initiative pour les pays pauvres très endettés et 19 pays africains participant à l'Initiative qui avaient atteint le point de décision en 2003.

Entre 1994 et 2000 la situation n'a pas beaucoup changé en ce qui concerne le ratio de l'encours de la dette par rapport au revenu national brut des pays africains mais, par la suite, il a diminué passant de 127% à 103% en 2003. L'abandon des prêts au profit des subventions a contribué à la réduction du fardeau de la dette depuis le milieu des années 90 (Birdsall *et al.* 2002). Toutefois, les différents pays africains ont obtenu divers résultats en ce qui concerne l'allègement de la dette dans le cadre de l'Initiative comme le montre l'exemple de l'Ouganda et du Mozambique (encadré 2.2). Au cours de la même période, le ratio de l'encours de la dette par rapport au revenu national brut des pays africains n'ayant pas bénéficié de l'Initiative n'a diminué que de 7%. Toutefois, il avait diminué beaucoup plus au cours de la période précédente, ce qui montre que les pays n'ayant pas bénéficié de l'Initiative avaient profité beaucoup plus des programmes traditionnels d'allègement de la dette. Cette situation s'explique en partie par la structure de leur dette, qui comprend une part beaucoup moins importante de dette multilatérale.

“ L'abandon des prêts au profit des subventions a contribué à la réduction du fardeau de la dette depuis le milieu des années 90 ”

## Encadré 2.2

### Expériences en matière d'allègement de la dette: Ouganda et Mozambique

L'Ouganda et le Mozambique figurent parmi les premiers bénéficiaires des mesures d'allègement de la dette dans le cadre de l'Initiative PPTE, ayant atteint le point de décision en 1997 et 1998 respectivement. Alors que la valeur actuelle nette de la dette mozambicaine a diminué, passant de plus de 6 milliards en 1998 à 4,4 milliards en 2005, l'encours de la dette ougandaise a continué d'augmenter, atteignant 4,8 milliards soit 60% du PIB en juin 2005. Le service de la dette de l'Ouganda a atteint 18% des exportations de biens et services en juin 2005, contre seulement 3% pour le Mozambique. Qu'est-ce qui explique ces différents résultats?

Le Mozambique a atteint le point d'achèvement de l'Initiative renforcée en faveur des PPTE en septembre 2001. Les deux milliards au titre de la dette que le pays devait ont été annulés. En 2000, une crise bancaire a entraîné la suspension temporaire de l'allègement de la dette dans le cadre de l'Initiative PPTE et à l'augmentation de la dette, car le Gouvernement devait sauver le système bancaire. Le ratio encours de la dette/exportations sera d'environ 150% pour la période 2002-2010, au-delà de cette date la dette ne sera plus viable.

L'Ouganda a atteint le point d'achèvement de l'Initiative renforcée en faveur des PPTE en mai 2000 et a bénéficié d'un allègement de la dette d'un milliard de dollars. Toutefois, même si les créanciers bilatéraux ont rapidement procédé à un allègement de la dette, les créanciers multilatéraux ont procédé plus lentement dans ce domaine et les membres n'appartenant pas au Club de Paris tels que la Libye, l'Inde et la Chine ainsi que les créanciers commerciaux n'ont pas beaucoup réduit leurs créances. En outre, le pays avait besoin de nouveaux prêts provenant des donateurs multilatéraux pour faire face aux chocs exogènes tels que le cycle de sécheresse et la dégradation des termes de l'échange.

Source: EIU 2006ab; FMI/IDA 2000, 2005.

“ Le Nigéria a utilisé les gains du pétrole pour rembourser sa dette. ”

La structure de la dette a beaucoup changé ces dernières décennies. Le pourcentage de la dette due aux institutions multilatérales (Banque mondiale, Banque africaine de développement et FMI) a augmenté passant de 15% en 1980 à 25% en 2003, alors que le montant de la dette privée non garantie ne s'élevait qu'à 5% du total de l'encours de la dette de l'Afrique subsaharienne en 2003 (Alemajehu 2002).

En 2005 l'Initiative a été complétée par l'IADM du G-8 qui prévoyait l'allègement de 100% de la dette multilatérale (Voir appendice B). Selon les estimations, la valeur actuelle nette de la dette en pourcentage des exportations pour les 18 pays ayant atteint le point d'achèvement a diminué passant de 140% (après l'allègement dans le cadre de l'initiative) à 52% à partir de janvier 2006 (FMI 2005c). En juin 2006, la dette des 14 pays africains qui avaient atteint le point d'achèvement de l'Initiative PPTE avait déjà été annulée par le FMI et ils peuvent prétendre immédiatement à un allègement de la dette due à la Banque mondiale et à la Banque africaine de développement (FMI 2006). Toutefois, comme cette Initiative ne concerne que la dette due aux institutions multilatérales, il ne faut pas s'attendre à ce qu'elle règle tous les problèmes d'endettement de l'Afrique. Les pays africains doivent étudier d'autres stratégies pour trouver une solution au problème de la dette extérieure. Un exemple de réduction de la dette sans passer par le programme d'allègement de la dette de l'Initiative est le cas du Nigéria, qui a utilisé ses recettes pétrolières pour rembourser sa dette (encadré 2.3).

### **Encadré 2.3** **La dette nigériane**

En 2005, le Nigéria a signé un accord pour le règlement de sa dette avec le Club de Paris. D'abord pour annuler sa dette de 18 milliards de dollars en application des conditions de Naples, le Nigéria a versé la première tranche de 6,3 milliards de dollars en 2005 pour payer ses arriérés. En avril 2006, il a racheté le reste de sa dette due au Club de Paris à raison de 24 centimes par dollar, soit 4,6 milliards de dollars. Les fonds nécessaires pour ces paiements viennent des réserves de devise qui couvraient presque deux ans d'importation en raison de l'augmentation des cours du pétrole. Par cet accord, le Nigéria a réduit sa dette, qui est passée de 34 milliards de dollars en 2005 à environ 5 milliards en 2006, principalement envers la Banque mondiale et le secteur privé. En 2006, les dépenses consacrées aux secteurs de l'enseignement ont augmenté à la suite de la diminution des paiements au titre du service de la dette. La cote de solvabilité du pays s'est déjà améliorée, ce qui permettra au Gouvernement d'emprunter à des conditions plus favorables et d'attirer plus d'IDE. Le remboursement de la dette nigériane est une pratique optimale de gestion de la dette et d'utilisation des revenus exceptionnels tirés de l'exportation des produits de base.

**Source:** CEA 2005b; EIU 2006c.

Bien que le niveau de la dette ait diminué, en particulier, pour les pays qui ont bénéficié de l'Initiative, la viabilité à long terme de la dette restera une question importante. En particulier, les pays ayant un faible taux de croissance du PIB devront contracter de nouveaux emprunts (Cerra *et al.* 2005). Le degré de transformation des structures

déterminera les capacités de remboursement d'un pays dans l'avenir, par exemple grâce aux exportations. Sur ce plan, les stratégies de réduction de la pauvreté de deuxième génération qui doivent jeter les bases d'une croissance favorable aux pauvres jouent un rôle crucial.<sup>7</sup> En outre les conditions des nouveaux emprunts jouent un rôle dans la viabilité des dettes dans l'avenir. Toutefois, certains facteurs ne sont pas du ressort des gouvernements africains, par exemple les chocs liés aux cours des produits de base et les conflits armés qui auront des incidences sur la viabilité de la dette (Abrego et Ross 2002). Par conséquent, les pays africains doivent adopter «une stratégie prudente pour les futurs emprunts adaptés à la situation spécifique de leur pays, en particulier la qualité des institutions et la vulnérabilité aux chocs» (CEA 2003).

## 2.3 Déterminants des flux de capitaux vers l'Afrique

Les tendances observées en ce qui concerne le montant et la composition des flux de capitaux vers l'Afrique soulèvent quelques questions importantes et empiriques sur les politiques. Les facteurs qui déterminent le montant et la composition des flux de capitaux fondent le débat sur les incidences et les politiques dans le reste du présent rapport. Les documents empiriques font ressortir plusieurs facteurs qui déterminent les flux de capitaux, qui sont souvent classés en deux grandes catégories: les facteurs d'attraction qui sont liés à la situation locale et les facteurs de rejet qui sont liés aux conditions externes. Dans le présent rapport nous mettons l'accent sur les facteurs d'attraction qui comprennent notamment la taille de l'économie, le taux de croissance du PIB, la qualité des infrastructures publiques, le volume et l'efficacité des marchés des capitaux, l'ouverture au commerce et les finances, la stabilité politique et la qualité des institutions en général, le coût de la main-d'œuvre, le taux de change et la stabilité des prix.

### **L'allocation de l'aide est fonction des priorités des donateurs**

Les travaux empiriques montrent que les principaux déterminants de l'aide bilatérale sont le PIB par habitant, l'indicateur du développement humain (IDH), les libertés civiles, l'ouverture et la taille de l'économie (Alesina et Dollar 2000). Un large consensus se dégage sur le fait que les intérêts géopolitiques des donateurs bilatéraux ont eu une incidence relativement importante sur l'allocation de l'aide au niveau des bénéficiaires (Alesina et Dollar 2000; Riddell 1992). En outre, une politique de deux poids deux mesures s'applique à l'utilisation de la bonne gouvernance en tant que condition préalable à l'aide au développement. Les pays économiquement importants

<sup>7</sup> En ce qui concerne les créanciers et les donateurs, il faudra veiller à ce que l'allègement de la dette s'ajoute aux flux d'aide pour dégager véritablement des ressources pour financer l'éducation, la santé et l'infrastructure, qui doivent permettre d'améliorer les conditions nécessaires à une croissance plus rapide (Abrego et Ross 2002).

“

Les donateurs ont été moins sélectifs pour ce qui concerne les pays ayant un fort taux d'endettement multilatéral

”

risquent moins d'être soumis aux normes fixées par la communauté des donateurs, alors que ces critères sont plus souvent appliqués aux pays stratégiquement petits et moins importants (Wolf et Spoden 2000).

Il est également établi qu'une aide plus importante est accordée aux pays plus endettés pour leur permettre d'assurer le service de leur dette. Birdsall *et al.* (2002) estiment que les pays ayant un endettement multilatéral élevé, mais pratiquant de mauvaises politiques reçoivent environ 2,5 points de pourcentage de plus en transferts nets au titre de l'aide que la moyenne. Par conséquent il semble que les donateurs ont été moins sélectifs pour ce qui concerne les pays ayant un fort taux d'endettement multilatéral.

Étant donné que l'instabilité de l'aide peut entraîner de graves problèmes pour les pays bénéficiaires, il importe d'étudier les facteurs qui déterminent cette instabilité. Les données empiriques montrent que ces facteurs diffèrent en fonction du type d'aide. L'instabilité de l'aide spécifique à des secteurs tend à diminuer avec l'augmentation de l'aide en pourcentage du RNB et l'amélioration de la qualité institutionnelle du bénéficiaire de l'aide. Elle augmente en fonction du revenu par habitant et de l'ouverture commerciale. Par contre, la qualité des institutions et le degré d'ouverture n'ont aucune incidence importante sur l'instabilité de l'aide-programme qui n'est pas fournie à un secteur spécifique. Toutefois, l'instabilité de l'aide-programme est négativement liée au ratio aide/RNB et positivement liée au revenu par habitant comme dans le cas de l'aide spécifique à un secteur donné (Fielding et Mavrotas 2005).

### **Au-delà des ressources naturelles: avantages que présente l'Afrique pour les flux de capitaux**

Les investissements de portefeuille tiennent compte de la taille du marché et du développement des marchés financiers. Une étude des flux d'investissements de portefeuille entre un groupe de 14 pays industrialisés pendant la période 1989-1996 montre que la diversification des portefeuilles n'est pas un déterminant important pour ces flux (Portes et Rey 2005). En outre la taille du marché visé ainsi que le développement des marchés financiers des pays d'origine et de destination contribuent aux investissements de portefeuille. Par ailleurs, les problèmes d'information semblent être un facteur déterminant dans la répartition internationale des flux d'investissements de portefeuille.

Dans le même ordre d'idées, une étude récente des facteurs ayant une incidence sur les décisions d'investissement de gestionnaires de fonds communs de placement aux États-Unis montre que les marchés libres des pays en développement ayant des normes de comptabilité strictes, respectant les droits des actionnaires et comportant un cadre juridique attirent beaucoup plus l'investissement (Aggarwal *et al.* 2005). Toutes ces conclusions permettent de mieux comprendre pourquoi l'Afrique n'a pas reçu des montants importants d'investissements de portefeuille. La diversification des portefeuilles serait un grand avantage pour les marchés des capitaux africains, mais le faible

niveau de la technologie et les problèmes d'information empêchent les pays africains d'attirer d'importants flux d'investissements de portefeuille.

Les déterminants de l'IDE sont un bon environnement macroéconomique, la stabilité politique et un climat favorable aux activités commerciales. Toutefois, ce n'est que récemment que les études empiriques ont mis l'accent sur les déterminants de l'IDE en Afrique. Asiedu (2002) estime que les déterminants sont, en fait, différents pour l'Afrique par rapport aux autres régions. Les résultats tirés de l'analyse des données montrent qu'une plus grande rentabilité des investissements et la mise en place d'une meilleure infrastructure ont une incidence positive sur l'investissement direct étranger vers les pays autres que l'Afrique subsaharienne, mais n'ont pas d'incidence significative sur l'IDE en Afrique subsaharienne.

De même, bien que l'ouverture au commerce international encourage l'IDE dans le pays en général, l'incidence de l'ouverture sur l'IDE est moins marquée pour les pays africains. Dans un document publié récemment, Asiedu (2006) étend le champ de son analyse en examinant les variables concernant les institutions, les options et les politiques pour conclure que les ressources naturelles et les marchés importants encouragent l'IDE. Toutefois, une faible inflation, de bonnes infrastructures, une population instruite, l'ouverture à l'IDE, une moindre corruption, la stabilité politique et un système juridique fiable ont des effets similaires, ce qui laisse entendre que même si les pays africains sont de taille modeste ou ne disposent pas de ressources naturelles, ils peuvent attirer l'IDE en améliorant leurs institutions et leur environnement politique.

Pour le continent africain en général, l'IDE, dans le secteur des ressources, est le type dominant d'investissement étranger. La récente augmentation de l'IDE vers l'Afrique s'explique dans une large mesure par les tentatives faites par les pays industrialisés et la Chine pour diversifier leurs sources d'approvisionnement et ne plus dépendre du Proche-Orient pour ce qui est du pétrole. L'IDE "recherchant des marchés" n'a pas été important pour l'Afrique dans le passé, parce que les marchés des pays africains sont de dimensions très modestes. Le montant de l'IDE a augmenté sensiblement, ces dernières années dans les secteurs des services, en particulier, en ce qui concerne l'énergie et les technologies de l'information et des communications (TIC) (CEA 2005a). L'IDE à la recherche de l'efficacité a augmenté ces dernières années en raison, en partie, des accords commerciaux préférentiels tels que la Loi des États-Unis en faveur de la croissance et des opportunités de l'Afrique (AGOA). Il reste à voir dans quelle mesure ces investissements se poursuivront quand les préférences commerciales seront supprimées.

Selon les données recueillies par la Banque mondiale (2005c), l'environnement des affaires est moins favorable à l'investissement en Afrique subsaharienne que dans toute autre région en développement du monde. Par exemple, le coût de création d'une entreprise s'élève à 225% du RNB par habitant, soit plus de trois fois le pourcentage requis dans la région en développement suivante (l'Amérique latine et les Caraïbes pour lesquelles

“ Améliorer les institutions et l'environnement institutionnel peut aider à attirer les IDE ”

“ Il faut d’urgence compléter les réformes macroéconomiques par des réformes microéconomiques visant à améliorer l’environnement économique ”

il est de 60%). Les autres obstacles sont les droits de propriété et le code du travail (voir chapitres 3, 4 et 6). Ces données montrent qu’il faut d’urgence compléter les réformes macroéconomiques par des réformes microéconomiques visant à améliorer l’environnement économique.

Les investissements étrangers dans le secteur des ressources naturelles sont mieux protégés de l’instabilité politique, des turbulences macroéconomiques et du climat morose des affaires en Afrique. La place dominante qu’occupe l’IDE “recherchant des ressources” reflète, par conséquent, le mauvais environnement macroéconomique et le climat morose des affaires. Par exemple, les barrières commerciales et autres obstacles que posent les pays africains ont peu d’incidence sur l’IDE à la recherche de ressources, mais ils ont une incidence négative sur l’IDE “recherchant de l’efficacité” (Faini 2004).

### **Envoi de fonds des travailleurs: altruisme ou investissement**

Le principal déterminant des envois de fonds des travailleurs est le nombre de migrants vivant à l’étranger. Les caractéristiques de ces migrants, en particulier leur niveau d’instruction et le pays de destination auront également des incidences sur leurs revenus et, par conséquent, leur capacité d’envoyer des fonds. La distance entre les pays d’origine et de destination a également des incidences négatives sur les migrations et les envois de fonds, car il est plus difficile pour les longues distances de maintenir des liens économiques et sociaux étroits (Adams et Page 2005).

Théoriquement, les déterminants des envois de fonds dépendent de la motivation à transférer des fonds dans le pays d’origine: altruisme ou investissement.<sup>8</sup> En général, les envois de fonds sont plus importants quand il se produit des chocs négatifs dans les pays d’origine, car les besoins sont plus grands et les populations sont incitées à émigrer. Par conséquent, le taux de croissance du PIB dans le pays d’origine a des incidences négatives sur les envois de fonds, si le principal motif est d’aider la famille restée au pays.

Toutefois, la théorie du choix du «portefeuille» semble indiquer un rapport positif entre les envois de fonds utilisés pour l’investissement et la croissance du PIB dans la mesure où un taux de croissance élevé signifie de meilleures possibilités commerciales, mais de mauvais rapport avec la situation macroéconomique et l’instabilité politique. Les politiques économiques et les institutions telles que les restrictions sur les taux de change peuvent également décourager les envois de fonds. Par contre, un plus grand développement du secteur financier facilitera et encouragera ces envois de fonds. Toutefois, les données empiriques sont rares, en particulier en ce qui concerne les pays africains (Chami *et al.* 2005; FMI 2005a).

8 Les documents publiés à ce sujet proposent deux explications au transfert de fonds par les migrants vers leurs pays d’origine. L’approche altruiste se fonde sur la situation économique de la famille. Dans ce cadre, les envois de fonds s’expliquent par le souci des migrants de contribuer au bien-être de la famille vivant dans le pays d’origine. L’approche «portefeuille» laisse entendre que les migrants répartissent leur épargne entre le pays d’accueil et le pays d’origine. Par conséquent, les envois de fonds obéissent à un souci d’investissement (FMI 2005d).



## La fuite des capitaux est une réaction à un environnement incertain et à des possibilités financières aléatoires

En théorie, la fuite des capitaux peut s'expliquer comme une décision en matière de portefeuille que prennent les individus qui choisissent de garder leurs capitaux à l'étranger au lieu de les investir dans leur pays. Les déterminants de la fuite des capitaux recensés dans les documents peuvent être classés dans un des groupes de facteurs suivants (Ndikumana et Boyce 2003; Cerra *et al.* 2005; Salisu 2005):

- Environnement macroéconomique: une faible croissance et un taux d'inflation élevé provoquent la fuite des capitaux;
- Politiques fiscales: les mauvais résultats gouvernementaux comme l'indique par exemple un large déficit budgétaire, entraînent une importante fuite des capitaux. En outre, les incertitudes liées aux politiques fiscales gouvernementales ont des liens bien établis avec la fuite des capitaux (Hermes et Lensink 2001);
- Risque et rentabilité de l'investissement: les études portant sur la théorie de la fuite des capitaux en tant que choix de portefeuille ont utilisé les écarts de taux d'intérêt, la surévaluation des taux de change et les mesures concernant la perception de risque. Toutefois, les données demeurent rares pour les pays africains;
- Apport de capitaux, particulièrement la dette: les données empiriques montrent le rapport de la «porte tournante» entre l'endettement extérieur et la fuite des capitaux, dans lequel les apports de capitaux au titre de la dette ont tendance à encourager la fuite des capitaux en changeant les prévisions sur la rentabilité future de l'investissement local et en fournissant des ressources à la fuite des capitaux. Toutefois, la relation de cause à effet peut également jouer dans l'autre sens, à savoir que la fuite de l'épargne locale, par exemple, à cause de la faiblesse des institutions, aggrave le déficit financier, ce qui rend nécessaire la recherche de prêts supplémentaires. Bien que la plupart des études mettent l'accent sur les flux de la dette, il a été constaté que l'ampleur de l'endettement est la cause la plus importante de la fuite des capitaux (Collier *et al.* 2001). L'aide au développement constitue un autre apport de capitaux liés aux flux des capitaux (Lensink *et al.* 2000);
- Facteurs politiques et qualité des institutions: il a été constaté que les risques politiques et la corruption ont des incidences sur la fuite des capitaux. Pour réduire les sorties de capitaux, il faut donc mettre en place des institutions appropriées qui encouragent la stabilité et réduisent les risques liés à l'investissement (Fosu *et al.* 2004; Commission pour l'Afrique 2005). En outre, dans leur document, Cerra *et al.* (2005) estiment que le lien entre la fuite des capitaux et les apports au titre de la dette sont plus étroits dans les pays dont les institutions ne sont pas solides, pays dans lesquels les inégalités de revenu sont bien marquées.

“ La corruption a des incidences sur la fuite des capitaux ”

## La bonne gouvernance joue un rôle important dans la structure des flux des capitaux

“ L’IDE implique des dépenses potentiellement irrécupérables qui réduisent la position de négociation des investisseurs et favorisent le paiement de pots-de-vin ”

La bonne gouvernance serait un important déterminant des flux de capitaux privés et publics (chapitre 5). En d’autres termes, le niveau de corruption peut avoir une incidence sur les afflux et les sorties de capitaux par le biais de différents circuits. La corruption a surtout pour effet de réduire les moyens dont disposent les gouvernements pour collecter les recettes fiscales. Par conséquent, il faudra plus de ressources pour financer les dépenses publiques par d’autres sources, principalement l’aide et les prêts gouvernementaux qui risquent d’aggraver l’endettement.

Les données empiriques montrent que les pays les plus corrompus imposeront plus probablement des mesures de contrôle sur les capitaux, qui réduiront alors les apports privés et pourraient entraîner une fuite plus importante des capitaux (Bai et Wei 2000). Il est bien établi que la corruption réduit sensiblement les apports d’IDE et incite les investisseurs étrangers à privilégier les opérations conjointes au lieu de filiales à 100% (Wei 2000).<sup>9</sup> Toutefois, dans les industries extractives, la mauvaise gouvernance pourrait attirer les IDE, car les investisseurs étrangers pourraient y obtenir un traitement plus favorable (Commission pour l’Afrique 2005).

En outre, le niveau de corruption dans un pays risque de fausser la structure des apports de capitaux en les transformant en flux à plus court terme, ce qui augmentera sa vulnérabilité aux crises financières internationales et pourrait accroître les risques de crise monétaire. Étant donné que les incidences négatives de la corruption augmentent en fonction de la fréquence des interactions entre l’investisseur et les fonctionnaires locaux, l’IDE risque d’être plus affecté par la corruption que les investissements de portefeuille. L’IDE implique des dépenses potentiellement irrécupérables plus élevées qui réduisent la position de négociation des investisseurs et favorisent le paiement de pots-de-vin. Les données empiriques tirées des pays en développement et des pays développés montrent que la corruption réduit la part de l’IDE dans les apports de capitaux privés par rapport aux investissements de portefeuille (Wei 2000).

## 2.4 Incidence des flux de capitaux sur la croissance et le développement économique de l’Afrique

Le but ultime de l’augmentation des flux de capitaux est de renforcer le développement. L’un des défis empiriques importants consiste à déterminer les moyens par lesquels les flux des capitaux ont des incidences sur les performances économiques. Il convient de bien comprendre ces moyens pour élaborer les politiques permettant de maximiser les incidences des flux de capitaux sur l’économie. Un des moyens possibles

<sup>9</sup> Différentes évaluations de la corruption, fondées sur la perception des experts de cabinets internationaux de consultations ou de cadres d’entreprises, sont utilisés dans ces études.

est par le biais des liaisons entre les différents apports de capitaux et l'investissement local. Les autres moyens permettant aux flux de capitaux d'avoir des incidences positives sur la croissance et le développement sont les exportations, la diversification de l'activité économique, l'augmentation du nombre d'emplois et des salaires, l'amélioration du capital humain, les progrès technologiques et l'élargissement de la base d'imposition des entreprises.

Toutefois, les apports de capitaux peuvent également avoir des incidences négatives sur les économies africaines. Les effets les plus importants sont la réduction de la compétitivité à cause des effets du syndrome hollandais et de l'aggravation de la vulnérabilité résultant de la forte instabilité et de l'imprévisibilité des flux des capitaux. Les apports de capitaux augmentent la demande de monnaie locale. L'augmentation de la demande de produits non échangeables peut entraîner une appréciation du taux de change réel. Ceci pourrait à son tour réduire la compétitivité du secteur d'exportation d'un pays et rendre les importations, meilleur marché ce qui entraîne une dégradation du solde extérieur du pays (voir chapitre 6).

Ces effets que les afflux de capitaux ont sur la compétitivité peuvent être atténués si les pays bénéficiaires prennent des mesures spécifiques. Étant donné que le taux de chômage est relativement élevé dans la plupart des pays africains, l'augmentation de la demande de produits non échangeables n'augmente pas nécessairement les coûts de production des exportations. Si les importations, en particulier des biens d'équipement, augmentent, la pression sur le taux de change sera plus faible. Si les capitaux sont investis dans des biens publics, la productivité augmentera dans le secteur privé. La question de savoir si une appréciation en termes réels aura des incidences négatives sur les possibilités de croissance dépend de la structure de la production et de la croissance de la productivité (Mckinley 2005; Heller 2005). En outre, en ce qui concerne les types spécifiques de flux de capitaux, il convient de prendre en considération également d'autres moyens.

## **L'aide peut accroître la croissance mais sa rentabilité est faible**

L'aide doit permettre d'accroître la croissance à long terme, car elle peut combler le déficit d'épargne et d'investissement ainsi que le manque de devises. En outre, elle permet d'accroître la productivité en facilitant le transfert de technologie et la formation de capital humain. L'investissement et les importations sont les principaux moyens, pour l'aide, d'avoir des incidences sur la croissance. Si l'aide finance des investissements productifs, elle pourra contribuer à la croissance. Si l'aide permet d'importer des biens d'équipement et des intrants, elle peut accroître la production. Toutefois, si elle est fongible, c'est-à-dire que si les fonds destinés à l'investissement sont utilisés pour la consommation, son efficacité sera réduite (Gomanee, Girma et Morrissey 2005).

“  
L'accroissement  
de l'aide ne permet  
pas nécessairement  
de promouvoir  
la croissance  
économique  
”

Toutefois, plusieurs raisons expliquent pourquoi l'accroissement de l'aide ne permet pas nécessairement de promouvoir la croissance économique. L'aide peut permettre au gouvernement de différer la mise en œuvre des réformes nécessaires telles que la réforme du système fiscal. Les pays qui sont largement tributaires de l'aide ont tendance à être vulnérables aux changements soudains de politiques des donateurs. En outre, un montant élevé d'aide implique en général qu'un grand nombre de donateurs y participent (plus de 40 pour le Kenya et la Zambie). Les négociations avec plusieurs donateurs sont une charge pour les capacités limitées des gouvernements bénéficiaires et le manque de coordination de l'aide de la part des donateurs et des bénéficiaires peut entraver la mise en œuvre des programmes (Lancaster 1999).

Au cours de la dernière décennie, un débat très passionné sur les effets que l'aide a sur la croissance et le développement s'est tenu. L'étude de Burnside et Dollar (2000) dont les résultats figurent dans le rapport intitulé «Assessing aid» (Évaluation de l'aide) (Banque mondiale 1998) souligne que l'effet de l'aide dépend des politiques. Les auteurs estiment que l'aide vient s'ajouter à l'investissement, alors que la politique détermine la rentabilité de cet investissement. La bonne gouvernance dans les pays bénéficiaires accroît également la responsabilité, en ce qui concerne l'utilisation de l'aide (Commission pour l'Afrique 2005).

Toutefois, l'étude de Burnside et Dollar (2000) a été critiquée par un grand nombre de chercheurs.<sup>10</sup> Un certain nombre d'études récentes trouvent que l'aide a des incidences positives et statistiquement significatives sur la croissance, dans une large mesure, dans le cadre de l'investissement financé par l'aide (Lu et Ram 2001; Hansen et Tarp 2001; Gomanee *et al.* 2005). Plusieurs études relèvent une rentabilité décroissante de l'aide, car l'impact de l'aide sur la croissance devient négatif après un certain seuil. En ce qui concerne le ratio de l'aide par rapport au PIB, ce seuil qui se situe entre 15 et 45% a été atteint par un grand nombre de pays africains (tableau A1; voir également McGillivray *et al.* 2005). Par conséquent, l'amélioration de l'efficacité de l'aide est aussi importante qu'une augmentation du volume de l'aide.

## **L'investissement direct étranger permet de mettre à disposition à la fois des capitaux, de la technologie et du savoir-faire pour le développement**

L'investissement direct étranger a été récemment jugé très positif, en tant que forme souhaitable de capitaux étrangers dans les pays en développement, qui ont contribué notablement à la réduction du déficit de capitaux et de devises. Il permet de faire beaucoup plus, parce qu'il s'agit non seulement de flux de capitaux financiers, mais également d'un ensemble de capitaux, de technologies et de savoir-faire. Il est établi

---

<sup>10</sup> Les chercheurs estiment que les résultats économétriques sont déterminés, dans une large mesure, par les spécifications économétriques, la définition des variables et la période couverte par les données utilisées et sont, par conséquent, trop peu solides pour appuyer l'argument de Burnside et Dollar (Pour avoir un résumé de ce débat, voir McGillivray *et al.* (2005).

que l'IDE permet d'accroître la croissance dans les pays en développement, principalement en améliorant la productivité de l'ensemble des facteurs (Collins 2004).

Même si l'accumulation de capital physique par le biais de l'IDE est une évidence, son volume varie selon le mode d'entrée dans le pays. Dans le cas d'investissement en installations nouvelles, c'est-à-dire quand une filiale est construite en tant que nouvelle société, il convient de procéder à une accumulation de capital physique. Par contre, dans le cas d'une prise de contrôle, c'est-à-dire quand un investisseur étranger acquiert une société existant dans le pays d'accueil, aucun investissement en capital physique n'a lieu. Cependant, à long terme il semble qu'il n'y a pas de différence importante du point de vue de l'accumulation de capital physique entre les deux types, en raison des investissements complémentaires importants dans le cas d'une prise de contrôle.

Le progrès technique étant le plus important facteur de croissance économique à long terme, l'IDE a un grand avantage sur les autres formes d'afflux de capitaux du point de vue de sa contribution à la croissance, car il permet de moderniser les technologies actuelles et de mettre en place de nouvelles (Lall et Narula 2004). Ce transfert de technologie se limitera à la filiale de la société étrangère qui investit dans un premier temps, mais par la suite, la technologie de production, la connaissance des techniques d'accès au marché et de gestion seront utilisées par les autres sociétés du pays d'accueil. Le chapitre 3 du présent rapport présente un débat plus approfondi des liens entre l'investissement étranger et l'investissement interne.

En ce qui concerne les pays africains, la place prépondérante qu'occupent l'IDE "recherchant le secteur des ressources" explique peut-être la faiblesse des liens entre l'IDE et l'investissement interne. Les sociétés d'exploitation des ressources naturelles ont tendance à avoir très peu de liens avec l'économie nationale. Les sociétés pétrolières étrangères fonctionnent comme des «îlots économiques» dans un pays, parfois même, littéralement comme des îles, quand on pense aux plateformes d'exploitation pétrolière en mer, à partir desquelles le pétrole est directement exporté en utilisant de grands navires de transport. La place prépondérante qu'occupe l'IDE "recherchant des ressources" et les liens limités qu'il a avec l'économie nationale empêchent nombre de pays africains de tirer parti des effets les plus souhaitables de l'IDE, à savoir les emplois. L'IDE dans les autres secteurs a des incidences notables indirectes sur l'emploi, que l'on estime être, souvent, deux fois plus élevées que l'emploi créé par les filiales étrangères (Asiedu 2004). L'un des effets positifs de toutes les formes d'IDE est qu'il permet d'élargir la base d'imposition d'un pays.

“L'IDE “recherchant des ressources” empêche les pays africains de tirer profit des effets souhaitables de l'IDE, comme l'emploi”

## Les envois de fonds permettent de réduire la pauvreté

Les envois de fonds peuvent avoir des incidences sur la croissance et le développement de plusieurs façons. Étant donné qu'ils visent à satisfaire des besoins spécifiques des bénéficiaires, ils permettent de réduire directement la pauvreté. Par exemple, en Égypte ils représentent 15% du revenu total des ménages pauvres (Adams 1991).

“  
Les fonds envoyés  
réduisent la  
vulnérabilité aux  
chocs  
”

Au Burkina Faso, le tiers de tous les ménages, en particulier les plus pauvres, reçoivent des fonds de l'étranger et presque 20% des revenus des ménages sont constitués d'envois de fonds de travailleurs à l'étranger (Konseiga 2005). Au Lesotho, la pauvreté par habitant augmenterait de plus de 10% si on supprimait complètement les envois de fonds. Les prix du billet vers l'Europe et l'Amérique du Nord étant bien élevés, la plupart des migrants proviennent du groupe de revenu tout juste au-dessus du seuil de pauvreté et leurs envois n'ont pas d'incidence directe sur les plus pauvres (Adams et Page 2003).

Si les fonds envoyés sont utilisés pour la consommation, ils auront également un effet multiplicateur. Grâce à l'augmentation de la demande, en particulier dans les zones rurales, la croissance pourrait s'accroître et la pauvreté se réduire. Une partie importante des fonds envoyés servant à payer les frais scolaires, ceci devrait accroître la productivité grâce à l'accumulation du capital humain. En outre, les fonds contribuent à améliorer la santé et, par conséquent, à améliorer les perspectives de croissance à long terme (Özden et Schiff 2005).

Bien que l'on ne dispose pas de données sur l'utilisation des fonds envoyés en Afrique, certaines observations ponctuelles montrent qu'ils servent de plus en plus à des fins d'investissement, en particulier à financer des PME. Par exemple, dans leur étude sur l'Afrique subsaharienne, Russell, Jacobsen et Deane (1990) ont constaté qu'une fois que les besoins de subsistance ont été satisfaits, les fonds envoyés servaient à des investissements, notamment l'éducation, l'élevage, l'agriculture et le développement de la petite entreprise. Des constatations similaires ont été faites pour le Mali où les fonds envoyés servent à financer des programmes d'irrigation (Finley et Sow 1998). Elles sont également corroborées par les conclusions de Chilivumbu (1985), en Zambie, où les fonds transférés ont servi à acheter des intrants agricoles. Les données récentes confirment que les investissements augmentent à mesure que des fonds sont envoyés, notamment la construction de maisons (Özden et Schiff 2005).

Les envois de fonds contribuent à alléger les contraintes liées au crédit, ce qui permet d'accroître les investissements (CEA 2005a). Les fonds envoyés ne doivent pas être nécessairement investis par les bénéficiaires eux-mêmes. Les fonds transférés qui ont été épargnés permettront d'améliorer l'accès aux capitaux pour d'autres activités, si le système bancaire joue son rôle d'intermédiation financière (voir chapitre 6). Ils peuvent également avoir une incidence positive sur les progrès techniques dans la production agricole et, par conséquent, accroître la croissance en élevant la productivité. Les données du Burkina Faso indiquent que les fonds envoyés servent à améliorer la gestion des ressources agricoles et naturelles (Konseiga 2005).

Les envois de fonds permettent de réduire sensiblement la pauvreté dans les pays en développement. Dans une étude portant sur 71 pays, Adams et Page (2005) estiment qu'une augmentation de 10% des fonds envoyés par personne entraîne une baisse de 3,5% du pourcentage de personnes vivant dans la pauvreté. En outre,

les fonds transférés réduisent la vulnérabilité aux chocs ainsi que l'instabilité de la production nationale, de la consommation et de l'investissement et, partant, contribuent à la stabilisation de l'activité économique.

## La dette extérieure entrave l'investissement privé

Théoriquement, on peut dire que la dette extérieure permet de promouvoir la croissance, dans la mesure où l'investissement public financé par ces prêts complète l'investissement privé. Toutefois, le lourd fardeau de la dette laisse entrevoir un risque d'alourdissement de l'impôt dans l'avenir et, par conséquent, réduit les incitations à investir (Chowdhury 2001).

Le poids élevé du service de la dette a souvent des incidences négatives sur la croissance. La dette risque de réduire l'investissement public à la fois en capital physique et humain, ce qui réduit la productivité de l'investissement privé et ralentit le rythme de l'accumulation totale de capital. En outre, un service de la dette élevé réduit la capacité d'importation, ce qui réduit la production en provoquant une pénurie d'intrants importés et entrave l'investissement à cause du manque de biens d'équipement.

La réduction des paiements au titre du service de la dette a des incidences positives sur l'investissement. Patillo *et al.* (2001) estiment que la réduction de la dette, dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, permet d'accroître la croissance par habitant d'un point de pourcentage, principalement en augmentant la rentabilité de l'investissement. Toutefois, la réduction du service de la dette n'a d'incidences positives sur l'investissement et la croissance que si elle n'est pas annulée par une réduction des flux d'aide. Si la réduction du service de la dette était annulée par une diminution de l'aide, elle pourrait même réduire le volume des investissements. Ceci confirme l'importance de ressources supplémentaires dans les efforts d'allègement de la dette (Hansen 2004).

La dette a des incidences négatives sur la croissance en Afrique subsaharienne, non seulement à cause de la réduction des investissements, mais également par ses incidences négatives sur la rentabilité des investissements (Fosu 1996). En outre, la dette a des effets négatifs importants sur la croissance des pays bénéficiant de l'Initiative ainsi que les autres (Chowdhury 2001). Par conséquent, il convient d'élargir l'Initiative de remise de la dette.

## L'instabilité des flux de capitaux réduit les effets de la croissance

Les effets de l'incertitude de l'aide sur la croissance sont bien établis (Lensink et Morrissey 2000). L'aide étrangère ne devra pas avoir d'incidence directe sur la croissance, mais plutôt l'aide aura des effets sur les déterminants de la croissance tels que les investissements, les recettes et les dépenses gouvernementales. Le montant ainsi que la

“ Si la réduction du service de la dette était annulée par une diminution de l'aide, elle pourrait même réduire le volume des investissements ”



*Les pays  
africains ne peuvent  
pas continuer à  
combler les déficits  
de ressources  
en accumulant  
davantage d'aide  
extérieure*



variabilité ou l'incertitude de l'aide risque d'avoir des incidences sur l'investissement. L'instabilité des déboursements au titre de l'aide peut modifier la situation financière, entraînant éventuellement une diminution de l'investissement public.

L'instabilité des flux de capitaux a des effets dissuasifs sur l'investissement et empêche les effets de la croissance. Les investissements de portefeuille à court terme sont liés à une très forte instabilité et ont contribué, dans une large mesure, à la crise asiatique de la fin des années 90. Toutefois, l'instabilité de l'aide, des envois de fonds et de l'IDE, qui sont plus importants pour les économies africaines, peuvent également avoir des incidences sur la croissance, car ils pourraient entraîner une instabilité du taux de change. L'instabilité de tous les flux de capitaux a une corrélation négative avec la croissance du PIB dans les pays à faible revenu (Aizenman et Pinto 2005; Osei *et al.* 2002).

## 2.5 Conclusion

Les tendances observées en ce qui concerne les apports de capitaux à l'Afrique posent de graves problèmes pour ce qui est de la viabilité des ressources extérieures et de leurs incidences sur le financement du développement. L'aide au développement n'a pas toujours été adaptée aux priorités des pays bénéficiaires et a eu des effets limités sur la croissance et la pauvreté. En outre, les pays africains ne peuvent pas continuer à combler les déficits en ressources en accumulant davantage d'aide extérieure. Les obligations au titre du service de la dette se compliquent par le problème de fuite des capitaux, car une partie importante des ressources empruntées sont détournées et placées à l'étranger. Même si le volume des flux des capitaux privés vers l'Afrique reste faible, il est également plus instable, ce qui compromet la durabilité du financement du déficit de ressources.

Les décideurs africains doivent améliorer les conditions pour attirer les flux de capitaux (CEA 2005b et 2006):

- Puisque les investisseurs locaux et étrangers, y compris la diaspora africaine, cherchent à obtenir les mêmes conditions pour les investissements, il est important d'améliorer l'environnement économique, les infrastructures et la gouvernance pour accroître l'IDE et les envois de fonds. Le pourcentage des entrées de capitaux supérieures aux importations risque d'aggraver l'inflation et, partant, de réduire la compétitivité. Il convient de suivre attentivement ces rapports en gérant les entrées de capitaux. La perception des risques étant également un élément essentiel, il faudra effectuer une notation du risque-pays pour un plus grand nombre de pays africains;
- En ce qui concerne les envois de fonds, il convient d'élaborer des stratégies visant à les canaliser davantage vers l'investissement. Le Maroc a effectivement ouvert des agences de banques nationales dans les principaux pays de



destination pour recueillir plus de fonds des travailleurs immigrés par des voies officielles;

- Pour accroître l'efficacité de l'aide, les pays africains doivent renforcer les institutions et mieux s'acquitter de l'obligation de rendre compte aux populations, afin que ces dernières participent aux activités et y adhèrent;
- La disponibilité et la qualité des données statistiques sur les flux de capitaux extérieurs, la dette et les autres principales variables économiques doivent être améliorées pour que les responsables puissent prendre, à temps et en connaissance de cause, des décisions qui prennent en considération les facteurs endogènes et exogènes influant sur leurs options;
- Les mesures de lutte contre la corruption doivent être renforcées ou étendues, en tant qu'une fin en soi et un moyen de rendre les pays plus attractifs pour les investisseurs étrangers et d'accroître l'efficacité de l'aide allouée.

En outre, les pays industrialisés doivent tenir leurs engagements, en ce qui concerne le consensus de Monterrey et les autres conventions internationales pour accroître le financement du développement de l'Afrique:

- Les flux d'IDE vers les pays en développement demeurant plus ou moins inégalement répartis, les pays développés devraient intensifier les mesures visant à faciliter le flux d'IDE vers les pays africains, par le crédit à l'exportation, la garantie des risques et les services de promotion des entreprises;
- Étant donné que l'aide restera un important moyen de financement des dépenses de santé, d'éducation et d'infrastructure afin de réaliser les OMD, les pays développés ne devraient ménager aucun effort pour atteindre l'objectif de 0,7% du revenu national brut fixé pour l'APD, dans la mesure du possible, et réduire l'instabilité de l'aide;
- Les pays africains ne bénéficiant pas de l'Initiative pour les pays pauvres très endettés et dont les niveaux d'endettement ne sont pas soutenables devraient pouvoir prétendre à un allègement de la dette. Il faudra également que des ressources traditionnelles soient fournies en plus de l'allègement de la dette, afin d'accélérer la croissance et de réduire la pauvreté;
- La corruption ayant des incidences négatives sur les flux de capitaux et risquant de biaiser la composition vers des flux plus instables, tous les pays devraient donner un rang de priorité élevé à la lutte contre la corruption conformément à la Convention des Nations Unies contre la corruption. Pour ce faire, les pays industriels doivent intensifier leurs efforts en vue de réduire la corruption de leurs entreprises dans les transactions internationales.

## Bibliographie

Abrego L. et Ross D., 2002. "Debt Relief under the HIPC Initiative – Context and Outlook for Debt Sustainability and Resource Flows." UNU/WIDER Discussion Paper 2002/44. Université des Nations Unies, World Institute for Development Economic Research, Helsinki.

Adams R.H., 1991. "The Effects of International Remittances on Poverty, Inequality and Development in Rural Egypt." Research Report 86. International Food Policy Research Institute, Washington, D.C.

Adams R.H. et Page J., 2005. "Do International Migration and Remittances Reduce Poverty in Developing Countries?" *World Development* 33(10), 1645-1669.

Aggarwal R., Klapper L. et Wysocki P.D., 2005. "Portfolio Preferences of Foreign Institutional Investors." *Journal of Banking & Finance* 29, 2919-2946.

Ahmed F., Arezki R., et Funke N., 2005. "The Composition of Capital Flows: Is South Africa Different?" FMI Document de travail 05/40. Fonds monétaire international 2005, Washington DC.

Aizenman J. et Pinto B. 2005, "Overview " Dans J. Aizenman et Pinto B. (sous la direction de) *Managing Volatility and Crises: A Practitioner's Guide*. Cambridge University Press.

Ajayi S. I., 1997. "An Analysis of External Debt and Capital Flight in the Severely Indebted Low Income Countries in Sub-Saharan Africa" FMI Document de travail n°97/68, Washington DC.

Alemayehu G., 2002. "Debt Issues in Africa: Thinking Beyond the HIPC Initiative to Solving Structural Problems." UNU/WIDER Discussion Paper 2002/35. World Institute for Development Economic Research, Helsinki.

Alesina A. et Dollar D., 2000. "Who Gives Foreign Aid to Whom and Why?" *Journal of Economic Growth* 5(1): 33-63.

Aryeetey E., 2005. "New Finance for African Development." Dans Teunissen J.J. et Akkerman A. (sous la direction de) *Helping the Poor? The IMF and Low-Income Countries*, FONDAD, La Haye ,186-230.

Asiedu E., 2002, "On the Determinants of Foreign Direct Investment to Developing Countries: Is Africa Different?" *World Development* 30 (1), 107-119.

\_\_\_\_\_ 2004. "The Determinants of Employment of Affiliates of U.S. Multinational Enterprises in Africa". *Development Policy Review*, 22 (4), 371-379.

\_\_\_\_\_ 2006. "Foreign Direct Investment in Africa: The Role of Natural Resources, Market Size, Government Policy, Institutions and Political Instability." *The World Economy* 21(1), 63-77.

Bai C. et Wei S., 2000. "Quality of Bureaucracy and Open Economy Macro Policies." NBER Working Paper 7766. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Mass.

Banque mondiale, 1998. *Assessing Aid: What Works, What Doesn't and Why*. Washington, D.C.

\_\_\_\_\_ 2004. "Patterns of Africa-Asia Trade and Investment – Potential for Ownership and Partnership." Document pour la Conférence Asie-Afrique sur le commerce et l'investissement (AATIC), Tokyo, 1-2 novembre 2004. Banque mondiale, Africa Region, Private Sector Unit. Washington, D.C.

\_\_\_\_\_ 2005a. *Rapport sur le financement du développement dans le monde 2005*. Washington, D.C.

\_\_\_\_\_ 2005b. *Indicateurs du développement mondial 2005*. Washington, D.C.

\_\_\_\_\_ 2005c. *Doing Business in 2005*. Washington, D.C.

\_\_\_\_\_ 2005d. "HIPC booklet." Site Internet de la Banque mondiale.

Birdsall N., Claessens S., et Diwan I., 2002. "Policy Selectivity Foregone: Debt and Donor Behaviour in Africa." Paper presented at the UNU/WIDER Conference on Debt Relief, 17-18 August, Helsinki, Finland.

Boyce J.K. et Ndikumana L., 2001. "Is Africa a Net Creditor? New Estimates of Capital Flight from Severely Indebted Sub-Saharan African Countries, 1970-1996." *Journal of Development Studies*, 38(2): 27-56.

Bulí, A. Et Hamann J., 2003. "Aid Volatility: An Empirical Assessment." IMF Staff papers 50 (1): 64-89.

Burnside C. et Dollar D., 2000. "Aid, Policies, and Growth." *American Economic Review* 90: 847-868.

Cerra V., Rishi M. et Saxena S.C., 2005. "Robbing the Riches: Capital Flight, Institutions, and Instability." IMF Working Paper WP/05/199. International Monetary Fund, Washington, D.C.

Chami R., Fullenkamp C. et Jahjah S., 2005. "Are Migrant Remittance Flows a Source of Capital for Development?" FMI Staff Papers 52(1), 55-81.

Chilivumbu A., 1985. *Migration and Uneven Rural Development in Africa: The Case of Zambia*. University Press of America, Lanham.

Chowdhury A.R., 2001. "External Debt and Growth in Developing Countries." UNU/WIDER Discussion Paper 2001/95. World Institute for Development Economics Research, Helsinki.

Collier P., Hoeffler A., et Pattillo C., 2001. "Flight Capital as a Portfolio Choice," *World Bank Economic Review*, 15 (1), 55-80.

Collins S., 2004. "International Financial Integration and Growth in Developing Countries: Issues and Implications for Africa." *Journal of African Economies* 13 (2), 55-94.

Commission économique pour l'Afrique (CEA) 2003. Solving Africa's External Debt Problem to Finance Development: Recommendations and Conclusions of the Experts, <http://www.uneca.org/debtforum/> (accessed 19/04/2006)

\_\_\_\_\_ 2005a. *Rapport économique sur l'Afrique 2005: Relever le défi pose par le chômage et la pauvreté en Afrique*. Addis-Abeba.

\_\_\_\_\_ 2005b. *Capital Flows and Current Account Sustainability*. Addis Ababa.

Commission pour l'Afrique, 2005. *Rapport de la Commission pour l'Afrique – Notre intérêt commun*.

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) 2000. *Capital Flows and Growth in Africa*. Genève

\_\_\_\_\_ 2005. *World Investment Report 2005 – Transnational Corporations and the Internationalization of R&D*. New York et Genève.

Docquier F. et Rapoport H., 2004. "Skilled Migration: The Perspective of Developing Countries." Policy Research Working Paper 2004/08/001. Banque mondiale, Washington D.C.

EIU, 2006a. "Country profile 2006 – Uganda." EIU: Londres.

\_\_\_\_\_ 2006b. "Country profile 2006 – Mozambique." EIU: Londres.

\_\_\_\_\_ 2006c. "Country profile 2006 – Nigeria." EIU: Londres.

Faini R., 2004. "Trade Liberalization in a Globalizing World." IZA Discussion Paper 1406. Institute for the Study of Labour, Bonn, Allemagne.

Fielding D. et Mavrotas G., 2005. "The Volatility of Aid." UNU/WIDER Discussion Paper 2005/06. World Institute for Development Economics Research, Helsinki.

Fosu A.K., 1996. The Impact of External Debt on Economic Growth in Sub-Saharan Africa. *Journal of Economic Development* 21(1), 93-117.

Fosu A.K., 2001. "Economic Fluctuations and Growth in Sub-Saharan Africa: The Importance of Import Instability." *Journal of Development Studies* 37(3), 71-84.

Fosu A.K., Krishnan P., et Ndikumana L., 2004. "Africa and the World Economy: A Focus on Capital – An Overview." *Journal of African Economics* 13, 1-14.

Gomanee K., Girma S., et Morrissey O., 2005. "Aid and Growth in Sub-Saharan Africa: Accounting for Transmission Mechanisms." *Journal of International Development* 17(8), 1055-1075.

Hansen H. et Tarp F., 2001. "Aid and Growth Regressions." *Journal of Development Economics* 64: 547-570.

- Hansen H., 2004. "The Impact of Aid and External Debt on Growth and Investment." Dans Tony Addison, Hansen H. et Tarp F., *Debt Relief for Poor Countries*, Chapter 7. Studies in Development Economics and Policy, Palgrave Macmillan.
- Heller P., 2005. "Pity the Finance Minister": Issues in Managing a Substantial Scaling Up of Aid Flows." FMI Document de travail WP/05/180. Fonds monétaire international, Washington, D.C.
- Hermes N., et Lensink R., 2001. "Capital Flight and the Uncertainty of Government Policies." *Economics Letters* 71, 377-381.
- Hermes N., Lensink R., et Murinde V., 2002. "Flight Capital and its Reversal for Development Financing." Document de synthèse 2002/99. World Institute for Development Economics Research (WIDER), Helsinki.
- Fonds monétaire international (FMI) 2005a. *Perspectives de l'économie mondiale, avril 2005*. Washington, D.C.
- \_\_\_\_\_ 2005b. "Regional Economic Outlook – Sub-Saharan Africa, Supplement." Octobre 2005, Washington D.C.
- \_\_\_\_\_ 2005c. "Multilateral Debt Relief Initiative – Questions and Answers." Washington, D.C. page Internet, dernière mise à jour 22/12/05.
- \_\_\_\_\_ 2006. The Multilateral Debt Relief Initiative: Progress Report on Implementation. FMI, Washington DC.
- FMI/IDA, 2000. "Uganda: Initiative for Heavily Indebted Poor Countries – Second Completion Point Document." Washington, D.C.
- \_\_\_\_\_ 2005. "Heavily Indebted Poor Countries (HIPC) Initiative – Status of Implementation." Washington, D.C.
- \_\_\_\_\_ 2006. Heavily Indebted Poor Countries (HIPC) Initiative – List of Ring-Fenced Countries that Meet the Income and Indebtedness Criteria at end-2004, FMI et Banque mondiale, Washington DC.
- Konseiga A., 2005. *Regional Integration Beyond the Traditional Trade Benefits: Labour Mobility Contribution*. Francfort.
- Lall S., et Narula R., 2004. "Understanding FDI-Assisted Economic Development." *European Journal of Development Research* (Special Issue), Vol. 16, n°3, Automne.
- Lancaster C., 1999. *Aid to Africa – So Much to Do, So Little Done*. Chicago.
- Lensink R., Hermes N., et Murinde V., 2000. *Capital Flight and Political Risk*. *Journal of International Money and Finance* 19, 73-92.
- Lensink R. et Morrissey O., 2000. "Aid Instability as a Measure of Uncertainty and the Positive Impact of Aid on Growth." *Journal of Development Studies* 36(3), 31-49.

Lu S. et Ram R., 2001. "Foreign Aid, Government Policies, and Economic Growth: Further Evidence from Cross-Country Panel Data for 1970-1993." *Economia Internazionale* 54 (1), 15-29.

McGillivray M., Feeney S., Hermes N., et Lensink R., 2005. "It Works: It Doesn't: It Can, But That Depends... 50 Years of Controversy over the Macroeconomic Impact of Development Aid." UNU/WIDER Document de travail 2005/54. World Institute for Development Economics Research, Helsinki.

McKinley T., 2005. Why is 'The Dutch Disease' always a Disease? The Macroeconomic Consequences of Scaling up ODA, PNUD – International Poverty Centre, Document de travail n°10, Brasilia.

Morrissey O. et Osei R., 2004. "Capital Flows to Developing Countries: Trends, Volatility and Policy Implications." Dans *IDS Bulletin* 35 (1), 40-49.

Ndikumana L. et Boyce J.K., 2003. "Public Debts and Private Assets: Explaining Capital Flight from Sub-Saharan African Countries." *World Development* 31(1), 107-130.

Organisation de développement et de coopération économiques (OCDE), 2005. *Aid to Support Gender Equality, 1999-2003*. OCDE-CAD Secrétariat, Paris.

\_\_\_\_\_. 2006. *Report on Development Cooperation in 2005*. Paris.

Organisation des Nations Unies 2002. Report of the International Conference on Financing for Development, Monterrey, Mexico, 18-22 mars 2002, A/CONF.198/11, New York.

Osei R., Morrissey O., et Lensink R., 2002. The Volatility of Capital Inflows: Measures and Trends for Developing Countries, CREDIT Research Paper, Université de Nottingham.

Özden C., et Schiff M. 2005, "Overview." Dans C. Özden et Schiff M., (sous la direction de). *International Migration, Remittances and the Brain Drain*. Washington et New York: Banque mondiale et Palgrave Macmillan, 1-18.

Page S. et te Velde W., 2004. "Foreign Direct Investment by African Countries". Document élaboré pour la réunion InWEnt / CNUCED sur les IDE en Afrique, 22-24 novembre 2004, CEA, Addis-Abeba.

Patillo C., Poirson H., et Ricci L., 2001. "External Debt and Growth." Communication présentée à la Conférence UNU/WIDER sur Debt Relief, 17-18 août, Helsinki, Finlande.

Portes R. et Rey H., 2005. "The Determinants of Cross-Border Equity Flows." *Journal of International Economics* 65: 269-296.

Reddy S. et Heuty A., 2005. "Achieving the Millennium Development Goals: What's Wrong with Existing Analytical Models?" Communication présentée par la Confé-

rence de UNU/WIDER sur Thinking Ahead: The Future of Development Economics, 17-18 juin, Helsinki, Finlande.

Riddell R.C., 1992. "European Aid to Sub-Saharan Africa: Performance in the 1980s and Future Prospects." *European Journal of Development Research* 4: 59-80.

Russell S.S., Jacobsen K. et Deane W.S., 1990. "International Migration and Development in Sub-Saharan Africa." World Bank Discussion Papers, Africa Technical Department Series, n°101, Washington, D.C.

Salisu M., 2005. "The Role of Capital Flight and Remittances in Current Account Sustainability in Sub-Saharan Africa." Communication présentée à l'atelier sur Capital Flows and Current Account Sustainability in African Economies, organisée par la CEA 0 Accra, Ghana, les 21-22 septembre 2005.

South African Reserve Bank, 2006. *Quarterly Bulletin*. (March), Johannesburg.

Wei S., 2000. "Local Corruption and Global Capital Flows." *Brookings Papers on Economic Activity* 2: 303-354.

Wolf S. et Spoden D., 2000. "Allocation of EU Aid towards ACP Countries." ZEF Discussion Paper 22, Université de Bonn, Bonn, Allemagne.

# Appendice A: Tableaux

## Tableau A1

**Niveau et variabilité des flux de capitaux en pourcentage du revenu national brut (RNB), 1980-2003**

|                           | Aide    |               | IDE     |               | Envois de fonds des travailleurs |               | Service de la dette |               |
|---------------------------|---------|---------------|---------|---------------|----------------------------------|---------------|---------------------|---------------|
|                           | Moyenne | Coeff. de Var | Moyenne | Coeff. de Var | Moyenne                          | Coeff. de Var | Moyenne             | Coeff. de Var |
| Afrique du Sud            | 0,3     | 25,1          | 0,6     | 250,4         | 0,1                              | 59,7          | 3,3                 | 23,6          |
| Algérie                   | 0,4     | 42,7          | 0,4     | 149,9         | 1,6                              | 56,3          | 11,3                | 33,2          |
| Angola                    | 6,1     | 81,6          | 11,1    | 110,8         |                                  |               | 14,2                | 60,5          |
| Bénin                     | 11,0    | 32,4          | 1,4     | 121,1         | 4,5                              | 30,0          | 2,5                 | 38,2          |
| Botswana                  | 4,7     | 74,9          | 2,7     | 132,1         | 2,5                              | 79,1          | 2,2                 | 46,4          |
| Burkina Faso              | 13,9    | 23,1          | 0,2     | 104,1         | 4,9                              | 47,3          | 1,6                 | 22,6          |
| Burundi                   | 18,7    | 44,0          | 0,2     | 197,1         |                                  |               | 3,2                 | 36,3          |
| Cameroun                  | 4,6     | 44,6          | 0,8     | 154,3         | 0,2                              | 57,3          | 5,2                 | 21,9          |
| Cap-Vert                  | 26,9    | 31,6          | 2,2     | 115,8         | 16,5                             | 18,0          | 2,6                 | 24,0          |
| Comores                   | 22,7    | 45,5          | 0,4     | 209,8         | 4,1                              | 40,8          | 1,2                 | 58,0          |
| Côte d'Ivoire             | 5,4     | 81,3          | 1,2     | 104,0         | 0,8                              | 57,6          | 13,4                | 31,3          |
| Djibouti                  | 14,7    | 22,0          | 0,7     | 50,3          | 0,3                              | 282,8         | 1,9                 | 23,2          |
| Égypte                    | 4,9     | 65,3          | 1,8     | 59,0          | 8,2                              | 46,4          | 5,3                 | 44,7          |
| Guinée équatoriale        | 26,5    | 67,2          | 43,1    | 142,1         |                                  |               | 3,7                 | 94,5          |
| Érythrée                  | 22,6    | 31,4          | 3,7     | 130,4         | 0,1                              | 175,0         | 0,5                 | 100,4         |
| Éthiopie                  | 11,9    | 42,3          | 0,7     | 183,6         | 0,3                              | 68,5          | 2,4                 | 46,6          |
| Gabon                     | 2,0     | 56,8          |         |               | 0,0                              | 132,6         | 7,8                 | 35,5          |
| Gambie                    | 24,3    | 54,3          | 3,9     | 120,1         | 5,1                              | 46,4          | 7,5                 | 48,0          |
| Ghana                     | 8,8     | 38,0          | 1,1     | 105,5         | 0,3                              | 100,5         | 5,9                 | 38,4          |
| Guinée                    | 10,5    | 27,7          | 0,7     | 86,2          | 0,3                              | 239,8         | 4,4                 | 29,5          |
| Guinée-Bissau             | 49,6    | 27,0          | 1,0     | 125,4         | 1,2                              | 202,8         | 5,4                 | 44,9          |
| Kenya                     | 7,9     | 51,6          | 0,4     | 81,5          | 2,2                              | 61,6          | 8,3                 | 30,1          |
| Lesotho                   | 10,7    | 37,8          | 6,2     | 128,6         | 34,7                             | 28,0          | 3,3                 | 52,7          |
| Libéria                   | 16,3    | 41,9          | 11,5    | 206,4         |                                  |               | 3,0                 | 94,6          |
| Madagascar                | 10,7    | 40,0          | 0,5     | 118,2         | 0,3                              | 57,9          | 4,4                 | 62,2          |
| Malawi                    | 22,5    | 35,6          | 0,6     | 160,2         |                                  |               | 6,4                 | 45,4          |
| Mali                      | 18,2    | 23,7          | 1,3     | 156,8         | 3,9                              | 20,6          | 3,0                 | 36,8          |
| Maroc                     | 2,9     | 55,8          | 1,6     | 120,6         | 7,1                              | 16,4          | 10,1                | 17,4          |
| Maurice                   | 2,1     | 74,6          | 0,9     | 132,8         | 1,7                              | 119,4         | 7,3                 | 40,1          |
| Mauritanie                | 24,8    | 18,9          | 2,5     | 174,7         | 0,6                              | 142,9         | 10,2                | 27,5          |
| Mozambique                | 31,9    | 68,7          | 2,5     | 131,5         | 2,1                              | 39,6          | 3,5                 | 49,8          |
| Niger                     | 14,9    | 27,6          | 0,5     | 176,3         | 0,5                              | 33,1          | 4,9                 | 58,2          |
| Nigéria                   | 0,6     | 71,0          | 3,1     | 78,3          | 1,8                              | 111,2         | 7,6                 | 52,2          |
| Ouganda                   | 11,7    | 47,9          | 1,2     | 111,3         | 1,2                              | 207,2         | 3,2                 | 38,4          |
| République centrafricaine | 13,0    | 31,0          | 0,4     | 139,2         |                                  |               | 1,8                 | 53,2          |
| Rép. dém. du Congo        | 9,4     | 206,0         | 0,3     | 318,6         |                                  |               | 3,4                 | 113,7         |
| Répu. du Congo            | 7,5     | 87,3          | 5,1     | 141,8         | 0,1                              | 148,0         | 12,9                | 67,4          |
| Rwanda                    | 20,2    | 91,0          | 0,5     | 80,1          | 0,3                              | 115,0         | 1,1                 | 32,3          |
| São Tomé-et-Principe      | 72,9    | 65,6          | 2,6     | 194,4         | 1,1                              | 140,6         | 7,1                 | 43,8          |
| Sénégal                   | 12,5    | 23,5          | 0,9     | 132,1         | 3,5                              | 36,5          | 6,2                 | 28,1          |
| Seychelles                | 6,9     | 64,7          | 7,2     | 27,5          | 0,4                              | 193,0         | 6,2                 | 79,4          |
| Sierra Leone              | 18,8    | 66,2          |         |               | 0,9                              | 147,4         | 5,5                 | 76,2          |
| Somalie                   | 53,5    | 17,1          |         |               | 1,5                              | 187,4         | 3,3                 | 59,1          |
| Soudan                    | 5,5     | 50,8          | 1,3     | 177,0         | 3,4                              | 66,6          | 1,1                 | 95,9          |
| Swaziland                 | 4,5     | 47,2          | 4,8     | 73,6          | 8,3                              | 40,2          | 3,5                 | 54,1          |
| Tanzanie                  | 18,2    | 33,0          | 1,9     | 92,7          | 0,1                              | 136,1         | 3,3                 | 41,8          |
| Togo                      | 10,7    | 42,6          | 1,5     | 98,9          | 2,1                              | 80,2          | 5,8                 | 73,9          |
| Tunisie                   | 2,0     | 44,8          | 2,2     | 54,5          | 4,3                              | 13,4          | 8,9                 | 19,0          |
| Tchad                     | 13,4    | 30,6          | 6,2     | 205,5         |                                  |               | 1,2                 | 54,9          |
| Zambie                    | 19,6    | 62,6          | 3,1     | 77,0          |                                  |               | 12,7                | 119,2         |
| Zimbabwe                  | 4,6     | 50,8          | 0,7     | 264,6         | 0,1                              | 180,0         | 7,1                 | 51,2          |
| Moyenne                   | 4,4     | 49,5          | 1,4     | 152,4         | 2,6                              | 65,9          | 6,2                 | 38,3          |

**Source:** Calculs effectués à partir des données de la Banque mondiale, 2005a et 2005b.

**Note:** Les moyennes sont pondérées par le RNB.



## Tableau A2

### Estimations de fuites de capitaux en Afrique subsaharienne

|  | Ajayi   | Hermes,<br>Lensink<br>and<br>Murinde+ | Ndikumana<br>and<br>Boyce                               | Salisu                                  |
|--|---|---------------------------------------|---|---|
| Taille de l'échantillon (nombre de pays)                     | 22  | 46                                    | 30  | 46                                      |
| Période  | 1980-91   | 1976-97                               | 1970-96   | 1991-2004                               |
| Définition   | KF = CA<br>+ FDI +<br>ΔRES +<br>ΔDEBTADJ<br>+ ΔRESADJ<br><br>+ ΔFAB | KF = ΔDEBT<br>+ FDI – (CA<br>+ ΔRES)* | KF = ΔDEBTADJ<br>+ FDI – (CA +<br>ΔRES)<br><br>+ MISINV | KF =<br>ΔDEBT +<br>FDI – (CA<br>+ ΔRES) |
| Fuite annuelle moyenne de capitaux (en milliards de dollars) | 5.8   | 2.9                                   | 10.1  | 13.1                                    |
| Fuites de capitaux en pourcentage du PIB, (taux annuel)      | 5.1   | 2.6                                   | 6.4   | 7.6                                     |

**Sources:** Ajayi 1997; Hermes, Lensink et Murinde 2002; Ndikumana et Boyce 2003; Salisu 2005.

#### Notes:

\*La formule précise de calcul varie quelque peu d'une étude à l'autre.

+++ Les estimations sont fondées sur des données que les auteurs ont bien voulu fournir à la CEA:

|          |   |
|----------|---|
| KF       | estimation de la fuite de capitaux  |
| ΔDEBT    | encours de la dette extérieure  |
| FDI      | investissement direct étranger net  |
| CA       | solde des opérations courantes  |
| ΔRES     | variation des réserves internationales  |
| ΔRESADJ  | variation du montant total des réserves excluant l'or   |
| ΔFAB     | variations des avoirs extérieurs des banques  |
| ΔDEBTADJ | variation de l'encours de la dette extérieure du pays (ajusté pour tenir compte de la fluctuation des cours de change croisés, les dettes étant libellées dans des monnaies diverses puis ensuite consolidées en dollar des États-Unis) |
| MISINV   | valeur nette de la falsification du montant des importations et des exportations  |

## Appendice B: Allègement de la dette au titre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE) et de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM)

La Banque mondiale et le Fonds monétaire international ont engagé en 1996 l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE) incluant, ce fut une première, l'allègement de la dette contractée auprès des institutions financières multilatérales. On entend par «pays pauvres très endettés» ceux qui ont une dette dont la valeur actualisée nette est supérieure à 150% de leurs exportations ou supérieure à 250% des recettes publiques. L'Initiative a été renforcée en 1999, afin d'octroyer un allègement plus rapide et plus substantiel à un plus grand nombre de pays. En juin 2006, ce sont 33 pays africains qui cherchaient à en bénéficier; 11 ont atteint le point de décision (voir tableau) et 14 ont atteint le point d'achèvement.

En 2005, sur décision du G-8, l'initiative a été complétée par l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM), dont l'objectif est de faire en sorte que le FMI, l'Association internationale de développement (IDA) de la Banque mondiale et le Fonds africain de développement (FAfD) annulent la totalité de leurs créances antérieures à janvier 2005 sur les pays qui ont atteint le point d'achèvement au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés. En principe, tous les 33 pays africains sont admissibles à l'assistance au titre de l'initiative PPTE, mais seuls les 14 qui ont atteint le point d'achèvement peuvent bénéficier immédiatement d'un allègement de leur dette.

Le FMI a déjà annulé, au premier semestre 2006, la totalité des créances de 14 pays africains, pour un montant de 2,6 milliards de dollars. Comme l'opération n'a concerné que l'encours de la dette à la fin de 2004, tous les pays, excepté l'Éthiopie, sont maintenant faiblement endettés auprès du FMI. En moyenne, l'allègement accordé par le FMI au titre de l'IADM a eu un impact limité sur l'endettement global. L'encours de la dette extérieure n'a diminué que de 5% en moyenne, même si dans le cas de pays comme la Zambie, le taux a été de 17%. Le Fonds africain de développement, pour sa part, a approuvé un montant de 8,5 milliards de dollars pour financer l'allègement de dettes qui devaient arriver à échéance à la mi-2006. Quant à l'Association internationale de développement de la Banque mondiale, elle a approuvé l'annulation de 37 milliards de dollars en faveur de tous les pays admissibles à l'assistance au titre de l'Initiative PPTE sur 40 ans, à compter de juillet 2006.

Même si seulement 14 pays africains ont atteint le point d'achèvement de l'Initiative PPTE, ce nombre devrait augmenter dans un proche avenir. Les pays qui se situent à un stade préalable au point de décision, ainsi que l'Érythrée qui a été ajoutée au titre de la clause d'extinction, remplissent les critères que sont: un faible PIB par habitant et un fort endettement. La Côte d'Ivoire, la République centrafricaine et le Togo

satisfont également au critère de la politique économique appliquée et préparent leurs documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté ou leurs DSRP intérimaires. Les Comores, l'Érythrée, le Libéria, la Somalie et le Soudan n'ont pas eu depuis 1996 un programme bénéficiant de l'appui du FMI et de l'IDA et trois pays ont des arriérés persistants. La plupart de ces pays ont été touchés par des conflits, mais commencent maintenant à progresser vers le point de décision.

***Pays africains qui ont rempli les conditions requises pour bénéficier de l'aide au titre de l'Initiative PPTE (33)***

| Pays ayant atteint le point d'achèvement (14) | Pays ayant atteint le point de décision (11) | Pays situés avant le point de décision (7) | Pays potentiellement admissibles (1) |
|---|--|--|--------------------------------------|
| Bénin   | Burundi                                      | Comores                                    | Érythrée                             |
| Burkina Faso                                  | Cameroun                                     | Côte d'Ivoire                              |                                      |
| Éthiopie                                      | Gambie                                       | Libéria                                    |                                      |
| Ghana   | Guinée                                       | République centrafricaine                  |                                      |
| Madagascar                                    | Guinée-Bissau                                | Somalie                                    |                                      |
| Mali  | Malawi                                       | Soudan                                     |                                      |
| Mauritanie                                    | République démocratique du Congo             | Togo                                       |                                      |
| Mozambique                                    | Congo  |  |                                      |
| Niger   | République du Congo                          |  |                                      |
| Ouganda                                       | São Tomé-et-Príncipe                         |  |                                      |
| Rwanda  | Sierra Leone                                 |  |                                      |
| Sénégal                                       | Tchad  |  |                                      |
| Tanzanie                                      |  |  |                                      |
| Zambie  |  |  |                                      |

**Source:** FMI 2006; FMI/IDA 2006; Banque mondiale, BAfD.



# Flux de capitaux et marchés des facteurs



## 3.1 Introduction

Les flux de capitaux sous forme d'IDE, d'APD, d'envois de fonds et, dans une moindre mesure, d'investissement de portefeuille, ont d'importantes incidences à la fois sur l'investissement local et sur le marché du travail en Afrique. Ils peuvent stimuler l'investissement national et la productivité et, partant, se traduire par la création d'emplois dans le pays d'accueil. La causalité joue aussi dans l'autre sens, puisque les caractéristiques des marchés de facteurs, en particulier la situation du marché de l'emploi, déterminent le type, le montant et la stabilité des flux de capitaux. Dans une économie mondiale de plus en plus concurrentielle, le niveau d'éducation et de formation de la main-d'œuvre joue aussi un rôle déterminant dans les flux de capitaux.

Le présent chapitre s'attache à décrire brièvement les divers liens entre les flux de capitaux et les marchés des facteurs, le but étant de souligner les domaines que les gouvernements africains peuvent cibler pour tirer profit des flux de capitaux. Les principales conclusions tirées du chapitre sont les suivantes:

- Les flux de capitaux peuvent avoir des effets importants sur l'investissement national et l'emploi et, par voie de conséquence, sur le développement en général;
- Les coûts des facteurs et la réglementation déterminent grandement l'apport de capitaux;
- Il faut que les gouvernements des pays africains prennent des mesures pour améliorer l'impact des flux de capitaux sur le développement global et la réduction de la pauvreté. Il s'agira, entre autres, de promouvoir l'investissement étranger dans des secteurs à forte intensité de main-d'œuvre, d'améliorer le fonctionnement du marché intérieur du travail et d'investir dans l'éducation et la formation professionnelle;
- Enfin, il faut aussi que les pays africains dirigent l'APD et les envois de fonds vers des activités d'investissement, favorisant la croissance économique et la création d'emplois.

Le reste du chapitre est structuré comme suit: la section 3.2 traite de la relation entre les marchés internes de l'emploi et l'IDE, en s'intéressant à la fois aux incidences des coûts de la main-d'œuvre et des institutions sur les flux de capitaux. Cette question

“  
Dans une économie mondiale de plus en plus concurrentielle, le niveau d'éducation et de formation de la main-d'œuvre joue aussi un rôle déterminant dans les flux de capitaux  
”

est également examinée au chapitre 2 du présent rapport. Inversement, sont aussi étudiés les effets de l'IDE sur le marché de l'emploi, s'agissant de la création d'emplois et des salaires. À la section 3.3, il est question des liens entre l'IDE et l'investissement intérieur. À la section 3.4, il s'agit du rapport entre l'APD et les marchés intérieurs de facteurs et, à la section 3.5, des liens entre les envois de fonds et les marchés de facteurs. La section 3.6 illustre par des monographies sur l'Éthiopie et le Ghana certaines relations entre l'IDE et les marchés de facteurs. Enfin, la section 3.7 comprend des conclusions et des recommandations d'ordre général.

## 3.2 Investissement direct étranger (IDE) et marchés internes de l'emploi

Cette section abordera quatre types de relations entre l'IDE et les marchés internes de l'emploi, à savoir:

- L'impact des conditions du marché de l'emploi et de la réglementation du travail sur l'IDE.
- L'impact du capital humain sur les flux d'IDE.
- L'impact de l'IDE sur l'emploi aux plans quantitatif et qualitatif.
- L'impact de l'IDE sur le niveau et la distribution des salaires.

### **L'impact de la situation du marché intérieur de l'emploi et de la réglementation du travail sur l'IDE**

Comme résumé au chapitre 2, des recherches empiriques ont permis de recenser divers facteurs qui déterminent le type, l'ampleur, la stabilité et la destination des investissements étrangers. Il s'agit notamment de la croissance économique, du revenu par habitant, de l'infrastructure, du niveau d'industrialisation, des politiques et mesures d'incitation publiques, ainsi que de la situation et de la réglementation du marché de l'emploi (Javorcik et Spatareanu 2005; Billington 1999).

Dans cette section, l'accent sera mis sur le rôle des marchés intérieurs de l'emploi. Il s'agira, d'une part, du coût direct de la main-d'œuvre (rémunération salariale et non salariale, taxes, cotisations de sécurité sociale et assurance) et, d'autre part, des coûts indirects résultant des réglementations du marché de l'emploi, telles que la législation sur le recrutement, le licenciement et les heures de travail et la syndicalisation.

### ***Le coût de la main-d'œuvre constitue un important déterminant de l'investissement étranger***

Les investisseurs étrangers peuvent être attirés par les bas salaires, synonymes de rentabilité élevée des investissements. Une main-d'œuvre qualifiée peut aussi attirer les sociétés étrangères, dans la mesure où elle se traduit par une plus grande rentabilité des investissements. La combinaison du coût de la main-d'œuvre, de la compétence professionnelle et de la productivité est un facteur décisif pour les investisseurs étrangers.

L'importance des coûts de main-d'œuvre pour l'investissement direct étranger dépend aussi du type d'investissement. Comme souligné au chapitre 2, il existe deux types principaux d'IDE: l'IDE vertical et l'IDE horizontal. S'agissant de l'IDE vertical, ce qui attire les sociétés multinationales dans un pays donné, ce sont les différences de prix des facteurs, en l'occurrence les salaires relatifs. Dans le cas de l'IDE horizontal, c'est le coût très élevé des barrières tarifaires qui poussent les sociétés multinationales à investir dans tel ou tel pays, ce qui signifie que les investissements sont à la recherche de marchés. Une hausse des coûts de main-d'œuvre devrait donc être plus préjudiciable à l'IDE vertical qu'à l'investissement horizontal (Kucera 2002).

Toutefois, les conclusions tirées de données factuelles concernant l'impact des coûts de main-d'œuvre sur les flux d'IDE sont, au mieux, mitigées. Asiedu (2002), par exemple, parle de diverses études transnationales qui montrent que l'impact des coûts de main-d'œuvre sur l'IDE peut être positif, négatif ou négligeable. Il n'en demeure pas moins, comme le soutient Kucera (2002), que les faits "tendent à suggérer que des coûts de main-d'œuvre élevés ont un impact négatif sur l'IDE (Kucera *ibid*). Cet impact est souligné avec plus de force encore dans des études concernant les différences de productivité de la main-d'œuvre.

### ***L'excès de réglementation peut être encore plus dissuasif pour l'IDE***

Le coût de la main-d'œuvre pour les investisseurs peut aussi dépendre de la nature de la réglementation régissant le marché de l'emploi et, en particulier, de la flexibilité de l'emploi. Par exemple, les mesures protectrices de l'emploi peuvent en général dissuader les employeurs d'embaucher (OCDE 2004). Les mesures législatives d'interdiction ou de restriction des licenciements n'incitent guère les employeurs à embaucher. Ces réglementations peuvent décourager les sociétés étrangères d'investir dans tel ou tel pays.

La législation du travail peut également avoir un impact positif potentiel sur la croissance économique et, à terme, sur l'investissement étranger. Comme souligné dans Kucera (2002), les normes du travail (droit d'association, conventions collectives, interdiction du travail des enfants, discrimination fondée sur le sexe) peuvent influencer sur la croissance de plusieurs façons: par exemple, une législation du travail qui réduit l'inégalité entre les sexes ou assure la stabilité économique et politique peut favoriser

“ La combinaison des coûts de main-d'œuvre, de la compétence professionnelle et de la productivité est un facteur décisif pour les investisseurs étrangers ”

la croissance économique et, par voie de conséquence, le flux de capitaux étrangers. Plus directement, la prévention des conflits du travail peut contribuer à attirer l'investissement étranger, car ce sont de tels conflits qui empêcheraient les sociétés étrangères d'investir dans des pays comme l'Afrique du Sud (Asiedu 2005).

L'étude de Javorcik et Spatareanu (2005) est l'une des rares à aborder l'incidence de la législation du travail sur l'IDE. Partant de données recueillies auprès d'entreprises de 19 pays d'Europe occidentale et orientale, ces auteurs ont établi une corrélation en termes absolus et relatifs entre une grande flexibilité du marché de l'emploi dans le pays d'accueil et l'accroissement du flux d'IDE. Par contre, Kucera (2002) estime que rien ne prouve que les investisseurs étrangers préfèrent les pays ayant une réglementation souple en matière d'emploi. De fait, il résulte de l'étude menée par cet auteur qu'il n'existe pas de rapports entre les taux de syndicalisation et les flux d'IDE, mais que de tels rapports existent entre l'IDE et de solides libertés publiques. Ces données donnent à penser que les avantages des normes efficaces en matières d'emploi l'emportent sur leurs coûts.

“ Une législation du travail qui réduit l'inégalité entre les sexes ou assure la stabilité économique et politique peut favoriser la croissance économique ”

### ***Rapports entre réglementation du marché de l'emploi et IDE en Afrique***

En Afrique, parce que l'IDE a été largement concentré dans le secteur des ressources naturelles, qui est à forte proportion de capital, il est peu probable que les salaires et les autres caractéristiques du marché de l'emploi aient une incidence significative sur l'investissement. Malheureusement, les données empiriques sur l'impact de la réglementation du marché de l'emploi sont rares, surtout, en ce qui concerne les pays africains.

Il ressort des données nationales disponibles que les marchés de l'emploi en Afrique sont les plus réglementés du monde. L'indice moyen de rigidité dans les 38 pays africains sur lesquels on dispose des données suffisantes est de 53,2 sur une échelle graduée de 0 à 100, soit le plus élevé de toutes les régions du monde.<sup>1</sup> En comparaison, cet indice est, en moyenne, de 26,2 dans les pays d'Asie de l'Est et du Pacifique et de 40,3 dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes. En Afrique subsaharienne, il varie de 10 en Zambie, pays ayant le marché de l'emploi le plus flexible d'Afrique, à 90 au Niger et en République démocratique du Congo, pays ayant les législations du travail les plus rigides.

On trouve dans la base de données Doing Business Database de la Banque mondiale deux autres indicateurs de rigidité du marché de l'emploi: les coûts d'embauche et les coûts de licenciement, exprimés, respectivement, en pourcentage du salaire et en nombre de semaines de salaire. Les coûts d'embauche en Afrique représentent en moyenne 12,8% du salaire, bien qu'ils varient de 0% au Botswana, en Éthiopie et au Lesotho, à 27,4 % au Bénin et 27,5 % en Algérie. De même, si le coût moyen de

<sup>1</sup> Pour en savoir plus, voir la base de données Doing Business Database de la Banque mondiale sur le site Web: <http://www.doingbusiness.org>. Cet indice représente une valeur moyenne de trois sous-indices: indice de difficulté d'embauche, indice de rigidité des heures de travail, indice de difficulté de licenciement.



licenciement est de 55,3 semaines de salaire, il varie de seulement quatre semaines de salaire, au Nigéria à 176 semaines de salaire en Zambie et 188,3 semaines de salaire, en Sierra Leone. Les coûts d'embauche et de licenciement élevés ont un effet dissuasif sur les investisseurs étrangers.

Toutefois, la réglementation du marché de l'emploi est en général faiblement respectée dans la plupart des pays africains. Au Niger, par exemple, le taux de conformité à la réglementation sur le salaire minimum et les heures de travail n'est que de 2%, le taux de respect des obligations sociales et des normes de sécurité et d'hygiène étant à peine supérieur (Maldonado 1995). Par conséquent, ces mesures n'ont peut-être aucun effet perceptible sur les flux de capitaux.

## IDE et situation du marché de l'emploi

L'investissement étranger permet surtout de créer des emplois, bien que cela ne soit en aucune façon garanti, l'incidence de l'IDE sur le marché intérieur de l'emploi pouvant être positive, neutre ou négative. La main-d'œuvre étant peu qualifiée en général dans les pays en développement, l'IDE devrait, théoriquement, être concentrée dans les secteurs utilisant intensivement de la main-d'œuvre non qualifiée, comme le textile et les opérations d'assemblage simples (Vivarelli 2004). En d'autres termes, l'investissement étranger accroît la demande de travailleurs non qualifiés et entraîne, par voie de conséquence, la hausse de leurs salaires.

Or, comme souligné au chapitre 2 du présent rapport, l'essentiel des flux récents d'IDE à destination de l'Afrique s'est concentré dans le secteur des ressources naturelles. Il est donc improbable que ce type d'investissement puisse avoir des effets d'entraînement notables sur l'emploi. Néanmoins, les pays africains devront prendre conscience de l'incidence de l'IDE sur l'emploi en vue d'adopter des mesures susceptibles de canaliser les investissements vers des industries à plus forte proportion de main-d'œuvre. Le nombre d'emplois créés, dépend en particulier, d'un certain nombre de facteurs, notamment:

- La proportion de travailleurs étrangers apportés par la compagnie étrangère, qui détermine le nombre potentiel d'emplois disponibles pour les travailleurs locaux.
- Les investissements dans des installations nouvelles, qui entraînent un accroissement de l'appareil de production du pays d'accueil, sont plus à même de créer des emplois, tandis que les fusions et les acquisitions se traduisent généralement par des suppressions d'emplois (Lall 2004).
- Plus la technique de production utilisée est à forte intensité capitaliste, comme dans le secteur des ressources naturelles, moins les effets des investissements sur l'emploi sont importants.

“  
Les pays africains  
devront prendre  
des mesures  
susceptibles  
de canaliser les  
investissements vers  
des industries à plus  
forte proportion de  
main-d'œuvre  
”

“  
Les flux de capitaux  
peuvent aussi  
accroître les revenus  
et, partant, la  
consommation et  
l'investissement,  
lesquels stimulent à  
leur tour la création  
d'emplois  
”

- S'agissant de l'investissement vertical, une question importante concerne l'orientation des politiques industrielles et commerciales du pays d'accueil. Dans des pays dotés de régimes commerciaux tournés vers l'exportation et une main-d'œuvre bon marché, l'investissement est susceptible de créer un grand nombre d'emplois (Lall 2004). À l'évidence, ces facteurs déterminent au premier chef l'IDE.
- Un meilleur rendement de l'investissement étranger réduit la demande de main-d'œuvre.
- Enfin, la situation sur le marché de l'emploi, s'agissant des coûts et de la réglementation, influent aussi sur le nombre d'emplois créés par l'investissement étranger. Par exemple, si les coûts d'embauche sont élevés, les entreprises ont tendance à embaucher moins d'employés et à substituer le capital à la main-d'œuvre.

À long terme, les effets directs de l'investissement étranger sur la création d'emplois dépend de facteurs tels que la mesure dans laquelle l'entreprise continue d'investir dans les technologies et les capacités, l'accroissement de la demande de produits, l'offre de qualifications, l'évolution des salaires, les autres coûts des intrants et la réglementation du marché de l'emploi, l'infrastructure disponible et l'évolution du marché mondial (CNUCED 1999).

Outre les emplois directement créés par les entreprises étrangères, l'IDE contribue à créer des emplois par des voies indirectes, qui peuvent en fait être plus nombreuses que les voies directes et avoir des effets multiplicateurs considérables. À titre d'exemple (voir CNUCED 1999 et Lall 2004):

- Les emplois créés dans des entreprises ayant entre elles des liaisons verticales ou par la voie de la sous-traitance, ceux qui dépendent de la demande des sociétés étrangères pour les fournitures, les services et les composants produits localement;
- L'IDE peut avoir des effets positifs (en termes de retombées technologiques) sur la concurrence intérieure;
- Parallèlement, dans la mesure où les sociétés étrangères sont généralement plus efficaces, leur entrée sur le marché pourrait en exclure les sociétés locales, entraînant ainsi des pertes d'emplois;
- À long terme, les pays pourraient attirer de nouveaux IDE pour assurer l'investissement initial ou concurrencer les IDE déjà en place. Ces investissements ont les mêmes effets sur l'emploi dans le pays d'accueil;
- Enfin, les flux de capitaux peuvent aussi accroître les revenus et, partant, la consommation et l'investissement, lesquels stimulent à leur tour la création d'emplois.

## Incidences de l'IDE sur l'emploi

Les incidences de l'IDE sur l'emploi en Afrique n'ont guère été quantifiées. D'après une étude menée par Iyanda (1999) sur les flux d'investissement en Namibie, pour chaque travailleur employé par une filiale étrangère, deux à quatre emplois ont été créés. À titre de comparaison, l'étude plus générale d'Aaron (1999), révèle que l'IDE a créé dans les pays en développement près de 26 millions d'emplois directs et 41,6 emplois indirects en 1997, ce qui suggère un effet multiplicateur de 1,6.

L'examen d'un échantillon de pays d'Afrique subsaharienne tiré de la banque de données sur les indicateurs du développement de la Banque Mondiale révèle clairement l'existence d'une corrélation positive entre la croissance de la main-d'œuvre et le ratio IDE/PIB au cours de la période 1990-2002. En d'autres termes, les pays africains, qui attirent le plus d'investissements étrangers, enregistrent les taux de croissance de l'emploi les plus élevés.

Une autre question examinée dans les publications est celle de savoir si l'IDE crée plus d'emplois que l'investissement intérieur. À cet égard, Spiezia (2004) trouve que les incidences de l'IDE sur l'emploi s'accroissent avec le revenu par habitant et que dans les pays à faible revenu ces incidences sont négligeables. Toutefois, il ressort de nos propres données, établies sur la base d'un échantillon de pays d'Afrique subsaharienne, que l'IDE a un impact significatif sur la croissance de la main-d'œuvre, même si cet impact est moindre s'agissant de l'investissement intérieur (tableau 3.1).<sup>2</sup>

**Tableau 3.1**

*Estimations des incidences sur l'emploi de l'investissement étranger et de l'investissement intérieur dans les pays d'Afrique subsaharienne, 1990-2002*

| Variable dépendante: Croissance de la main-d'œuvre |                    |
|--|--------------------|
| Covariables  | Coefficient        |
| IDE/PIB  | 0.036**<br>(0.011) |
| II/PIB   | 0.048*<br>(0.015)  |
| R <sup>2</sup>                                     | 0.11               |
| F  | 3.64**             |
| Nombre d'observation                               | 363                |

\* - significatif à 10%

\*\* - significatif à 5%; Les écarts types sont fournis entre parenthèses; les spécifications économétriques comprennent des variables temporelles muettes; IDE = investissement direct étranger et II = investissement intérieur.

<sup>2</sup> Toutefois, compte tenu des effets invariants dans le temps, comme les facteurs nationaux, les quotients estimés des deux variables IDE/PIB et II/PIB deviennent négligeables.

“ Les pays africains, qui attirent le plus d'investissements étrangers, enregistrent les taux de croissance de l'emploi les plus élevés ”

## *Les flux de capitaux ont des conséquences à la fois sur les salaires et sur l'inégalité*

En plus de leur incidence sur l'emploi, les flux d'IDE peuvent également influencer sur les niveaux et la répartition des salaires. Les sociétés étrangères peuvent offrir des rémunérations plus élevées et des conditions de travail meilleures que les sociétés locales. Elles peuvent aussi profiter d'une réglementation laxiste et d'une offre excessive de main-d'œuvre pour maintenir les salaires de certaines catégories de travailleurs à des niveaux parfois plus bas que ceux pratiqués sur le marché local de l'emploi. Toutefois, les auteurs estiment unanimement que les sociétés multinationales paient à leurs employés des salaires supérieurs à ceux qu'offrent les sociétés locales (Lipsey 2002). L'encadré 3.1 montre les diverses hypothèses expliquant des avantages salariaux qu'offrent les sociétés étrangères.

### **Encadré 3.1**

#### **Avantages salariaux dans les entreprises étrangères**

Un certain nombre d'hypothèses ont été avancées pour rendre compte des avantages salariaux dans les entreprises étrangères:

- Les entreprises étrangères paieraient des salaires supérieurs au taux d'équilibre du marché- appelés salaires économiques-pour obtenir une haute productivité des travailleurs, parce que:
  - Des salaires élevés incitent les ouvriers à travailler davantage, même sans surveillance;
  - Des salaires élevés peuvent renforcer la loyauté et réduire la rotation des effectifs;
  - Des salaires élevés attirent la meilleure main-d'œuvre;
  - Enfin, des salaires élevés permettent d'avoir des travailleurs bien nourris et plus productifs.
- Les entreprises étrangères paieraient des salaires élevés parce qu'elles auraient acquis des usines ou sociétés dont la rémunération est élevée ou parce qu'elles seraient concentrées dans des secteurs ou régions d'un pays où la rémunération est élevée (Lipsey 2002).
- Les entreprises multinationales seraient plus lucratives et partageraient les plus-values avec leurs travailleurs.

**Source :** Lipsey 2002; Scheve et Slaughter 2003.

Partant de données sur les différents salaires dans les industries manufacturières de cinq pays africains (Cameroun, Ghana, Kenya, Zambie et Zimbabwe) au début des années 90, te Velde et Morrissey (2003) se sont posé la question de savoir si les sociétés étrangères offrent des rémunérations plus avantageuses. Ils ont trouvé que les sociétés étrangères versent effectivement des salaires plus élevés de l'ordre 20% à 40%, même si ces chiffres tombent à 23% et 8%, si on tient compte des variations sectorielles et régionales dans l'analyse économétrique. En outre, le fait que l'avantage de salaire

augmente en fonction du niveau d'études montre que les travailleurs qualifiés sont les plus favorisés. Il ressort des données présentées par Asiedu (2004) que l'avantage de salaire varie de %10 en Côte d'Ivoire à près de 130% au Maroc.

L'IDE peut également avoir pour effet une augmentation des salaires au sein des sociétés locales à la suite des effets d'entraînement, ce qui n'est possible que sur les marchés de l'emploi où l'offre de main-d'œuvre n'est pas parfaitement élastique. Les données empiriques à ce sujet sont composites d'après Lipsey (2002), mais dans l'ensemble l'investissement direct étranger influe positivement sur les salaires moyens (notamment des sociétés locales et étrangères). Cependant, il pourrait réduire la compétitivité dans le secteur des produits marchands et contribuer à des pertes d'emplois dans l'économie nationale.

L'investissement étranger peut influencer sur la répartition des salaires par sa demande relative de compétences et avoir ainsi des répercussions sur l'inégalité de revenus à l'intérieur des pays. Par exemple, si l'IDE est à plus forte intensité de main-d'œuvre qualifiée que les investissements intérieurs dans le pays d'accueil, ces investissements accroissent les besoins en travailleurs relativement qualifiés et se traduisent corrélativement par la hausse de leurs salaires. Vivarelli (2004), faisant la synthèse de données empiriques tirées de diverses études, conclut à l'inexistence de liens évidents entre les flux d'IDE et les inégalités dans un pays.

“ L'investissement étranger peut influencer sur les conditions de travail ”

### ***Incidence sur la situation des groupes vulnérables***

S'agissant de cet aspect lié à la répartition, il se pose la question de savoir comment les flux de capitaux touchent des groupes particuliers dans l'économie, notamment les femmes. Par exemple, d'aucuns soutiennent que les flux de capitaux tels que les IDE ont amélioré la situation des femmes en créant des emplois pour elles, notamment dans les zones franches industrielles (ZFI), améliorant ainsi leur condition sociale et permettant à leur famille de sortir de la pauvreté. À l'inverse, il a été avancé que les investisseurs étrangers cherchaient des pays à bas salaires et employaient les femmes parce qu'ils pouvaient les sous-payer et les soumettre à des conditions de travail difficiles (CNUCED 1999).

Plus généralement, l'investissement étranger peut influencer sur les conditions de travail, s'agissant par exemple de la sécurité, des heures ouvrées, des dispositions concernant les congés, notamment les congés de maladie/de maternité/de paternité, la sécurité et la santé des travailleurs.

Les marchés africains de l'emploi sont généralement segmentés au point qu'une minorité seulement travaille dans l'économie structurée caractérisée par de meilleures conditions de travail et de salaire, alors que le reste de la population est confinée dans le secteur informel où les salaires sont plus bas, les heures de travail plus longues, la sécurité et la protection moins assurées. Les entreprises étrangères devront plus probablement travailler en liaison avec les entreprises locales du secteur structuré, l'investissement étranger contribuera à améliorer les possibilités dans ce secteur de l'éco-

nomie nationale. Il en résulte que l'IDE peut contribuer à renforcer la structuration de l'économie. Toutefois, dans le cas des économies africaines, une telle structuration est entravée par la réglementation excessive, la faiblesse des infrastructures, le manque d'accès à une main-d'œuvre qualifiée et bien d'autres contraintes.

## Capital humain et IDE

### *La formation professionnelle et l'instruction sont d'importants déterminants de l'IDE*

Le capital humain est devenu d'autant plus important pour l'IDE que les économies se sont tournées progressivement vers des techniques de production à forte intensité de connaissances. Par conséquent, les sociétés multinationales recherchent de plus en plus une main-d'œuvre suffisamment qualifiée, et non tout juste bon marché. En effet, la disponibilité et le coût de travailleurs peu qualifiés importent moins, de nos jours pour l'IDE, que la disponibilité d'une main-d'œuvre hautement qualifiée. Les investisseurs étrangers recherchent un équilibre entre les salaires, les compétences et la productivité. Ce qui pourrait expliquer le fait que des pays comme l'Inde aient drainé d'importants flux d'IDE dans le secteur des technologies de l'information, qui exige un grand nombre d'ingénieurs et de techniciens bien formés.

“ Les investisseurs étrangers recherchent un équilibre entre les salaires, les compétences et la productivité ”

Un certain nombre d'études ont permis d'examiner le rôle du capital humain en tant que déterminant de l'IDE.<sup>3</sup> Borensztein *et al.* (1998) estiment que l'IDE et le capital humain se complètent si bien que les investissements ne sont fortement rentables que si le pays bénéficiaire a un niveau minimum de capital humain. Noorbakhsh *et al.* (2001) estiment également que le capital humain est l'un des déterminants les plus importants d'apports d'IDE. Les résultats montrent que le niveau d'éducation a eu les plus fortes incidences au début des années 90 (la période la plus récente dans l'étude), reflétant ainsi la réorientation des investissements vers les services et le secteur manufacturier à forte intensité de technologie. Asiedu (2005) estime que le fait d'avoir une population instruite favorise les apports d'IDE vers les pays africains, outre les ressources naturelles et un marché important, un taux d'inflation peu élevé, de bonnes infrastructures, l'ouverture à l'IDE, la bonne gouvernance, la stabilité politique et un système juridique fiable.

En Afrique, le niveau du capital humain demeure faible, même si les pays ont fait des progrès importants dans ce domaine ces dernières années. En particulier, les études montrent que les gouvernements doivent mettre l'accent non seulement sur l'amélioration de l'accès à l'éducation, mais également sur l'élaboration de programmes tenant compte de la demande des employeurs.

3 Voir Miyamoto (2003) pour un examen de ces documents

### ***L'IDE permet également de contribuer au renforcement des ressources humaines dans les pays bénéficiaires***

En général, les entreprises des pays développés et en développement n'investissent pas suffisamment dans la formation à cause des imperfections du marché résultant des difficultés d'accès au crédit, du manque d'information et du renouvellement des effectifs. Ces contraintes s'imposent moins aux grandes entreprises; en d'autres termes la plupart des entreprises étrangères sont mieux à même de former leur personnel par rapport aux entreprises nationales. Les multinationales sont particulièrement soucieuses d'assurer le perfectionnement de leurs employés locaux grâce à la formation théorique et pratique (Noorbakhsh *et al.*, 1999; Miyamoto 2003).

Asiedu (2004) présente des figures sur la formation structurée des travailleurs dans quatre pays africains (Ghana, Kenya, Zambie et Zimbabwe), qui montrent que les entreprises étrangères sont beaucoup plus à même de former leurs employés que leurs homologues nationaux. Par exemple, en 1995, 46,2% des entreprises entièrement sous contrôle étranger du Kenya ont assuré une formation à leur personnel contre 16,1% des entreprises privées nationales.

Les gouvernements devraient encourager les multinationales à assurer la formation et le perfectionnement des ressources humaines pour faciliter le transfert de technologies. Ces effets d'entraînement de la formation peuvent être ressentis dans le cadre des relations interindustrielles verticales (en amont et en aval) avec des entreprises nationales. Ils peuvent également avoir pour effet que les employés des multinationales cherchent du travail dans les entreprises nationales (rotation de la main-d'œuvre) ou créent leurs propres entreprises (Miyamoto 2003).

“  
Le fait d'évincer  
ou d'attirer  
l'investissement  
national peut se  
produire par le biais  
des marchés des  
produits ou des  
marchés financiers  
”

## **3.3 IDE et investissement intérieur**

Les rapports entre les capitaux étrangers et l'investissement intérieur a fait l'objet de longs débats. Au cours de ces débats, les deux principales questions posées étaient les suivantes: a) L'investissement direct étranger évince-t-il ou bien attire-t-il l'investissement intérieur? et b) Comment l'investissement intérieur influe-t-il sur les flux de capitaux étrangers?

### **Incidences de l'IDE sur l'investissement intérieur**

#### ***L'IDE évince-t-il ou attire-t-il l'investissement intérieur?***

La question est de savoir si l'investissement étranger entraîne soit une diminution de l'investissement intérieur, en d'autres termes l'évince, soit une augmentation de l'investissement intérieur, en d'autres termes l'attire (CNUCED 1999). Le fait d'évincer

“ Si l’IDE a des incidences négatives sur l’investissement intérieur, les gouvernements africains doivent clairement examiner s’il convient de mettre en œuvre ces projets ”

ou d’attirer l’investissement national peut se produire par le biais des marchés des produits ou des marchés financiers (CNUCED *ibid*). Dans le premier cas, l’investissement étranger peut stimuler l’investissement intérieur grâce aux liaisons en aval ou en amont. Par exemple, une multinationale peut se procurer des matières premières auprès de fournisseurs nationaux ou bien donner en sous-traitance certaines de ses activités à des entreprises du pays d’accueil. Toutefois, dans nombre de pays africains, la plus grande partie de l’IDE est consacré aux secteurs des ressources naturelles, qui ont peu de liaisons interindustrielles avec les autres secteurs et, par conséquent, les effets indirects de l’IDE sur l’investissement intérieur risquent d’être faibles dans ces économies.

L’investissement étranger peut également avoir des incidences négatives sur les marchés financiers du pays d’accueil. Si les multinationales empruntent sur le marché financier local, ceci peut pousser à la hausse les taux d’intérêt, ce qui par la suite contribuera à évincer les sociétés locales du marché financier. En outre, si le pays reçoit des flux de capitaux relativement importants, ceci risque de provoquer une appréciation du taux de change réel et de réduire la compétitivité des exportations et de décourager l’investissement intérieur (CNUCED 1999). Ce dernier effet est beaucoup plus important pour les fusions et acquisitions que pour les nouveaux investissements (Agosin et Mayer 2000).

Agosin et Mayer (2000) estiment que si l’IDE dans les pays en développement suit la composition sectorielle actuelle (investir dans les secteurs établis de longue date), le capital étranger risque beaucoup plus d’avoir un effet d’exclusion, étant donné que les investisseurs étrangers entreront en concurrence avec les producteurs nationaux. Le phénomène d’attraction risque de se produire beaucoup plus si les investissements sont réalisés dans des secteurs non existants, de sorte que les multinationales introduisent de nouveaux biens et services qui n’entrent pas en concurrence avec les entreprises nationales et ne les écartent pas du marché.

L’autre mécanisme qui pourrait éventuellement entraîner un phénomène d’exclusion est le traitement préférentiel accordé aux investisseurs étrangers en ce qui concerne les allègements fiscaux, les subventions directes, les exonérations douanières et les subventions auxquelles les investisseurs locaux n’ont pas droit. L’octroi de ces incitations pour promouvoir les apports d’IDE s’explique principalement par le souci de tirer parti des retombées de la technologie et des compétences étrangères pour l’industrie locale (Blomstroem et Kokko 2003). Toutefois, ce traitement différent des investisseurs peut renforcer la compétitivité des entreprises étrangères et contribuer à évincer les entreprises nationales du marché local.

Le Rapport sur l’investissement dans le monde de la CNUCED de 2003 met en lumière un certain nombre de mécanismes d’éviction. Premièrement, les entreprises locales sont évincées du marché parce que les entreprises étrangères sont plus efficaces et produisent des biens de meilleure qualité. Deuxièmement, les entreprises nationales sont écartées, car les multinationales ont un meilleur accès aux ressources financiè-



res. Enfin, les entreprises étrangères peuvent adopter un comportement qui fausse la concurrence (CNUCED 2003b). Le premier scénario a initialement des incidences positives sur le bien-être social, alors que le deuxième et le troisième ont des incidences négatives. Par conséquent, il faut savoir distinguer entre les deux méthodes, même s'il est difficile, du point de vue pratique, de le faire. Si l'IDE a des incidences négatives sur l'investissement intérieur, les gouvernements africains doivent clairement examiner s'il convient de mettre en œuvre ces projets.

### ***L'investissement étranger a-t-il un effet d'exclusion ou d'attraction?***

L'IDE stimule l'investissement intérieur (Spiezia 2004). Borensztein *et al.* (1998) estiment, par exemple, que pour chaque dollar d'IDE, le montant total de l'investissement augmente, en conséquence, entre 1,5 et 2,3 dollars. Les résultats, présentés par Bosworth et Collins (1999), indiquent que l'IDE et les prêts des banques internationales ont les plus grands impacts sur l'investissement intérieur, alors que les effets des flux de portefeuille sont faibles.

Le Rapport sur l'investissement dans le monde 2003 de la CNUCED (2003b) passe en revue les raisons de cette éviction et montre que le tableau est contrasté. Dans l'édition du Rapport de 1999, les faits économétriques présentés montrent que les incidences de l'IDE sont surtout neutres, avec des cas d'éviction et des cas d'attraction.

Agosin et Mayer (2000) constatent que l'IDE n'a pas d'incidences sur l'investissement total en Afrique, mais qu'il a eu un effet d'attraction en Asie et d'exclusion en Amérique latine dans la période 1970-1996.

Toutefois, le découpage de la période en intervalles plus petits montre, en fait, par exemple, que l'IDE en Afrique a eu un effet d'attraction sur l'investissement interne après 1975. La ventilation des données à l'échelon national montre même plus d'hétérogénéité des incidences de l'IDE sur l'investissement intérieur. En ce qui concerne les pays africains de l'échantillon, il est établi qu'un effet d'attraction s'est produit en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Sénégal, et un effet d'exclusion en République centrafricaine, au Nigéria, en Sierra Leone et au Zimbabwe, alors que les incidences sont nulles au Gabon, au Kenya, au Maroc, au Niger et en Tunisie.

### ***Flux de capitaux, instabilité et investissement intérieur***

Un autre moyen permettant aux flux de capitaux extérieurs d'avoir des incidences sur l'investissement intérieur s'explique par l'instabilité des flux, en plus de leur montant (Fosu 1991, 2001). La valeur d'option de la théorie de l'investissement (Dixit et Pindyck 1994) explique cet effet. Dans cette approche, les incidences de l'incertitude sur les investissements sont irréversibles, en d'autres termes, il est plus facile d'augmenter le capital social que de le vendre. Par conséquent, une valeur d'option consiste à attendre plutôt qu'à investir. Par exemple, si les fournisseurs

“  
L'instabilité du taux  
de change provoqué  
par les flux de  
capitaux extérieurs  
peut avoir des  
incidences négatives  
sur l'investissement  
”

nationaux fondent leur décision (irréversible) d'investir sur la perspective d'IDE dans un secteur industriel donné, les incertitudes concernant ces flux les dissuaderaient de réaliser ces investissements.

En outre, l'instabilité du taux de change provoqué par les flux de capitaux extérieurs peut avoir des incidences négatives sur l'investissement. Bleaney et Greenaway (2001) trouvent des faits confirmant ces incidences dans un échantillon de quatorze pays d'Afrique subsaharienne au cours de la période 1980-1995.

### **Le climat de l'investissement intérieur influe sur les flux de capitaux**

Un bon climat d'investissement est essentiel à la croissance du secteur privé, qui joue un rôle essentiel dans la création d'emplois et, partant, dans la réduction de la pauvreté dans tous les pays en développement. Ce climat d'investissement dépend de facteurs sur lesquels les gouvernements n'ont pas de prise, par exemple, la géographie et les préférences des consommateurs et de facteurs qui sont déterminés par les politiques et les législations gouvernementales. Ces dernières comprennent la stabilité macroéconomique et politique, la sécurité des droits de propriété, une réglementation et une taxation judicieuses, la mise en place d'infrastructures, des marchés financiers et de la main-d'œuvre fonctionnels, une main-d'œuvre qualifiée et la bonne gouvernance, par exemple un faible niveau de corruption (Banque mondiale 2005). L'existence d'un tel climat d'investissement contribuera à promouvoir l'investissement intérieur et, en fin de compte, la croissance économique. Ceci sera, ultérieurement, un signal positif à l'endroit des investisseurs étrangers, qui permet d'attirer l'IDE.

Outre ce lien indirect, les entreprises étrangères peuvent également chercher à créer des entreprises en association avec des partenaires nationaux, ce qui est souvent la forme initiale d'investissement étranger permis par les gouvernements des pays en développement.

## 3.4 Aide publique au développement et marchés des facteurs nationaux

Pour déterminer l'impact de l'aide publique au développement sur les marchés nationaux de la main-d'œuvre et les investissements, il convient tout d'abord d'évoquer le débat général sur les flux d'aide et la croissance économique avant d'aborder les liaisons spécifiques.

## L'aide peut en théorie stimuler la croissance, l'investissement et la création d'emplois

L'une des questions les plus débattues et analysées qui se posent aux gouvernements, aux donateurs et aux chercheurs est de savoir si l'aide assure la croissance économique. Ce rapport a été pendant longtemps fondé sur le premier modèle à deux écarts proposé d'abord par Cheney et Stout (1966), dans lequel l'écart entre l'épargne et l'investissement et celui entre les recettes en devises et les importations nécessaires empêcheraient la croissance économique (Dollar et Easterly 1999, Gomanee *et al.* 2005 et Gupta *et al.*, 2006). Dans cette situation, les flux de capitaux sous forme d'aide peuvent financer ces écarts, ce qui entraîne des taux plus élevés d'investissements et, en fin de compte, un accroissement de la croissance économique.

Un autre mécanisme permettant aux apports d'aide d'augmenter l'investissement interne est le rapport entre l'investissement public financé par les flux d'aide et l'investissement privé. Comme dans l'hypothèse de l'exclusion pour les flux d'IDE, l'investissement public financé par l'aide peut stimuler ou entraver l'investissement privé. Par exemple, l'aide pourrait permettre de financer les investissements concernant l'infrastructure, ce qui à son tour contribue à l'investissement privé. Les données empiriques montrent que l'investissement public en Afrique subsaharienne tend à attirer l'investissement privé, ce qui indique que les deux types d'investissement se complètent (Gupta *et al.*, 2006). Évidemment, l'importance des incidences dépend de l'aide allouée à l'investissement public. Comme il a été discuté au chapitre 2, 14% seulement de l'APD à l'Afrique en 2001/2002 ont été consacrés aux infrastructures économiques et aux services.

Par conséquent, à part le recrutement direct de personnel dans le pays bénéficiaire, les flux d'aide permettent éventuellement de stimuler la création d'emplois en augmentant l'investissement (public et privé) et en accélérant la croissance économique.

## Les flux d'aide peuvent également avoir des incidences négatives sur l'économie

Toutefois, l'aide peut également avoir des incidences négatives sur l'économie du pays bénéficiaire. L'argument général ici est que les apports d'aide augmentent la demande de ressources non échangeables telles que la main-d'œuvre qualifiée et les services publics, notamment les soins de santé et l'éducation. Si l'offre de ces intrants est un tant soit peu excédentaire dans l'économie, l'augmentation de la demande entraînera une hausse des prix des produits non échangeables par rapport aux produits échangeables. L'appréciation du taux de change réel qui en découlera affectera à son tour la compétitivité du secteur des produits non échangeables, un effet connu sous le nom de «syndrome hollandais». La perte de compétitivité a pour effet une diminution des investissements et les suppressions d'emplois dans le secteur des produits échangeables et, en fin de compte, la réaffectation des ressources aux secteurs des produits

“ Les flux d'aide permettent éventuellement de stimuler la création d'emplois en augmentant l'investissement et en accélérant la croissance économique ”

non échangeables. Cet effet risque d'être plus marqué quand le commerce est limité, l'économie a presque atteint sa pleine capacité et les consommateurs sont obligés de choisir entre les biens fabriqués localement et les importations (Gupta *et al.*, 2006). En général, l'incidence de l'aide dépendra du type d'assistance, de la façon dont elle est dépensée et de l'efficacité des dépenses.

## Résumé des faits concernant les relations entre aide et croissance

Burnside et Dollar (2000) estiment que le rapport entre aide et croissance est effectivement positif, même si des études plus récentes montrent que les liens ne sont pas bien établis. En mettant l'accent sur l'investissement, Gomancee *et al.* (2005) estiment que l'aide étrangère a d'importants effets positifs sur la croissance dans un échantillon de 25 pays d'Afrique subsaharienne, au cours de la période 1970-1997. Les résultats obtenus indiquent qu'une augmentation d'un point de pourcentage du ratio aide/PNB va de pair avec un quart de point de pourcentage d'augmentation de la croissance.

Rajan et Subramanian (2005) étudient les moyens par lesquels l'aide a des incidences sur la compétitivité et, partant, sur la croissance économique par le truchement de la hausse inflationniste des salaires, qui résulte de l'augmentation de la demande de main-d'œuvre, en particulier de main-d'œuvre qualifiée. Compte tenu de cette hypothèse, les auteurs étudient si oui ou non les industries à forte intensité de main-d'œuvre, c'est-à-dire celles qui offrent les salaires élevés, se développent relativement plus lentement dans les pays recevant d'importants flux d'aide. Les résultats indiquent que les apports d'aide vont en fait de pair avec une diminution de la part des industries à forte intensité de main-d'œuvre et de produits échangeables du secteur manufacturier.

L'aide a des incidences sur le taux de change réel et, en fin de compte, sur la croissance économique; Gupta *et al.* (2006) indiquent dans leur rapport que les relations entre les apports d'aide et l'appréciation du taux de change réel sont ambiguës, certaines études montrant des incidences positives, alors que d'autres montrent des incidences négatives. Par exemple, selon une étude du FMI une augmentation de l'aide à cinq pays africains (Éthiopie, Ghana, Mozambique, Tanzanie, Ouganda) a en fait eu pour effet une dépréciation, et non une appréciation, du taux de change réel l'année suivante, de 1,5 à 6,5% (FMI 2005a).<sup>4</sup>

Les autres études ont été axées sur les incidences directes de l'appréciation du taux de change réel sur la croissance économique. En recourant à un groupe de 14 pays d'Afrique subsaharienne, au cours de la période 1980-1995, Bleaney et Greenaway (2001) estiment que la croissance et l'investissement sont négativement touchés par une surévaluation des taux de change réels et que l'instabilité des taux de change réels entrave également l'investissement.

<sup>4</sup> Voir Kasekende et Atingi-ego (1999) pour obtenir des données sur la situation en Ouganda.

### 3.5 Les envois de fonds des travailleurs jouent également un rôle important dans les investissements et la création d'emplois

#### **Les envois de fonds peuvent promouvoir le développement**

En réduisant les contraintes budgétaires, les envois de fonds des travailleurs peuvent jouer un rôle important dans le financement du développement, grâce à leurs incidences sur l'épargne et l'investissement. Les fonds envoyés par les travailleurs peuvent ultérieurement financer la consommation, le logement, l'éducation et la création de petites entreprises (FMI 2005b). En outre, ils peuvent servir d'assurance contre les risques, en favorisant la création de nouvelles activités productives et d'activités commerciales (Banque mondiale 2003). Dans l'ensemble, les envois de fonds peuvent directement promouvoir l'investissement et la création d'emplois, et indirectement grâce à leurs effets positifs à long terme sur la croissance économique. Par conséquent, les envois de fonds des travailleurs vers l'Afrique peuvent contribuer à la réduction de la pauvreté, une question examinée au chapitre 2.

Comme il a été discuté au chapitre 2 du présent rapport, les envois de fonds sont une source importante de capitaux en Afrique. Même si environ 80% des fonds transférés sont utilisés pour la consommation et l'éducation, ils sont également de plus en plus consacrés à l'investissement. Par exemple, les incidences des envois de fonds sont maintenant visibles dans le secteur de la construction, dans nombre de pays africains, en particulier dans l'immobilier, un des principaux employeurs de travailleurs non qualifiés dans les zones urbaines. Toutefois, même si les envois de fonds sont utilisés pour lisser la consommation, ils peuvent augmenter la demande de produits locaux et, grâce à leurs effets multiplicateurs, promouvoir l'emploi et l'investissement. En outre, si ces fonds sont investis dans le capital humain des membres de la famille grâce aux paiements des frais de scolarité, ils peuvent améliorer la productivité et les possibilités d'emploi de la génération suivante.

Même si la plupart des fonds envoyés ne sont destinés qu'aux membres de la famille, il est également possible de mobiliser les fonds transférés par une communauté de migrants et de les affecter, par la suite, à la réalisation de projets plus importants. Les associations villageoises mexicaines aux États-Unis sont un bel exemple de la façon dont les envois de fonds collectifs peuvent servir à des fins caritatives et au financement d'investissements productifs (encadré 3.2).

“  
Les envois de fonds  
peuvent améliorer  
la productivité et les  
possibilités d'emploi  
de la génération  
suivante  
”

### Encadré 3.2

#### Mobiliser les envois de fonds grâce aux organisations collectives de migrants

Les envois de fonds sont en général des transferts d'argent effectués par des migrants à destination d'autres personnes ou familles dans leur pays d'origine. Toutefois, grâce aux associations communautaires, aux groupes religieux, aux organisations de réfugiés, aux organisations professionnelles ethniques et même à des organisations virtuelles, les migrants transfèrent aussi des fonds collectifs, destinés en général à leur communauté dans le pays d'origine.

“ Les migrants transfèrent aussi des fonds collectifs, destinés en général à leur communauté dans le pays d'origine ”

Les exemples les plus probants de ce type d'initiative sont les associations des ressortissants originaires de la même communauté créée par des Mexicains établis aux États-Unis qui ont financé des projets au Mexique dans un certain nombre de domaines: organisations caritatives, infrastructure telle que la construction de route et l'approvisionnement en eau, ainsi que d'autres services collectifs et le développement humain.

De nombreuses associations de migrants africains ont également été créées ces dernières années. Par exemple, nombre de migrants français originaires de la région de Kayes au Mali ont formé ces types d'associations, qui ont contribué à leur tour au développement de villages et de zones rurales au Mali. Ces organisations auraient financé pendant une période de 10 ans, au total, 146 projets d'une valeur de 16,6 millions de dollars et financé environ 64% de l'infrastructure des villages de la région de Kayes.

*Source: Site web de la Banque inter-américaine de développement; Libercier et Schneider (1996); Sander et Maimbo (2003).*

### Effets négatifs potentiels des envois de fonds

L'un des effets négatifs potentiels des envois de fonds est le «syndrome hollandais» examiné plus haut, en ce qui concerne les incidences de l'aide sur la compétitivité économique. Toutefois, il est généralement établi qu'à la différence de l'APD ou des revenus tirés des ressources naturelles, les envois de fonds n'ont pas d'incidences négatives sur la compétitivité des pays (FMI 2005b). Par exemple, Rajan et Subramanian (2005) estiment que, contrairement au résultat concernant l'aide, rien ne prouve que les envois de fonds en Afrique subsaharienne réduisent la compétitivité du secteur des biens échangeables par l'appréciation du taux de change réel. Les envois de fonds se distinguent des autres formes de flux de capitaux, car ils ne sont pas assortis de conditionnalités ni remboursés et on ne constate pas de pertes car les ressources vont directement aux bénéficiaires visés.

### Rôle des marchés des facteurs nationaux dans les envois de fonds

Les conditions sur le marché du travail et les possibilités d'investissements disponibles peuvent être des déterminants pour les envois des fonds. D'abord, si le marché du travail national se caractérise par le chômage ou le sous-emploi, les raisons d'émigrer sont beaucoup plus fortes. Une fois que les migrants se trouvent à l'étranger

ils continuent d'aider les membres de leurs familles restés au pays, qui n'ont pas de conditions décentes d'emploi. Ensuite, le rendement plus élevé du capital dans le pays d'origine du migrant devrait encourager l'envoi de fonds plus orientés vers les investissements. Pour ce faire, il faut un climat d'investissement favorable ainsi qu'un système financier efficace afin d'attirer les investissements vers ce pays.

## 3.6 Études de cas: IDE, investissement intérieur et création d'emplois en Éthiopie et au Ghana

Les études de cas de l'Éthiopie et du Ghana illustrent, en particulier, la relation entre l'IDE, l'investissement intérieur et la création d'emplois.

### Éthiopie

#### *Climat de l'investissement*

Doté de ressources limitées et recevant d'importants apports de capitaux extérieurs, l'Éthiopie se prête à une étude de cas intéressante pour examiner les effets de l'IDE sur l'investissement intérieur et le marché local du travail.

Certes, le secteur privé demeure sous-développé mais, le Gouvernement a fait beaucoup d'efforts ces dernières années pour attirer des flux de capitaux privés sous forme d'IDE. Selon la CNUCED/CCI (2004), quatre importants facteurs positifs devraient attirer l'investissement étranger dans le pays: la taille du marché (l'Éthiopie est le deuxième pays africain de par sa population), le climat, les conditions raisonnables appliquées à l'activité commerciale et le faible niveau de corruption. Les principaux secteurs intéressant l'investissement étranger sont: l'agriculture et l'agro-industrie (floriculture et horticulture), les mines et l'hydroélectricité, l'industrie légère, y compris les articles en cuir et les vêtements de confection, le tourisme et autres services.

Le Gouvernement éthiopien offre des incitations aux investisseurs étrangers, notamment une exonération de droits d'import-export et d'impôt sur les bénéfices.

#### *Le marché du travail*

Les coûts de la main-d'œuvre en Éthiopie sont, en moyenne, faibles. Selon les Indicateurs du développement dans le monde, le PIB moyen par travailleur en 2004 était de 1 716,1 dollars, donc nettement inférieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne qui était de 4 412,3 dollars.<sup>5</sup> Cependant, si l'on tient compte de la productivité du travail, il apparaît que d'autres pays en développement sont plus concurrentiels en ce

---

<sup>5</sup> Il convient de noter que les différences de composition sectorielle de la production ne sont pas prises en compte ici. Les chiffres sont en dollars constants de 2000, exprimés en parité de pouvoir d'achat.

qui concerne les coûts de main-d'œuvre. Il s'agit là d'un facteur important dans la détermination d'un investissement étranger à forte intensité de la main-d'œuvre.

L'une des principales causes de la faible productivité enregistrée en Éthiopie est le niveau de formation insuffisant du capital humain. En fait, sur tous les aspects de l'éducation, le pays est à la traîne de la région. Le taux net de scolarisation dans le primaire, par exemple, n'est que de 46,4% contre une moyenne de 64,1% pour l'Afrique subsaharienne.<sup>6</sup> De plus, seuls 50,6% des enfants de ce groupe d'âges terminent l'enseignement primaire en Éthiopie, contre 61,7% pour l'ensemble de la région. Sur le plan de résultats, le taux d'alphabétisation des adultes était de 41,5% en moyenne de 2000 à 2004, soit de 23 points de pourcentage inférieur au taux de toute l'Afrique subsaharienne.

Comme indiqué à la section 3.2, la réglementation du marché du travail est un autre déterminant important de l'investissement étranger. La législation éthiopienne du travail a pour source principale la nouvelle Proclamation sur la main-d'œuvre, adoptée en 2004. Par la suite, un certain nombre de dispositions y ont été ajoutées concernant la protection contre le licenciement, la réglementation de l'indemnité de licenciement et de l'indemnisation, les indemnités pour invalidité et les allocations pour personnes à charge.<sup>7</sup> Il n'y a cependant aucune législation du salaire minimum et rien n'empêche donc les investisseurs étrangers de verser de bas salaires à des travailleurs sans qualification, dont l'offre est excédentaire.

La Proclamation sur la main-d'œuvre garantit intégralement la liberté d'association et introduit un système de négociation collective et de règlement des conflits du travail. La législation éthiopienne régleme également les contrats à durée déterminée. La Constitution garantit la parité tandis que la Proclamation comporte des dispositions qui sanctionnent la discrimination sexuelle sur le lieu de travail. L'Éthiopie a également ratifié 21 conventions de l'Organisation internationale du Travail (OIT).

En ce qui concerne les rigidités du marché du travail découlant de la Proclamation sur la main-d'œuvre et d'autres formes de législation, l'Éthiopie se classe assez bien par rapport au reste de l'Afrique subsaharienne. Son indice global de rigidité de l'emploi atteint une valeur de 41, qui est inférieure à la moyenne régionale de 53,1. Les autres sous-indices (difficultés de recrutement, difficultés de licenciement et rigidité des horaires) sont tous inférieurs à ceux de l'Afrique subsaharienne. Le coût d'embauche, calculé en pourcentage du salaire, est de zéro, alors qu'il est de 11,8% pour l'Afrique subsaharienne. Les coûts de licenciement, exprimés en semaines de salaire, en représentent 40,2 contre une moyenne de 53,4 semaines pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne.

Tout au moins sur le papier, l'Éthiopie a mis en place une législation du travail et des normes qui assurent la protection des travailleurs sans restreindre outre mesure le

6 Le taux net de scolarisation correspond au nombre d'élèves d'un groupe d'âge théorique qui sont scolarisés, exprimé en pourcentage de la même population. Les chiffres sont ceux de l'année 2004. Source: Indicateurs du développement dans le monde (Base de données en ligne).

7 Voir <http://www.ilo.org/publis/english/dialogue/ifpdial/II/observatory/profiles/eth.htm>



fonctionnement du marché du travail. Cependant, comme c'est souvent le cas dans les pays où le système juridique et son application laissent à désirer, le respect de ces dispositions est généralement laxiste. La question est donc de savoir si oui ou non ces lois ont force exécutoire et si, par voie de conséquence, elles occasionnent des dépenses pour les sociétés étrangères et découragent ainsi l'investissement étranger dans le pays. Toutefois, ces lois ne s'appliquent qu'au secteur formel, qui n'intervient que pour une faible proportion de l'emploi en Afrique, en particulier en Éthiopie.

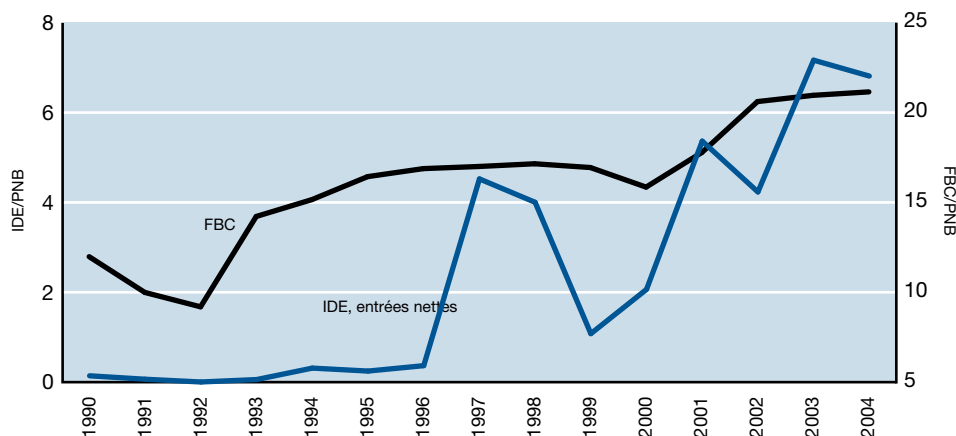
### *IDE et investissement intérieur*

À la suite des réformes qu'elle a menées au début des années 90, l'Éthiopie a vu les entrées d'IDE s'accélérer en 1997 et se chiffrer à 289 millions de dollars (4,5% du PIB), avant de reculer en 1999.<sup>8</sup> Les flux d'investissement étranger ont repris depuis la fin de la guerre avec l'Érythrée et, en 2004, se sont chiffrés à 545 millions de dollars; soit 6,8% du PIB. La figure 3.1 illustre les tendances aussi bien des entrées nettes d'IDE que de la formation brute de capital en pourcentage du PIB de 1990 à 2004. Les données montrent que depuis 2000, l'IDE contribue à renforcer la formation brute de capital de l'économie éthiopienne.

“ Depuis 2000, l'IDE contribue à renforcer la formation brute de capital de l'économie éthiopienne ”

**Figure 3.1**

*Entrées nettes d'IDE et formation brute de capital (FBC) en Éthiopie (en dollars des États-Unis), 1990-2004 (en % du PIB)*



Source: Banque mondiale 2006.

Les données fournies par la commission éthiopienne des investissements, reproduites au tableau 3.2, montrent un total de 318 projets étrangers mis en œuvre entre juillet 1992 et juillet 2005, dont 272 (85,5 %) entièrement sous contrôle étranger et les autres, des coentreprises créées avec des sociétés locales. Parallèlement, on dénombre 2 444 projets d'investissement privé et 22 projets d'investissement public. La moyenne du capital

<sup>8</sup> La montée en flèche des entrées d'IDE en 1997 et 1998 a été causée par un investissement relatif à la construction d'un grand hôtel.

investi dans les projets étrangers était de 28,41 millions de birr (3,28 millions de dollars aux prix courants) pour les projets entièrement sous contrôle étranger et de 34,74 millions de birr (4,01 millions de dollars) pour les entreprises conjointes. En comparaison, le capital investi dans les projets nationaux était moins important, se situant en moyenne à 6,28 millions de birr (0,72 million de dollars). De 1998/1999 à 2004/2005, l'IDE effectué en Éthiopie s'est concentré sur les cultures de rente, qui ont absorbé 16 % de l'investissement total.

L'entreprise conjointe est un indicateur direct de l'impact de l'IDE sur l'investissement intérieur. Selon la commission éthiopienne des investissements, 46 projets, soit 14,5% du total mis en œuvre entre juillet 1992 et juillet 2005, étaient des entreprises conjointes. Ces investissements effectués avec des partenaires nationaux se sont chiffrés en moyenne à 34,7 millions de birr et ont créé 138,7 emplois par projet.

**Tableau 3.2**

*Projets d'investissement mis en œuvre en Éthiopie – de juillet 1992 à juillet 2005*

|  | Projets nationaux privés | Projets étrangers                  |   |        | Projets publics | Total général |
|--|--------------------------|------------------------------------|---|--------|-----------------|---------------|
|  |                          | Entièrement sous contrôle étranger | Projets conjoints avec des sociétés locales | Total  |                 |               |
| Nombre total de projets                                      | 2 444                    | 272                                | 46  | 318    | 22              | 2 784         |
| Moyenne  |                          |                                    |   |        |                 |               |
| Capital (en millions de birr)                                | 6,28                     | 28,41                              | 34,74                                       | 29,33  | 211,04          | 10,53         |
| Nombre total d'emplois (nombre de travailleurs)              | 159,52                   | 223,34                             | 138,70                                      | 211,09 | 218,73          | 165,88        |
| Travailleurs permanents                                      | 37,17                    | 120,08                             | 104,33                                      | 117,81 | 192,23          | 47,61         |
| Travailleurs temporaires                                     | 122,35                   | 103,25                             | 34,37                                       | 93,29  | 26,50           | 118,28        |
| Part des travailleurs temporaires                            | 76,70                    | 46,23                              | 24,78                                       | 44,19  | 12,12           | 71,30         |
| Intensité de main-d'œuvre (travailleurs par million de birr) | 25,4                     | 7,9                                | 4,0   | 7,2    | 1,0             | 15,8          |

**Source:** Commission éthiopienne des investissements (CEI); Capital en millions de birr.

## *IDE et création d'emplois en Éthiopie*

Entre juillet 1992 et juillet 2005, les projets d'investissement étranger en Éthiopie ont créé 67 128 emplois, ce qui représente 14,5% de l'ensemble des emplois créés au cours de cette période.<sup>9</sup> En comparaison, les projets nationaux d'investissement privé et public ont créé, respectivement, 389 876 et 4 812 emplois. En moyenne, chaque projet étranger a créé 211 emplois, dont 118 permanents et 93 temporaires. Les investissements privés nationaux en ont créé moins (160 en moyenne), alors que les projets du secteur public ont, en règle générale, employé plus de travailleurs (219).

L'intensité de main-d'œuvre (le ratio travailleurs/capital investi) est maximale dans les projets nationaux (25,4 travailleurs par million de birr), qui enregistrent également la plus grande part de travailleurs temporaires, qui sont en majorité des ouvriers non qualifiés. Les projets d'investissement étranger ont une intensité de main-d'œuvre inférieure à celle des projets privés nationaux, mais supérieure à celle des projets du secteur public. Pour chaque million de birr qu'une entreprise étrangère a investi dans des projets qu'elle contrôle entièrement, quatre emplois ont été créés, contre 25 dans les projets nationaux.

De 1998/1999 à 2004/2005, c'est l'IDE qui a créé le plus d'emplois (temporaires et permanents) en Éthiopie dans le secteur des cultures de rapport (79 338 emplois), suivi par celui de la promotion immobilière (37 397 emplois). Ces deux secteurs sont à forte intensité de main-d'œuvre et recrutent, pour une large part, des ouvriers non qualifiés.

Ces chiffres montrent donc que, de manière générale, les investissements étrangers en Éthiopie sont un important instrument de création d'emplois et peuvent également contribuer à réduire les inégalités par le biais de la demande relative accrue d'ouvriers non qualifiés. Cependant, l'investissement national reste à forte intensité de main-d'œuvre et a donc un impact plus important sur l'emploi exprimé en quantité, mais pas nécessairement en termes d'emplois décents.

## **Ghana**

### *Climat de l'investissement au Ghana*

Comparé à l'Éthiopie, le Ghana est doté de ressources naturelles abondantes, en particulier l'or. Le Ghana a cependant du mal à attirer des flux soutenus d'IDE, en dépit du potentiel qu'offre son secteur minier. D'autres secteurs prometteurs mais encore sous-développés peuvent attirer l'IDE: l'industrie agroalimentaire et l'agriculture, ainsi que l'industrie légère, pour fournir le marché local et le marché régional (CNUCED 2003a).

Le Gouvernement ghanéen a adopté en 1986 une nouvelle législation sur les mines, qui a entraîné une augmentation importante de l'investissement étranger dans ce secteur. Par la suite, il a promulgué la loi de 1994 sur le Centre de promotion des investissements,

<sup>9</sup> Ils ont été créés à 90,5% dans les projets entièrement sous contrôle étranger. Le nombre total d'emplois (étrangers, privés et publics nationaux) créés entre juillet 1992 et juillet 2005 est de 461 816.

“  
Les investissements  
étrangers en  
Éthiopie sont un  
important instrument  
de création  
d'emplois  
”

pour réglementer l'IDE dans tous les secteurs, à l'exception de celui des minéraux, du pétrole et du gaz, ainsi que des zones franches, afin de faciliter la création d'entreprises et d'attirer l'IDE. Des incitations ont également été offertes aux investisseurs étrangers éventuels sous forme d'exonérations fiscales temporaires, d'abattements fiscaux, incitations concernant le lieu d'implantation et d'exonérations de droits de douane. Des incitations spéciales concernent les exportateurs, ainsi que les entreprises établies dans les zones franches. Cependant, les investisseurs, en particulier dans les zones franches, estiment que ces incitations ciblées ne compensent pas suffisamment le mauvais état des infrastructures et autres facteurs limitant (CNUCED 2003a).

Un autre moyen important utilisé pour attirer l'IDE a été la privatisation, qui a atteint son point culminant avec la cession partielle de la société Ashanti Goldfields Corporation (AGC) à la compagnie minière sud-africaine Lonmin, pour un montant de 233 milliards de dollars en 1994 (CNUCED 2003a).

### *Le marché du travail*

Les coûts de main-d'œuvre au Ghana sont supérieurs à ceux de l'Éthiopie et de l'Afrique subsaharienne en général. Cependant, la main-d'œuvre ghanéenne est, en revanche, beaucoup plus instruite, le taux d'alphabétisation des adultes étant de 74% contre 41,5% en Éthiopie (période de 2000 à 2004). Néanmoins, les investisseurs étrangers jugent le niveau d'éducation et de compétences trop insuffisant pour répondre à leurs besoins (CNUCED 2003a).

En ce qui concerne la législation du travail au Ghana, les dispositions relatives aux droits des travailleurs sont généralement négociées dans le cadre de conventions collectives propres aux entreprises, ce qui peut être compliqué et fastidieux (CNUCED 2003a). Le Ghana a également institué un salaire minimum, qui est cependant (environ 1,30 dollar par jour) et ne peut donc avoir un effet important sur la demande d'ouvriers non qualifiés.

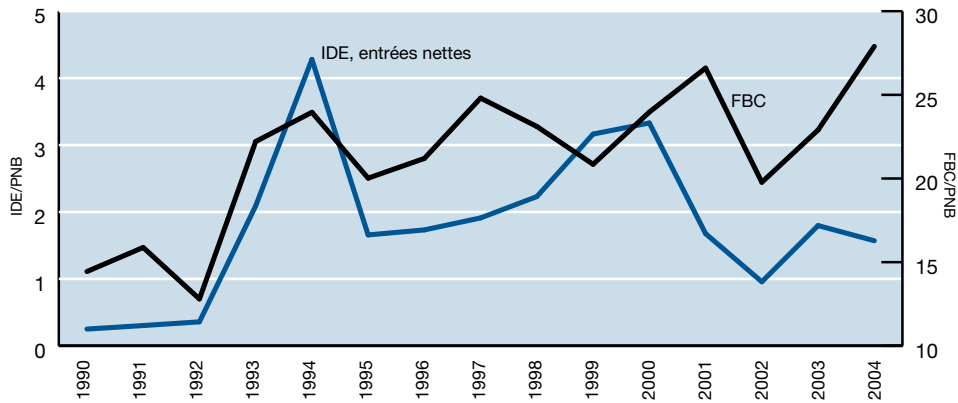
De manière générale, la réglementation du travail au Ghana est moins restrictive que la moyenne régionale. L'indice de rigidité de l'emploi est de 34 au Ghana contre 41 en Éthiopie et 53 pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne. Concrètement, l'embauche est plus flexible et le nombre d'heures de travail moins rigide au Ghana, même si le licenciement y est soumis à plus de contraintes qu'en Éthiopie.

### *Impact de l'IDE sur l'investissement intérieur*

Après avoir culminé à 233 millions de dollars (soit 4,3% du PIB) en 1994, l'IDE effectué au Ghana a considérablement fluctué (figure 3.2). Comme le montre la figure 3.3, la contribution de l'IDE à la formation brute de capital a été supérieure à celle de l'Éthiopie, de 1990 à 1996, avant que ce ratio n'augmente rapidement en Éthiopie, dépassant 25%. L'IDE est devenu manifestement une plus grande source de formation de capital en Éthiopie qu'au Ghana.

**Figure 3.2**

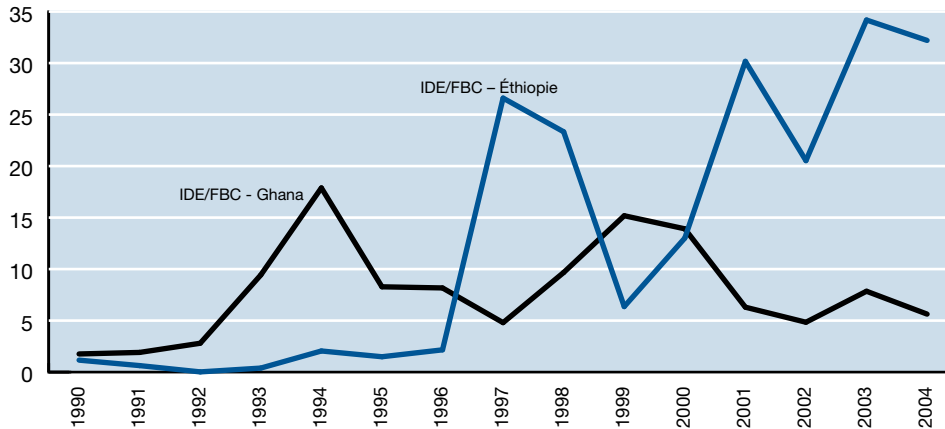
*IDE net et formation brute de capital au Ghana (en dollars des États-Unis), 1990-2004 (en pourcentage du PIB)*



Source: Banque mondiale 2006.

**Figure 3.3**

*Contribution de l'IDE à la formation brute de capital au Ghana et en Éthiopie, 1990-2004 (en pourcentage de la FBC)*



Source: Banque mondiale 2006.

### *IDE et création d'emplois au Ghana*

“ La majorité des emplois créés dans les nouveaux projets étrangers l'ont été dans le secteur manufacturier ”

Comme l'essentiel de l'IDE effectué au Ghana a toujours été limité au secteur des ressources naturelles, il n'est pas surprenant de constater que les projets étrangers n'ont pas entraîné par une importante création d'emplois. La plupart des emplois créés grâce à l'IDE l'ont été dans des projets concernant d'autres secteurs. Il est cependant encourageant de voir dans les données récentes que le secteur manufacturier et celui des services mobilisent maintenant la majeure partie de l'investissement étranger (GIPC 2005). À titre d'exemple, de janvier 2001 à septembre 2005, la majorité des emplois créés dans les nouveaux projets étrangers l'ont été dans le secteur manufacturier (tableau 3.3). En comparaison, les projets nationaux ont créé davantage d'emplois dans le secteur des services. Dans l'ensemble, ces chiffres montrent que si l'IDE a permis de créer au total 2 844 emplois sur une période de près de cinq ans, ce nombre paraît insignifiant à côté de celui des emplois créés par les projets nationaux (38 562).

**Tableau 3.3**

*Création d'emplois dans les projets étrangers et nationaux au Ghana, de janvier 2001 à septembre 2005*

| Secteur                      | National         |              | Étranger         |              |
|------------------------------|------------------|--------------|------------------|--------------|
|                              | Nombre d'emplois | Part         | Nombre d'emplois | Part         |
| Manufacture                  | 10 511           | 27,3         | 877              | 30,8         |
| Services                     | 11 517           | 29,9         | 587              | 20,6         |
| Bâtiments et travaux publics | 4 185            | 10,8         | 341              | 12,00        |
| Agriculture                  | 4 375            | 11,3         | 217              | 7,6          |
| Tourisme                     | 2 929            | 7,6          | 275              | 9,7          |
| Commerce général             | 4 041            | 10,5         | 453              | 15,9         |
| Commerce d'exportation       | 1 004            | 2,6          | 94               | 3,3          |
| Total                        | <b>38 562</b>    | <b>100,0</b> | <b>2 844</b>     | <b>100,0</b> |

Source: GIPC 2005.

L'impact de l'IDE sur la création d'emplois ne se limite pas à son effet direct sur l'emploi, mais s'étend également aux emplois créés indirectement par les effets d'entraînement et les effets multiplicateurs. L'encadré 3.3 présente un exemple de ces effets directs et indirects dans le cas de l'investissement effectué par la société Unilever au Ghana.

### Encadré 3.3

#### La succursale d'Unilever crée des milliers d'emplois au Ghana

Unilever Ghana Ltd. est une entreprise hautement intégrée qui achète des matières premières, traite, conditionne et distribue du savon et autres produits de nettoyage. L'entreprise emploie quelque 1 200 agriculteurs dans deux plantations de palmiers à huile et 800 autres dans son usine de traitement. On estime que pour chaque travailleur directement employé par Unilever, trois autres le sont indirectement par un réseau indépendant de distribution des entrepreneurs.

Source: CNUCED 2003a.

“  
L'impact de l'IDE sur la création d'emplois ne se limite pas à son effet direct sur l'emploi, mais s'étend également aux emplois créés indirectement par les effets d'entraînement et les effets multiplicateurs  
”

## 3.7 Conclusion et recommandations

L'analyse ci-dessus permet de dégager un certain nombre de conclusions:

- Comme l'essentiel de l'IDE effectué en Afrique se concentre dans le secteur des ressources naturelles, il crée peu d'emplois. Certaines données montrent que les entreprises étrangères versent des salaires plus importants en Afrique;
- Les coûts de main-d'œuvre et la législation du travail dans les pays africains sont d'importants déterminants des flux de capitaux et une entrave à l'IDE;
- Le capital humain non mis en valeur est un obstacle majeur à l'investissement étranger dans les pays africains;
- Le climat de l'investissement en Afrique a un effet dissuasif sur l'investissement tant national qu'étranger;
- L'aide publique au développement et les envois de fonds des travailleurs sont importants en Afrique, mais peu de données montrent qu'ils ont des relations avec le marché du travail et l'investissement au niveau national.

De façon générale, les gouvernements africains doivent promouvoir les flux de capitaux pour renforcer la croissance économique et la création d'emplois et réduire la pauvreté. Dans ce contexte, les recommandations suivantes sont formulées:

- L'objectif prioritaire est de créer un climat de l'investissement porteur, grâce à la bonne gouvernance, à une réglementation et une taxation adaptées, à la mise en place des infrastructures, à l'accès au financement et à l'investissement dans le domaine de l'éducation et de la mise en valeur des compétences;
- En recourant à des politiques et des incitations ciblées, les gouvernements devraient encourager les investissements dans des secteurs à forte intensité de main-d'œuvre comme l'industrie alimentaire, la manufacture et les services (tourisme);
- Il faudrait simplifier la réglementation du marché du travail pour encourager l'investissement tant national qu'étranger tout en protégeant les droits des travailleurs;

- Les gouvernements devraient améliorer les conditions de travail en particulier dans le secteur informel;
- Les gouvernements devraient investir davantage dans le domaine de l'éducation et du perfectionnement pour attirer des investissements dans des secteurs à plus forte valeur ajoutée. Il faudrait également encourager la formation au sein de l'entreprise et par des formateurs privés;
- Les gouvernements devraient faire en sorte que le traitement favorable accordé aux investissements étrangers ne donne aux investisseurs étrangers un avantage déloyal face aux investisseurs nationaux;
- Les gouvernements devraient offrir des incitations qui encouragent des envois de fonds axés davantage sur l'investissement. Les institutions financières pourraient jouer un rôle important en facilitant le transfert des envois de fonds et en concevant des instruments d'investissement ciblant la diaspora.



## Bibliographie

Aaron C., 1999. *The Contribution of FDI to Poverty Alleviation, Foreign Investment Advisory Service*, Washington D.C.

Agosin M.R. et Mayer R., 2000. "Foreign investment in developing countries: does it crowd in domestic investment?" *CNUCED Document de synthèse* n°146.

Asiedu E., 2002. "On the determinants of foreign direct investment to developing countries: is Africa different?" *World Development*, Vol.30, n°1,107-119.

\_\_\_\_\_, 2004. "The determinants of employment of affiliates of U.S. multinational enterprises in Africa," *Development Policy Review*, Vol.22, n°4, 371-379.

\_\_\_\_\_, 2005. "Foreign direct investment in Africa – the role of natural resources, market size, government policy, institutions and political instability," *WIDER Research Paper*, n°2005/24.

Banque mondiale (2003) *Global Development Finance 2003 – Striving for Stability in Development Finance*, Banque mondiale, Washington DC.

\_\_\_\_\_, (2005) *Rapport sur le développement dans le monde 2005 – Un meilleur climat de l'investissement pour tous*, Banque mondiale, Washington DC.

\_\_\_\_\_, (2006) *Indicateurs du développement dans le monde, données en ligne*, Banque mondiale, Washington DC.

Billington N., 1999. "The location of foreign direct investment: an empirical analysis," *Applied Economics*, Vol.31, 65-76.

Bleaney M. et Greenaway D., 2001. "The impact of terms of trade and real exchange rate volatility on investment and growth in sub-Saharan Africa," *Journal of Development Economics*, Vol.65, 491-500.

Blomstroem M. et Kokko A., 2003. "The economics of foreign direct investment incentives," Document de travail.

Borensztein E., De Gregorio J., et Lee J.W., 1998. "How does foreign capital investment affect economic growth?" *Journal of International Economics*, Vol.45,115-135.

Bosworth B.P. et Collins S.M., 1999. "Capital flows to developing economies: implications for saving and investment," *Brookings Papers on Economic Activity*, Vol. 1, 143-169.

Burnside C. et Dollar D., 2000. "Aid, policies, and growth," *American Economic Review*, Vol.90, n°4,847-868.

Chenery H.B. et Stout A., 1966. "Foreign assistance and economic development," *American Economic Review*, Vol.56, 679-733.

Conférence des Nations Unies le commerce et le développement (CNUCED), 1999. *Rapport sur l'investissement dans le monde 1999 – FDI and the Challenge of Development*, CNUCED, Genève.

\_\_\_\_\_ (2003a) *Investment Policy Review – Ghana*, CNUCED, Genève.

\_\_\_\_\_ (2003b) *Rapport sur l'investissement dans le monde 2003 – FDI Policies for Development: National and International Perspectives*, CNUCED, Genève.

CNUCED et la Chambre internationale du commerce (CNUCED/ICC), 2004. *An Investment Guide to Ethiopia*, CNUCED, Genève.

Dixit, A.K. et Pindyck R.S., 1994. *Investment Under Uncertainty*, Princeton University, Princeton NJ.

Dollar D. et Easterly W., 1999. "The search for the key: aid, investment, and policies in Africa," Document de travail de la Banque mondiale, n°2070.

Fosu A.K., 1991. "Capital instability and economic growth in sub-Saharan Africa," *Journal of Development Studies*, Vol.28, n°1, 74-85.

\_\_\_\_\_, 2001. "Economic fluctuations and growth in sub-Saharan Africa: the importance of import instability," *Journal of Development Studies*, Vol.37, n°3, 71-84.

Ghana Investment Promotion Centre (GIPC), 2005. *The GIPC Quarterly Report*, Vol.1, Issue 3, Octobre 2005, GIPC, Ghana.

Gomanee K., Girma S. et Morrissey O., 2005. "Aid and growth in sub-Saharan Africa," UNU-WIDER Research Paper, n°2005/60.

Gupta S., Powell R. et Yang Y., 2006. *Macroeconomic Challenges of Scaling Up Aid to Africa – A Checklist for Practitioners*, FMI, Washington DC.

Fonds monétaire international (FMI), 2005a. "Public investment and fiscal policy – summaries of the pilot country studies," Working Paper.

\_\_\_\_\_ 2005b. "Two current issues facing developing countries," Chapter 2, *perspectives de l'économie mondiale* – Avril 2005, FMI, Washington DC.

Iyanda O., 1999. "The impact of multinational enterprises on employment, training and regional development in Namibia and Zimbabwe: a preliminary assessment," OIT Document de travail n°84.

Javorcik B.S. et Spatareanu M., 2005. "Do foreign investors care about labour market regulations?" Rutgers University Newark, Document de travail n°2005-005.

Kucera D., 2002. "Core labour standards and foreign direct investment," *International Labour Review*, Vol. 141, n°1-2, pp.31-69.

Lall S. (2004) "Employment impact of globalization," Dans Lee and Vivarelli (2004).

- Lee E. et Vivarelli M. (sous la direction de) (2004) *Understanding Globalization, Employment and Poverty Reduction*. Palgrave Macmillan, New York.
- Libercier M.H. et Schneider H., 1996. *Migrants: Partners in Development Co-operation*, OCDE, Paris.
- Lipsey R.E., 2002. "Home and host country effects of FDI," NBER Working Paper, No. 9293.
- Maldonado C., 1995. "The informal sector: legalization or laissez-faire?" *International Labour Review*, Vol.134, n°6, 705-728.
- Miyamoto K., 2003. "Human capital formation and foreign direct investment in developing countries," OCDE Development Centre Working Paper, n°211.
- Noorbakhsh F, Paloni A. et Youssef A., 2001. "Human capital and FDI inflows to developing countries: new empirical evidence," *World Development*, Vol.29, n°9, 1593-1610.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 2004. *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2004 – Réévaluer la stratégie de l'OCDE pour l'emploi*, OCDE, Paris.
- Rajan R.G et Subramanian A., 2005. "What undermines aid's impact on growth?" FMI Document de travail n°WP/05/126.
- Sander C. et Maimbo S.M., 2003. "Migrant labor remittances in Africa: reducing obstacles to developmental contributions," World Bank Africa Region Working Paper n°64.
- Scheve K. et Slaughter M.J., 2003. "Foreign direct investment and labour-market outcomes," *Document de travail*.
- Spiezia V., 2004. "Trade, foreign direct investment and employment: some empirical evidence," Dans Lee et Vivarelli (2004).



# Flux de capitaux et transformation économique



## 4.1 Introduction

L'Afrique doit procéder à des transformations économiques pour assurer une croissance durable et réduire sa dépendance à l'égard de la production et de l'exportation des produits de base primaires. La transformation économique est un processus qui modifie la part relative des secteurs économiques au PIB, et l'emploi au fil du temps. Ce processus se produit principalement de deux façons: premièrement, la réaffectation des facteurs de production des secteurs les moins productifs aux secteurs les plus productifs et deuxièmement la diversification de l'économie, en passant des secteurs de produits de base primaires (agriculture, pétrole et ressources minières) à l'industrie et aux services (Berthelemy et Soderling 2001).

Étant donné les liens étroits qui existent entre l'industrie et les autres secteurs économiques, toute augmentation de la part de l'industrie dans le PIB permet, dans une large mesure, de contribuer à une croissance durable et aux réformes structurelles. Nous utilisons l'expression transformation économique dans ce chapitre pour indiquer un processus de croissance lié à l'augmentation de la part de l'industrie dans le PIB.<sup>1</sup> La transformation économique est plus efficace du point de vue de la création d'emplois et de la réduction de la vulnérabilité aux chocs, si l'augmentation de la contribution de l'industrie à la production est déterminée par l'accroissement de la production des industries manufacturières et non par l'augmentation de la production des secteurs extractifs tels que le pétrole et les ressources minières. Par conséquent, la part de la production du secteur manufacturier dans le PIB et le volume total des exportations peuvent servir d'indicateurs additionnels de la transformation économique.

En Afrique le rythme de consommation structurelle est très faible. Même si la part de l'agriculture dans le PIB a diminué ces quatre dernières décennies, cette diminution a été le résultat principalement de l'augmentation de la part de secteurs autres que l'industrie, principalement les services, et indique le manque de politiques et de mesures incitatives

“ Dans nombre de pays africains, l'augmentation de la part de l'industrie dans le PIB s'explique principalement par la production de pétrole et de ressources minières ”

1 L'activité économique doit, au fil du temps, abandonner les secteurs primaires (agriculture et industrie) au profit des secteurs secondaires (services et secteur tertiaire). La saturation relative de la consommation de produits industriels entraîne normalement une expansion du secteur des services, qui nécessite des investissements élevés dans des domaines tels que la technologie de l'information, le traitement des produits d'exportation et les services financiers (Hayani et Godo 2005). En général, les investissements dans ce domaine sont faibles en Afrique, ce qui limite les possibilités d'une véritable transformation économique. Bien que ce chapitre soit axé sur l'industrie, en tant que moteur de la transformation économique, nous reconnaissons que, dans certains pays, les services peuvent également jouer un rôle important.

“  
La transformation  
économique durable  
dépend surtout de  
la qualité et de la  
quantité de capital  
physique et humain  
”

nécessaires pour diriger l'investissement vers les activités industrielles nationales. Cependant, dans nombre de pays africains, l'augmentation de la part de l'industrie dans le PIB s'explique principalement par la production de pétrole et de ressources minières. L'apport des revenus tirés de ces activités à la transformation économique dépend essentiellement de la mesure dans laquelle ils servent aux financements des investissements dans d'autres secteurs, en particulier le secteur manufacturier.

Le chapitre aborde les principaux facteurs qui renforcent le rôle des flux de capitaux dans la transformation économique. Une transformation économique durable dépend surtout de la qualité et de la quantité de capital physique et humain. L'accumulation des facteurs, à son tour nécessite un cadre institutionnel favorable et un climat d'investissements qui offre des mesures d'incitation nécessaires pour attirer à la fois le capital national et le capital extérieur. Les mêmes facteurs, qui limitent la croissance économique de l'Afrique – tels que la faible accumulation du capital, la faible croissance de la productivité, des institutions peu solides et les déficiences infrastructurelles - empêchent également la transformation structurelle.

Les flux de capitaux publics et privés peuvent influencer sur la transformation économique principalement par le biais de l'accumulation de capital et de l'amélioration de la productivité. En fait, il y a une double relation de cause à effet entre les flux de capitaux et la transformation économique. Même si les flux de capitaux publics permettent de renforcer la croissance et la transformation économique, en facilitant la mise en place de l'infrastructure humaine et physique, les flux de capitaux privés risquent de suivre la transformation économique et d'aller vers les pays qui ont de bonnes stratégies industrielles et commerciales. Par conséquent, les politiques ciblées qui encouragent la transformation économique permettront indirectement d'attirer ces types de flux de capitaux.

L'expérience acquise par les pays d'Asie de l'Est et quelques pays africains en matière de transformation économique réussie montre que les flux de capitaux doivent être gérés comme il faut, pour avoir des retombées positives sur le reste de l'économie. Les effets positifs des flux de capitaux découlent de stratégies ciblées visant à tirer parti des capitaux étrangers, notamment les investissements dans l'accumulation de capital humain, l'infrastructure physique et les autres mesures qui améliorent le climat des investissements.

La section suivante aborde l'état et la nécessité de la transformation économique en Afrique.<sup>2</sup> La section examine ensuite le rôle des flux des capitaux dans la transformation économique et présente une évaluation quantitative de ce rôle dans le contexte de l'Afrique. La section 4.3 analyse les contraintes qu'il convient de lever pour renforcer les liens entre les flux de capitaux et la transformation économique du continent. L'expérience acquise par deux pays africains qui ont relativement mené à bien cette transformation, Maurice et la Tunisie, est présentée à la section 4.4 ainsi que le cas du Nigéria, qui n'a pas su mener à

2 À cause des difficultés pour obtenir les données nécessaires, le débat, dans certaines parties du chapitre, est axé exclusivement sur l'Afrique subsaharienne. Les principales sources de données, les indicateurs du développement dans le monde et la base de données de l'Afrique de la Banque mondiale contiennent des données agrégées de la sous-région Afrique du Nord et Moyen-Orient.

bien les transformations structurelles en dépit de ses importantes potentialités économiques. La section 4.5 résume les principales conclusions et recommandations concrètes.

## 4.2 L'Afrique doit réaliser la transformation structurelle: quel rôle pour les flux des capitaux?

### **La transformation structurelle est essentielle à la réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité vis-à-vis des chocs**

Parmi les raisons de l'échec des pays africains à réduire la pauvreté et à éliminer la faim, il convient de citer leur incapacité à diversifier leur économie et à assurer une croissance économique durable. La majorité de la main-d'œuvre en Afrique travaille dans l'agriculture qui se caractérise par une faible productivité. Cependant, les recettes d'exportation dépendent fortement des exportations de produits de base et sont très instables à cause des termes de l'échange et des chocs naturels.

Même si les économies africaines sont généralement considérées comme des pays agricoles, de grandes différences existent entre les pays en ce qui concerne le rôle de l'agriculture. Dans nombre de pays, le secteur minier et les services jouent même un rôle plus important. En 2003, la part de l'agriculture en pourcentage du PIB en Afrique variait entre 2,4% au Botswana et 60,9% en République centrafricaine (Banque mondiale 2005).

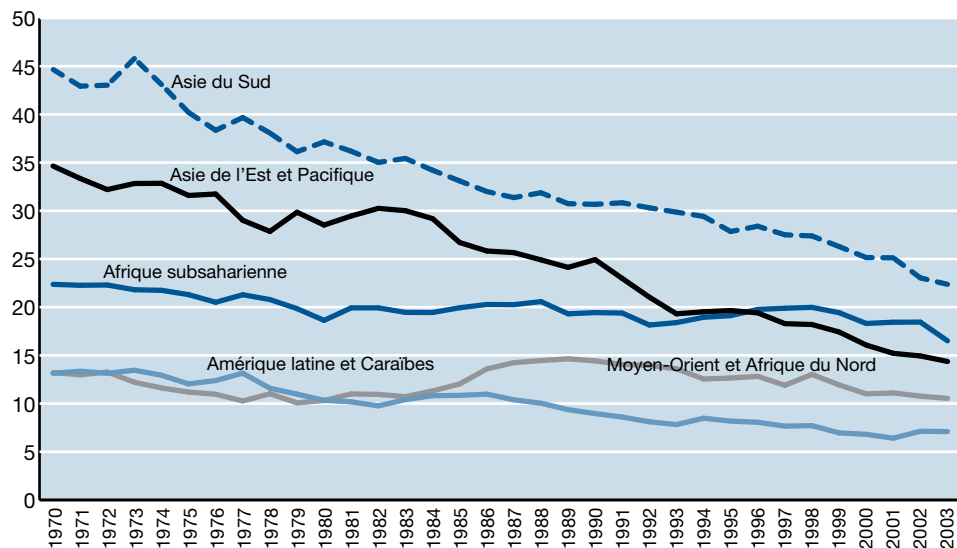
Contrairement à d'autres régions, telles que l'Asie de l'Est et du Sud, la part de la valeur ajoutée de l'agriculture dans le PIB en Afrique n'a pas beaucoup changé, ces trois dernières décennies (figure 4.1). La part de l'industrie dans le PIB de l'Afrique a fluctué entre 29 et 34% au cours de la période 1970-2003 et aucune tendance ne s'est dégagée clairement au fil du temps. À titre de comparaison, la valeur ajoutée de l'industrie en Asie de l'Est a augmenté, passant d'environ 38% à 48% du PIB au cours de la même période (figure 4.2). En outre, la part du secteur manufacturier en Afrique a légèrement diminué, passant d'environ 16% au cours des années 70 et 80 à une moyenne de 13,4% entre 2000 et 2004.

La part du secteur manufacturier dans les exportations de marchandises en Afrique a presque doublé entre 1970-1974 et 2000-2003, passant de 10% à plus de 20%. À titre de comparaison, la part des exportations de produits manufacturés dans les exportations de marchandises des pays d'Asie de l'Est a augmenté, passant d'environ 33% en 1980-1984 à environ 80%, en 2000-2003. Il importe de promouvoir les exportations de produits manufacturés, étant donné qu'elles ont une incidence positive sur la croissance des secteurs autres que celui des exportations ainsi que sur le PIB global (Fosu 1990). En revanche, les exportations de produits primaires n'ont pas réussi à stimuler la croissance dans les secteurs autres que celui des exportations des pays en développement (Fosu 1996).

“ La part de la valeur ajoutée de l'agriculture dans le PIB en Afrique n'a pas beaucoup changé, ces trois dernières décennies ”

**Figure 4.1**

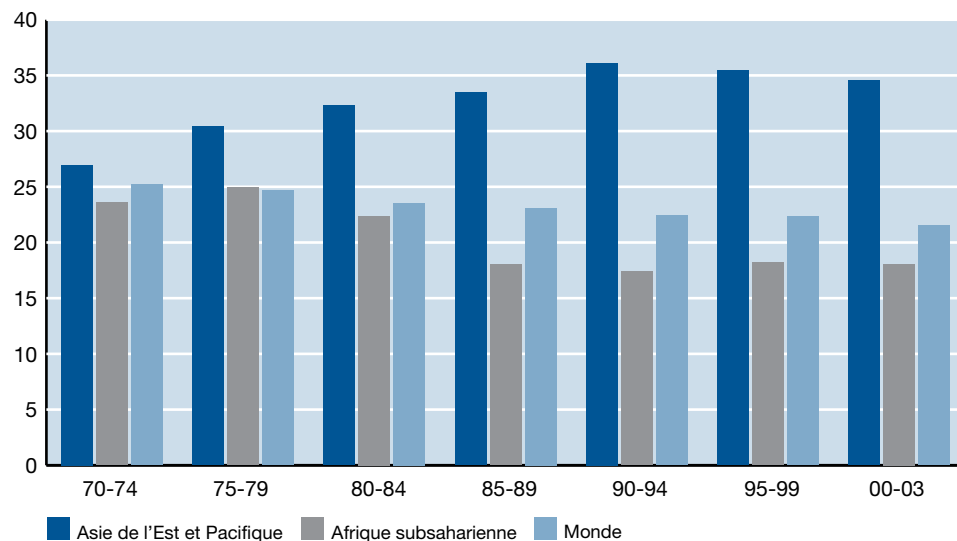
*Valeur ajoutée de l'agriculture en pourcentage du PIB en Afrique et dans d'autres régions, 1970-2003 (en pourcentage du PIB)*



Source: Banque mondiale 2005.

**Figure 4.2**

*Valeur ajoutée de l'industrie, 1970-2003 (en pourcentage du PIB)*



Source: Banque mondiale 2005.



La dépendance à l'égard des produits de base aggrave la vulnérabilité aux chocs, ce qui soulève des incertitudes et retarde la croissance. L'instabilité des cours des produits de base a entraîné une forte dégradation des termes de l'échange qui ont contribué à l'abaissement des taux de croissance dans nombre de pays africains. Selon les estimations, une baisse annuelle de 44% du cours de produits de base peut entraîner un manque à gagner d'environ 7% du PIB (Colliers 2003). L'instabilité de la production de matières premières et de leurs cours entraîne également des incertitudes en ce qui concerne la solvabilité, ce qui nuit à la gestion macroéconomique, accroît les risques liés à l'investissement et alourdit le fardeau de la dette.

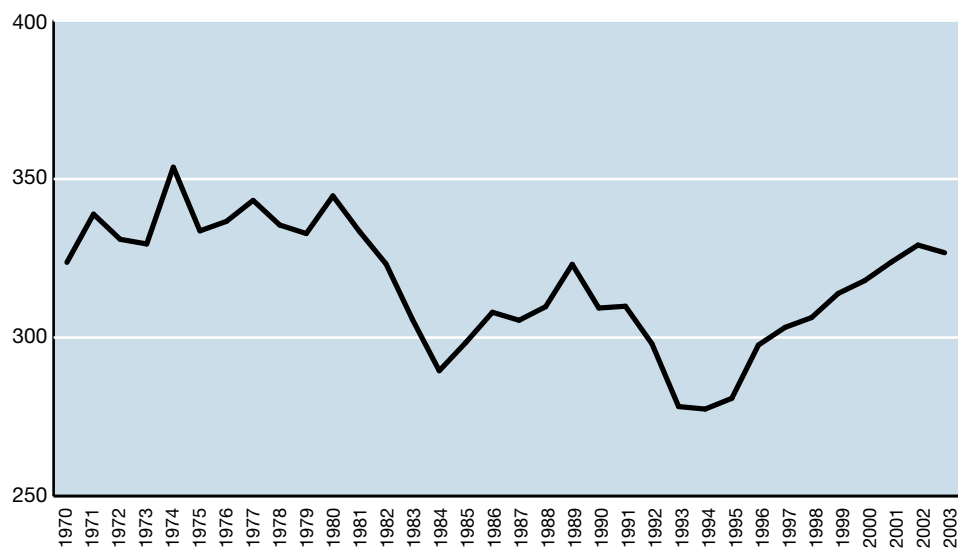
Fait plus important, dans nombre de pays africains les rentes produites par l'exportation des produits de base, en particulier le pétrole, sont liées à la mauvaise gouvernance et à de mauvaises politiques, car elles permettent à des gouvernements corrompus de récompenser leur clientèle électorale, de financer des programmes de travaux d'intérêt publics inefficaces et de corrompre les opposants (Herbst et Souludo 2001). Les gouvernements sont moins disposés à mettre en œuvre et à appliquer des politiques qui encouragent une croissance généralisée. Par conséquent, l'agriculture et le secteur manufacturier sont souvent négligés dans les pays tributaires des ressources pétrolières et minérales.

L'augmentation de la productivité dans l'agriculture ainsi que l'amélioration des capacités d'absorption des autres secteurs permettent de libérer la main-d'œuvre agricole pour l'industrie et d'autres secteurs, ce qui est le point de départ de toute transformation économique. Ce processus ne s'est pas produit en Afrique, parce que la productivité agricole par travailleur n'a pas changé au fil du temps (figure 4.3). Parmi les raisons qui expliquent cette faible productivité, il convient de citer la faible utilisation de la technologie dans l'agriculture. Par exemple, l'utilisation du nombre de tracteurs par travailleur a même diminué en Afrique au fil du temps; en 1961, 417 travailleurs agricoles se partageaient un tracteur contre 806 en 2002. Au cours de la même période, l'utilisation des tracteurs en Asie du Sud s'est multipliée par 25 (figure 4.4). Les politiques visant à accélérer la transformation économique de l'Afrique devraient aller de pair avec plus d'efforts pour améliorer la productivité agricole, en recourant plus à la technologie.

“ L'Afrique a besoin d'améliorer la productivité agricole, en recourant plus et mieux à la technologie ”

**Figure 4.3**

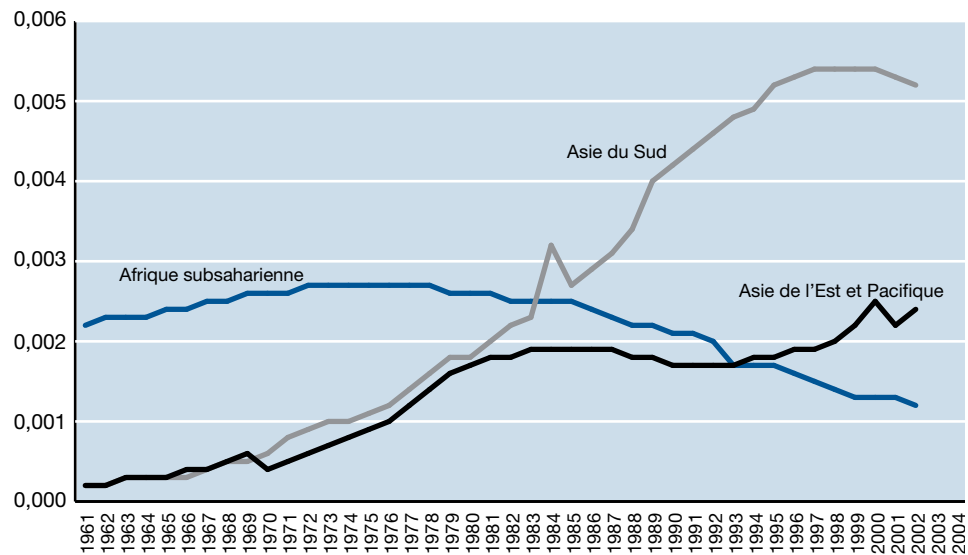
*Valeur ajoutée de l'agriculture par travailleur en Afrique subsaharienne (en dollars constants 2000)*



Source: Indicateurs du développement dans le monde 2005.

**Figure 4.4**

*Utilisation dans l'agriculture de tracteurs par travailleur, en Afrique et dans d'autres régions (1960-2004)*



Source: Indicateurs du développement dans le monde 2005.

## Les flux de capitaux peuvent stimuler la transformation économique

Les pays africains manquent de financements pour répondre à leurs besoins en matière d'investissement et de développement. Le manque de ressources peut être comblé par les apports de capitaux, composé d'IDE, d'investissements de portefeuille, d'APD, d'emprunts nets, de mesures d'allégement de la dette et d'envois de fonds par les travailleurs. Ces différents types de flux de capitaux ont des incidences différentes sur l'économie.

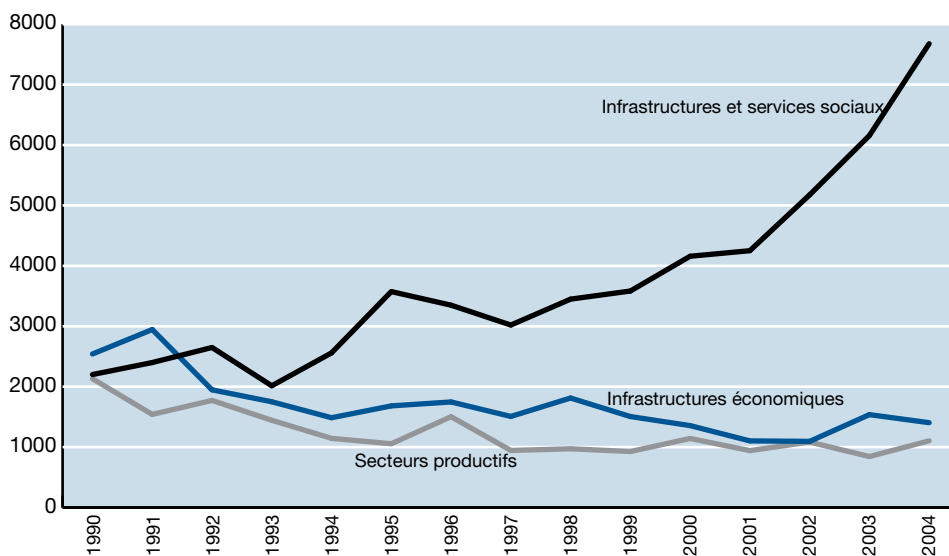
Les flux d'APD peuvent promouvoir la transformation économique en aidant les pays bénéficiaires à financer l'infrastructure physique, humaine et institutionnelle (voir chapitres 2 et 3 pour une étude plus approfondie). S'ils sont mal gérés, les flux d'APD peuvent avoir des conséquences négatives, notamment un déséquilibre chronique du solde courant, des pressions inflationnistes, l'appréciation du taux de change réel et la diminution des exportations – le phénomène du syndrome hollandais (voir chapitre 5). Ce phénomène risque de se produire particulièrement dans les petits pays ayant des ratios APD/PIB élevés (Laplagne *et al.* 2001). En outre, l'APD peut entraver ou retarder la mise en œuvre des réformes institutionnelles et politiques essentielles et permettre à des gouvernements corrompus de se lancer dans des dépenses inutiles (Erixon 2005).

Les données disponibles montrent que la structure actuelle de l'APD n'aura probablement pas d'influence directe sur la transformation économique de l'Afrique. L'essentiel de ces flux est consacré aux infrastructures et services sociaux (principalement l'éducation, la santé et la démographie, l'approvisionnement en eau et l'assainissement) et très peu d'APD sont consacrés aux infrastructures et services économiques ou aux secteurs productifs (transport et communication, industrie, secteur minier et construction; figure 4.5). En 2004, les flux d'APD vers le secteur énergétique ne s'élevait qu'à 30% du niveau de 1991, quand les flux d'APD à ce secteur ont atteint un niveau record d'environ 1,4 milliards de dollars (figure 4.6).

“ S'ils sont mal gérés, les flux d'APD peuvent avoir des conséquences négatives. ”

**Figure 4.5**

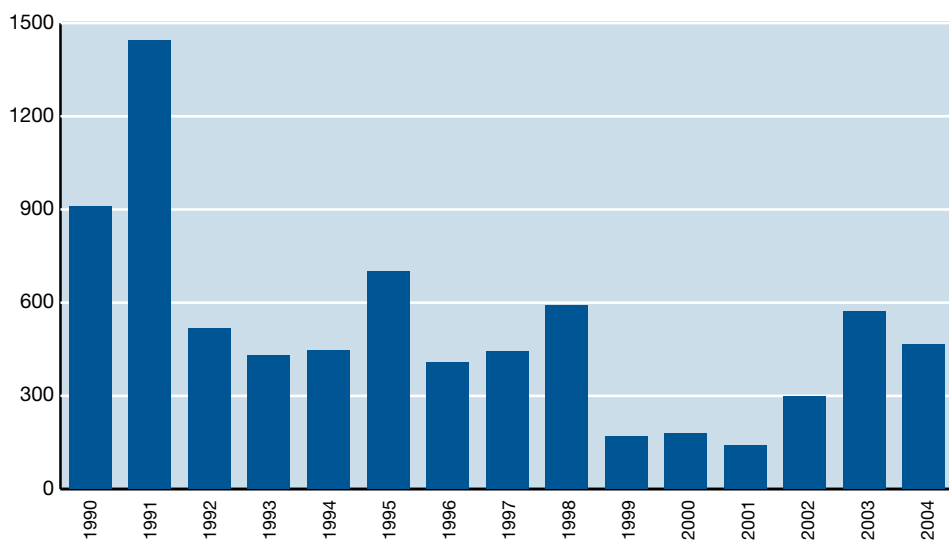
*Flux d'APD bilatéraux vers l'Afrique par secteur (pourcentage du total)*



Source: Comité d'aide au développement, OCDE 2006.

**Figure 4.6**

*Flux d'APD bilatéraux vers le secteur énergétique en Afrique (en millions de dollars)*



Source: Comité d'aide au développement, OCDE 2006.

Le développement de l'infrastructure est un facteur important pour la transformation économique. Par conséquent, l'Afrique doit mobiliser plus de ressources pour moderniser l'infrastructure physique. Pour ce faire, les donateurs et les gouvernements africains devraient réexaminer leurs priorités en ce qui concerne l'allocation de l'APD, en tenant compte des synergies potentielles entre l'investissement dans l'agriculture et les autres secteurs. Par exemple, il a été observé que l'amélioration des routes dans les zones isolées avait permis d'améliorer l'accès à l'école et aux services de santé dans certains pays (UA/CEA 2005).

Si les flux d'APD sont bien gérés et servent à créer ou à renforcer les infrastructures et les institutions, les flux de capitaux privés suivront. En général, les capitaux privés s'investissent dans les pays où l'environnement économique et le climat des investissements seraient intéressants du point de vue de la stabilité macroéconomique et politique, des infrastructures et de la disponibilité des facteurs de production, ainsi que de l'accès aux marchés. L'exception à cet égard concerne l'IDE dans les industries extractives, en particulier dans les secteurs pétrolier et minier, qui peuvent être rapidement rentables même en l'absence de bonnes infrastructures et institutions et en dépit des imperfections du marché (voir chapitre 3).

L'IDE doit en général permettre de renforcer la croissance économique en améliorant la technologie, l'efficacité et la productivité (Lim 2001), mais une relation de cause à effet existe dans les deux cas (Chowdhury et Mavrotas 2006). Toutefois, même si les flux d'IDE peuvent être liés à des succès dans l'économie, ils n'ont pas d'effet indépendant sur la croissance (Carkovic et Levine 2002). L'IDE permet d'assurer la croissance dans les pays ayant des systèmes financiers suffisamment développés (voir chapitre 6), une plus grande ouverture commerciale et un niveau suffisant de valorisation des ressources humaines (Balasubramanyam *et al.* 1999).

En fait, l'IDE permet beaucoup plus que les autres formes de flux de capitaux privés d'accroître le rythme du progrès technique dans les pays bénéficiaires en diffusant la connaissance. Ceci peut améliorer l'efficacité et la productivité des entreprises locales qui peuvent copier de nouvelles technologies ou apprendre comment utiliser les technologies et les ressources actuelles plus efficacement pour pouvoir se lancer sur le marché mondial (Lim 2001). Toutefois, pour qu'il y ait ces retombées, le pays d'accueil doit avoir un niveau suffisant de capital humain (voir chapitre 3).

La répartition sectorielle actuelle de l'IDE aggrave la dépendance à l'égard des ressources naturelles et nuit à la transformation économique du continent. Les 24 pays africains qui, selon la Banque mondiale, sont tributaires du pétrole et des ressources minières ont reçu en moyenne environ trois quarts des apports d'IDE vers l'Afrique, ces deux dernières décennies. Le secteur primaire a reçu environ la moitié des flux d'IDE entre 1996 et 2000. En 2005, la part de l'industrie pétrolière a dépassé 90% du montant total des apports vers l'Angola, la Guinée équatoriale et le Nigéria. En Égypte, un pays à l'économie relativement plus diversifiée, la part des flux d'IDE vers l'industrie pétrolière était toujours de 64% (CNUCED 2005).

“ Le développement de l'infrastructure est un facteur important pour la transformation économique ”

En bref, les flux d'IDE vers l'Afrique ont été en deçà des attentes du point de vue de leur montant et de leur composition (voir chapitre 2). Les efforts en vue d'attirer plus d'IDE devraient aller de pair avec des stratégies pour stimuler une croissance généralisée et la diversification de l'économie. Faute de ces stratégies, l'IDE continuera à se concentrer dans des secteurs enclavés n'ayant guère d'impact sur le développement en général (CNUCED 2005).

*Les efforts en vue d'attirer plus d'IDE devraient aller de pair avec des stratégies pour stimuler une croissance généralisée et la diversification de l'économie*

En ce qui concerne les flux de capitaux privés, il a été constaté que les investissements de portefeuille allaient normalement vers des pays qui avaient des marchés de capitaux établis de longue date et à la recherche d'une rentabilité plus élevée à court terme, et n'avaient aucun lien évident avec la transformation structurelle. En Afrique subsaharienne, seule l'Afrique du Sud reçoit un montant important de flux de portefeuille. En ce qui concerne les envois de fonds des travailleurs, ils sont principalement destinés à la consommation et à l'aide aux familles. Ils représentent une source stable de flux et sont mieux répartis entre les pays et à l'intérieur de ces derniers. Ils peuvent avoir des incidences sur la consommation et la demande globale, ce qui stimule la croissance par des effets multiplicateurs. Toutefois, il n'est encore pas bien établi que les envois de fonds ont des incidences directes sur la transformation économique.

### **Données quantitatives sur les flux de capitaux et la transformation économique de l'Afrique**

Les données empiriques sont rares en ce qui concerne la transformation structurelle de l'Afrique. O'Connell et Ndulu (2000) fournissent les seules études empiriques complètes sur le processus et les facteurs qui influencent la transformation économique en Afrique. Il convient de souligner deux résultats de cette étude transversale. D'abord, l'étude constate qu'étant donné le revenu et la population, la taille du secteur des services est nettement plus petite en Afrique subsaharienne que dans les autres régions et que celle de l'industrie et du secteur manufacturier est plus grande que prévue. La part de l'agriculture dans le PIB est juste un peu plus élevée en Afrique subsaharienne que dans les autres régions, mais la part de l'agriculture dans l'emploi en général, en Afrique subsaharienne, est nettement beaucoup plus importante. Ensuite, par rapport aux autres régions, l'exode de la main-d'œuvre agricole vers l'industrie est beaucoup plus rapide que prévu, compte tenu des résultats obtenus en matière de croissance.

Il est également établi que l'exode de la main-d'œuvre agricole est beaucoup plus lente, en dépit de la forte diminution de la production agricole en Afrique subsaharienne. Récemment, il a été constaté une diversification notable en faveur de l'industrie et du secteur manufacturier, mais cette diversification n'est pas encore assez importante pour entraîner des changements structurels significatifs en Afrique (Berthelemy et Soderling 2002). Les faits montrent que l'Afrique est tributaire, dans une très large mesure, des activités agricoles et que la faible productivité agricole et le revenu global sont des contraintes importantes à la transformation économique.

Pour étudier les liens entre les flux des capitaux et la transformation économique en Afrique, nous avons étendu le modèle de O'Connell et Ndulu (2000) en ajoutant une variable flux des capitaux. Les variables explicatives comprenaient les flux de capitaux initiaux, le revenu par habitant initial, la taille de la population initiale, et le carré de ces variables ainsi que des variables muettes régionales. En utilisant les données portant sur 42 pays africains, nous avons calculé les corrélations entre les indicateurs de la transformation économique et les flux de capitaux.<sup>3</sup> Pour l'ensemble de l'Afrique, le montant total des flux de capitaux est corrélé de façon significative et positive avec la transformation structurelle, mesuré par la part de la production industrielle dans le PIB. Cette corrélation est plus forte pour l'Afrique du Nord et négative pour l'Afrique subsaharienne (tableau 4.1). L'APD est plus importante en ce qui concerne les flux des capitaux vers l'Afrique et semble être plus positivement liée avec la part de l'industrie dans le PIB de l'Afrique du Nord, mais elle ne l'est pas pour l'Afrique subsaharienne. L'Afrique du Nord a en général reçu plus d'aide que l'Afrique subsaharienne et a investi beaucoup dans l'infrastructure économique et humaine avec l'aide des donateurs.

“  
L'Afrique du Nord  
a investi beaucoup  
dans l'infrastructure  
économique et  
humaine avec l'aide  
des donateurs  
”

#### Tableau 4.1

**Corrélation entre les flux des capitaux, la croissance et la part de l'industrie dans le PIB**

| Région                | Flux total des capitaux | IDE   | APD   | Investissement de portefeuille | Envoi de fonds | Croissance du PIB |
|-----------------------|-------------------------|-------|-------|--------------------------------|----------------|-------------------|
| Afrique               | 0,11                    | -0,02 | 0,11  | -0,04                          | 0,80           | 0,16              |
| Afrique subsaharienne | -0,24                   | -0,03 | -0,24 | -0,09                          | 0,55           | 0,01              |
| Afrique du Nord       | 0,36                    | 0,29  | 0,90  | -0,19                          | 0,71           | 0,22              |

**Source:** Calcul des auteurs établis sur la base des données tirées de la base de données de l'Afrique de la Banque mondiale 2005.

La part des produits manufacturés dans le PIB est négativement corrélée avec le montant total des flux des capitaux et l'APD et n'est pas liée à l'IDE (tableau 4.2). Ceci cadre bien avec le fait que la plupart de l'IDE vers l'Afrique est consacré aux industries extractives et très peu de ces investissements sont destinés aux secteurs manufacturiers. La part du secteur industriel et de celui des produits manufacturiers dans le PIB est faiblement corrélée avec la croissance. Par conséquent, pour l'ensemble de l'Afrique, l'APD ou les flux de capitaux privés n'ont pas permis d'amorcer la transformation économique.<sup>4</sup>

3 Les données sont classées en six groupes de cinq ans plus un groupe de trois ans couvrant la période 1970-2003.

4 La régression des données de groupe a permis de dégager des effets positifs mais insignifiants des flux des capitaux sur la transformation économique. Les résultats ne sont pas indiqués ici.

**Tableau 4.2**

**Corrélation entre les flux de capitaux, la croissance et la part des produits manufacturés dans le PIB**

| Région                | Flux total des capitaux | IDE  | APD   | Investissement de portefeuille | Envoi de fonds | Croissance du PIB |
|-----------------------|-------------------------|------|-------|--------------------------------|----------------|-------------------|
| Afrique               | -0,80                   | 0,01 | -0,80 | 0,26                           | -0,05          | 0,02              |
| Afrique subsaharienne | -0,61                   | 0,02 | -0,61 | 0,22                           | 0,37           | 0,03              |
| Afrique du Nord       | -0,76                   | 0,14 | -0,55 | -0,03                          | -0,33          | -0,30             |

**Source:** Calculs des auteurs établis sur la base des données tirées de la base de données sur l'Afrique de la Banque mondiale 2005.

## 4.3 Principales contraintes à la transformation structurelle de l'Afrique

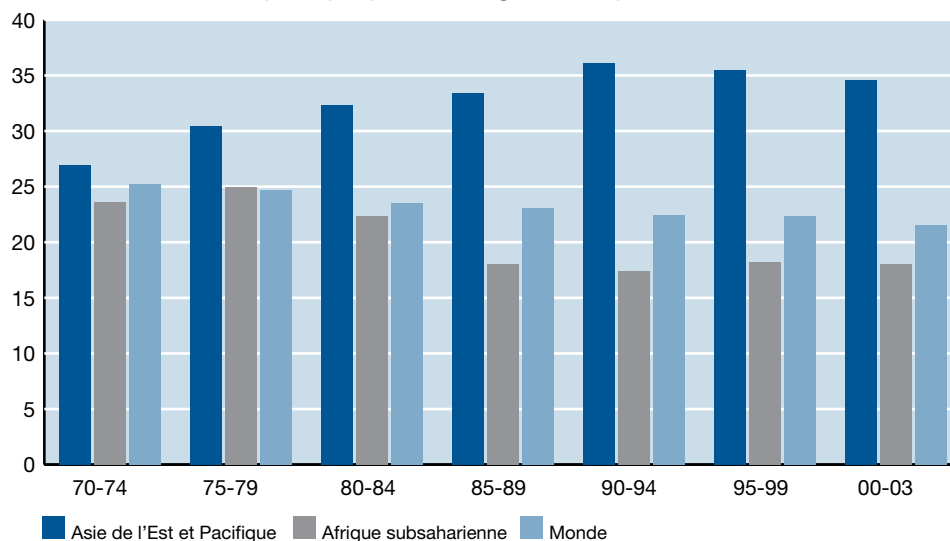
### **Les faibles taux d'investissement et la faible croissance de la productivité empêchent la transformation économique**

“ La réallocation des facteurs de production à des emplois plus productifs peut améliorer, de façon permanente, la productivité des facteurs en général ”

L'accumulation de capital à un rythme relativement lent (figure 4.7), les faibles taux d'épargne et la faible croissance de la productivité expliquent principalement les performances économiques décevantes et l'absence de transformation structurelle sur le continent (Hoeffler 2000). La productivité du capital physique et du capital humain est plus faible en Afrique subsaharienne que dans les autres régions (tableau 4.3). Dans les régions où l'accumulation de capital physique joue un rôle plus important dans la croissance (Asie du Sud, Asie de l'Est et Pacifique, Proche-Orient et Afrique du Nord, pays industrialisés), la productivité de l'ensemble des facteurs joue également un plus grand rôle dans la croissance. La faible productivité en Afrique s'explique par la mauvaise qualité du capital physique et humain, les mauvaises politiques et la mauvaise gouvernance (O'Connell et Ndulu 2000).

L'Afrique doit élaborer des stratégies à long terme pour améliorer la productivité. Les réformes macroéconomiques réduisant les gaspillages peuvent produire des gains de productivité à court terme, mais pour obtenir des gains de productivité à long terme il faut trouver un juste équilibre entre l'accumulation de capital, le développement du capital humain et les changements structurels. En outre, la réallocation des facteurs de production à des emplois plus productifs peut améliorer, de façon permanente, la productivité des facteurs en général.



**Figure 4.7****Formation brut du capital (en pourcentage du PIB)**

Source: Indicateurs du développement dans le monde 2005.

**Tableau 4.3****Décomposition de la croissance par région, moyenne 1960-2000**

| Variable   | Afrique subsaharienne | Amérique latine et Caraïbes | Asie du Sud | Asie de l'Est et Pacifique | Proche-Orient et Afrique du Nord | Pays industrialisés | Total |
|--|-----------------------|-----------------------------|-------------|----------------------------|----------------------------------|---------------------|-------|
| Croissance du PIB réel par travailleur                             | 0,51                  | 0,76                        | 2,18        | 3,89                       | 2,37                             | 2,23                | 1,63  |
| Contribution de la croissance au capital physique par travailleur* | 0,36                  | 0,44                        | 1,04        | 2,20                       | 1,10                             | 0,96                | 0,83  |
| Contribution de la croissance à la formation par travailleur*      | 0,25                  | 0,33                        | 0,31        | 0,48                       | 0,44                             | 0,32                | 0,34  |
| Variable résiduelle (TPG)*   | -0,09                 | 0,00                        | 0,82        | 1,21                       | 0,84                             | 0,96                | 0,47  |

Source: Ndulu et O'Connell (2003).

Note: \*Contribution à la croissance globale du PIB.

## Capital humain: Clef de la transformation économique de l'Afrique

La main-d'œuvre africaine est moins compétitive que celle des autres régions en développement, parce qu'elle n'est pas suffisamment instruite et que son état de santé est relativement mauvais, entre autres raisons. L'Afrique perd également une grande partie de sa main-d'œuvre qualifiée au profit des pays développés à cause de l'exode des compétences qui est due à l'insuffisance des possibilités sur le continent. Par conséquent, l'amélioration du capital humain doit figurer en bonne place dans le programme de développement (CEA 2004a).

En s'inspirant des OMD, nombre de pays africains ont réalisé des progrès notables vers l'éducation primaire universelle (voir chapitre 1). Toutefois, les indicateurs de l'éducation restent bas pour l'ensemble de l'Afrique. L'Afrique subsaharienne a le deuxième taux d'alphabétisation des adultes le plus faible du monde (60,5%), juste après l'Asie du Sud (58,9%). Dans certains pays africains tels que le Burkina Faso, le Niger et le Mali, le taux d'alphabétisation des adultes est très faible soit 12,8%, 14,4% et 19% respectivement. Par contre, le Zimbabwe, la Namibie et Maurice avaient des taux d'alphabétisation des adultes de 90%, 85%, et 84,3% respectivement en 2003 (PNUD 2006). Les pays africains (par exemple, la Tunisie et Maurice) qui ont de meilleures ressources humaines ont également enregistré d'importantes transformations économiques au fil du temps.

“  
Les programmes  
scolaires et les  
compétences ne  
sont pas souvent  
en adéquation avec  
l'emploi  
”

Il convient de noter que l'investissement dans l'éducation n'a pas entraîné une croissance économique, ni une amélioration de la productivité des facteurs à cause de la mauvaise qualité de l'éducation, de la mauvaise utilisation des compétences et du faible rendement de l'éducation. Les programmes scolaires et les compétences ne sont pas souvent en adéquation avec l'emploi. En outre, les diplômés de l'enseignement supérieur sont principalement recrutés par une administration déjà pléthorique ou des entreprises publiques inefficaces, ce qui aggrave la faible productivité et la faible croissance (Plitchett 1996).

Pour améliorer le capital humain, il faut non seulement accroître le taux de scolarisation mais également améliorer la qualité de l'éducation et sa rentabilité. Il importe d'encourager un enseignement secondaire et supérieur de qualité, adapté aux besoins d'une économie dynamique pour promouvoir l'innovation, ce qui contribue à accroître la productivité et les salaires. Les moyens limités dont disposent les pays africains ne permettant pas d'accroître les dépenses consacrées à l'éducation, les coûts peuvent être atténués en agissant de concert à l'échelon régional. Par exemple, en élaborant, en produisant et en distribuant conjointement les matériels didactiques et les manuels, les gouvernements pourraient réduire les coûts. L'harmonisation des programmes scolaires permet d'assurer l'équivalence des diplômes de l'enseignement secondaire.

Bien que limités, les efforts faits par les communautés économiques régionales (CER) pour former et perfectionner conjointement les ressources humaines sont prometteu-

ses. Les États francophones membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) coopèrent à tous les niveaux de l'enseignement, en particulier dans l'enseignement supérieur. Dans la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), les États membres coopèrent pour élaborer des programmes conjoints, des normes en matière d'examen et en ce qui concerne les diplômes (CEA 2004b).

En plus des efforts faits dans le domaine de l'enseignement, la formation et le perfectionnement du capital humain passent par l'amélioration de la santé des populations. La pandémie du VIH/sida réduit la main-d'œuvre active ainsi que la productivité. Selon les projections de l'OIT, la main-d'œuvre dans les pays à forte prévalence sera réduite de 10 à 30% d'ici à 2020 par rapport à ce qu'elle aurait pu être sans le sida. En outre, le sida et les autres maladies infectieuses réduisent la main-d'œuvre et la productivité des travailleurs du secteur agricole, des facteurs qui entravent la croissance économique et aggravent la pauvreté (CEA 2004c).

## **Rôle de l'infrastructure dans le développement et la transformation économique**

L'insuffisance de l'infrastructure est une contrainte majeure à l'investissement et à la transformation économique en Afrique. Les coûts de transport relativement élevés sont un grand obstacle à l'amélioration de la compétitivité du continent. Par exemple, le coût du fret en pourcentage de la valeur totale des importations était de 13% pour l'Afrique en 2000 contre 8,8% pour les pays en développement et 5,2% pour les pays industrialisés (CNUCED 2002).

Les pays africains sans littoral en particulier sont pénalisés par le coût élevé du transport, les retards dus aux formalités douanières et les problèmes juridiques ainsi que les barrages routiers illégaux. L'intégration régionale est d'autant plus importante pour les pays sans littoral qu'ils sont tributaires de l'efficacité des systèmes de transport et doivent passer par les services de douane des pays de transit. Les pays africains doivent faire davantage au niveau politique pour harmoniser les réglementations transfrontières, les procédures douanières et administratives, améliorer l'infrastructure et accélérer le rythme du processus d'intégration régionale. Il importe de noter ici que les efforts déployés par les communautés économiques régionales telles que le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), pour faciliter les procédures de dédouanement et supprimer les visas nécessaires entre les États membres, faciliteront la circulation des personnes et des biens d'un pays à l'autre et encourageront le commerce.

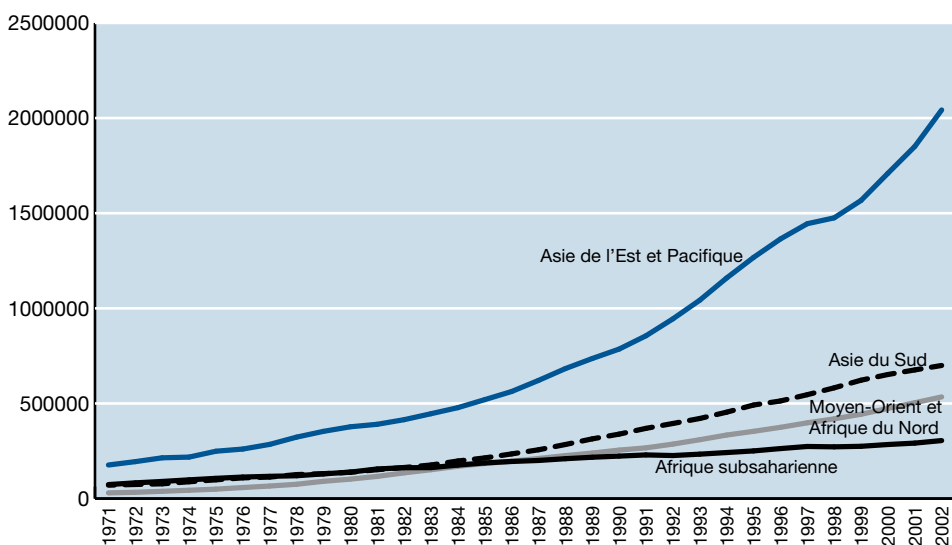
En général, la qualité de l'infrastructure s'est améliorée en Afrique ces dernières décennies, même si la plupart de ces améliorations ne sont dues qu'aux innovations dans le secteur des télécommunications. La couverture des pays en ce qui concerne les télécommunications s'est beaucoup améliorée en Afrique subsaharienne, passant de 6,9 abonnés pour 1000 personnes en 1975 à 61,9 abonnés pour 1000 personnes en 2003.

“  
Les moyens limités dont disposent les pays africains ne permettent pas d'accroître les dépenses consacrées à l'éducation mais les coûts peuvent être atténués en agissant de concert à l'échelon régional  
”

“ La qualité de l'infrastructure s'est améliorée en Afrique ces dernières décennies, même si la plupart de ces améliorations ne sont dues qu'aux innovations dans le secteur des télécommunications ”

Le bilan en ce qui concerne l'amélioration de l'infrastructure routière est contrasté. Entre 1990 et 1999, le réseau routier total de l'Afrique subsaharienne s'est étendu passant de 1,107 million de kilomètres à 1,488 million de kilomètres. Toutefois, seuls quelques grands pays (Nigéria et Afrique du Sud) représentent l'essentiel de cette extension, alors que dans certains pays tels que l'Angola et le Zimbabwe, l'infrastructure routière s'est dégradée. La production d'électricité en Afrique subsaharienne a quadruplé entre 1970 et 2002, mais la production d'énergie est toujours inférieure à la demande et les améliorations ont été relativement faibles par rapport aux autres sous-régions (voir figure 4.8).

**Figure 4.8**  
Production d'énergie en Afrique subsaharienne et dans d'autres sous-régions, 1971-2002 (en millions de kwh)



Source: Indicateurs du développement dans le monde (2005).

L'incapacité de fournir l'énergie de façon fiable a été une contrainte majeure à la diversification des exportations et au développement du secteur manufacturier dans nombre de pays africains (CEA 2004a). La consommation d'énergie varie en fonction des activités et certaines d'entre ces dernières dépendent beaucoup plus que les autres de l'énergie. Nombre de pays africains qui ont atteint des niveaux importants de transformation économique (par exemple Lesotho, Maurice et Tunisie) ont commencé par la fabrication de textiles, ce qui demande beaucoup d'énergie. La consommation d'énergie augmente à mesure qu'on passe du filé au finissage des tissus et des fibres de synthèse aux fibres naturelles (Schmidt 1999).

## Rôle de la politique industrielle et commerciale

L'absence de politique industrielle et commerciale judicieuse est l'une des principales raisons pour lesquelles l'Afrique n'a pas pu attirer le type des flux de capitaux qui permettent le plus de promouvoir la transformation économique. Pour attirer des flux de capitaux dans des secteurs tels que les industries manufacturières ou les services de produits exportables, il faut prendre des décisions mûrement réfléchies qui changent la structure des incitations destinées aux investisseurs. Les politiques et institutions pertinentes peuvent être aussi bien des facteurs d'attraction des IDE que les ressources naturelles (Asiedu 2006).

En Asie de l'Est, d'importants flux des capitaux ont suivi l'adoption de stratégies commerciales et industrielles efficaces qui ont permis d'améliorer l'environnement économique, les politiques, les institutions et les infrastructures (Aryeetey *et al.*, 2003). Avant le décollage économique des pays d'Asie de l'Est vers le milieu des années 80, l'Afrique recevait plus de capitaux par rapport à son PIB que l'Asie de l'Est.<sup>5</sup> Toutefois, les flux de capitaux vers l'Asie de l'Est ont plus que doublé dans les années 90 par rapport aux années 80. La mise en œuvre des stratégies commerciales et industrielles, ainsi que l'augmentation des flux de capitaux ont stimulé la croissance et la transformation économique en Asie de l'Est.

En revanche, les stratégies commerciales et industrielles ont échoué dans nombre de pays africains, ce qui explique en partie les faibles performances en ce qui concerne la croissance sur le continent (Soludo *et al.* 2004).<sup>6</sup> Les efforts déployés auparavant pour promouvoir la croissance et la transformation économique en Afrique par l'adoption de stratégies de substitution de produits nationaux aux importations n'ont pas été couronnés de succès (encadré 4.1). À cause de l'exiguïté du marché intérieur et de la mauvaise gouvernance, les stratégies de substitution de produits nationaux aux importations n'ont pas permis de promouvoir des industries compétitives et la plupart des entreprises créées depuis longtemps ne pouvaient survivre qu'en recevant directement ou indirectement des subventions de l'État. Le coût de cet appui aux industries a entraîné des niveaux d'endettement extérieur et national non tenables, ce qui a provoqué une dépréciation du taux de change et des taux d'inflation élevés dans nombre de pays africains.

Les programmes d'ajustement structurel (PAS) adoptés par beaucoup de pays africains dans les années 80 et 90 pour remédier à ces déséquilibres ont été axés presque exclusivement sur la stabilisation macroéconomique et la libéralisation commerciale et n'étaient assortis d'aucune politique industrielle claire. Une des faiblesses majeures de ces PAS résidait dans le fait qu'ils laissaient l'accumulation et la croissance aux forces du marché et n'apportaient pas l'attention qu'il fallait aux insuffisances du marché, des

“  
Pour attirer des flux de capitaux dans des secteurs tels que les industries manufacturières ou les services de produits exportables, il faut prendre des décisions qui changent la structure des incitations destinées aux investisseurs  
”

5 Le montant total des apports de capitaux vers l'Afrique s'élevait à 112,7% des flux de capitaux à destination de l'Asie de l'Est pendant la période 1970-1999, soit 97% en 1980-1989, 37,6% en 1990-1999 et 55% en 2000-2003.

6 Le taux de croissance du PIB par habitant a été inférieur à 1% en Afrique contre plus de 5% en Asie de l'Est.

institutions et du capital physique et humain (CNUCED 2000). Par conséquent, la libéralisation du marché et la privatisation des entreprises publiques n'ont pas entraîné l'investissement privé nécessaire pour accroître la production et promouvoir l'emploi. Bien que la stabilité macroéconomique se soit améliorée dans nombre de pays, la part de l'Afrique dans les exportations mondiales a diminué sensiblement, en passant de 4,1% en 1980 à 1,6% en 2000 avant d'augmenter, en passant à 2,3% en 2003, grâce aux exportations de pétrole et de ressources minières. De même, la part de l'Afrique dans le commerce mondial a diminué en passant de 8% en 1980 à 1,3% en 2000, avant d'augmenter ensuite, en passant à 2,3% en 2003. Fait plus important, la part de l'Afrique dans l'exportation des produits manufacturés est restée proche de zéro.

#### **Encadré 4.1**

##### ***Stratégies de substitution des importations et échec de la transformation économique en Afrique***

De l'indépendance au début des années 80, la plupart des pays africains ont adopté des stratégies de substitution des importations pour produire des biens de consommation et se lancer dans la production des biens intermédiaires et des biens d'équipement. Ces stratégies sont allées de pair avec des politiques restrictives, notamment des systèmes complexes de protection tarifaire et non tarifaire, ainsi que le contrôle des changes et les licences d'importations.

Au début, ces stratégies ont stimulé la production manufacturière par rapport au PIB et ont contribué à l'accroissement de l'emploi dans le secteur industriel. Pendant les années 70, l'Afrique a maintenu un taux de croissance industriel annuel moyen de 5,5%, mais ce taux a diminué, passant à 2,5% pendant la période 1980-1984 et 0,4% pendant la période 1985-1987.

En fin de compte, ces stratégies ont échoué à cause de la mauvaise gestion économique et des problèmes économiques liés aux politiques. La production des biens finaux était fonction, dans une large mesure, des facteurs de production importés, ce qui a aggravé les déficits de la balance des paiements. Les marchés nationaux de petite taille n'ont pas permis de créer une demande suffisamment importante pour que les nouvelles industries se développent et tirent parti des économies d'échelle. Au lieu d'accroître la productivité des nouvelles industries, ces stratégies ont créé des comportements soucieux d'une maximisation de la rente de la part d'entreprises qui étaient jusqu'ici à l'abri de la concurrence internationale.

**Source:** CEA (2004b).

##### ***Transformation économique par la politique industrielle et commerciale: les options***

La politique industrielle et commerciale peut stimuler la croissance et la transformation économiques: elle peut faciliter l'émergence de nouvelles industries, améliorer la compétitivité des industries locales et attirer des investissements étrangers dans ce secteur. La libéralisation du commerce peut, en particulier, promouvoir la transforma-

tion économique en orientant la demande intérieure et l'investissement privé vers des industries nationales, en conséquence de la modification des taux de change réels et de la suppression des restrictions à l'importation, et des obstacles non tarifaires. Elle peut aussi encourager l'industrie manufacturière et les exportations, en réduisant les pertes découlant de la recherche d'une maximisation de la rente et en transformant le régime d'octroi des licences d'importation et d'exportation, ainsi que l'environnement institutionnel général (Rodrik 2000). L'amélioration du climat institutionnel et politique permettrait de réduire les coûts, de donner des avantages comparatifs aux nouvelles industries et de réaffecter les ressources en faveur des industries les plus compétitives.

Comme on l'a vu plus haut, l'application de politiques industrielles et commerciales incohérentes, aggravées par des régimes de contrôle et des problèmes structurels, a abouti aux faibles résultats de la libéralisation du commerce et à la lente transformation économique en Afrique.<sup>7</sup> Le continent a besoin de stratégies cohérentes et de réformes axées sur le marché pour alléger les contraintes qui pèsent sur l'offre et la demande et empêchent l'industrialisation et la transformation économique. L'expérience de l'Asie de l'Est en matière de politique industrielle, en particulier, fournit un cadre dans lequel de nombreux pays africains pourraient concevoir et mettre en œuvre des stratégies industrielles couronnées de succès. Il serait toutefois simpliste de conseiller aux pays africains de reproduire ces expériences, compte tenu des différences entre les conditions en vigueur en Asie de l'Est dans les années 1970 et 1980 et celles en vigueur en Afrique aujourd'hui.

Le processus d'industrialisation en Asie de l'Est, comme en Afrique, a commencé par des stratégies de substitution aux importations avant de passer progressivement à la promotion des exportations grâce à une combinaison de réformes politiques, institutionnelles et structurelles. En Asie de l'Est, les décisions visant à promouvoir un environnement macroéconomique stable, des niveaux élevés d'éducation, des systèmes financiers efficaces et l'ouverture au commerce extérieur ont été combinées avec des interventions sélectives incluant une poussée des exportations, un encadrement du crédit et une promotion sélective des industries.

Ces politiques ont été appliquées dans un cadre institutionnel caractérisé par l'absence de pression politique directe sur les technocrates, une fonction publique de qualité et des contrôles rationnels. Elles ont conduit à une accumulation rapide et à une affectation efficace du capital physique et humain, à une meilleure mobilisation des ressources intérieures et extérieures, à un rendement élevé des investissements et à des progrès techniques rapides grâce à l'importation et à l'adoption de technologies (Aryeetey *et al.* 2003). Des investissements massifs dans le capital humain et dans les nouvelles technologies ont entraîné des gains significatifs de productivité et de compétitivité internationale en Asie de l'Est, où les gouvernements ont eu recours à

“ La politique industrielle et commerciale peut améliorer la compétitivité des industries locales et attirer des investissements étrangers ”

<sup>7</sup> Fosu et O'Connell (2006) avancent que si on avait évité les syndromes anticroissance, notamment les régimes de contrôle, la redistribution inadéquate, les dépenses publiques non viables et les manquements de l'État, il aurait été possible d'ajouter 1 à 2,5 points à la croissance de l'Afrique.

des stratégies de promotion des exportations, régulièrement contrôlées et revues en fonction de critères bien définis.

En plus de la création d'un environnement macroéconomique solide, d'une infrastructure améliorée et de structures d'incitation adéquates, la réussite de l'industrialisation en Afrique passera par des mesures visant à promouvoir l'esprit d'entreprise et à pallier aux insuffisances du marché. Des compétences en comptabilité et en gestion, en prise de risque, ainsi que la faculté de déceler et d'exploiter les opportunités sont indispensables pour créer et gérer une entreprise avec succès (Noland et Pack 2003).

“  
Des instruments multiples peuvent être nécessaires pour atteindre simultanément des objectifs nationaux et internationaux  
”

Des enquêtes menées dans les entreprises en Ouganda, en Tanzanie et au Zimbabwe montrent que l'esprit d'entreprise est fondamental pour la réussite (Trulsson 1999). La plupart des entreprises étudiées ont été lancées lorsque le chef d'entreprise a su voir et saisir une bonne opportunité commerciale. Il est possible de promouvoir l'esprit d'entreprise par un appui technique centralisé, en intégrant les compétences nécessaires dans les programmes de l'enseignement secondaire et universitaire et dans la formation (CEA 2005).

Chaque pays doit envisager, en fonction de ses ressources et possibilités propres, le moyen d'accélérer la croissance par les politiques industrielles grâce à la recherche-développement ou à des formes de subvention de la production visant à faciliter l'élaboration de nouveaux produits, l'innovation et la croissance.<sup>8</sup> La réponse appropriée peut varier, et aller des subventions à l'exportation aux taxes à l'exportation si l'on suppose que la concurrence passe par les prix et non par la quantité. Des instruments multiples peuvent être nécessaires pour atteindre simultanément des objectifs nationaux et internationaux. Comme les interventions sont coûteuses, les gouvernements doivent sopeser avec soin toutes les options possibles pour l'utilisation de ressources limitées. La réussite de la politique industrielle dépendra toutefois, dans une grande mesure, de la capacité qu'ont les gouvernements, en termes de ressources humaines et financières, pour mettre en œuvre et maintenir les différentes composantes du programme d'industrialisation (Noland et Pack 2003).

## 4.4. Expérience des flux de capitaux et de la transformation économique en Afrique

La présente section analyse l'expérience de Maurice et de la Tunisie pour souligner le rôle des flux de capitaux dans la réussite relative de leur transformation économique par rapport au reste de l'Afrique. Elle examine également l'expérience du Nigéria, où l'absence de stratégies cohérentes et durables a empêché la croissance économique et la transformation, malgré des dotations substantielles en ressources naturelles. Le tableau 4.4 résume les indicateurs de la croissance et de la transformation économiques dans ces trois pays.

8 Grossman et Helpman (1991) cités par Noland et Pack (2003).



#### Tableau 4.4

Indicateurs de croissance et de transformation économiques en Tunisie, à Maurice et au Nigéria, 1970-2003

|   | Tunisie |         | Maurice |         | Nigéria |         |
|---|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
|   | 1970-74 | 2000-03 | 1970-74 | 2000-03 | 1970-74 | 2000-03 |
| PIB réel par habitant (en dollars des É.-U. de 2000)                          | 976     | 2121    | 1667*   | 3974    | 386     | 338     |
| Valeur ajoutée dans le secteur agricole (en % du PIB)                         | 19,3    | 11,6    | 20,7    | 6,4     | 37,3    | 29,2    |
| Valeur ajoutée dans le secteur industriel (en % du PIB)                       | 21,9    | 28,7    | 26,0    | 31,1    | 22,3    | 46,2    |
| Valeur ajoutée dans le secteur manufacturier (en % du PIB)                    | 9,2     | 18,3    | 15,3    | 23,1    | 3,7     | 4,1     |
| Valeur ajoutée dans le secteur des services (en % du PIB)                     | 58,8    | 59,7    | 53,3    | 62,5    | 40,4    | 24,6    |
| Exportations de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises) | 19,9    | 80,2    | 5,0     | 75,3    | 0,5     | 0,2     |
| Total des flux de capitaux (en % du PIB)                                      | 9,8     | 8,4     | 3,5*    | 5,0     | 2,5     | 8,4     |

\* Les chiffres portent sur la période 1975-1979.

Source: Indicateurs du développement dans le monde 2005.

### Tunisie

La Tunisie a entrepris de nombreuses réformes institutionnelles et économiques au cours des 30 dernières années, afin d'ouvrir l'économie, d'encourager la diversification économique et d'accroître la compétitivité (OCDE et BAfD 2005). Une gestion macroéconomique saine et une dette extérieure limitée ont permis à la Tunisie d'avoir une inflation faible et stable et un régime de taux de change efficace (Elbadawi et Kamar 2005). Une conjoncture commerciale favorable, le renforcement du secteur financier, des infrastructures modernes et des stratégies de mise en valeur des ressources humaines par l'éducation et la formation ont étayé des réformes donnant la prééminence aux lois du marché. La Tunisie se classe actuellement au 58<sup>e</sup> rang dans le monde et au 4<sup>e</sup> rang en Afrique pour ce qui est de la facilité de faire des affaires (Banque mondiale, 2006). La libéralisation du commerce a été facilitée par la position centrale de la Tunisie en Afrique du Nord, la proximité de l'Union européenne et l'accès à ses marchés, ainsi que par des politiques industrielles qui ont encouragé les transferts et l'adoption de technologies, la créativité et l'innovation.

Entre 1970 et 2003, le revenu réel par habitant de la Tunisie a augmenté en moyenne de 3% par an (voir tableau 4.4). Cette croissance a été assortie d'une réduction régulière, bien que lente, de la part de l'agriculture dans le PIB. La part de l'industrie est passée de 22% en 1970-1974 à 32%, 10 ans plus tard, mais elle a été ramenée à une moyenne de 29% pendant la période 2000-2003. L'une des caractéristiques majeures des modifications structurelles en Tunisie a été l'augmentation de l'emploi dans l'in-

“ Au Nigéria, l'absence de stratégies cohérentes et durables a empêché la croissance économique et la transformation ”

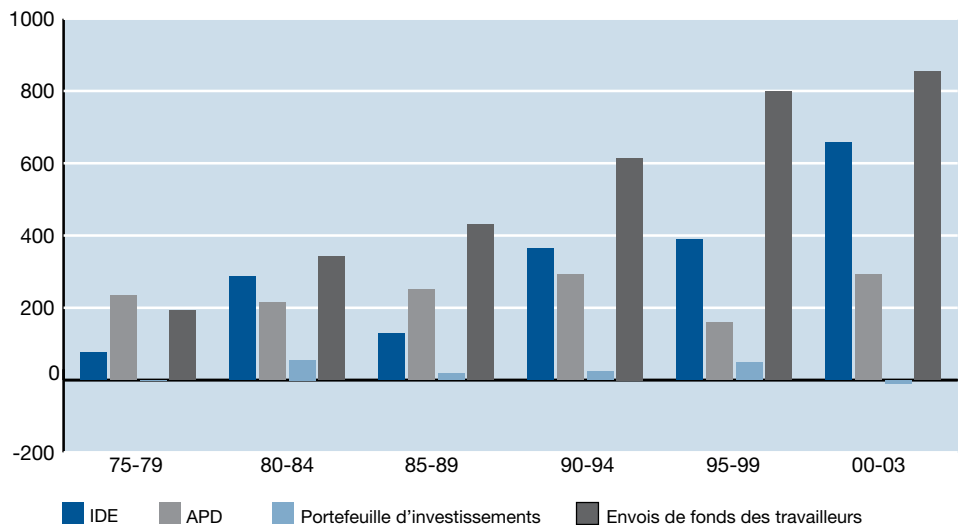
dustrie, qui est passé de 34,3% de l'emploi total en 1962-1969 à 45% en 1995-2000. Dans le même temps, l'emploi agricole a été ramené de 45,9% à 23% de l'emploi total (Ayadi *et al.*, 2005). Les services et autres secteurs, notamment une industrie du tourisme en plein essor, ont représenté la plus grande partie du PIB de la Tunisie de 1970-2003.

L'industrie manufacturière est le seul sous-secteur qui ait connu une hausse soutenue depuis 1970, passant de 20% des exportations de marchandises en 1970-1974 à 80% en 2000-2003. De tels chiffres sont un succès remarquable par rapport à la moyenne de 22% en Afrique, au cours de la même période. Malgré des indices d'une importance croissante, l'industrie et l'industrie manufacturière ne jouent pas encore un rôle dominant dans l'économie tunisienne.

Au fur et à mesure du développement de l'économie tunisienne, les flux de capitaux ont continué à augmenter rapidement. La composition de ces flux a évolué dans le temps en faveur de capitaux privés, en particulier d'investissement direct étranger, distincts des envois de fonds des travailleurs émigrés (figure 4.9). Les flux d'investissements de portefeuille demeurent toutefois très limités, ce qui témoigne du sous-développement des marchés boursiers. Les mouvements privés de capitaux à destination de la Tunisie suivent la même tendance que ceux d'Asie de l'Est en ce sens que des augmentations significatives de mouvements de capitaux semblent suivre les améliorations des politiques, des institutions et de l'infrastructure humaine et physique dans une économie ouverte et tournée vers les exportations.

**Figure 4.9**

*Moyenne des mouvements de capitaux vers la Tunisie (en millions de dollars É.-U.)*



Source: Indicateurs du développement dans le monde, 2005.

Plus de 2 600 entreprises étrangères ou en coparticipation étaient opérationnelles en Tunisie en 2004, assurant 243 000 emplois.<sup>9</sup> Ces entreprises relèvent essentiellement des secteurs suivants: l'industrie manufacturière, notamment la fabrication de produits électriques et électroniques et de composants automobiles, les industries du plastique et du textile, le cuir et la chaussure, l'agriculture et l'industrie alimentaire, le conditionnement, les TIC et le tourisme. Elles exportent 85% de leur production, principalement vers l'Europe.

Les politiques visant à promouvoir le développement du secteur privé, étendre les marchés et exploiter les ressources de façon à accroître les taux d'investissement et la productivité se sont accompagnées de taux relativement élevés d'épargne et d'investissement en Tunisie par rapport à d'autres pays africains. Bien que ces taux soient inférieurs aux taux ayant prévalu en Asie de l'Est pendant la même période, une croissance soutenue a permis de ramener la pauvreté en Tunisie à un taux comparable à celui des pays d'Asie de l'Est les plus performants: le taux de pauvreté de la Tunisie a été réduit de plus de 20% en 1980 à 4% en 2000 (Ayadi *et al.* 2005).

Les stratégies de diversification ont permis à la Tunisie de faire face à des altérations défavorables de l'environnement externe, comme la hausse des prix du pétrole et plusieurs sécheresses consécutives dans les premières années du millénaire.<sup>10</sup> D'autres réformes structurelles sont toutefois nécessaires pour améliorer la conjoncture commerciale et la compétitivité industrielle et promouvoir la mobilisation des ressources et l'investissement.

“  
D'autres réformes  
structurelles  
sont toutefois  
nécessaires  
pour améliorer  
la conjoncture  
commerciale et  
la compétitivité  
industrielle  
”

## Maurice

Maurice a substantiellement transformé son économie, qui est devenue plus diversifiée grâce aux exportations de produits manufacturés et aux services, alors qu'elle ne reposait pratiquement que sur un seul bien, le sucre. Au fil du temps, la part de l'agriculture dans le PIB a nettement diminué, ramenée de 20,7% en 1970-1974 à 6,4% en 2000-2003, alors que la part de l'industrie passait de 26 à 31% (voir tableau 4.4).

La transformation économique de Maurice n'a pas été influencée par les flux de capitaux, mais ces derniers ont augmenté une fois que le pays a développé son industrie manufacturière. Les investissements effectués dans les zones franches industrielles étaient initialement dominés par les capitaux nationaux. L'envolée du prix du sucre au début des années 1970 a donné lieu à des gains exceptionnels. Les compagnies sucrières ont utilisé ces profits inattendus pour investir dans des entreprises avec des investisseurs étrangers dans les zones franches, tirant parti des conditions avantageuses offertes comme les exonérations fiscales et les importations en franchise de droits.

Maurice a connu plusieurs phases de croissance, la première ayant été déclenchée par le boom sucrier des années 1970. L'économie a commencé à décoller pendant

<sup>9</sup> D'après le magazine FDI, [www.fdimagazine.com/news/printpage.php/aid/1349/taleoftunisiantransformation](http://www.fdimagazine.com/news/printpage.php/aid/1349/taleoftunisiantransformation). [Article consulté le 2 janvier 2006.]

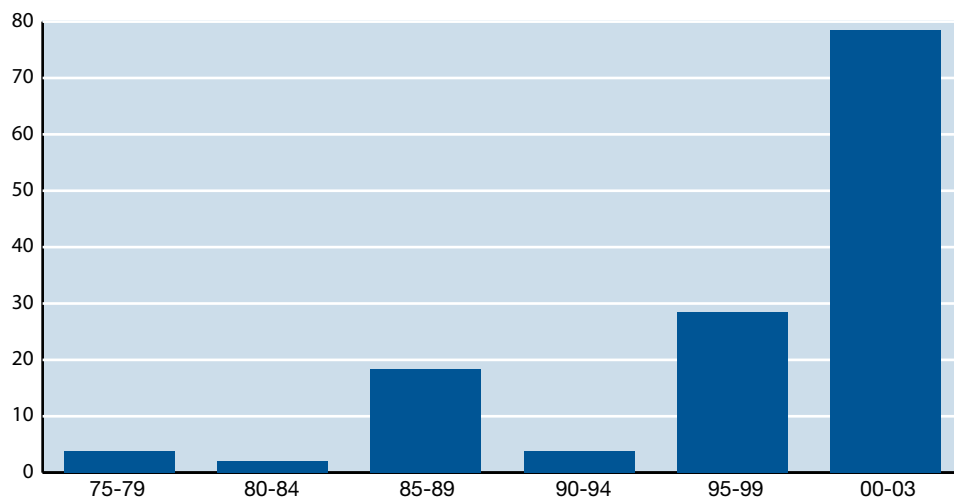
<sup>10</sup> La Tunisie produit du pétrole, mais est encore un pays importateur net.

“ Maurice a substantiellement transformé son économie alors qu'elle ne reposait pratiquement que sur un seul bien ”

cette période avec la création de zones franches et la mise en place de programmes gouvernementaux visant à améliorer le capital humain. L'enseignement est devenu gratuit à tous les niveaux en 1976 et les services de santé ont été considérablement améliorés (Nath et Madhoo 2003). Le pays a commencé à stabiliser l'économie et à développer les industries axées sur les exportations après 1983. La nouvelle stratégie a conduit à un taux moyen de croissance par habitant de 6,6% entre 1985 et 1989 (Nath et Madhoo 2003). Maurice a encore diversifié la base de son économie à partir de 1989, le tourisme devenant un nouveau pilier de la stratégie de transformation économique.

Maurice a reçu des sommes importantes au titre de l'IDE à partir du milieu des années 1990 (voir figure 4.10). En 1989, un centre financier extraterritorial a été créé, attirant plus de 4 milliards de dollars de fonds de placement «offshore». Dans le même temps, la Bourse de Maurice a commencé à fonctionner, ouvrant la voie à une plus grande mobilisation de capitaux (Nath et Madhoo 2003). L'investissement direct étranger est passé de 2 millions de dollars en moyenne entre 1985 et 1989 à 78,4 millions en 2000-2003.

**Figure 4.10**  
*Investissement direct étranger à Maurice (BDP en millions de dollars courants)*



*Source: Indicateurs du développement dans le monde 2005.*

Suite à ces réformes couronnées de succès, Maurice a été qualifiée en 1998 d'économie la plus compétitive d'Afrique (Nath et Madhoo 2003). Elle est actuellement au 23<sup>e</sup> rang mondial et au premier rang en Afrique en ce qui concerne la facilité avec laquelle on peut y faire des affaires (Banque mondiale, 2006). La réussite de Maurice s'explique essentiellement par une ouverture progressive et ciblée, associée à des mesures d'incitation, notamment fiscale, pour promouvoir le commerce (Subramanian et Roy 2001).

Outre les bonnes politiques, ainsi que la pratique et la culture démocratiques appliquées depuis l'indépendance, grâce à des institutions participatives solides, Maurice a su tirer parti de sa diversité culturelle et de sa proximité géographique avec la Chine. Cette proximité a attiré un volume important d'investissement direct étranger de la Chine (Subramanian et Roy 2001). De plus, de nombreux fabricants chinois se sont installés à Maurice pour contourner les quotas d'exportation imposés aux entreprises chinoises opérant en Chine sur la base d'accords commerciaux conclus entre cette dernière et d'autres pays comme les États-Unis.

L'économie mauricienne a toutefois atteint un stade où elle doit se diversifier davantage pour rester concurrentielle. La progression des salaires à Maurice et la vive concurrence des pays asiatiques menacent la compétitivité du secteur textile. L'économie souffre également d'un chômage élevé (qui a atteint 11% en 2004-2005) et d'une dette publique importante (71,8% du PIB en 2004-2005). Le Gouvernement compte attirer des flux de capitaux privés plus importants par la privatisation d'entreprises semi-publiques dans les secteurs du sucre et du textile. Il prévoit également de continuer à investir dans l'éducation et les télécommunications, afin de transformer l'économie en économie de services. Sa réussite dépendra de son aptitude à gérer ses déficits budgétaires importants.

“ L'économie mauricienne doit se diversifier davantage pour rester concurrentielle ”

## Nigéria

Le Nigéria est un exemple de pays qui, en raison de l'échec des pouvoirs publics, n'a réalisé ni croissance durable ni transformation économique, malgré d'importants flux d'investissement direct étranger et un solide capital humain. Cet échec est dû à la recherche de rente et au comportement prédateur des régimes précédents (Asadurian *et al.* 2006; Herbst et Soludo 2001).

L'économie nigériane reposait sur l'agriculture jusqu'au début des années 1970, lorsque les revenus pétroliers ont commencé à augmenter. Le boom pétrolier des années 1970 a entraîné des dépenses publiques et des investissements considérables dans des projets du secteur public, tout en favorisant une industrialisation par la substitution aux importations tributaire d'intrants importés. La surévaluation du taux de change et l'accroissement des dépenses consacrées aux biens non marchands ont nui à la compétitivité des produits agricoles et des produits manufacturés.

L'effondrement des prix du pétrole au début des années 1980 et la baisse des exportations de pétrole, en raison d'une réduction du quota de production attribué au Nigéria par l'OPEP, ont conduit à une baisse sensible des recettes publiques et à des déficits courants et budgétaires non négligeables (Herbst et Soludo 2001). Ces déséquilibres ont causé une baisse des réserves en devises et une augmentation de la dette extérieure, qui est passée de 5% du PIB en 1980 à 23% en 1985. Le revenu réel par habitant a été ramené de 386 dollars en 1970-1974 à 335 dollars en 1980-1985 et n'a quasiment pas changé depuis (tableau 4.4).



*Il faut  
d'autres réformes et  
plus de temps pour  
que les mesures  
prises récemment  
génèrent croissance  
et transformation au  
Nigéria*



La part de l'industrie dans le PIB a plus que doublé entre 1970-1974 et 2000-2003, avec des fluctuations notables dues principalement à l'évolution des prix du pétrole et des recettes pétrolières. Dans le même temps, la contribution de l'industrie manufacturière au PIB a chuté, ramenée d'un taux record de 9% en 1980-1984 à 4,1% en 2000-2003. La part de l'agriculture dans le PIB a oscillé autour de 30% mais celle du secteur des services a rapidement baissé de 40% en 1970-1974 à environ 24% en 1990-2003. La contraction du secteur des services au Nigéria diffère nettement de la situation des pays en développement en général et témoigne de l'état médiocre des infrastructures, d'une conjoncture commerciale défavorable et d'autres facteurs qui ont entravé l'investissement étranger et intérieur dans ce secteur.

À la suite d'immenses déséquilibres macroéconomiques entre 1981 et 1986, les politiques économiques disparates du Nigéria se sont concentrées sur l'ajustement structurel entre 1986 et 2000, sans grande portée pour la croissance et la transformation. Les objectifs généraux des programmes de réformes étaient de restructurer et de diversifier l'économie, de promouvoir une croissance durable sans inflation, de réduire les investissements publics non productifs, d'améliorer l'efficacité du secteur public et d'accroître le potentiel de croissance du secteur privé (Herbst et Soludo 2001). Ces objectifs devaient être atteints grâce à une politique réaliste de taux de change associée à la libéralisation du commerce extérieur et du système de paiements, des politiques tarifaires adéquates et axées sur le marché, la réduction des contrôles administratifs, ainsi que la rationalisation et la restructuration des dépenses publiques et des tarifs douaniers (Herbst et Soludo 2001).

Ces réformes n'ont pas donné les résultats attendus en raison de leur mauvaise conception, de leur agencement inapproprié et de l'absence de volonté politique (Herbst et Soludo 2001; Asadurian *et al.* 2006). L'économie est donc restée tributaire du pétrole et de l'agriculture, tandis que les stratégies de privatisation ne sont pas parvenues à stimuler le développement du secteur privé.

Avec le retour d'un Gouvernement civil en 1999, le Nigéria a adopté un plan global visant à réaliser la stabilité macroéconomique, à réduire la pauvreté et à lutter contre la corruption (OCDE et BAfD, 2005). Depuis 2000, les réformes ont donné de meilleurs résultats pour ce qui est de réduire les déséquilibres et de stabiliser l'économie. Récemment, la hausse des prix du pétrole et l'amélioration de l'environnement macroéconomique ont conduit à des taux de croissance du PIB plus élevés. À l'heure actuelle, le Nigéria se situe au 94<sup>e</sup> rang dans le monde et au 9<sup>e</sup> en Afrique pour ce qui est de la facilité avec laquelle on peut y faire des affaires (Banque mondiale 2006).

Il faut d'autres réformes et plus de temps pour que les mesures prises récemment génèrent croissance et transformation économique au Nigéria. Effectivement, si les processus de démocratisation et de libéralisation ont créé un environnement commercial plus favorable, de graves obstacles continuent de limiter le développement du secteur privé. Ces obstacles sont notamment des infrastructures qui laissent à désirer (en particulier une alimentation électrique peu fiable), l'accès insuffisant au finance-

ment, l'insécurité, la faiblesse des institutions, l'imprécision des droits de propriété et de l'exécution des contrats, ainsi qu'un climat macroéconomique instable (OCDE et BAfD 2005).

Les exemples de pays donnés ci-dessus montrent clairement les bonnes politiques nécessaires pour que l'économie ne dépende plus de certains produits et repose sur une base plus large, dominée par l'industrie manufacturière et les services. Aussi bien Maurice que la Tunisie sont relativement pauvres en ressources par rapport au Nigéria. Elles ont pourtant atteint un stade de transformation économique que le Nigéria ne pourra atteindre avant longtemps. La transformation économique initiale, effectuée grâce à l'industrie manufacturière à Maurice et en Tunisie, a entraîné une autre transformation par les services. À l'inverse, l'incapacité de transformer l'économie nigériane par l'industrie manufacturière s'est accompagnée d'une contraction des services. De nombreux autres pays africains, comme l'Algérie et la Libye, ont à la fois des ressources plus abondantes et des opportunités commerciales comparables ou supérieures à celles de Maurice et de la Tunisie. Toutefois, ils ne sont pas parvenus à les utiliser pour déclencher la transformation économique, principalement à cause de l'absence de politiques macroéconomiques et de stratégies industrielles rationnelles.

## 4.5 Conclusion et recommandations

Les flux de capitaux ne sont ni une condition nécessaire ni une condition suffisante pour déclencher la transformation économique. Celle-ci fait défaut en Afrique à cause de tout un ensemble d'imperfections en matière de politiques, d'institutions et d'infrastructures physiques et de ressources humaines. Il importe donc de surmonter ces obstacles pour réaliser la transformation économique, indispensable pour réaliser une croissance durable et réduire la vulnérabilité de l'Afrique face aux chocs. L'analyse des liens entre les flux de capitaux et la transformation économique en Afrique indique que:

- Les flux de capitaux à destination de l'Afrique, ces 40 dernières années, ne sont pas accompagnés d'une transformation économique. Dans des pays tels que Maurice et la Tunisie, où la transformation économique est relativement importante, les changements structurels n'ont pas été produits par les flux de capitaux mais plutôt par la combinaison de politiques et de réformes rationnelles qui ont attiré l'investissement intérieur et étranger dans des secteurs qui étaient plus propices à la promotion des exportations et à la diversification économique;
- La plupart du temps, l'APD a été la principale source de flux de capitaux vers l'Afrique. Toutefois, elle a été largement canalisée vers l'enseignement primaire et d'autres services, et très peu vers les infrastructures. Dans sa structure actuelle, l'APD n'a qu'un impact limité sur la transformation économique.

À mesure que le cadre d'action s'améliorera, les flux de capitaux privés devraient suivre et avoir un plus grand impact sur la croissance et la transformation économique

Plus de souplesse dans les politiques des donateurs, autorisant une affectation plus équilibrée et productive des flux d'APD entre les différents secteurs, permettrait d'améliorer les effets de l'APD sur la transformation économique;

- L'investissement direct étranger (IDE) en Afrique subsaharienne est principalement orienté vers les industries extractives, en particulier le pétrole et les ressources minières. Sous cette forme, il n'entraînera pas de transformation économique à moins que les recettes tirées du pétrole et des minéraux soient convenablement utilisées pour développer les infrastructures et les institutions et pour stimuler l'investissement dans d'autres secteurs;
- Les flux d'investissements de portefeuille vers l'Afrique ne risquent guère de jouer sur la transformation économique car leur volume est limité et ils vont vers des pays dont les économies sont plus diversifiées et les marchés de capitaux plus dynamiques;
- Les recherches indiquent que les envois de fonds sont principalement motivés par le souci de subvenir aux besoins de consommation des ménages et ont peu d'effet sur la transformation économique.

L'absence d'un lien direct entre les flux de capitaux et les changements structurels en Afrique est imputable à l'absence de politiques adéquates pour influencer la nature et l'affectation de ces flux. À mesure que le cadre d'action s'améliorera, les flux de capitaux privés devraient suivre et avoir un plus grand impact sur la croissance et la transformation économique, du fait de l'amélioration de la productivité, des transferts de technologies, d'un meilleur accès aux marchés étrangers et de la réaffectation des ressources en faveur de secteurs plus compétitifs.

Afin de promouvoir la transformation structurelle et maximiser la contribution des flux de capitaux à ce processus, l'Afrique doit:

- Intégrer les objectifs de transformation économique dans les politiques industrielles et commerciales ainsi que dans les stratégies globales de développement, et s'employer à concevoir et à mettre en œuvre des mesures visant à engager et poursuivre l'industrialisation en vue de la transformation structurelle. Toutefois, dans certains cas spéciaux, il peut s'avérer plus réaliste que les pays recherchent la transformation structurelle par le biais des services plutôt que de l'industrie;
- Maximiser le rôle des flux de capitaux dans la transformation économique dans le cadre de politiques industrielles globales, qui s'attaquent efficacement aux imperfections du marché et favorisent l'esprit d'entreprise. Chaque pays devra peut-être déterminer les interventions qui lui conviennent pour accroître l'impact des flux de capitaux sur la transformation économique;
- Faire en sorte que les stratégies de libéralisation des échanges reposent sur des mesures qui renforcent les capacités commerciales et accroissent la productivité et la compétitivité par les transferts et l'adoption de technologies;



- Mettre en valeur le capital humain pour accroître la capacité d'absorption et les retombées de l'IDE;
- Mettre à niveau l'infrastructure matérielle, qui entrave actuellement la transformation économique. Avec un bon capital humain et une infrastructure suffisante, l'Afrique pourrait attirer le type de flux de capitaux, à savoir l'IDE non lié aux industries extractives, le plus susceptible de promouvoir la transformation économique;
- Améliorer l'intégration régionale, qui peut amplement stimuler l'industrialisation en facilitant les mouvements intrarégionaux de capitaux et de main-d'œuvre et en élargissant les marchés, en faveur des producteurs locaux.

## Bibliographie

- Aryeetey E., Court J., Nissanke M. et Weder B. (sous la direction de) 2003. *“Asia and Africa in the Global Economy.”* Tokyo (Japon) United Nations University Press.
- Asadurian T., Nnadozie E. et Wantcheon L. 2006. “Transfer Dependence and Regional Disparities in Nigerian Federalism.” Dans Wallack J. et Srinivasan T.N. (sous la direction de) *“Federalism and Economic Reforms: International Perspectives.”* New York: Cambridge University Press.
- Asiedu E. 2006. “Foreign Direct Investment in Africa.” *The World Economy*, Vol. 29 (1), 63-78.
- Ayadi M., Boulil G., Lahouel M. et Montigny P., 2005. *“La croissance propauvre en Tunisie”*. Paris (France): International Development and Strategies Publications.
- Balasubramanyam V.N., Salisu M. et Dapsoford D., 1999. “Foreign Direct Investment as an Engine of Growth.” *Journal of International Trade and Economic Development*, 8 (1), 27-40.
- Banque mondiale. 2006 *“Doing Business in 2006.”* Washington, D. C.
- \_\_\_\_\_. 2005. *Indicateurs du développement dans le monde*. Washington, D.C.
- Berthelemy J. et Soderling L., 2002. “Will There Be New Emerging-Market Economies in Africa by the Year 2020?” Document de travail du FMI (WP/02/131).
- Berthelemy J. et Soderling L., 2001. “The Role of Capital Accumulation, Adjustment and Structural Change for Economic Take-off: Empirical Evidence from African Growth Episodes.” *World Development*, 29 (2), 323-343.
- Carkovic M. et Levine R., 2002. “Does Foreign Direct Investment Accelerate Economic Growth?” Université du Minnesota (polycopié).
- Chowdhury A. et Mavrotas G., 2006. “FDI and Growth: What Causes What?” *The World Economy*, Vol. 29(1), 9-20.
- Collier P. 2003. “Primary Commodity Dependence and Africa’s Future.” Dans Pleskovic B. et Stern N. *“The New Reform Agenda.”* Banque mondiale, Washington, D.C.
- Commission économique pour l’Afrique (CEA). 2005. *Rapport économique sur l’Afrique 2005: Relever le défi posé par le chômage et la pauvreté en Afrique*. Addis-Abeba.
- \_\_\_\_\_. 2004a. *“Rapport économique sur l’Afrique 2004: Libérer le potentiel commercial de l’Afrique.”* Addis-Abeba.
- \_\_\_\_\_. 2004b. *“État de l’intégration régionale en Afrique”*, Rapport de la CEA, Addis-Abeba.
- \_\_\_\_\_. 2004c. *“Scoring African Leadership for Better Health.”* Addis-Abeba.

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement économique (CNUCED). 2005 “*Le développement économique en Afrique. Repenser le rôle de l’investissement direct étranger.*” Genève.

\_\_\_\_\_. 2002. «Étude sur les transports maritimes», 2002.” Genève.

\_\_\_\_\_. 2000. “*Les flux de capitaux et la croissance en Afrique*”, Genève.

Elbadawi I. Et Kamar B., 2005. “The Great Debate on Exchange Rate Regimes: Why should the MENA Region Care?” Communication présentée à la 12e Conférence du Economic Research Forum , 17-21 décembre, Le Caire.

Erixon F., 2005. “*Aid and Development: Will It Work This Time?*” Londres, International Policy Network.

Fosu A., 1996. “Primary Exports and Economic Growth in developing Countries.” *The World Economy* 19 (4), 465-475.

Fosu A., 1990. “Exports Composition and the Impact of Exports on Economic Growth of Developing Economies.” *Economics Letters* 34 (1): 67-71.

Fosu, A et O’Connell S. 2006. “Explaining African Economic growth: The Role of Anti-Growth Syndromes.” Dans Bourguignon F. et Poleskovic B. (sous la direction de) “*Growth and Integration.*” Actes de la Conférence annuelle de la Banque mondiale sur le développement économique. Banque mondiale, Washington, D.C.

Herbst J. et Soludo C. 2001. “Nigeria”, Dans Devarajan S., Dollar D. et Holmgren T. (sous la direction de) “*Aid and Reforms in Africa: Lessons from Ten Case Studies.*” Banque mondiale, Washington, D.C.

Hoeffler A., 2000. “The Augmented Solow Model and the African Growth Debate.” *CID Document de travail* n°36. Center for International Development. Harvard University.

Laplagne P., Treadgold M. et Baldr J. 2001. “A Model of Aid Impact in Some South Pacific Microstates.” *World Development*. 29(2), 365-385.

Lim E., 2001. “Determinants of and the Relation Between Foreign Direct Investment and Growth: A summary of the Recent Literature.” *FMI Document de travail* WP/01/175. Washington, D.C.

Nath S. et Madhoo Y., 2003. “Explaining African Economic Growth Performance: The Case of Mauritius.” Interim Report on Mauritius Case Study for the African Economic Research Consortium Project “Explaining African Economic Growth Performance”. Mars 2003.

Ndulu B. et O’Connell S.A. 2005. “Policy Plus: African Growth Performance 1960-2000.” Communication présentée lors de la session plénière sur *Explaining African Economic Growth*. *African Economic Research Consortium*, Nairobi, mai 2005.

Ndulu B. et O'Connell S.A. , 2003. “*Revised Collins/Bosworth Growth Accounting Decompositions.*” Explaining African Economic Growth Project. African Economic Research Consortium. Nairobi.

Noland M. et Pack H., 2003. “*Industrial Policy in an Era of Globalization: lessons from Asia.*” Institute for International Economics, Washington, D.C.

O'Connell S. et Ndulu B., 2000. “*Africa's Growth Experience: a Focus on Sources of Growth.*” Explaining African Economic Growth Project. African Economic Research Consortium. Nairobi, Kenya.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et Banque africaine de développement (BAfD). 2005. “*Perspectives économiques en Afrique 2005.*” Publication de l'OCDE.

Pritchett L., 1996. “Where has all the Education Gone?” *World Bank Policy Research Working Paper* n°1581, Washington, D.C.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). 2006. “Rapport mondial sur le développement» .

\_\_\_\_\_. 2005. Statistiques en ligne. <http://hdr.undp.org/statistics/data/> [accessed: 20 June 2006]

Rodrik D. 2000. “*Trade Policy Reform as Institutional Reform.*” Harvard University, mimeo.

Subramanian A. et Roy D. 2001. “Who can Explain the Mauritian Miracle? Meade, Romer, Sachs, or Rodrik?” FMI Document de travail WP/01/116, Washington, D.C.

Trulsson P. 1999. “Managing Growth: Perspectives on Achieving Small Enterprise Growth in Tanzania, Uganda and Zimbabwe.” Document de travail PMD-4. Organisation internationale du travail, Action Programme on Productivity Improvement, Competitiveness and Quality Jobs in Developing Countries, Genève.

Union africaine (UA) et Commission économique pour l'Afrique (CEA). “*Le transport et les Objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique.*” Polycopié, février 2005.

# Politique économique, environnement institutionnel et flux de capitaux



## 5.1 Introduction

L'orthodoxie économique veut que, le capital circule des pays développés, où son rendement marginal est faible, vers l'Afrique et d'autres régions en développement, où ce rendement est nettement plus élevé. Ce n'est malheureusement pas toujours le cas, dans la mesure où les flux de capitaux vers l'Afrique sont limités, instables et concentrés dans quelques secteurs et quelques pays. De nombreuses raisons expliquent ce phénomène. Premièrement, qu'il s'agisse d'impression ou de réalité, ni l'environnement mondial ni l'environnement régional ne sont favorables à l'Afrique.

En outre, de nombreux pays africains n'ont pas encore pris de mesures volontaristes pour mettre en place les conditions préalables, les politiques et les stratégies permettant d'attirer des capitaux étrangers plus bénéfiques. En fait, le marché s'est avéré inefficace, du moins au sens classique, pour ce qui est d'allouer le capital à l'Afrique. Les politiques macroéconomiques adoptées par les pays africains n'ont pas non plus favorisé les entrées de capitaux internationaux. Il convient donc d'utiliser des institutions et des politiques macroéconomiques non liées aux marchés pour résoudre les lacunes et les imperfections des marchés de capitaux internationaux.

L'insuffisance des entrées de capitaux dans les pays africains ne résulte pas seulement de la défaillance du marché mais aussi d'un échec fondamental des politiques et des institutions. Comme pour les politiques macroéconomiques rationnelles, les normes régissant les interactions humaines, y compris les entités administratives, les règles de procédure et les cadres réglementaires, constituent un facteur déterminant des flux de capitaux.<sup>1</sup> Pour que les pays africains puissent accroître les flux de capitaux de façon significative, les rendre viables et minimiser les crises financières, ils doivent adopter des mesures macroéconomiques appropriées.

“ Pour que les pays africains puissent accroître les flux de capitaux de façon significative, les rendre viables et minimiser les crises financières, ils doivent adopter des mesures macroéconomiques appropriées ”

<sup>1</sup> On peut distinguer les institutions en fonction de leur dimension ou de leur niveau: les institutions économiques, sociales, politiques et les personnes morales; les institutions publiques et privées; les institutions nationales et sous-nationales, sous-régionales, régionales et mondiales. Quelle que soit leur valeur, les institutions sont difficiles à saisir et elles ont été définies de multiples façons par différents auteurs. En particulier, Douglas North (1990) les définit comme étant les règles formelles et informelles qui régissent les interactions humaines (voir également Kasper et Streit 1998; Banque mondiale 2000; et Alfaro *et al.* 2003). À la différence des institutions, les politiques sont des choix faits au sein d'une structure politique et sociale, d'un ensemble d'institutions. Les institutions peuvent également expliquer les écarts du rapport capital-travail par des différences de contexte culturel ou de capacités technologiques.

“ Les pays africains doivent développer les institutions qui font respecter les droits de propriété et l'état de droit ”

Ils doivent ensuite comprendre comment renforcer le processus, la substance et les résultats des politiques macroéconomiques, afin de créer un environnement plus propice aux entrées de capitaux. Ils doivent également mettre en place des institutions solides et améliorer la qualité de celles qui existent déjà. Les pays africains doivent, en particulier, développer les institutions qui font respecter les droits de propriété et l'état de droit, afin de minimiser l'incertitude relative aux rendements des investissements.

Le présent chapitre examine les répercussions des politiques macroéconomiques suivies sur les flux de capitaux vers l'Afrique et les problèmes que ces flux ont posés pour la gestion des politiques macroéconomiques, ainsi que les différentes options retenues par les gouvernements africains pour gérer les difficultés au niveau macroéconomique. Il évalue également les dividendes des réformes, c'est-à-dire qu'il vérifie si les réformes économiques institutionnelles se sont accompagnées d'un accroissement des flux de capitaux dans la région. Enfin, il examine l'importance que revêtent des institutions efficaces pour attirer des flux de capitaux et la nécessité d'identifier, de mettre en place ou de renforcer des institutions favorisant les flux de capitaux.

Le chapitre est organisé comme suit: la section ci-après examine l'orientation et l'évolution des politiques macroéconomiques en Afrique. La section 5.3 examine les avantages obtenus grâce aux réformes économiques, y compris au niveau macroéconomique, pour attirer les flux de capitaux. La section 5.4 analyse les effets macroéconomiques des flux de capitaux et les politiques adoptées pour gérer ces derniers. La section 5.5 met en évidence les mesures supplémentaires nécessaires pour consolider la stabilisation macroéconomique, alors que la section 5.6 étudie le rôle fondamental que revêtent des institutions efficaces pour attirer les flux de capitaux et la façon de les mettre en place. La section 5.7 conclut le chapitre.

## 5.2 Un environnement macroéconomique solide est essentiel pour attirer les flux de capitaux

Après leur accession à l'indépendance dans les années 1960, la plupart des pays africains ont appliqué des politiques populistes mettant l'accent sur l'expansion des services sociaux, en particulier l'éducation et la santé. Ils ont également entrepris des projets énormes d'investissements publics dans les infrastructures, souvent financés par des politiques expansionnistes. Il s'en est suivi une inflation croissante, des déficits budgétaires et une accumulation de la dette extérieure. Les flux de capitaux ont diminué au fur à mesure que les investisseurs ont commencé à douter que les pays en développement puissent s'acquitter de leurs obligations au titre du service de la dette. Ces politiques ont considérablement ralenti la croissance économique en Afrique. Les crises du pétrole et de la dette et la récession qui a suivi dans les pays développés ont encore aggravé la crise économique en Afrique (Banque mondiale 1981). La stagna-

tion économique a été d'une telle ampleur que les années 1980 ont été qualifiées de «décennie perdue» pour l'Afrique subsaharienne.

Les événements survenus pendant les années 1970 et la première moitié des années 1980 ont montré qu'une gestion rationnelle des politiques économiques était indispensable pour la reprise de la croissance et la mobilisation d'un financement extérieur. C'est dans ce contexte que les pays africains ont mis en œuvre des politiques de stabilisation macroéconomique au milieu des années 1980 et au début des années 1990. L'axe principal était la gestion de la demande par une réduction des dépenses et l'encadrement du crédit intérieur. L'objectif des programmes de stabilisation était de rectifier les déséquilibres de la balance des paiements et de maîtriser l'inflation. Ces programmes comprenaient des réformes de politique budgétaire, monétaire et du taux de change.

## Réforme de la politique budgétaire

La politique budgétaire a joué un rôle important dans la gestion de la demande globale et la correction des déséquilibres dans les économies africaines. L'objectif du rééquilibrage budgétaire opéré en Afrique, au milieu des années 1980 et au début des années 1990, était de maîtriser les déficits budgétaires et de rationaliser l'investissement public (Husain et Faruqee 1996). Dans la mesure où les programmes d'investissement public exerçaient des pressions significatives sur l'équilibre budgétaire, de nombreux pays africains ont également entrepris des réformes budgétaires pour réduire la taille des programmes d'investissement public. Ils les ont complétées par des réformes du secteur public, notamment la privatisation et la restructuration des entreprises publiques et une réforme fiscale.

Outre la réduction du déficit et la stabilité du budget, la politique budgétaire de ces dernières années a eu comme objectif explicite d'appuyer la réduction de la pauvreté. C'est particulièrement le cas dans les pays qui appliquent les documents de stratégies pour la réduction de la pauvreté (DSRP). Le Mozambique, l'Ouganda et la Tanzanie ont accru leurs dépenses en faveur de secteurs sociaux prioritaires comme la santé, l'éducation et l'alimentation en eau (BAfD 2005). Des efforts considérables ont également été consacrés à l'amélioration de la mobilisation des recettes publiques et de l'administration fiscale. Par exemple, la Tanzanie a aboli les exemptions de TVA accordées au gouvernement et aux institutions publiques.

Les pays africains ont également mis en œuvre des réformes institutionnelles visant à accroître l'efficacité de la collecte de l'impôt, renforcer l'indépendance de l'administration fiscale et lutter contre la corruption dans le système. Le Ghana, le Kenya et l'Ouganda ont mis en place une administration fiscale autonome et ont ainsi obtenu des améliorations remarquables dans la collecte des impôts (voir Ndikumana et Nanyonjo 2005 pour le cas de l'Ouganda).

“ Des efforts considérables ont également été consacrés à l'amélioration de la mobilisation des recettes publiques et de l'administration fiscale ”

## Réforme de la politique monétaire

La politique monétaire appliquée a eu pour objectif d'épauler la politique budgétaire pour juguler l'inflation, en contrôlant le crédit intérieur (Husain et Faruqee 1996). Les objectifs globaux de la réforme monétaire menée en Afrique étaient de réduire l'inflation, de redresser la balance des paiements et de promouvoir la mobilisation de ressources grâce à des taux d'intérêt réels stables. Toutefois, en fonction de la source de la croissance monétaire, les pays n'ont pas utilisé les mêmes instruments de politique monétaire pour atteindre les objectifs définis. Au Ghana, par exemple, la croissance de la masse monétaire a été causée par les prêts excessifs que la banque centrale a accordés aux entreprises publiques (Leechor 1996). La politique monétaire a donc eu pour objectif de contrôler les prêts de la banque. Elle a été couronnée de succès et l'inflation a été ramenée à un seul chiffre en 1991. L'amélioration du solde budgétaire a permis de gérer la politique monétaire.

Depuis 1986, la politique monétaire du Kenya est passée d'un régime de contrôle direct de la politique monétaire à des mesures indirectes comme les réserves obligatoires, les coefficients de liquidité variables et les taux d'intérêt basés sur le marché. La réforme a également cherché à renforcer le contrôle de la banque centrale sur les institutions financières non bancaires qui se sont multipliées pendant les années 1980.

Ces dernières années, certains pays africains, en particulier l'Afrique du Sud, ont adopté des politiques monétaires ciblant l'inflation pour améliorer leur crédibilité.<sup>2</sup> Dans le cadre d'un régime ciblant l'inflation, l'objectif majeur de la politique monétaire est de maintenir la stabilité des prix (Agénor 2001). On s'éloigne ainsi de la politique monétaire traditionnelle qui repose sur des objectifs intermédiaires comme les agrégats monétaires ou les taux de change. L'Afrique du Sud a relativement bien réussi à stabiliser l'inflation (voir encadré 5.1).

Si le ciblage de l'inflation contribue à la stabilité des prix en renforçant la crédibilité et en ancrant les anticipations inflationnistes plus rapidement et durablement, il implique aussi des compromis coûteux entre la stabilité des prix, d'une part, et la croissance et la création d'emplois, d'autre part. Les pays qui ciblent l'inflation s'engagent à atteindre une cible d'inflation prédéfinie, ce qui peut malencontreusement limiter la croissance (voir Blanchard 2003). Tel a été le cas en Afrique du Sud.

Le pays connaît un grave problème de chômage dû en partie à une croissance faible. Le ciblage de l'inflation empêche le gouvernement de stimuler la croissance par des politiques macroéconomiques axées sur la demande. Les avantages du ciblage de l'inflation en termes de crédibilité et de stabilité des prix doivent être soigneusement soupesés par rapport aux pertes en termes de création d'emplois.

---

2 Le passage à des taux de change flottants dans de nombreuses régions en développement, y compris en Afrique, a exigé l'adoption d'un autre point d'ancrage nominal pour la stabilité des prix (Agénor 2001).



## Encadré 5.1

### Expérience du ciblage de l'inflation en Afrique du Sud

L'Afrique du Sud a adopté un régime de ciblage de l'inflation en février 2000. Ce choix a été motivé par l'instabilité croissante due à l'augmentation de la masse monétaire et par l'inflation découlant de la libéralisation financière. L'objectif du ciblage de l'inflation était d'instiller la discipline monétaire et d'améliorer l'obligation redditionnelle de la Banque centrale. Le taux d'inflation ciblé est exprimé en fonction de l'indice des prix à la consommation affiché, excluant des taux d'intérêt hypothécaires. Depuis 2000, il se situe entre 3 et 6%. Le cadre institutionnel donne à la Banque centrale une plus grande indépendance dans l'application de la politique monétaire.

Dans un souci de transparence, la Banque centrale publie des déclarations de politique monétaire après chaque réunion du comité chargé de cette question. Elle convoque également, deux fois par an, des forums de discussion sur la politique monétaire, auxquels sont invités des représentants du public et d'importants groupes d'intérêts comme les syndicats, les entreprises et les milieux universitaires.

Quel est le bilan? Lorsque le ciblage a été introduit en 2000, l'inflation était de 10% en moyenne, soit quatre points de pourcentage au-dessus du plafond fixé. Par la suite, elle a été ramenée à 5,4% en septembre 2003, puis à 4,4% en 2004. L'application systématique du cadre de ciblage de l'inflation a permis à la Banque centrale de se consacrer davantage à son mandat en matière de stabilité des prix et a contribué à réduire l'inflation.

*Source: Van der Merwe, E. J (2004).*

“ Le ciblage de l'inflation implique des compromis coûteux entre la stabilité des prix, d'une part, et la croissance et la création d'emplois, d'autre part ”

## Réforme de la politique du taux de change

En plus de la politique budgétaire et monétaire, la politique du taux de change a été un élément fondamental de la stabilisation macroéconomique (Husain et Faruque 1996). L'objectif de la réforme du taux de change était d'établir des taux de change déterminés par le marché et d'éliminer les marchés parallèles.<sup>3</sup> Bien que certains pays africains aient choisi de réformer leur politique de change progressivement, la plupart ont adopté une approche instantanée, qui a consisté pour l'essentiel à passer à un régime de taux de change flottant en supprimant le contrôle des changes (Agénor et Montiel 1996). Au Ghana, par exemple, des dévaluations importantes et très espacées ont été appliquées sur une période de quatre ans (avril 1983-septembre 1987), avec un flottement mis en œuvre du jour au lendemain pendant la dernière phase. Dans le cas du Nigéria, la dévaluation de la monnaie a aussi été appliquée brutalement en septembre 1986.

De nombreux pays ont également évolué vers une plus grande convertibilité du compte de capital, en assouplissant ou en éliminant les restrictions sur les opéra-

<sup>3</sup> S'agissant des politiques de taux de change en Afrique, les régimes de parités ajustables ont été largement abandonnés en faveur de taux de change flottants indépendants et de taux de change au flottement dirigé. Par exemple, sur les 27 pays africains qui relevaient de la catégorie «parités ajustables» en 1991, 15 sont entrés dans celle des régimes flottants indépendants en 1999 (Ndikumana 2003).

tions en capital. Après l'instauration de la démocratie, le Gouvernement sud-africain a introduit des mesures de libéralisation du compte de capital, notamment l'unification du régime de taux de change, l'élimination immédiate des contrôles de change applicables aux non-résidents alors que ceux s'appliquant aux résidents nationaux devaient être supprimés progressivement, puis éliminés complètement (Stahl 1995).

### 5.3 Les réformes économiques ont eu peu d'effets bénéfiques sur les flux de capitaux

Bien que les résultats soient très différents d'un pays à l'autre, la mise en œuvre de réformes économiques, y compris de stabilisation macroéconomique, a eu des résultats positifs pour de nombreux pays.<sup>4</sup>

Les taux d'inflation ont été réduits, les doubles déficits rétrécis, les taux de change stabilisés, les marchés parallèles affaiblis et la croissance économique, bien que lente et irrégulière, est réapparue dans beaucoup de pays.

Les pays qui ont entrepris les réformes les plus ambitieuses et soutenues, notamment le Ghana, le Mozambique, l'Ouganda et la Tanzanie, ont toutefois enregistré une croissance appréciable. En Ouganda, par exemple, la croissance du PIB a été de 6% par an en moyenne, depuis le début des années 1990, alors que l'inflation a été ramenée à un chiffre. Cependant, malgré une amélioration indéniable, pour la plupart des pays africains, la croissance demeure bien en dessous de l'objectif des 7% jugés nécessaires pour la réalisation des OMD.

Les réformes économiques, y compris la stabilisation macroéconomique, devaient conduire à un accroissement des flux de capitaux, grâce à une augmentation du rendement de l'investissement ajusté en fonction du risque. On peut pourtant constater que les pays africains n'ont pas tiré de gains substantiels des réformes économiques. Par exemple, pendant les périodes 1989-1994 et 1995-1999, les flux d'investissement direct étranger vers l'Afrique ont augmenté en moyenne de 72%. Ce chiffre n'est pas tellement spectaculaire, si on considère la base très faible à partir de laquelle le calcul est fait. En comparaison, les flux d'IDE vers l'Amérique latine et les Caraïbes ont augmenté de près de 200% et ceux vers la région Asie-Pacifique de 150% (CNUCED 2001, 2002 et 2005). Les apports d'IDE dans le monde ont enregistré un taux de croissance moyen de 197% pendant la même période.

La marginalisation de l'Afrique sur les marchés financiers mondiaux est manifeste car la part du continent dans les flux mondiaux d'IDE stagne. Par exemple, pendant les périodes 1989-1994, 1995-1999 et 2000-2004, la part de l'Afrique subsaharienne dans les flux d'IDE dans le monde était de 1% en moyenne contre 10% et 17% pour l'Amérique latine et les Caraïbes et la région Asie-Pacifique, respectivement. L'envolée

<sup>4</sup> Se reporter au chapitre 1 du présent rapport pour un examen détaillé des résultats économiques récents

des flux de capitaux privés vers les pays en développement constatée au début des années 1990 n'a donc pas atteint la plupart des pays africains (Ndikumana 2003).

Plusieurs facteurs expliquent pourquoi l'Afrique n'a tiré que peu de bénéfices des réformes économiques en termes de flux de capitaux. Malgré les réformes entreprises, l'environnement macroéconomique est encore fragile dans de nombreux pays africains pour plusieurs raisons, notamment la faible dotation en ressources, les conflits politiques et les politiques macroéconomiques inadaptées qui ont accentué les effets nocifs des chocs externes (Ndikumana 2003). Dans de nombreux pays, les réformes ont été incomplètes et n'ont pas été étayées par un mécanisme institutionnel solide.

En conséquence, les revirements de politiques ont été fréquents, ce qui peut avoir limité les bénéfices des réformes sur les flux de capitaux. Par exemple, 150 investisseurs étrangers opérant en Afrique de l'Est ont estimé que le risque de revirement de politique était le plus important facteur de risque (Banque mondiale 1994) et son impact est plus profond pour l'investissement direct étranger que pour d'autres types de flux de capitaux, compte tenu de son caractère irréversible. Asiedu (2005) a déterminé que l'investissement direct étranger en Afrique était moins influencé par la libéralisation des échanges que dans d'autres régions. Une explication plausible est que les investisseurs étrangers considèrent que les réformes sont transitoires et donc susceptibles d'être annulées.

Par ailleurs, les cadres institutionnels de gestion des politiques macroéconomiques en Afrique sont insuffisants. Dans la plupart des pays africains, comme dans d'autres régions en développement, la formulation et l'exécution des politiques macroéconomiques incombent à un triumvirat d'institutions. Il s'agit de la banque centrale, du ministère des finances et de l'organisme national de planification. Or, chacune de ces institutions a un mandat et des pouvoirs distincts et remplit ses fonctions séparément, et la coordination au niveau de la formulation et de l'exécution des politiques macroéconomiques est limitée.

Au même titre que la coordination entre les institutions du triumvirat, la coordination et l'harmonisation des politiques entre ces dernières et les ministères de tutelle est également insuffisante. Cela complique la gestion de la politique macroéconomique. Le manque de coordination entraîne une incohérence des politiques, qui sape l'efficacité et la crédibilité des institutions. Les pays africains doivent donc renforcer le cadre institutionnel de gestion des politiques macroéconomiques.

Parmi les facteurs qui contribuent à l'incapacité de l'Afrique d'attirer les flux de capitaux, on peut aussi citer un «problème d'image» (Asiedu 2005). Les investisseurs étrangers ont une perception négative de l'Afrique, qui tend à limiter les effets des réformes économiques sur les flux de capitaux. Par exemple, 56% des entreprises questionnées dans le cadre d'une étude de la CNUCED ont indiqué que l'environnement commercial réel en Afrique subsaharienne était meilleur que l'image du continent ne le laissait deviner (CNUCED 2000). Cela se voit aussi dans les données empiriques qui montrent que les organismes d'évaluation financière ont tendance à classer les pays

“ L'environnement macroéconomique est encore fragile dans de nombreux pays africains ”

africains comme plus risqués que ne le justifient les paramètres fondamentaux (Haque *et al.* 2000).

En conséquence, les pays d'Afrique subsaharienne reçoivent en moyenne moins de flux d'IDE que les pays d'autres régions, alors que le continent offre l'un des meilleurs taux de rentabilité de l'investissement au monde.<sup>5</sup> Il est toutefois peu probable que les réformes économiques conduiront à une augmentation de l'apport de capitaux, tant que les investisseurs considéreront que la région est risquée.

“ Il est toutefois peu probable que les réformes économiques conduiront à une augmentation de l'apport de capitaux, tant que les investisseurs considéreront que la région est à haut risque ”

En outre, en raison du manque d'information sur les pays africains à titre individuel et sur les possibilités d'investissement qu'ils offrent, les décisions d'investissement sont souvent basées sur des déductions liées à l'environnement des pays voisins plutôt que sur les conditions propres à chaque pays (Asiedu 2005). Ainsi, aux yeux des investisseurs étrangers, l'Afrique est «un grand pays» et non un continent constitué de différents pays. Les pays africains eux-mêmes, les organisations internationales et les partenaires de développement doivent donc déployer davantage d'efforts pour changer l'image de l'Afrique et faire naître chez les investisseurs une opinion plus différenciée du continent et de ses opportunités (CNUCED 1999).

Parmi les autres facteurs qui peuvent avoir un impact positif sur l'investissement direct étranger, on peut citer une bonne infrastructure matérielle, une main-d'œuvre éduquée, l'ouverture à l'IDE, un système juridique efficace, une faible corruption et la stabilité politique. La majorité des pays africains n'ont pas non plus un bilan positif à cet égard. L'infrastructure matérielle est médiocre dans la plupart des pays, l'alimentation en énergie n'est pas fiable, la corruption est généralisée et plusieurs pays sont victimes de conflits politiques.

Malgré les avantages limités des réformes économiques sur les flux de capitaux vers l'Afrique, ces derniers ont toutefois posé des difficultés considérables au niveau de la gestion des politiques macroéconomiques dans plusieurs pays.

## 5.4 Les apports de capitaux ont posé des problèmes de gestion macroéconomique et politique

Les flux de capitaux n'ont pas seulement eu des incidences positives sur l'économie des pays en développement notamment l'Afrique, ils ont également eu des incidences négatives. En général les décideurs se sont trouvés aux prises avec trois types de problèmes:

5 Par exemple, le rendement moyen de l'investissement des États-Unis en Afrique était de 30% pendant la période 1991-1996 contre 21% et 14%, respectivement, pour la région Asie-Pacifique et l'Amérique latine (CNUCED 1999).

- L'expansion excessive de la demande globale due aux apports de capitaux, entraînant une surchauffe de l'économie et, partant, réduisant les acquis obtenus de haute lutte pour assurer la stabilité macroéconomique;
- La vulnérabilité à une inversion rapide des flux des capitaux à cause d'un changement d'opinion des investisseurs, en particulier pour les pays qui ont attiré d'importants montants de flux de capitaux à court terme;
- Le prix qu'une intégration financière poussée impose à la gestion de la politique macroéconomique (Banque mondiale 1997).

Les incidences macroéconomiques des flux de capitaux sont différentes d'un pays à l'autre en fonction évidemment du type de flux (flux de capitaux privés-flux de capitaux publics, flux à court terme-flux à long terme) et l'instabilité qui en résulte, leur volume et leur importance compte tenu des capacités d'absorption du pays bénéficiaire, ainsi que l'utilisation de ces apports de capitaux. Les flux de capitaux vers l'Afrique ont pris surtout la forme d'APD, l'IDE étant le principal élément des apports de capitaux privés à l'Afrique (voir chapitre 2). L'augmentation des apports de capitaux et l'instabilité qui en résulte ont posé des problèmes de gestion macroéconomique. Selon Osei *et al.*, (2002), les apports privés vers l'Afrique dans les années 90 ont été plus instables que ceux destinés aux pays d'Asie et d'Amérique latine (voir également chapitre 2 du présent rapport pour l'évaluation de l'instabilité).

Il a été constaté dans tous les pays africains une expansion du crédit et des liquidités intérieures résultant du financement d'importants déficits budgétaires. Par exemple, à la suite de la bonne exécution du programme d'ajustement du Ghana au milieu des années 80, les flux nets au titre de l'aide ont augmenté, passant d'environ un million de dollars en 1984 à plus de 650 millions en 1992 (Leechor 1996).<sup>6</sup> Ceci a contribué à accroître les réserves de devises du Ghana qui ont servi principalement à financer les dépenses publiques. L'aide étrangère a joué un important rôle en apportant des ressources supplémentaires pour faire face à la diminution des recettes d'exportation à cause de la dégradation des termes de l'échange, mais elle était également devenue une importante source d'expansion monétaire. Par exemple le taux de croissance de la masse monétaire au sens large a augmenté, passant de 40% en 1983 à 52% en 1992. L'inflation a beaucoup diminué passant de 122% en 1983 à 10% en 1992, grâce à une politique stricte d'encadrement du crédit (Leechor 1986).

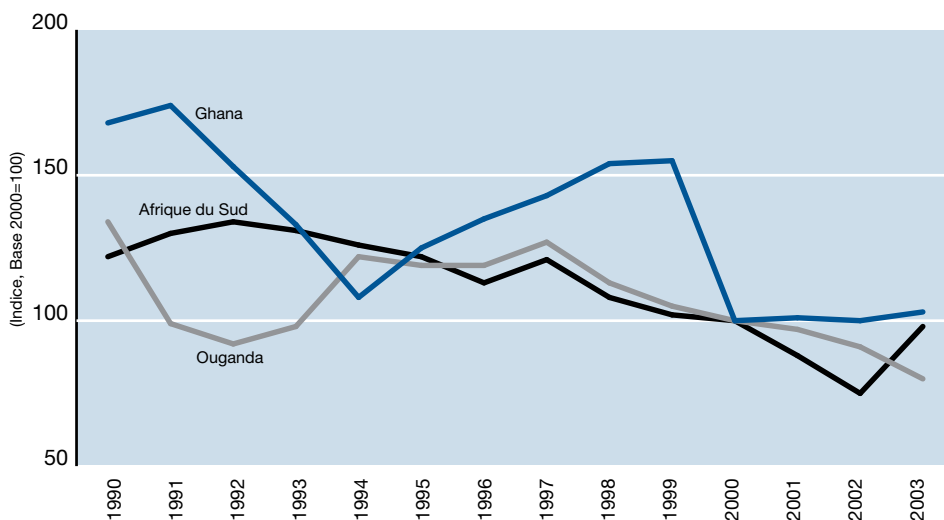
Depuis le début de l'an 2000, quelques pays africains, par exemple le Mozambique, la Tanzanie et l'Ouganda ont formulé et mis en œuvre des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP). Ces pays ont également enregistré une augmentation des flux de capitaux concernant les stratégies de réduction de la pauvreté et l'allègement de la dette au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTTE). Il s'agit principalement de pays à faible revenu dont le secteur financier est à ses débuts, ce qui limite les possibilités de faire face à des apports massifs d'aide.

<sup>6</sup> L'aide étrangère est considérée comme un important facteur dans la bonne exécution du programme d'ajustement du Ghana.

“ Les apports massifs de capitaux vers l’Afrique du Sud depuis 1994 ont rendu l’économie vulnérable à des inversions soudaines de flux de capitaux ”

Les priorités pour les dépenses publiques figurant dans les DSRP privilégiant les biens et services locaux, les apports d’aide pour les stratégies de réduction de la pauvreté ont exercé des pressions sur les taux de change réels, alors que les apports simultanés de capitaux privés ont provoqué une expansion de la masse monétaire (Buffie *et al.* 2004). Les taux de changes effectifs réels sont présentés à la figure 5.1. Ce taux pour le cedi ghanéen s’est déprécié entre 1990 et 1994 pour s’apprécier ensuite jusqu’en 1999. Le même taux pour le shilling ougandais s’est considérablement apprécié, en particulier entre 1992 et 1997. Selon Kasekende *et al.* (1997), les taux de change réels se sont appréciés de plus de 11% entre 1994 et 1997. Pour la Tanzanie la surévaluation cumulée a été estimée à 20% pour la période 1994-1996 (Leape 1999). L’appréciation du taux de change réel tend à avoir des incidences négatives sur le secteur des produits échangeables.

**Figure 5.1**  
Taux de change effectifs réels dans quelques pays africains



Source: FMI 2005

Note: Une augmentation du taux signifie une appréciation de la monnaie nationale

Les flux de capitaux exposent les pays à des risques de crise monétaire, résultant en particulier d’une inversion soudaine des flux de capitaux. Par exemple, les apports massifs de capitaux vers l’Afrique du Sud depuis 1994, dont la plupart étaient à court terme, ont rendu l’économie vulnérable à des inversions soudaines des flux de capitaux. Cette situation a provoqué une série de crises des taux de change. La première de ces crises intervenue en février 1996, a duré jusqu’en juillet 1996. L’une des principales causes de cette crise était le fait que les investisseurs étaient incertains de l’orientation de la politique économique, étant donné les objectifs naturellement opposés des principaux partenaires, en particulier, du gouvernement et des syndicats représentés par le Congress of South African Trade Unions (COSATU).

La deuxième série de crises a eu lieu en octobre 1996 et en novembre 1997, à la suite principalement de l'effet de contagion de la crise financière asiatique. La baisse des cours de l'or et d'autres métaux a également contribué à la crise des taux de change au cours de cette période. La troisième crise monétaire a eu lieu en avril 1998 à la suite de l'aggravation du déficit du solde courant, des mauvaises perspectives de croissance et du manque de confiance des investisseurs dans l'économie sud-africaine (Aron et Elbadawi 1999).

L'autre effet des flux de capitaux concerne les problèmes qu'une intégration financière poussée posent à la gestion de la politique macroéconomique. L'intégration financière poussée réduit la marge de manœuvre des pays et ne leur permet pas de mener des politiques monétaires et de taux de change indépendantes. Il s'agit du «trilemme» bien connu, l'idée qu'un pays ne peut atteindre que deux des trois objectifs que sont la stabilité du taux de change, l'indépendance monétaire et l'intégration financière.<sup>7</sup> Même s'il convient de réaliser ces objectifs, il est pratiquement impossible aux décideurs de les réaliser simultanément. Par conséquent, si les décideurs choisissent de privilégier la stabilité des taux de change et la mobilité des capitaux, ils doivent renoncer à l'indépendance monétaire. S'ils privilégient l'indépendance de la politique monétaire et la mobilité des capitaux, alors le pays doit choisir les taux de change flottants et renoncer à la stabilité des taux de change (Taylor 2004).<sup>8</sup> Les responsables se sont employés à trouver les moyens de résoudre ce «trilemme».

Dans certains pays africains, les décideurs ont opté pour la stabilité des taux de change et la mobilité des capitaux au lieu de l'indépendance monétaire. Il en est ainsi pour les pays de la zone CFA et les membres de la Common Monetary Area (CMA) (Zone monétaire commune).<sup>9</sup> Un bon nombre de pays africains ont choisi d'atteindre les objectifs que sont la politique monétaire indépendante et la mobilité des capitaux. Ils ont décidé de renoncer à l'objectif qu'est la stabilité des taux de change en laissant flotter leur monnaie. L'Éthiopie, le Ghana, le Kenya, le Nigeria, l'Afrique du Sud et l'Ouganda ont notamment laissé flotter leurs taux de change.

En ce qui concerne les réponses à apporter aux effets des apports de capitaux, les pays africains ont pris un certain nombre d'options. Par exemple, le Gouvernement ghanéen a mis en œuvre une politique de crédit intérieur stricte en 1989 pour atténuer les effets macroéconomiques des apports d'aide (Leechor 1996). Cette politique a eu des incidences remarquables car elle a produit des excédents financiers qui ont servi à rembourser la dette du Gouvernement envers la Banque centrale.

Les pays africains ont également eu recours à des interventions stérilisées en vendant des obligations pour limiter les incidences de l'expansion monétaire sur la demande globale. Les marchés obligataires étant peu actifs, ce type d'intervention est coûteux, car le relèvement des taux d'intérêt alourdit le service de la dette pour le gouvernement et le secteur privé. La hausse des taux d'intérêt dissuade également le secteur

“ L'intégration financière poussée réduit la marge de manœuvre des pays et ne leur permet pas de mener des politiques monétaires et de taux de change indépendantes ”

7 Pour obtenir des précisions sur ce théorème, voir par exemple Obstfeld, Taylor et Shambaugh 2004.

8 Taylor, A.M (2004), “Global Finance: Past and Present”, Finance and Development, mars 2004

9 Les membres de la CMA sont les pays suivants: Lesotho, Namibie, Afrique du Sud et Swaziland.

privé d'emprunter, alors que l'investissement dans les obligations par les banques supprime les prêts au secteur privé. Bien que la stérilisation soit nécessaire et permette de compenser les effets expansionnistes potentiels de l'augmentation des apports des capitaux sur l'économie, son utilisation a ses limites. Le coût financier pourrait être élevé à cause de la hausse des taux d'intérêt nécessaire pour pousser les investisseurs à conserver plus d'obligations nouvellement émises (Aron et Elbadawi 1999).

Outre la stérilisation par les obligations, les banques centrales interviennent de façon plus directe sur le marché des devises pour limiter les pressions qui s'exercent sur les taux de change nominaux. Le transfert des dépôts des administrations centrales du système bancaire vers la banque centrale sert également de moyen de limiter l'appréciation du taux de change provoqué par les apports d'aide. Cette méthode a été utilisée au Mozambique, en Afrique du Sud, en Ouganda et dans de nombreux autres pays.

## 5.5 Les pays africains doivent consolider davantage leur stabilité macroéconomique

*Les pays africains doivent renforcer leur capacité de formulation et de mise en œuvre de la politique macroéconomique*

Comme il a été indiqué dans la section précédente, la mise en œuvre des politiques de stabilisation macroéconomique a contribué à la stabilité macroéconomique dans un certain nombre de pays. Toutefois, le cadre macroéconomique reste peu favorable dans nombre de pays africains. Un certain nombre de facteurs notamment la modicité des ressources, les conflits politiques, les politiques macroéconomiques inappropriés et la base d'exportation étroite ainsi que l'instabilité des termes de l'échange se combinent pour saper la stabilité macroéconomique.<sup>10</sup>

Étant donné la faiblesse du cadre institutionnel de gestion de la politique macroéconomique (en particulier, la faible coordination entre les trois institutions chargées de gérer la politique macroéconomique), les pays africains doivent renforcer leur capacité de formulation et de mise en œuvre de la politique macroéconomique. Pour cela, il faudra rendre les banques centrales suffisamment autonomes afin qu'elles puissent résister à la tentation de financer le déficit provoqué par l'inflation. Ceci est d'autant plus important que les pays ont de plus en plus tendance à prendre des mesures pour lutter contre l'inflation en tant que principal moyen de politique monétaire. L'autonomie de la banque centrale doit devenir une condition préalable à la lutte contre l'inflation.

Les pays cherchant à obtenir la crédibilité tant nécessaire pourraient envisager d'adopter une approche de la politique monétaire ciblant l'inflation. Certains pays africains, notamment l'Afrique du Sud, ont adopté une méthode ciblant l'inflation ces dernières années et ont relativement réussi à réduire l'inflation. Bien que le ciblage de l'inflation

<sup>10</sup> Les chocs externes en particulier les chocs commerciaux contribuent beaucoup aux fluctuations de la situation macroéconomique dans les pays africains. Koze et Riezman (1999) estiment que les chocs commerciaux interviennent pour 44% dans les variations de la production globale.



contribue à la stabilité des prix, il entraîne des arbitrages coûteux entre la stabilité des prix, la croissance et la création d'emplois. Par conséquent, en envisageant le choix d'une approche ciblant l'inflation en ce qui concerne la politique monétaire, les pays devraient bien peser les avantages du ciblage de l'inflation du point de vue de la crédibilité et de la stabilité des prix par rapport aux coûts de la production et à la création d'emplois.

Bien qu'il soit nécessaire de mettre en œuvre des politiques de stabilisation de la situation macroéconomique pour attirer des flux réguliers et prévisibles de financement extérieur, ces dernières seront plus solidement ancrées et viables si elles sont sous-tendues par un environnement institutionnel rationnel.

## 5.6 L'environnement institutionnel nécessaire pour accroître les flux de capitaux vers l'Afrique

### Les institutions permettant d'attirer les flux de capitaux

L'importance des institutions et du mécanisme permettant aux institutions d'allouer les flux de capitaux n'a pas été clairement établie jusqu'à maintenant. Les données empiriques montrent que les différences institutionnelles sont une source majeure de différences des performances économiques des pays.<sup>11</sup> Acemoglu, Johnson et Robinson (2001) ont montré que les trois quarts de l'écart de revenu entre les premiers et les derniers pays en ce qui concerne la répartition des revenus à l'échelon mondial peuvent s'expliquer par les différences dans leurs institutions.<sup>12</sup> L'argument avancé est que la structure des institutions détermine les performances économiques et que les institutions fournissent les incitations nécessaires à l'économie (Olson 1996). En outre, les institutions ont des incidences sur les performances économiques grâce à leurs incidences sur leurs décisions d'investir, en protégeant les droits de propriété des entrepreneurs et en favorisant l'adoption de nouvelles technologies.

Les travaux de recherche montrent que les institutions jouent un rôle important en facilitant l'investissement privé et que la qualité institutionnelle est le facteur le plus important qui explique pourquoi les capitaux ne vont pas des pays développés, où la rentabilité est plus faible, vers les pays en développement où elle est plus élevée (Olson 1996). Les institutions peuvent avoir des incidences directes sur les flux de capitaux en mettant en place un cadre favorable, des mécanismes de bonne gouvernance et des institutions financières solides qui encouragent les flux de capitaux et facilitent

“ Les trois quarts de l'écart de revenu entre les premiers et les derniers pays en ce qui concerne la répartition des revenus à l'échelon mondial peuvent s'expliquer par les différences dans leurs institutions ”

11 Voir par exemple Knack et Keefer, 1995, ou Hall et Jones, 1999.

12 Les auteurs estiment que l'héritage de la colonisation et les différences institutionnelles qu'il a causés ont persisté bien après la fin de colonisation. En utilisant les variations exogènes des institutions des ex-colonies, compte tenu des taux de mortalité des Européens au moment de la colonisation, ils estiment que les Européens ont créé des institutions extractives dans les colonies dans lesquelles ils ne s'étaient pas installés et ont défini des droits de propriété efficaces dans les colonies où ils s'étaient installés en grand nombre. Ceci explique les meilleures performances constatées dans ce dernier groupe par rapport au premier.

les investissements à long terme. Elles peuvent avoir indirectement des incidences sur les flux de capitaux grâce à leur impact sur les autres variables qui ont des incidences sur les flux de capitaux, en particulier leur impact sur la croissance économique et l'environnement des entreprises, notamment la qualité de l'infrastructure publique, les politiques, la stabilité politique, les coûts de la main-d'œuvre, les taux de change, la stabilité des prix et du taux de change.

La gouvernance est un élément central de l'environnement institutionnel et des flux de capitaux. Il s'agit de la façon dont le gouvernement s'acquitte de sa mission de façon efficace, transparente et responsable conformément aux bonnes pratiques acceptées au niveau international. Ceci détermine le montant des apports de capitaux vers un pays. Les études ont montré que la bonne gouvernance a des incidences positives sur la croissance économique, en d'autres termes que la gouvernance a des incidences indirectes sur les apports de capitaux.<sup>13</sup> Il en est ainsi quand la bonne gouvernance renforce la productivité des intrants dans le processus de production. Toutefois, il importe de créer des mécanismes de bonne gouvernance, qui caractérisent l'État compétent, notamment sa capacité à faire exécuter les contrats, les droits de propriété et l'État de droit, autant d'éléments qui, estime-t-on, ont des incidences positives sur la croissance. La question importante est de déterminer les arrangements institutionnels permettant de promouvoir un État compétent et, partant, la bonne gouvernance. Cette question est abordée dans la section suivante.

### **Les institutions africaines n'ont pas réussi à attirer les flux de capitaux**

La qualité institutionnelle peut se mesurer par la qualité de la gouvernance, notamment le degré de corruption, les droits politiques, l'efficacité du secteur public et les problèmes réglementaires; le degré de protection juridique de la propriété privée et dans quelle mesure ces lois sont appliquées ainsi que les limites placées sur les dirigeants politiques (Acemoglu 2003).

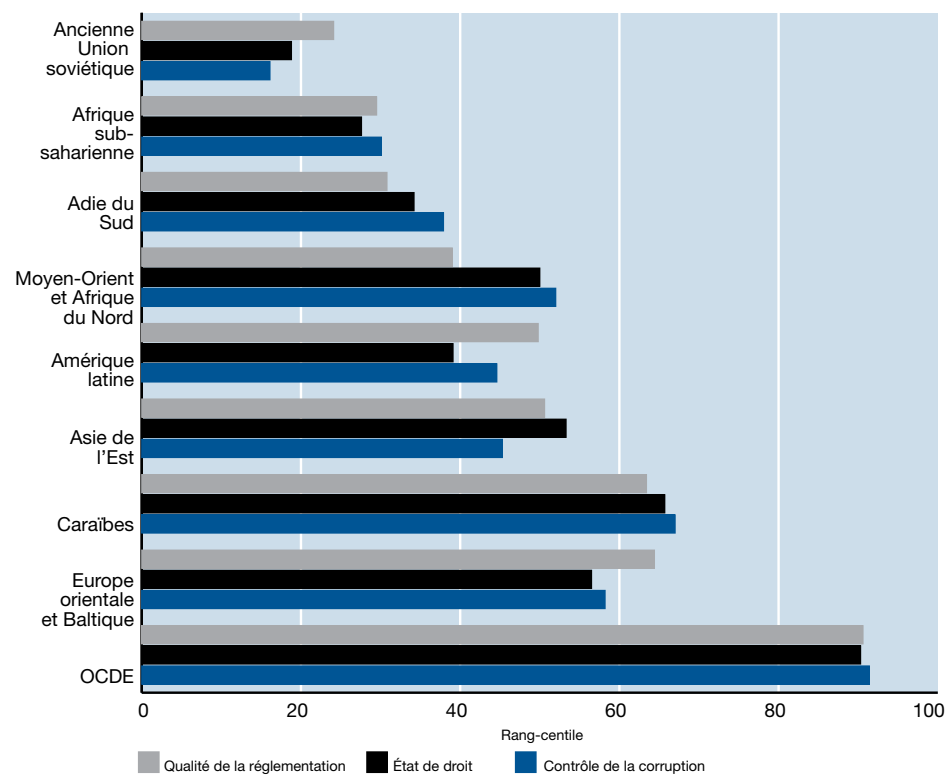
La figure 5.2 présente le rang-centile des différentes régions en ce qui concerne les trois indicateurs de la qualité institutionnelle: lutte contre la corruption, État de droit et qualité des règlements. Les valeurs élevées correspondent à une meilleure gouvernance. Les régions sont présentées dans le graphique dans un ordre allant des «meilleures» (haut du graphique) aux plus «mauvaises» (bas du graphique) pour l'année 2004. L'Afrique subsaharienne obtient des résultats plus mauvais que les autres régions (à l'exception de l'ex-Union soviétique) pour ce qui est des trois indicateurs choisis concernant la qualité institutionnelle. La qualité de l'environnement économique mesure indirectement la qualité des institutions africaines pour le marché. L'indicateur de la Banque mondiale, intitulé Ease of Doing Business Index, qui classe les pays de 1 à 155 montre que les pays africains se trouvent surtout au bout de l'échelle.

13 Voir Ndulu et O'Connell (1999) pour obtenir des données sur le rôle de la gouvernance dans la croissance économique en Afrique. Voir également Barro (1997) et FMI (2003).

Vingt-cinq pays africains se trouvent entre le Zimbabwe, qui occupait la 126<sup>e</sup> place et la République Démocratique du Congo (qui occupait la dernière place sur les 155). Il n'est pas surprenant que les pays ayant de bonnes institutions – ceux qui, entre autres choses, font exécuter les contrats, respecter les droits de propriété et protègent les investisseurs – se trouvent en haut sur la liste, Maurice se classant 23<sup>e</sup> et montrant la voie, suivie de l'Afrique du Sud (28<sup>e</sup>), de la Namibie (33<sup>e</sup>) et du Botswana (40<sup>e</sup>).

**Figure 5.2**

**Corruption, état de droit et qualité de la réglementation en Afrique et dans d'autres régions, 2004**



“ La question importante est de déterminer les arrangements institutionnels permettant de promouvoir un État compétent et, partant, la bonne gouvernance ”

**Source:** Kaufmann et al. 2005.

La corruption, un grave problème dans nombre de pays africains, comme dans beaucoup d'autres régions du monde est un fléau pour les bonnes institutions. Elle a des incidences négatives non seulement sur les flux de capitaux mais également sur le développement économique en général. La corruption empêche la mise en place et la viabilité d'institutions solides, elle décourage également l'investissement étranger dans les pays où elle sévit. Elle est également un important défi à relever pour promouvoir les flux de capitaux vers l'Afrique même si, des pays tels que le Nigéria, qui a de graves

problèmes de corruption, attirent des capitaux dans les secteurs de l'exploitation des ressources naturelles.

Toutefois, l'IDE, en dehors du secteur de l'exploitation des ressources naturelles, semble mieux réagir aux variables macroéconomiques, politiques et institutionnelles (Nnadozie et Osili 2005). Le tableau 5.1 montre l'Indice de perception de la corruption, dans lequel un rang peu élevé indique un degré élevé de perception de la corruption.

**Tableau 5.1**

*Comparaison de l'indice de perception de la corruption par région, 2005*

| Région   | Indice |
|--|--------|
| Pays non-membres de l'UE, l'Europe du Sud et de l'Est et Asie Centrale | 2,67   |
| Afrique  | 2,86   |
| Amérique du Nord et du Sud   | 3,86   |
| Moyenne globale  | 4,11   |
| Asie et Pacifique  | 4,28   |
| Proche Orient  | 4,37   |
| UE plus Islande, Norvège et Suède                                      | 6,67   |

Source: *Transparency International 2006*

“  
La  
corruption a  
des incidences  
négatives sur les  
flux de capitaux  
mais également sur  
le développement  
économique  
”

Étant donné que l'environnement international, la bonne gouvernance et les institutions financières saines jouent directement un rôle positif en encourageant les flux des capitaux, il importe de créer un environnement institutionnel qui renforce les flux de capitaux de «bonne qualité» et réduise au minimum l'instabilité des apports qui peuvent créer de graves déséquilibres macroéconomiques.

En Afrique, la place prépondérante des institutions extractives est un héritage de la colonisation. Les administrations nationales ne peuvent pas modifier cet héritage, principalement parce qu'une fois elles sont bien établies, ces industries sont difficiles à changer. Or les élites ou certains groupes aux intérêts solidement ancrés que les arrangements institutionnels actuels favorisent, s'opposent à la mise en place d'institutions efficaces. Par conséquent, le problème de la réforme des institutions et de la persistance de mauvaises institutions réside dans le fait que «toute réforme importante produit des perdants et des gagnants et que les perdants potentiels sont souvent assez puissants pour résister aux changements» (Acemoglu 2003). Il ne saurait y avoir de réformes institutionnelles tant que les groupes qui souhaitent le changement ne deviennent pas assez puissants pour l'imposer aux perdants potentiels. Il se peut aussi que la société décide, d'un commun accord, d'indemniser les perdants potentiels après les réformes, ou peut-être de les protéger des incidences négatives de ces réformes (Acemoglu 2003).

Étant donné que les institutions définissent et appliquent les règles économiques du jeu, elles définissent les performances économiques, en d'autres termes, le développement économique passe dans une large mesure, par la création d'institutions politiques

solides et stables (North 2005). North estime que «les institutions politiques ne seront stables que si elles s'appuient sur des organisations qui ont intérêt à leur perpétuation» (North 2005). En d'autres termes, les pays africains doivent encourager la création de ces organisations en tant que partie essentielle des réformes institutionnelles politiques et économiques dans un cadre participatif, consultatif et démocratique.

## **Les institutions efficaces permettront aux pays africains d'accroître les flux de capitaux**

Pour accroître les flux de capitaux, les pays africains doivent mettre en place des institutions efficaces – celles « ... qui améliorent les systèmes de commercialisation en améliorant l'information, en abaissant les coûts des transactions, en améliorant l'allocation des ressources et l'équité en matière de distribution des ressources... » (Nnadozie 2005). Par conséquent, le principal défi consiste à mettre en place et à renforcer les institutions africaines afin d'intégrer les pays africains dans l'économie mondiale pour atteindre les objectifs de développement grâce à l'accroissement de flux de capitaux stables et à long terme. Pour que ces institutions jouent le rôle, qui leur revient, il faudra adopter une double approche, à savoir recenser les institutions essentielles et les renforcer ou améliorer leur efficacité et leur performance.

### ***Recenser les institutions essentielles pour accroître les flux de capitaux internationaux avantageux***

Après avoir compris et accepté le rôle des institutions, l'étape logique suivante consiste à recenser les institutions essentielles pour accroître les flux de capitaux. Les institutions qui permettront d'accroître les flux de capitaux seront probablement les mêmes que celles qui assurent la croissance, en particulier celles qui protègent les droits de propriété et veillent à l'application des contrats. Il s'agit là des institutions qui limitent au minimum le coût des transactions lié aux capitaux internationaux et réduisent le risque lié à l'information et le risque souverain, améliorant ainsi l'efficacité des marchés. Les institutions permettant de remédier aux imperfections du marché national, qui sont également essentielles, comprennent les institutions permettant de valoriser le capital humain et d'améliorer les politiques gouvernementales.

Les pays africains ont d'abord et avant tout besoin d'institutions qui mettront en place les mesures d'incitation nécessaires pour accroître les flux de capitaux étrangers en fournissant une information nécessaire aux investisseurs, en encourageant les possibilités d'investissement et la stabilité politique. En outre, ils ont besoin d'institutions qui permettront d'améliorer la gestion économique et de créer un environnement macroéconomique favorable. Ils ont également besoin d'institutions qui fourniront non seulement un environnement économique favorable, mais aussi permettront de mettre en place une infrastructure de qualité, de renforcer et d'améliorer l'efficacité du

“  
Il importe de créer  
un environnement  
institutionnel qui  
renforce les flux de  
capitaux de «bonne  
qualité»  
”

secteur financier pour libérer le potentiel du secteur privé. Enfin, ce secteur a besoin d'institutions qui permettent à ses membres d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie nationale pour attirer le capital étranger.

“ Le secteur financier a besoin d'institutions qui permettent à ses membres d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie nationale pour attirer le capital étranger ”

- **Institutions de gestion des conflits et de promotion de la stabilité politique.** Compte tenu de l'importance de la stabilité politique pour améliorer l'évaluation du risque souverain, il faut créer des institutions qui permettent de promouvoir la stabilité politique et de gérer effectivement les conflits. Il s'agit, par exemple, d'une bonne constitution, de l'État de droit, d'un pouvoir judiciaire indépendant, d'institutions politiques représentatives, de l'organisation d'élections libres, de syndicats indépendants, de partenariats sociaux et de la représentation institutionnalisée des groupes minoritaires ainsi que de l'assurance sociale (Rodrik 2000).
- **Institutions de régulation et de stabilisation.** Un environnement favorable au capital exige la création d'institutions efficaces pour attirer le capital étranger, à savoir des banques, des bourses et des institutions qui sanctionnent le comportement anticoncurrence, y compris l'adoption d'une législation antitrust. Il convient également de mettre en place une réglementation prudentielle efficace ainsi qu'une supervision financière telle que la banque centrale. La loi relative aux titres exige la création d'un organisme chargé de surveiller l'émission et la négociation des valeurs mobilières. De même, les institutions de stabilisation macroéconomique, en particulier une banque centrale indépendante, permettront d'éviter les crises financières quand les flux augmenteront.
- **Institutions juridiques, l'État de droit et respect des droits de propriété.** Il s'agit également d'éléments importants pour attirer le capital étranger. Le respect des droits de propriété est un élément important de l'État de droit. Les mesures d'incitation jouent un rôle important dans la formation et la croissance de toute entreprise et les droits de propriété sont au cœur de la structure d'incitation (Banque mondiale 1999). Pour que les flux de capitaux augmentent, ces droits, y compris la propriété et le contrôle, doivent être clairement définis par la loi en combinant des textes législatifs, des mesures d'application par le secteur privé et public, la coutume et la tradition (Rodrik 2000). Il faudra adopter des législations pertinentes qui devront être appliquées de façon équitable, transparente et impartiale par un pouvoir judiciaire politiquement indépendant. Elles doivent surtout être respectées. Les investisseurs doivent être protégés.

Les tribunaux et les organismes de régulation étant faibles et parfois corrompus, les marchés des capitaux peu développés et les opérateurs qualifiés, les juristes et les comptables peu nombreux, les investisseurs étrangers ont souvent des difficultés à obtenir des informations sur les sociétés et hésitent beaucoup, en conséquence, à investir dans les pays africains (Banque mondiale 1996). Il convient d'élaborer un droit des entreprises et d'améliorer la gouvernance d'entreprise pour renforcer l'environnement en matière d'investissements, lutter contre la corruption et accroître le niveau de confiance dans l'État. Toutefois les lois ne valent que si elles sont appliquées par des institutions.

## *Création et renforcement d'institutions favorables au capital étranger*

La question n'est pas seulement de savoir quelles sont les institutions nécessaires pour permettre aux pays africains d'accroître les apports de capitaux, mais également comment les créer, les développer et les renforcer. Pour que les pays africains continuent de recevoir des flux importants et sans cesse croissants de capitaux, il faudra une bonne dose de développement institutionnel stratégique. Les possibilités du point de vue des arrangements institutionnels souhaitables différeront selon les pays et à l'intérieur des pays au fil du temps, compte tenu des réalités historiques (Rodrik 2000). Pour que ces institutions attirent des capitaux, il faudra définir des objectifs nationaux en ce qui concerne les flux de capitaux, poser un diagnostic correct des déficiences institutionnelles pour atteindre ces objectifs et élaborer une stratégie permettant d'accroître les apports de capitaux dans un cadre bien établi de croissance et de réduction de la pauvreté à l'échelon national.

Les diverses conditions initiales prévalant dans les pays africains montrent que leur approche des réformes institutionnelles et du renforcement des institutions différera d'un pays à l'autre. Les stratégies seront fondées sur une évaluation des lacunes et des capacités sur le plan institutionnel dans chaque pays. Pour créer des institutions fonctionnelles et favorables au capital et pour améliorer leur qualité, les pays africains devraient axer leurs efforts sur les pratiques optimales et copier les modèles actuels ou bien se lancer dans l'expérimentation locale fondée sur l'innovation locale. Ils doivent choisir entre des modèles types ou expériences en s'appuyant sur les réalités historiques, sociales et politiques nationales et sur la connaissance des besoins et des moyens locaux.

Chacun de ces choix a ses avantages et ses inconvénients et, par conséquent, il faudra assurer un arbitrage. Il devrait y avoir une approche propre à chaque pays. Pour certains pays, il s'agira de créer de nouvelles institutions. Pour d'autres il faudra harmoniser les institutions actuelles. Il faut également procéder à une expérimentation à l'échelon local, compte tenu du fait que cette approche présente ses propres risques et est coûteuse en termes de temps et de ressource.

L'approche reposant sur un modèle n'est peut être pas la meilleure, mais l'utilisation des connaissances locales pour adapter les modèles importés comporte des problèmes spécifiques. Toutefois, on peut toujours apprendre quelque chose de l'expérience de la création d'institutions ou d'arrangements institutionnels existant ailleurs même s'ils sont souvent «inappropriés ou ne peuvent pas être transplantés» (Rodrik 2000). Parfois, la création d'institutions passe par la combinaison de stratégies orthodoxes et hétérodoxes dans un processus participatif. Cette approche a permis à Maurice, une démocratie stable qui organise régulièrement des élections libres, d'attirer d'importants investissements étrangers et d'être un des pays d'Afrique où le revenu par habitant est le plus élevé (voir encadré 5.2). En outre, la démocratie permet de créer de meilleures institutions, en d'autres termes la stratégie économique doit être sous-tendue par des arrangements sociaux et politiques qui encouragent la participation, la représentation et la formation de coalitions (Rodrik 2000).

“ Pour que les pays africains continuent de recevoir des flux importants, il faudra une bonne dose de développement institutionnel stratégique ”

“ Les pays africains peuvent tirer des leçons de l'expérience de certains pays asiatiques et des exemples d'expérience réussie en Afrique ”

Il convient de prendre certaines mesures pour adapter les réformes politiques et institutionnelles aux conditions locales et il faut également promouvoir une large participation au processus de réforme. Les pays africains peuvent tirer des leçons de l'expérience de certains pays asiatiques et des exemples d'expérience réussie en Afrique (encadré 5.2). Le Botswana et Maurice sont deux pays africains qui ont régulièrement enregistré de bons résultats, bien que nombre de conditions y soient semblables à celles de leurs voisins africains.<sup>14</sup> La différence selon de nombreuses études réside dans la bonne gouvernance, la qualité des institutions qui encouragent la participation et la transparence dans ces deux pays, qui est plus élevée que dans les autres pays du continent (Rodrik 2000; Acemoglu *et al.* 2001).

### **Encadré 5.2**

#### ***La zone franche industrielle d'exportation de Maurice***

En créant la zone franche industrielle (ZFI), le gouvernement mauricien savait qu'il y ferait des gagnants et des perdants, surtout parmi les industriels qui, des années durant, avaient été favorisés par des mesures protectionnistes. En apportant une réponse négociée aux besoins des industriels, le Gouvernement s'est assuré le soutien à ses réformes. La ZFI a créé de nouvelles possibilités commerciales et d'emploi tout en protégeant les groupes d'intérêt. Résultat: Maurice a bénéficié de flux financiers élevés qui ont stimulé le commerce et l'investissement.

*Source: Rodrik 2000.*

#### ***Aspects régionaux de la création d'institutions***

À part la mobilisation des ressources internes et externes pour financer les réformes institutionnelles, il convient également de citer les aspects régionaux et mondiaux. Les pays africains doivent créer et renforcer les organisations régionales qui leur permettront d'attirer et d'absorber des montants plus importants de flux de capitaux privés. En particulier, les initiatives sous-régionales et continentales visant à améliorer la gouvernance économique et politique permettent dans une large mesure d'améliorer l'image de l'Afrique aux yeux des investisseurs internationaux.

Par exemple, en tant que partie intégrante du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), le Mécanisme d'évaluation intra-africaine a pour objet d'encourager l'adoption de politiques, de normes et de pratiques qui se traduiront par la stabilité politique, une plus grande croissance économique, un développement durable et l'accélération de l'intégration économique sous-régionale. Pour ce faire, il faudra échanger des données d'expérience et renforcer les pratiques optimales, tout en recensant les déficiences et en évaluant les besoins en matière de renforcement des capacités dans les domaines de la gouvernance et du développement socioéconomique. On estime qu'en tant que mécanisme régional, le Mécanisme d'évaluation intra-africaine permettra d'encourager la création d'institutions nationales solides et de promouvoir le développement économique de l'Afrique en améliorant la gouvernance politique, économique et celle d'entreprise.

<sup>14</sup> Certaines de ces conditions communes sont la faiblesse du capital humain, la dépendance à l'égard des produits de base, le climat tropical et le manque d'accès à la mer.



### Encadré 5.3

#### Comment la Chine a su attirer les capitaux étrangers

La Chine offre plus de mesures d'incitation pour attirer l'investissement direct étranger qu'aucun autre pays du monde, mais également applique plus de restrictions juridiques. En adoptant une stratégie pragmatique qui a été adaptée au fil du temps, la Chine a su attirer d'importants montants de flux de capitaux en adoptant un ensemble de mesures favorisant l'IDE.

Le pays a adopté une approche axée sur l'exportation ciblant le capital étranger qui pourrait contribuer à la transmission de connaissances techniques et commerciales. Elle s'est lancée dans une libéralisation prudentielle des mouvements de capitaux, ainsi qu'une politique équilibrée consistant simultanément à décourager l'endettement extérieur et les investissements étrangers de portefeuille et à offrir des mesures d'incitation pour les IDE.

L'expérience de la crise asiatique a permis à la Chine d'adopter un mécanisme d'incitation et d'assouplir progressivement les restrictions. Elle a adopté des législations régissant les investissements au début du programme de réforme et utilisé les avantages fiscaux pour l'IDE et les mesures de contrôle des mouvements de capitaux pour limiter les autres flux.

*Source: Eswar Prasad et Shang-Jin Wei (2005).*

## 5.7 Conclusion

Les pays africains ont entrepris un certain nombre de réformes économiques depuis le début des années 80. Les politiques de stabilisation macroéconomique comprennent surtout des programmes «de réformes de première génération». Ces politiques ont été complétés par la libéralisation financière et celle des mouvements de capitaux. Ces pays ont également entrepris des réformes fiscales en général dans les dernières étapes des programmes de stabilisation. La mise en œuvre de ces politiques a eu des effets positifs dans un certain nombre de pays africains, comme le montre la diminution des taux d'inflation et la réduction des déficits budgétaires ainsi que du compte courant. Bien qu'un certain nombre de pays aient renoué avec la croissance, cette dernière reste inférieure à l'objectif de 7% requis pour réaliser les OMD.

Bien que le continent africain soit marginalisé dans le cadre de la mondialisation financière, certains pays ont su attirer d'importants volumes de capitaux extérieurs, notamment l'aide publique et les capitaux privés «cherchant des ressources». Ces flux ont posé des problèmes considérables pour la gestion de la politique macroéconomique. Il a été constaté dans tous les pays africains des pressions inflationnistes et l'appréciation des taux de change réels. Pour faire face à ces apports de capitaux, les pays africains ont pris un certain nombre de mesures. Ces dernières vont de la stérilisation par l'émission d'obligations, les interventions directes sur les taux de change en passant par le transfert des dépôts du trésor des banques commerciales vers les banques centrales.

“  
S'ils  
sont bien gérés,  
les avantages  
des capitaux  
internationaux  
l'emportent sur leurs  
coûts”

Malgré les problèmes que les afflux de capitaux posent à la gestion de la politique économique, en général, et de la politique macroéconomique, en particulier, ils sont importants pour la croissance et le développement des économies africaines. S'ils sont bien gérés, les avantages des capitaux internationaux l'emportent sur leurs coûts. Par exemple, ils permettent de réduire les déficits d'épargne et de fournir les ressources nécessaires pour la mise en place de l'infrastructure et les dépenses sociales (qui sont toutes deux essentielles au développement du secteur privé et du capital humain) et la réduction de la pauvreté. Pour accroître les flux de capitaux tout en réduisant au minimum leurs incidences négatives potentielles, les pays africains doivent élaborer des stratégies et mettre en place des institutions pour réduire le coût des transactions, le risque lié aux investissements et développer le capital humain. Les droits de propriété doivent être garantis grâce à un appareil judiciaire, honnête, compétent et fiable, ce qui permettra des investissements plus importants qui, s'ils sont alloués efficacement, peuvent promouvoir la croissance économique. Les institutions efficaces pourront aider les pays africains à appliquer de meilleures politiques durables, à tirer parti de l'augmentation des flux de capitaux et maximiser leurs avantages; il faudra beaucoup de temps pour que les institutions soient compétentes et que le public ait confiance en elles.

## Bibliographie

- Acemoglu D., Johnson S., et Robinson J.A., 2001. "The Colonial Origins of Comparative Development: An Empirical Investigation," *American Economic Review* 91 (5),1369–1401.
- Acemoglu D., 2003. "Root Causes: A Historical Approach to Assessing the Role of Institutions in Economic Development." *Finance and Development* 27-30 juin.
- Alfaro L., Kalemli-Ozcan S., et Volosovych V., 2003. "Why Doesn't Capital Flow from Rich to Poor Countries? An Empirical Investigation", document non publié.
- Aron J., et Elbadawi I., 1999. "Reflections on the South African Rand Crisis of 1996 and Policy Consequences". Working Paper n°99-13, Centre for the Study of African Economies, Oxford University.
- Aron J., Elbadawi I., Muellbauer J. et Tsikata Y., 1999. "Policy Credibility and Currency Crisis in South Africa: An Empirical Analysis". Mimeo, Centre for the Study of African Economies, Oxford University.
- Asiedu E., 2005a. "Foreign Direct Investment in Africa: The Role of Natural Resources, Market Size, Government Policy, Institutions and Political Instability." WIDER Research Paper 2005/24, juin 2005.
- Asiedu E. 2005b. "On the determinants of foreign direct investment to developing countries: Is Africa different?" *World Development* 30(1), 107-19.
- Agénor P.R. 2001. "Monetary Policy under Flexible Exchange Rates: An Introduction to Inflation Targeting". Central Bank of Chile, Working Papers n°124, (Santiago, Chili).
- Agénor P.R. et Montiel P.J., 1996. *Development Macroeconomics*. Princeton, New Jersey. Princeton University Press.
- Banque africaine de développement (BAfD), 2005. *African Economic Outlook*, Tunis.
- Banque mondiale. 1999. *Rapport sur le développement dans le monde 1999/2000: le savoir au service du développement*. Washington, DC: Banque mondiale.
- \_\_\_\_\_. 2000. *Rapport sur le développement dans le monde 2000/2001: Attacking Poverty*. New York: Oxford University Press, 2001.
- \_\_\_\_\_. 1994. *Adjustment in Africa: Reforms, Results and the Road Ahead*. Oxford University Press, Washington D.C: Banque mondiale.
- \_\_\_\_\_. 1997. *Capital Flows to Developing Countries: The Road to Financial Integration*. Washington D.C: Oxford University Press.

\_\_\_\_\_. 1981. *Accelerated Development in Sub-Saharan Africa: An Agenda for Action*. Washington DC: Banque mondiale.

\_\_\_\_\_. 1989. *Sub-Saharan Africa: From Crisis to Sustainable Growth*. Washington D.C: Banque mondiale.

Barro J., 1997. *Determinants of Economic Growth: A Cross Country Empirical-Study*. Cambridge, Massachusetts. The MIT Press.

Blanchard O., 2003. "Comment on Inflation Targeting in Transition: Experience and Prospects, by Jiri Jonas and Frederic Mishkin," Inflation Targeting, B. al Harbour, Floride, 23-25 janvier.

Buffie E., Adam C., O'Connell S., et Pattillo C., 2004. "Exchange Rate Policy and the Management of Official and Private Capital Flows in Africa." IMF Staff Papers, 51, (Special Issue), 126-160.

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement économique (CNUCED). 1999. *Foreign Direct Investment in Africa: Performance and Potentials*. New York: Nations Unies.

\_\_\_\_\_. 2000. CNUCED, communiqué de presse, [www.unctad.org/en/press/pr2854en.htm](http://www.unctad.org/en/press/pr2854en.htm).

\_\_\_\_\_. 2001. *Rapport sur l'investissement dans le monde: Promoting Linkages*. Genève: Nations Unies.

\_\_\_\_\_. 2002. *Rapport sur l'investissement dans le monde: Transnational Corporations and Export Competitiveness*. Genève: Nations Unies.

\_\_\_\_\_. 2005. *Rapport sur l'investissement dans le monde: les sociétés transnationales et l'internationalisation recherche-développement*. Genève: Nations Unies.

Fonds monétaire international (FMI). 2005. *International Financial Statistics, Yearbook 2005*. Washington D.C.

\_\_\_\_\_. 2003. *Growth and Institutions. Perspectives économiques mondiales*. Washington D.C.

\_\_\_\_\_. 2004. *World Economic Outlook- September 2004*. Washington, D.C.

Hall R. E. et Jones C.I., 1999. "Why do Some Countries Produce So Much More Output per Worker than Others?" *Quarterly Journal of Economics* 114 (1), 83-116.

Haque N.U., Nelson M. et Mathieson D.J., 2000. "Rating Africa: The Economic and Political Content of Risk Indicators" Dans Collier P. et Pattillo C. (sous la direction de), *Investment and Risk in Africa*, 33-70. New York: St Martin's Press, 33-70.

Hausmann R. et Rodrik D., 2002. "Economic Development as Self-Discovery," NBER Discussion Paper n°w8952, May. <http://papers.nber.org/papers/w8952>.

- Husain I. et Faruqee R., 1994. *Adjustment in Africa: Lessons from Country Case Studies*. Banque mondiale, Washington, D.C.
- Kasper W. et Manfred S. E. 1998. *Institutional Economics: Social Order and Public Policy*. Cheltenham, UK: Edward Elgar.
- Kasekende L. et Kitabire D., 1997. “Capital Flows Study: Uganda”. Communication présentée à l’atelier EFA sur Private Capital Flows and Macroeconomic Policy in Sub-Saharan Africa, Cape Town, 15 juillet.
- Kaufmann D., Kraay A., et Mastruzzi M., 2005. “Governance Matters IV: Governance Indicators for 1996-2004”, <http://econ.worldbank.org>.
- Knack S. et Keefer P., 1995. “Institutions and Economic Performance: Cross-Country Tests Using Alternative Institutional Measures,” *Economics & Politics*, novembre, 207-228.
- Koze M.A et Riezman R., 1999. “Trade Shocks and Macroeconomic Fluctuations in Africa”, Centre for the Study of Globalization and Regionalization, Working paper n°43/99, University of Warwick.
- Leape J. 1999. “Macroeconomic Impact”, Dans Bhinda N., Griffith-Jones S., Leape J. et Martin M. (sous la direction de), *Private Capital Flows to Africa: Perception and Reality*, La Haye, Forum on Debt and Development (FONDAD).
- Leechor C. 1996. “Ghana: Frontrunner in Adjustment”, Dans Husain I. et Faruqee R. (sous la direction de), *Adjustment in Africa: Lessons from Country Case Studies*, Washington D.C, Banque mondiale, 153-192.
- Lucas R., 1990. “Why doesn’t Capital Flow from Rich to Poor Countries?” *American Economic Review* 80, 92–96.
- Ndikumana L. et Nannyonjo J. 2006. “ From Failed State to Success Story?” Dans Boyce J.K. (sous la direction de), *Peace and the Public Purse*. À paraître.
- Ndikumana L. 2003. “Capital Flows, Capital Account Regimes, and Foreign Exchange Rate Regimes in Africa”, dans CNUCED (sous la direction de). *Management of Capital Flows: Comparative Experiences and Implications for Africa*. Genève, Nations Unies, 313-384.
- Ndung’u, N.S. 1999. “Monetary and Exchange Rate Policy in Kenya”, CREA, Research Paper, RP n°94, Nairobi: CREA.
- Ndulu B. J. et O’Connell S.A. 1999. “Governance and Growth in Sub-Saharan Africa”, *Journal of Economic Perspectives*, 13(3), 41-66
- Nnadozie E. 2003. *African Economic Development*, Academic Press.
- \_\_\_\_\_. 2005. “Regional Institutions and Development in Africa: The African Peer Review Mechanism”, non publié, mimeo.

Nnadozie E et Okonkwo Osili U., 2005 “What are the Determinants of US Foreign Direct Investment in African Countries?” Dans *Financial Systems and Mobilization of Resources in Africa*, CEA, Division des politiques économiques et sociales, ESPD/NRP/02/05

North D.C. 1990. *Institutions, Institutional Change, and Economic Performance*, Cambridge University Press.

\_\_\_\_\_. 2005. “Institutions and the Performance of Economies Over Time,” Dans Ménard C. et Shirley M.M. (2005) (sous la direction de) *Handbook of New Institutional Economics*. Netherlands: Springer, 21-30.

Obstfeld M., Taylor A. et Shambaugh J.C., 2004. “The Trilemma in History: Trade-offs among Exchange Rates, Monetary Policies and Capital Mobility”, NBER Working Paper n°10396.

Olson M. Jr. 1996. “Big Bills Left on the Sidewalk: Why Some Nations Are Rich and Others Poor,” *Journal of Economic Perspectives* 10 (2), 22.

Osei R., Morrissey O. et Lensink R. 2002. “The Volatility of Capital Inflows: Measures and Trends for Developing Countries”, *CREDIT Research Paper*.

Prasad E. et Wei S.-J. 2005. “The Chinese Approach to Capital Inflows: Patterns and Possible Explanations,” FMI Working Paper WP/05/79.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), 1999. *Rapport mondial sur le développement humain 1999*, New York: Oxford University Press.

\_\_\_\_\_. 2000. *Rapport mondial sur le développement humain 2000*. New York: Oxford University Press.

Rodrik D. 1995. “Getting Interventions Right: How South Korea and Taiwan Grew Rich,” *Economic Policy* 20, 53-107. (Draft at <http://www.nber.org/papers/w4964.pdf>)

\_\_\_\_\_. 1997. *Has Globalization Gone Too Far?* Washington DC: Institute for International Economics.

\_\_\_\_\_. 1998. “Globalization, Social conflict and Economic Growth”, Dans *World Economy*, mars.

\_\_\_\_\_. 2000. “Institutions for High-Quality Growth: What They Are and How to Acquire them,” *Studies in Comparative International Development*, vol. 35, no.3.

Rodrik D. et Subramanian A. 2003. “The Primacy of Institutions (and what this does and does not mean).” *Finance and Development* (juin), 31-34.

Stals C. 1995. “Monetary Policy in South Africa”. Communication présentée à la seconde Conférence sud-africaine sur «Economy, Trade and Investment», Londres 17 octobre.

Stiglitz J. 1989, "The New Development Economics," in G. M. Meier and J. E. Rauch, *Leading Issues in Economic Development*. New York: Oxford University Press, 352-355.

Swamy G. 1996. "Kenya: Patchy, Intermittent Commitment", Dans Husain I. et Faruqee R. (sous la direction de), *Adjustment in Africa: Lessons from Country Case Studies*, Washington D.C: Banque mondiale, 193-237.

Taylor A.M. 2004. "Global Finance: Past and Present." *Finance and Development*. mars, 28-31.

Van der Merwe E.J. 2004. "Inflation Targeting in South Africa", South African Reserve Bank, Occasional Paper, n°19, Prétoria.







# Capacité d'absorption et gestion des flux de capitaux

## 6.1 Introduction

Ce dernier chapitre du rapport porte sur la capacité des pays africains d'absorber les flux de capitaux étrangers et les mécanismes permettant de gérer ces flux pour en tirer le maximum d'avantages, tout en réduisant au minimum les risques de fragilité financière et autres effets négatifs. Plusieurs facteurs déterminent la capacité d'un pays d'absorber les capitaux étrangers. Ce sont, notamment, la qualité de la main-d'œuvre, la disponibilité et la qualité des infrastructures, la solidité et l'efficacité du système financier, ainsi que l'environnement institutionnel et politique en général.

L'importance des facteurs du marché de l'emploi a été traitée au chapitre 3, celle de l'environnement institutionnel au chapitre 5. Le présent chapitre examine dans quelle mesure un système financier solide et efficace permet d'absorber les flux de capitaux et de tirer profit de leurs effets directs et indirects sur l'économie du pays hôte, s'agissant notamment de la diffusion des technologies et des effets d'entraînement sur l'investissement intérieur. Sont aussi abordés dans ce chapitre la nécessité de promouvoir l'intégration financière régionale comme moyen d'attirer les capitaux, les mécanismes de suivi et de gestion des flux de capitaux, notamment des indicateurs d'alerte sur les risques financiers et des mesures pour y faire face.

## 6.2 Développement du système financier et capacité d'absorption

La solidité et l'efficacité du système financier déterminent la capacité d'un pays à absorber les flux de capitaux tant privés que publics. Elles déterminent également son aptitude à tirer parti des flux de capitaux, en termes d'effets d'entraînement des secteurs recevant ces flux sur le reste de l'économie et sur la croissance globale.

## Une intermédiation financière efficace renforce la capacité d'absorption

“ Un système financier plus développé permet également aux investisseurs étrangers d'emprunter sur le marché intérieur pour accroître leurs activités ”

### *Investissement direct étranger et capacité d'absorption*

Le système financier influence les apports de capitaux étrangers et leurs effets sur la croissance économique. Non seulement les capitaux étrangers à long terme ou IDE représentent la principale forme d'apport de capitaux privés à l'Afrique, mais également la plus susceptible d'avoir un impact considérable sur la croissance économique. Trois types de corrélation méritent d'être soulignés (Lehman *et al.* 2004; Feldstein 1994; Di Giovanni 2005).

Premièrement, le développement financier détermine l'entrée des capitaux, car plus le système financier est développé, plus les possibilités d'investissement sont vastes et plus les investisseurs étrangers sont motivés pour venir dans un pays. Deuxièmement, le développement financier est un élément déterminant de la capacité d'absorption du pays importateur des capitaux. Troisièmement, en corollaire, le développement financier est essentiel pour la diffusion des effets de la croissance induite par l'investissement de capitaux étrangers. Ces trois corrélations permettent de comprendre à la fois la faible capacité de l'Afrique d'attirer les capitaux privés étrangers et l'impact limité de l'investissement direct étranger sur la croissance économique du continent.

Le développement financier ou, plus précisément, la solidité et l'efficacité du système financier représentent une condition essentielle pour attirer les capitaux. Le développement financier exerce des effets directs sur le flux de capitaux en offrant aux investisseurs étrangers plus de possibilités d'investissements à caractère participatif (Di Giovanni 2005). Plus le système financier est développé, plus les possibilités d'investissement sont vastes et plus les investisseurs étrangers sont motivés pour venir dans un pays. Un système financier plus développé permet également aux investisseurs étrangers d'emprunter sur le marché intérieur pour élargir leurs activités.

En outre, la possibilité d'emprunter sur les marchés financiers locaux permet aux investisseurs étrangers de réduire leur exposition aux risques de change dans le pays d'accueil (Lehman *et al.*, 2004; Feldstein 1994). Par ailleurs, le développement financier a des effets indirects sur les investissements directs étrangers, car un système financier efficace se caractérise par des coûts de transaction réduits et un meilleur système d'information, facilitant ainsi les opérations d'investissement. En fournissant systématiquement des renseignements sur les possibilités et la rentabilité des investissements, un système financier efficace atténue le problème du manque d'information, lequel se pose avec plus d'acuité aux investisseurs étrangers qu'aux investisseurs locaux.

Les diverses fonctions du système financier au sein de l'économie expliquent son importance dans la mesure où il permet à un pays d'absorber les capitaux étrangers. Outre la fonction traditionnelle de mobilisation de l'épargne, le système financier

assume d'autres tâches essentielles au bon fonctionnement d'une économie de marché, à savoir: production de l'information, détermination des prix, partage des risques, octroi de liquidité, promotion de bonne exécution des contrats, promotion de la gouvernance d'entreprise et, enfin, facilitation de l'intégration à l'économie mondiale (voir Senbet et Otchere 2006).

Deux raisons expliquent l'importance du développement financier pour la capacité d'absorption d'un pays. Premièrement, s'il dispose d'un système financier solide, un pays peut absorber pour les capitaux étrangers sans que sa politique monétaire et de change ne s'en trouve trop affectée. L'appréciation du taux de change liée aux flux de capitaux est réduite et la banque centrale a une plus grande marge de manœuvre pour stériliser les flux de capitaux étrangers et en minimiser l'impact inflationniste. Dans nombre de pays africains, le marché obligataire étant soit inexistant, soit très étroit, la banque centrale ne dispose guère de moyens pour maîtriser les effets inflationnistes et l'appréciation du taux de change résultant des flux de capitaux. En Ouganda, par exemple, la grande augmentation des taux d'intérêt internes constatée entre 1998 et 2000, où ces taux d'intérêt sont passés de 5% à près de 20%, résultait en partie d'un flux considérable d'aide qui ne pouvait être absorbé compte tenu de l'étroitesse des marchés financiers (Nkusu et Sayek 2004). Des données émanant d'autres pays africains montrent des effets similaires (Buffie *et al.* 2004).

Deuxièmement, et c'est plus important, un système financier efficace permet à un pays importateur de bénéficier au maximum des retombées des capitaux étrangers au sein de son économie, pouvant se traduire par des effets d'émulation, des effets de compétitivité et des avantages en aval et en amont de la production intérieure. L'IDE incite à élargir la production, d'une part en créant une demande de biens et de services et, d'autre part, en poussant les producteurs locaux à investir dans l'innovation et l'acquisition des compétences pour ne pas être distancés par leurs concurrents.

Un financement est nécessaire pour accroître la production et diffuser la technologie. La planification du développement et de l'acquisition de technologies peut s'avérer difficile à cause du manque de financement approprié dans les pays ayant un système financier sous-développé. Faute d'un financement adéquat, les secteurs recevant l'IDE risquent de rester des îlots économiques ayant peu d'impact sur l'activité économique globale. Dans la plupart des pays africains, on considère le manque d'accès au financement comme un obstacle majeur à la création d'entreprises et à leur expansion (Bigsten *et al.*, 1999; Gunning et Mengistae 2001). De fait, d'après une enquête de la CNUCED en 1999/2000, portant sur des entreprises multinationales, 28% de ces entreprises considèrent le manque de financement comme le troisième obstacle à l'IDE en Afrique subsaharienne, après la corruption (40%) et le manque d'accès aux marchés mondiaux (38%) (CNUCED 2000).<sup>1</sup>

“ Faute d'un financement adéquat, les secteurs recevant l'IDE risquent de rester des îlots économiques ayant peu d'impact sur l'activité économique globale ”

<sup>1</sup> Voir aussi Asiedu (2002, 2004), Asiedu et Lien (2004), et Morisset (2000), pour plus de données empiriques sur les obstacles à l'IDE en Afrique. Voir chapitre 5 sur les obstacles aux flux de capitaux.

En facilitant l'absorption des capitaux étrangers, l'intermédiation financière accroît l'effet d'entraînement des capitaux privés étrangers sur la croissance. On s'accorde de plus en plus à reconnaître que c'est surtout par des gains indirects d'efficience (ou de productivité totale) que l'investissement direct étranger agit sur la croissance économique (Mody et Murshid 2005; Durham 2004; Omran et Boldol 2003). Les effets de l'IDE sur la croissance de la productivité s'exercent principalement de deux manières. D'une part, la productivité marginale du capital augmente dans les secteurs auxquels l'investissement direct étranger est alloué. D'autre part, la productivité marginale du capital a dans les autres secteurs de l'économie – «productivité sociale» - un effet d'entraînement qui amplifie la «productivité privée» (Mody et Murshid 2005; Alfaro *et al.* 2004). L'IDE a donc des retombées positives sur les secteurs ne recevant pas de capitaux, par le transfert de technologies et de méthodes de gestion qui améliorent la productivité globale de l'économie.

Toutefois, ces effets ne se concrétiseront que si le système financier joue efficacement le rôle d'intermédiaire et répond à des besoins nouveaux de financement de l'investissement. L'effet global d'entraînement sur la productivité dépendra de l'aptitude du système financier à canaliser les ressources vers les activités d'investissement les plus rentables. La tendance de l'IDE en Afrique à se concentrer dans les secteurs de l'industrie extractive (voir chapitre 2) contribue à en limiter les effets d'entraînement sur la productivité. Pour maximiser les effets de l'IDE sur la croissance, il faut que les pays africains mettent en place des mesures incitatives pour diversifier son allocation sectorielle.

“ La capacité d'absorption d'un pays, qui repose sur la solidité de son système financier, détermine grandement les effets de croissance des capitaux étrangers ”

Il résulte de cette analyse que la capacité d'absorption d'un pays, qui repose sur la solidité de son système financier, détermine grandement les effets de croissance des capitaux étrangers. Ces effets seront limités dans les pays où les systèmes financiers sont sous-développés. Cela pourrait expliquer le lien ténu constaté dans les pays en développement entre l'IDE et la croissance économique (Omran et Boldol 2003). Tout indique que les pays africains doivent adopter des stratégies agressives pour améliorer l'efficacité de leurs systèmes financiers, s'ils veulent tirer parti au maximum des flux de capitaux étrangers.

Ces considérations impliquent que les rapports réciproques entre l'IDE et le développement financier peuvent devenir un important moyen de promotion des IDE et de la croissance. Les capitaux étrangers créent des possibilités d'investissement par leur effet d'entraînement, ce qui, à son tour, entraîne une expansion du crédit se traduisant par une croissance globale de l'intermédiation financière. Par conséquent, si les pays créent un environnement institutionnel favorable à l'intermédiation financière, l'exposition à long terme aux capitaux étrangers pourrait avoir des effets multiplicateurs à la fois dans le secteur réel de l'économie et dans celui du secteur financier, stimulant, en fin de compte, la croissance économique générale.

### *Autres flux et rôle du système financier: aide et envoi de fonds par les travailleurs émigrés*

La solidité et l'efficacité du système financier influencent également l'aptitude d'un pays à absorber les autres formes de flux de capitaux, que sont l'APD, les envois de fonds par les travailleurs émigrés et les investissements de portefeuille à court terme, et à en tirer parti. Les pays aux systèmes financiers sous-développés éprouvent des difficultés à atténuer les effets négatifs des rentrées massives de devises, pour plusieurs raisons: d'abord, l'absence d'un marché obligataire, qui réduit la capacité des banques centrales de neutraliser les effets des flux, suscitant ainsi le risque du «syndrome hollandais», situation dans laquelle des flux de capitaux non stérilisés entraînent une appréciation de la monnaie locale et nuisent ainsi à la compétitivité de l'économie (voir Heller et Gupta 2002).

Toutefois, les tentatives pour stériliser l'afflux de capitaux en vendant des bons de trésor sur un marché financier intérieur peu actif se solderont par des taux d'intérêt plus élevés et plus instables. Les données sur l'Ouganda confirment ces effets néfastes de la gestion de l'aide en s'appuyant sur les taux d'intérêt (Nkusu et Sayek 2004). L'aide peut indirectement évincer l'investissement intérieur dans des pays caractérisés par des systèmes financiers sous-développés. Ces effets devraient être plus accentués là où les flux d'aide sont consacrés à des biens de consommation intérieure. Par contre, les effets du syndrome hollandais sont atténués lorsque les flux de capitaux ont été utilisés pour accroître la capacité productive (notamment dans le domaine des infrastructures publiques). Dans ce cas les effets positifs de l'offre atténuent les effets négatifs de la demande et, partant, réduisent au minimum le risque d'inflation et d'appréciation du taux de change.

Deuxièmement, l'absence d'une gamme diversifiée d'instruments financiers dirige généralement les capitaux étrangers vers des investissements immobiliers spéculatifs, ce qui entraîne des distorsions de prix et le risque d'un coûteux effondrement du cours des actifs. Ce risque s'accroîtra encore avec la constante augmentation des envois de fonds des travailleurs en Afrique. Cette situation met les intermédiaires financiers africains face au défi consistant à l'élaborer: de nouveaux instruments permettant de ne pas investir ces fonds dans les marchés spéculatifs. À cet égard, il importerait d'engager des discussions avec des nationaux non résidents et avec la diaspora sur les meilleurs moyens de canaliser les envois de fonds vers des investissements productifs. S'il est vrai que les institutions financières connaissent le marché local des investissements, les non résidents peuvent, de leur côté, apporter leur expérience des systèmes financiers de leur pays d'accueil.

En outre, la consolidation des circuits financiers permet d'améliorer l'efficacité de l'aide et, partant, de minimiser les risques d'instabilité liés aux flux de capitaux publics, l'APD peut contribuer à la croissance économique, même s'il semble que les rapports entre l'aide et la croissance reposent sur un ensemble de facteurs conditionnels, notamment la qualité des institutions. Une partie des publications consacrées

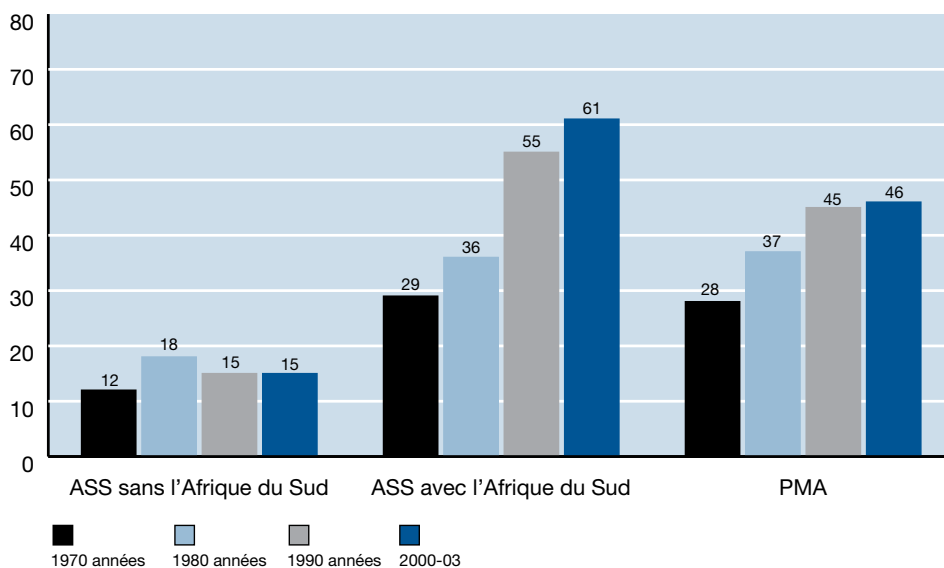
“ Le risque d'un coûteux effondrement du cours des actifs s'accroîtra encore avec la constante augmentation des envois de fonds des travailleurs en Afrique ”

tout particulièrement à ce sujet indique que le développement des marchés financiers des pays bénéficiaires accroît l'efficacité de l'aide (voir Nkusu et Sayek 2004). En particulier, des marchés financiers actifs peuvent servir d'intermédiaire pour les flux de capitaux étrangers, maximisant ainsi les effets positifs indirects de l'aide sur les secteurs ne bénéficiant pas directement de l'aide. Ces effets indirects renforcent les effets globaux de l'aide sur la croissance économique.

### **Le sous-développement des systèmes financiers africains explique sans doute le peu de bénéfices tirés des flux de capitaux**

La plupart des indicateurs de développement financier montrent que l'Afrique en général, et l'Afrique subsaharienne en particulier, accuse un retard sur les autres régions en développement, s'agissant tant du secteur bancaire que du marché des capitaux. Les données indiquent que les performances du secteur financier ont marqué le pas, voire reculé dans plusieurs pays depuis les années 90. Comme le montre la figure 6.1, l'offre de crédit par les banques en Afrique subsaharienne, à l'exclusion de l'Afrique du Sud, était, dans les années 90 et au début des années 2000, inférieure à son niveau des années 80. Il est clair que le secteur bancaire ne progresse pas au même rythme que la demande intérieure de crédit.

**Figure 6.1**  
*Le crédit bancaire au secteur privé (en pourcentage du PIB) en Afrique subsaharienne*



Source: Banque mondiale 2005

En dépit d'efforts considérables pour réformer et libéraliser les systèmes financiers africains, on constate encore de sérieuses entraves à une mobilisation et une allocation efficaces des ressources intérieures et extérieures (Senbet et Otchere 2006; Nissanke et Aryeetey 1998; Ndikumana 2003b; Kane et Rice 2001; Senbet 2001). Dans la plupart des pays africains, les systèmes financiers sont dominés par un petit nombre de banques qui exercent une forte emprise sur le marché et font obstacle à une allocation efficace de ressources.

Au Burundi, par exemple, trois grandes banques représentent plus de 70% des dépôts, des prêts et des actifs (Nzobonimpa, Nkurunziza et Ndikumana 2006). La part de marché des quatre premières banques atteint 75% en Ouganda, 65% au Ghana et 49% en Tanzanie (Senbet et Otchere 2005). La structure oligopolistique du système bancaire contribue à renchérir le financement, comme le montre l'importance de l'écart des taux d'intérêt. Contrairement aux attentes, les réformes du système bancaire se sont traduites par le creusement de l'écart entre le taux d'intérêt débiteur et le taux d'intérêt créditeur- de même qu'entre les taux d'intérêt internes et les taux d'intérêt mondiaux. Les écarts de taux d'intérêt au cours de la période 1996 – 2003 étaient, dans certains pays, deux fois plus importants que ceux observés dans les années 80 (tableau 6.1). Il est clair que, dans beaucoup de pays africains, les réformes financières ont diminué plutôt que renforcé l'efficacité de l'intermédiation financière.

“ Dans la plupart des pays africains, les systèmes financiers sont dominés par un petit nombre de banques qui exercent une forte emprise sur le marché ”

**Tableau 6.1**

*Écart et différentiel des taux d'intérêt de certains pays africains*

| Période | Taux d'intérêt créditeur (%) | Taux d'intérêt débiteur (%) | Écart (%) | Différentiels des taux d'intérêt avec les États-Unis d'Amérique |
|---------|------------------------------|-----------------------------|-----------|---|
| 1980-84 | 8,3                          | 13,5                        | 5,2       | -19,3   |
| 1985-89 | 10,7                         | 16,1                        | 5,4       | -26,5   |
| 1990-94 | 15,4                         | 23,3                        | 7,9       | -8,9  |
| 1995-99 | 12,8                         | 23,4                        | 10,6      | -0,9  |
| 2000-03 | 10,6                         | 22,4                        | 11,8      | 4,9   |

**Source:** FMI 2005.

**Note:** Il s'agit de moyennes concernant un échantillon de 22 pays africains disposant de données trimestrielles cohérentes sur la période 1980-2003. On obtient le différentiel d'un pays africain en soustrayant du taux d'intérêt réel de ce pays celui des États-Unis.

Les réformes financières ont fait passer les pays africains d'un régime de restriction des taux d'intérêt à un régime de taux d'intérêt réels élevés, tous deux préjudiciables à la mobilisation des ressources et à l'investissement. En outre, les systèmes bancaires africains sont excessivement liquides, non seulement du fait de l'aversion pour le risque, mais aussi parce qu'ils ont pu maintenir des niveaux de profit confortables en appliquant des taux usuraires à leurs emprunteurs traditionnels (notamment les pouvoirs publics), tout en amassant des titres d'État, qui sont sans risque. Ils se livrent ainsi à

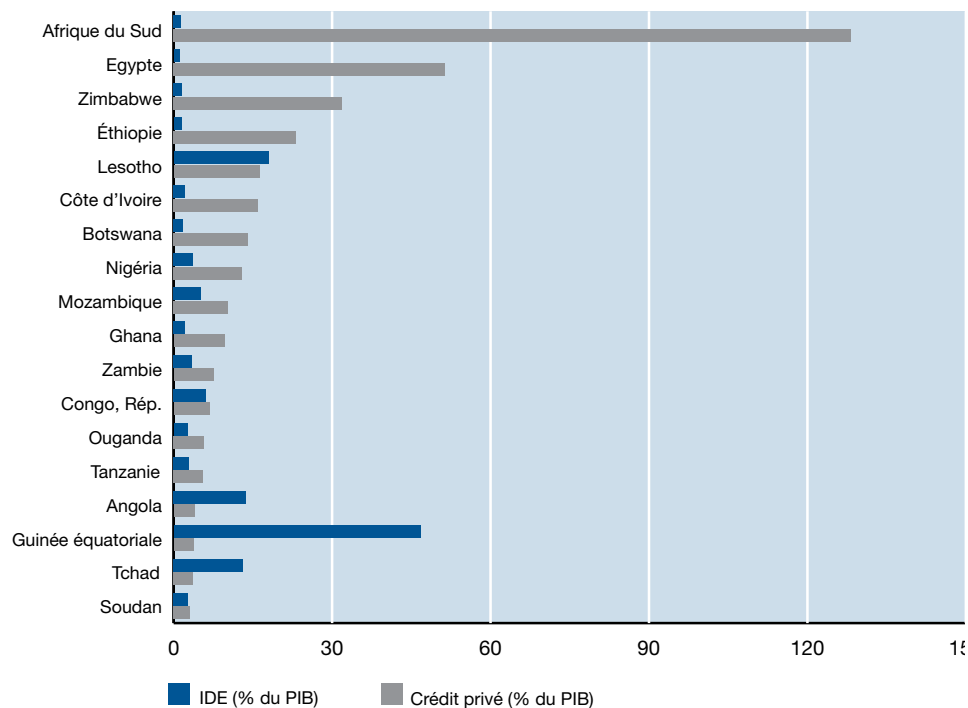
“ La question cruciale des moyens susceptibles d'améliorer la contribution des capitaux étrangers à la transformation économique mérite d'être étudiée profondément ”

une intermédiation dysfonctionnelle (Senbet et Otchere 2006; Senbet 2001), un gaspillage de ressources, qui empêche les pays de réaliser leur potentiel de croissance.

L'IDE en Afrique se concentre traditionnellement dans les pays riches en ressources, qui sont aussi les pays ayant les systèmes financiers les moins développés (figure 6.2) et, donc, très peu à même d'absorber les flux de capitaux.

Cette situation explique en partie les effets limités de l'IDE sur la diversification et la transformation (chapitre 4), ainsi que sur les résultats économiques global (chapitre 2). L'IDE a eu une faible incidence sur le secteur manufacturier, ce qui pourrait expliquer la faiblesse des gains en matière de croissance et de création d'emplois. Les données montrent qu'il n'existe guère de rapport entre le volume d'IDE et la croissance du secteur manufacturier (figure 6.3). Des pays comme l'Égypte, le Mozambique, l'Ouganda et le Togo, qui enregistrent la plus forte croissance du secteur manufacturier, sont aussi ceux qui reçoivent le moins de capitaux étrangers. Il faut donc, dans les débats sur les stratégies visant à accroître les flux de capitaux vers l'Afrique, étudier profondément la question cruciale des moyens susceptibles d'améliorer la contribution des capitaux étrangers à la transformation économique.

**Figure 6.2**  
**IDE et développement financier, 1994-2003**

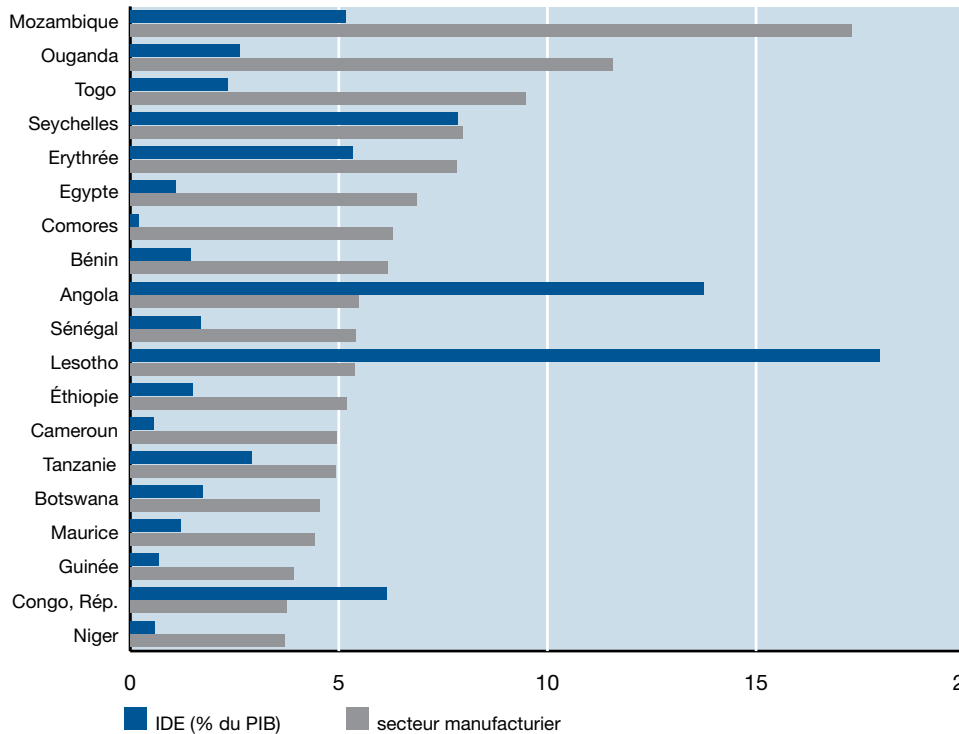


Source: CNUCED 2005; FMI 2005.



**Figure 6.3**

**IDE et croissance du secteur manufacturier, 1994-2003**



“ En dépit des progrès notables enregistrés, les marchés financiers africains restent étroits, isolés et non intégrés aux marchés régionaux et mondiaux ”

Source: CNUCED 2005; Banque mondiale 2005.

Note: Croissance du secteur manufacturier = taux d'accroissement du ratio de la valeur ajoutée de ce secteur PIB.

## Les pays africains doivent promouvoir l'intégration financière régionale

Les marchés de capitaux constituent un complément essentiel pour le secteur bancaire dans le processus de développement d'un système financier efficace. Les marchés de capitaux existant en Afrique, à l'exception de ceux d'Afrique du Sud (tableau 6.2), sont étroits et manquent de liquidités. Il existe actuellement en Afrique 20 bourses de valeurs actives et une Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM), commune aux huit États membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Dans l'ensemble, les nouveaux marchés n'ont cessé de se développer au cours des dix dernières années en termes de capitalisation boursière, de valeurs échangées, et de nombre de sociétés cotées en bourse. En outre, bien que manquant de liquidités, les marchés africains sont néanmoins très rentables. En 2005, les actions avaient un rendement de 34 % en Afrique, à l'exception de l'Afrique du Sud. Cependant, en dépit des progrès notables enregistrés, les marchés financiers africains restent étroits, isolés et non intégrés aux marchés régionaux et mondiaux.

Compte tenu de leur taille réduite et du coût de l'infrastructure nécessaire au fonctionnement de places boursières dynamiques, il est clair que les marchés boursiers nationaux ne sont pas viables dans nombre de pays africains. Pour accroître la viabilité des marchés de capitaux, il faut, entre autres moyens, promouvoir les marchés boursiers régionaux, en s'inspirant des modèles existants d'intégration économique régionale. Toutefois, il faut d'emblée préciser que, d'une part, le régionalisme financier ne saurait se substituer aux réformes financières et aux autres efforts au plan interne pour développer des systèmes financiers nationaux. En d'autres termes, les pays ne peuvent pas externaliser le développement financier. En particulier, le développement de systèmes bancaires nationaux efficaces est indispensable pour le succès de l'intégration financière régionale.

**Tableau 6.2**

**Marchés de capitaux africains: principales caractéristiques**

| Pays              | Niveaux 2004 ou dernière   |  |          | Croissance en 10 ans, 1995-2004 (ou pour les neuf premières années) |  |          | Rendements (en dollars des États-Unis) |         |                        |
|-------------------|----------------------------|--|----------|---|--|----------|--|---------|------------------------|
|                   | Sociétés cotées en bourse. | Capitalisation (en million de dollars) | Rotation | Sociétés cotées en bourse   | Capitalisation (en million de dollars) | Rotation | Indice 2002                            | 2001-02 | Rapport cours-bénéfice |
| Afrique du Sud    | 403                        | 455536,2                               | 47,4     | -4,5  | 4,9                                    | 22,0     | 27,9                                   | 5,7     | 11,2                   |
| Algérie (2002)    | 3                          | 145                                    |          |   |  |          |  |         | 8,8                    |
| Botswana          | 18                         | 2548,3                                 | 2,3      | 4,1   | 20,4                                   | 40,2     | 41,4                                   | 96,1    | 13,0                   |
| Côte d'Ivoire     | 39                         | 2082,6                                 | 2,7      | 2,3   | 9,2                                    | 2,7      | 27,4                                   | 58      | 9,9                    |
| Égypte            | 792                        | 38515,9                                | 17,3     | 0,6   | 16,9                                   | -2,7     | na                                     | na      | 17,1                   |
| Ghana             | 29                         | 2643,6                                 | 3,2      | 4,3   | 4,8                                    | 6,7      | 33,3                                   | 56,9    | 5,9                    |
| Kenya             | 47                         | 3891,0                                 | 8,2      | -1,7  | 7,5                                    | 45,4     | 7,7                                    | 3,9     | 8,7                    |
| Malawi (2002)     | 8                          | 107,0                                  | 13,8     | na  | na                                     | na       | na                                     | na      | 4,2                    |
| Maroc             | 52                         | 25064,3                                | 9,1      | 1,7   | 15,5                                   | -14,9    | na                                     | na      | 11,7                   |
| Maurice           | 41                         | 2378,8                                 | 4,5      | 3,9   | 6,0                                    | 7,7      | 30,8                                   | 22,5    | 6,0                    |
| Namibie           | 13                         | 442,3                                  | 4,8      | 2,7   | 8,9                                    | 11,7     | -15,8                                  | -44,5   | 5,4                    |
| Nigéria           | 207                        | 14464,4                                | 13,7     | 1,4   | 21,7                                   | 32,2     | 7,6                                    | 38      | 14,3                   |
| Swaziland (2003)  | 5                          | 172,0                                  | 0,0      | 2,3   | -6,5                                   | na       | na                                     | na      | 51,2                   |
| Tanzanie(2002)    | 5                          | 695,0                                  | 2,4      | na  | na                                     | na       | na                                     | na      | 12,4                   |
| Tunisie           | 44                         | 2641,1                                 | 9,2      | 5,4   | -3,9                                   | 22,7     | na                                     | na      | 8,3                    |
| Ouganda (2002)    | 3                          | 52,0                                   | na       | na  | na                                     | na       | na                                     | na      | 15,2                   |
| Zambie (2002)     | 11                         | 231,0                                  | 20,8     | na  | na                                     | na       | 9,9                                    | -17,1   | 5,8                    |
| Zimbabwe          | 79                         | 1941,4                                 | 9,2      | 2,1   | -0,5                                   | 2,0      | -52,2                                  | -59,9   | 47,1                   |
| NB: comparaison   |                            |  |          |   |  |          |  |         |                        |
| Royaume-Uni       |                            | 2865200                                |          |   |  |          | -14,2                                  | -28,3   |                        |
| États-Unis        |                            | 16323500                               |          |   |  |          | -22,4                                  | -31,6   |                        |
| Marchés émergents |                            | 5143000                                |          |   |  |          | -7,5                                   |         |                        |

Source: Banque mondiale 2005; PNUD 2003 ; FMI 2006.

D'autre part, les avantages de l'intégration régionale varieront probablement d'un pays à l'autre en fonction des conditions de départ. Les pays relativement plus avancés devraient être plus avantageux grâce aux économies d'échelle et aux domaines d'activité (Venables 1999). À long terme cependant, ces effets de redistribution seront contre-balançés par les gains tirés de l'intégration et peuvent être atténués au moyen d'arrangements régionaux appropriés.

On constate déjà des signes d'intérêt pour les bourses de valeurs régionales, comme l'illustrent les cotations croisées sur certains marchés, spécialement en Afrique australe, qui sont souvent une manière pour les sociétés d'améliorer leur visibilité dans les pays où elles exercent leurs activités (PNUD 2003). La consolidation des marchés boursiers au niveau régional présente des avantages considérables pour les investisseurs tant locaux qu'étrangers. L'intégration financière offre plus de possibilités d'investissement et permet de diversifier davantage les portefeuilles. L'intérêt de la diversification au niveau régional vient du fait que, les activités économiques des États membres n'étant pas parfaitement corrélées, le rendement des capitaux investis sera moins instable, la diversification atténuant l'impact des chocs économiques, dans un pays donné, sur les rendements globaux. En accroissant le nombre d'acteurs sur les marchés, la régionalisation des bourses de valeurs accroîtra de même les liquidités, facteur déterminant pour que l'intermédiation financière ait des effets sur la croissance.

En élargissant les possibilités d'investissement, les marchés de capitaux régionaux, parce qu'ils offriront des rendements plus élevés, attireront davantage d'investisseurs du monde entier. Ces derniers sont actuellement découragés par le manque de liquidités des marchés de capitaux nationaux et les risques d'insolvabilité de l'État emprunteur. Outre la diversification de portefeuille, la possibilité de maximaliser la rentabilité des investissements attirera les investisseurs étrangers (Senbet 2001). De fait, les données du tableau 6.2 montrent que les bourses africaines sont très rentables et nettement sous-évaluées. Les rendements sur les investissements de portefeuille sont beaucoup plus élevés aussi bien sur des marchés boursiers africains que sur les marchés occidentaux et le rapport cours-bénéfice est considérablement inférieur à ceux observés sur les marchés financiers bien développés (Senbet et Otchere 2006; Senbet 2001). Ainsi, les marchés financiers africains recèlent d'énormes possibilités de profit inexploitées.

L'émergence et la consolidation de marchés financiers régionaux en Afrique permettront de créer et d'exploiter ces synergies si cruciales entre les marchés de capitaux et les systèmes bancaires nationaux. Il s'agit d'un aspect de la démarche structurelle visant à résoudre les problèmes de l'intermédiation dysfonctionnelle des systèmes bancaires africains décrits plus haut. En dépit d'efforts considérables pour réformer et libéraliser les systèmes financiers africains, ces derniers restent inefficaces dans leur ensemble. Les importants écarts de taux d'intérêt, entre autres signes, indiquent un manque de concurrence. Autre forme d'intermédiation dysfonctionnelle: la tendance des banques à thésauriser des titres d'État, réduisant ainsi les chances du secteur privé d'obtenir des prêts.

“ La régionalisation des bourses de valeurs accroîtra les liquidités, facteur déterminant pour que l'intermédiation financière ait des effets sur la croissance ”

En effet, l'absence de concurrence au sein du secteur bancaire a pour effet pervers d'inciter les banques à chercher à maximiser leurs profits en investissant dans les titres d'État, qui sont sans risque, en appliquant des taux usuraires aux quelques emprunteurs ayant accès au crédit, tout en décourageant l'épargne. Le développement de sources de financement autres que bancaires grâce aux marchés financiers régionaux, devrait, à la fois, permettre aux entreprises de mieux accéder aux capitaux et de promouvoir l'efficacité au sein du secteur bancaire, notamment en exerçant une pression à la baisse sur les taux d'intérêt prêteurs.

Le développement de marchés financiers régionaux en Afrique présente un autre avantage: il oblige les pays à accélérer les réformes de l'environnement institutionnel, indispensables au bon fonctionnement de l'intermédiation financière. L'intégration régionale peut permettre d'engager les réformes nécessaires à l'échelon national et d'en renforcer la crédibilité aux yeux des investisseurs (Collier et Gunning 2000). En outre, le régionalisme financier permet de se familiariser avec les pratiques optimales et les normes internationales et régionales en matière d'intermédiation financière, notamment les procédures relatives à la divulgation d'informations et les normes comptables, et permet aussi d'en échanger. Ainsi, les pays africains les moins avancés pourront tirer parti l'expérience des pays plus avancés dans le domaine de l'infrastructure financière, des systèmes de paiement et de la réglementation.

L'intégration financière régionale aide à surmonter l'un des grands obstacles au développement des marchés financiers nationaux, à savoir l'absence de capacités pour gérer les opérations et réglementer les marchés. Les gouvernements et leurs partenaires de développement doivent conjuguer leurs efforts pour vaincre cet obstacle (voir encadré 6.1).

## Encadré 6.1

### Contribution de la CEA au renforcement des capacités des marchés de capitaux

Pour atténuer la contrainte de capacité qui entrave le développement des marchés des capitaux, la CEA a lancé, en 2002, un projet qui vise à :

- Renforcer les capacités des opérateurs intervenant sur les marchés de capitaux et des organismes chargés de réguler ces marchés;
- Renforcer les capacités des marchés de capitaux africains en matière d'intégration régionale;
- Améliorer les capacités de promotion de l'intégration régionale au sein des associations de marchés de capitaux;
- Sensibiliser davantage les pays africains au rôle des marchés de capitaux dans le développement national et la réduction de la pauvreté.

Le projet consiste surtout à organiser des ateliers de formation à l'intention des opérateurs intervenant sur les marchés et des organismes chargés de les réguler. Dans ce cadre, la CEA organise également des réunions d'experts et des conférences qui rassemblent des chercheurs, des professionnels des marchés de capitaux et des décideurs, pour évaluer les progrès accomplis et formuler des recommandations sur la voie à suivre pour développer les marchés de capitaux aux niveaux national et régional.

“ Les pays africains ont besoin d'attirer des ressources extérieures supplémentaires, pour prémunir leurs économies contre les effets pervers des flux de capitaux non réglementés ”

## 6.3 Gestion des flux de capitaux

Compte tenu de l'accélération de la mondialisation financière et des risques grandissants de crise financière qui en découlent, les pays africains doivent mettre en place une réglementation prudentielle pour réduire au minimum leur exposition à ces risques. En effet, autant ces pays ont besoin d'attirer des ressources extérieures supplémentaires, autant ils doivent prémunir leurs économies contre les effets pervers des flux de capitaux non réglementés.

### Avantages de la gestion des flux de capitaux pour les pays africains

Diverses raisons militent en faveur d'une réglementation prudentielle dynamique des flux de capitaux et des taux de change dans les pays africains. Premièrement, pour accélérer la croissance économique et la transformation structurelle en diversifiant l'activité économique, il faut que ces pays adoptent des stratégies visant à faire pencher

“  
En accordant un traitement préférentiel aux capitaux à long terme, les pays africains peuvent réduire au minimum le risque d'instabilité”

la structure des flux financiers en faveur des capitaux à long terme.<sup>2</sup> Il leur faut également concevoir des stratégies de gestion de capitaux susceptibles d'encourager plus d'investissements nouveaux pour promouvoir de nouvelles activités, notamment des investissements axés sur l'exportation dans les secteurs manufacturiers et les services. À cet effet, la gestion de capitaux peut être un instrument d'allocation des ressources, comme ont bien su le faire les pays asiatiques (la Corée du Sud, par exemple). Parallèlement, en accordant un traitement préférentiel aux capitaux à long terme, les pays africains peuvent réduire au minimum le risque d'instabilité, ainsi que le montre l'exemple de certains pays comme le Chili (Epstein, Gabel et Jomo 2005; Le Fort et Lehman 2003).

Deuxièmement, des politiques dynamiques de gestion de capitaux sont nécessaires en Afrique pour réduire au minimum la volatilité des taux de change résultant de l'instabilité des entrées et des sorties de capitaux. Une grande volatilité des taux de change, en suscitant l'incertitude, décourage le commerce et les investissements à long terme. Les politiques de gestion de capitaux peuvent aussi prévenir une appréciation ou une dépréciation excessives du taux de change. Une appréciation excessive de la monnaie nationale a des effets pervers sur l'économie, se traduisant notamment par des pertes de production et de compétitivité à l'exportation. Les faillites d'entreprise ou une chute drastique de l'utilisation des capacités, dues la perte des marchés d'exportation, entraînent des pertes importantes d'emplois. En Afrique du Sud, par exemple, des épisodes d'appréciation du rand se sont accompagnés d'une réduction des effectifs dans les secteurs axés sur l'exportation, comme les secteurs minier et vinicole, entraînant ainsi des pertes considérables d'emplois et de bénéfices nets. Les avantages tirés de l'appréciation monétaire, en termes d'importations bon marché, sont souvent contrebalancés par les effets de la perte de compétitivité à l'exportation.

Troisièmement, une gestion dynamique des flux de capitaux et des taux d'intérêt est nécessaire pour mettre le compte courant à l'abri des effets de la volatilité des marchés. Un des moyens pour y parvenir est d'instituer un régime de taux de change double, consistant à traiter différemment les transactions financières et les transactions de compte courant. Cette stratégie s'est révélée relativement efficace dans le cas de l'Afrique du Sud, du moins à court terme (voir encadré 6.2). Elle présente l'avantage, entre autres, de laisser les autorités monétaires juges de l'opportunité et de la durée de son application.

Quatrièmement, l'intégration des marchés de capitaux impose d'importantes contraintes quant aux choix de la politique macroéconomique au niveau national. En particulier, elle expose les pays à un trilemme politique classique. Dans le contexte de marchés financiers intégrés, il est impossible pour un pays de poursuivre de façon indépendante et simultanée les trois objectifs majeurs de politique monétaire suivants (Obstfeld, Shambaugh et Taylor 2005):

<sup>2</sup> Selon les indications disponibles, les mesures appropriées de contrôle de capitaux peuvent modifier la composition des flux financiers, même quand elles ne peuvent en affecter le volume (Montiel et Reinhart 1999; Ahmed *et al.* 2005).

- Une politique monétaire autonome visant à réaliser des objectifs nationaux comme ceux concernant l'inflation, l'emploi et autres;
- Un taux de change fixe;
- Enfin, la libre circulation des capitaux.

## Encadré 6.2

### *L'expérience sud-africaine dans la gestion des capitaux et du taux de change*

Cinq grandes phases ont marqué le régime sud-africain de gestion des capitaux et du taux de change depuis les années 60 (Aron *et al.* 2000). Jusqu'en 1978, le rand était rattaché tantôt au dollar, tantôt à la livre sterling et les opérations du compte courant étaient rigoureusement contrôlées. En 1999, le Gouvernement a adopté un régime de taux de change double, dont l'un, au flottage contrôlé, le rand commercial, applicable aux opérations du compte courant et l'autre, flottant librement, le rand financier, applicable aux opérations concernant le capital social. Le système a été aboli en 1983, dans le cadre d'un régime de flottage contrôlé, puis rétabli en 1985 et maintenu jusqu'en 1995. Le régime des changes a été unifié à nouveau en 1995, dans le cadre d'une évolution systématique vers un régime de taux de change obéissant aux lois du marché. Le contrôle des changes et celui des capitaux ont obéi à la nécessité de retenir l'épargne intérieure, d'éviter les pertes de change résultant du transfert à l'étranger des actifs détenus par des résidents et d'encourager le rapatriement des capitaux. Les données montrent que le régime de taux de change double a, dans une certaine mesure, protégé le compte courant de l'instabilité du rand (Farell 2001).

**Source:** Aron *et al.* 2000 et Farell 2001.

Les décideurs doivent choisir deux de ces trois objectifs. Si un pays s'engage à assurer la stabilité des prix, par exemple en se fixant un taux d'inflation, une politique de libre circulation des capitaux exigerait alors de ne mettre aucune entrave à la fluctuation des taux de change, ce qui pourrait avoir des coûts économiques très élevés. La gestion de capitaux peut permettre à un pays de garder une politique monétaire autonome, notamment en maintenant un écart entre les taux d'intérêt intérieurs et les taux d'intérêt extérieurs. Le contrôle sur les mouvements de capitaux permet donc aux pays africains de conserver leur aptitude à mettre la politique monétaire au service d'une stratégie de croissance nationale, notamment en relançant l'investissement intérieur, en cette période d'intégration financière mondiale.

Cinquièmement, une gestion dynamique des capitaux permet de réduire le risque de crises de la dette. En particulier, en imposant des contrôles sur les opérations en capital, les pays africains pourront limiter au minimum le risque inhérent à l'endettement en devises des acteurs privés nationaux. Par ailleurs, en stabilisant le taux de change, la gestion de capitaux réduit le risque d'une dévaluation excessive de la monnaie nationale, qui alourdirait le service de la dette. Les pays africains doivent en outre réduire au minimum le risque de crises financières, en surveillant les apports de capitaux qui ne servent qu'à prolonger les échéances des prêts (Calvo 2001; Fosu et Senbet 2001).

“ Les pays africains doivent limiter le recours aux instruments de la dette à court terme pour être solvables ”

Le lourd fardeau de la dette qui pèse sur les pays africains leur impose de limiter le recours aux instruments de la dette à court terme pour être solvables.

Enfin, il faut avoir des stratégies de gestion de capitaux pour retenir l'épargne dans les pays africains et, en particulier, éviter la fuite des capitaux. Les pays africains ont subi une forte hémorragie financière ayant privé le continent de ressources précieuses qui auraient pu servir à l'investissement intérieur. L'Afrique est la région ayant le ratio le plus élevé d'avoirs privés détenus à l'étranger, par rapport aux autres régions en développement (Collier *et al.* 2001). L'Afrique subsaharienne est créditrice nette vis-à-vis du reste du monde (Ndikumana et Boyce 2003; Boyce et Ndikumana 2001). Il faut donc que les programmes visant à accroître les ressources financières des pays africains comprennent des stratégies pour enrayer la fuite de capitaux et inverser la tendance.

L'aptitude des pays africains à tirer parti de la gestion de capitaux repose essentiellement sur leur capacité d'exercer un suivi et un contrôle effectifs des flux de capitaux. À l'heure actuelle, cette capacité fait défaut à nombre de ces pays. Il faut donc que les pays africains, soutenus par les partenaires de développement, investissent dans le renforcement des capacités en matière de gestion de capitaux, notamment dans l'acquisition des compétences et l'amélioration des capacités technologiques.

### **Stratégies pour gérer les flux de capitaux, surveiller et maîtriser les risques financiers**

Il est difficile de dire quel type de structures de contrôle et de mesures incitatives adopter face aux flux de capitaux dans un pays et à un moment donnés. Le régime approprié doit être déterminé en fonction de la situation économique particulière de chaque pays et compte tenu des problèmes qui se posent à celui-ci à un moment donné. Par exemple, les marchés des pays émergents, en raison de leur grande ouverture, sont plus exposés aux risques financiers que les marchés des autres pays en développement. Il s'ensuit que les pays africains disposant de systèmes financiers plus ouverts, ceux notamment dotés de marchés boursiers, doivent impérativement instituer un contrôle des capitaux pour prévenir les risques de fragilité financière. Cependant, tous les pays africains doivent concevoir des stratégies de gestion de capitaux destinées à infléchir la structure des échéances en faveur des capitaux à long terme, afin d'influer sur la répartition sectorielle des capitaux et réduire au minimum l'instabilité des taux de change.

À chaque type de risques doit correspondre un ensemble d'instruments destinés à les prévenir et en réduire au minimum les effets sur l'économie. En premier lieu, chaque pays africain doit établir un mécanisme de suivi pour identifier les différents types de risques relatifs à l'intégration financière. Il doit ensuite définir les indicateurs d'alerte correspondants ainsi que les instruments pouvant permettre de maîtriser ses risques.

Il existe trois catégories principales de risques: le risque de change, le risque de fuite et le risque de fragilité (tableau 6.3). Pour chaque type de risque une série d'indicateurs d'alerte (ou sonnette d'alarme) et d'interventions appropriées (ou ralentisseurs)



seront mis en place pour prévenir les risques de fragilité financière (Grabel 2004). Il est important que les instruments politiques à concevoir par chaque pays soient suffisamment souples pour s'adapter à l'évolution de la situation macroéconomique et financière du pays.

### Tableau 6.3

#### Risques financiers et exemples d'indicateurs d'alerte et de mesures pour y faire face

| Risques financiers   | Indicateurs d'alerte ou "sonnettes d'alarme"  | Mesures ou "ralentisseurs": Changements ciblés et graduels des politiques fondées sur les indicateurs d'alerte  |
|--|---|---|
| <b>Risques de change</b><br>Les investisseurs délaissent la monnaie nationale, entraînant ainsi une dépréciation soudaine et prononcée   | Ratio réserves officielles par rapport à la dette extérieure à court terme;<br>Ratio réserves officielles par rapport au déficit du compte courant;   | - Limiter les fluctuations de la monnaie nationale<br>- Imposer des restrictions à la convertibilité des monnaies                                       |
| <b>Risque de fuite des capitaux</b><br><i>Investissements de portefeuille</i><br>Les investisseurs de portefeuille bradent les avoirs du pays, provoquant ainsi une chute des cours de ces actifs et accroissant le coût des nouveaux financements | Ratio investissements de portefeuille accumulés par rapport à la capitalisation brute du marché des actions ou formation intérieure brute de capital; | - Surveiller les entrées de capitaux<br>- Surveiller les sorties de capitaux  |
| <b>Prêteurs</b><br>Les prêteurs exigent le remboursement des prêts ou cessent d'accorder de nouveaux prêts   | Ratio réserves officielles par rapport à la dette libellée en devises;  | - Arrêter les nouveaux flux de prêts étrangers (publics et privés)<br>- En particulier, décourager les agents du secteur privé d'emprunter à l'étranger |
| <b>Risque de fragilité</b><br>Asymétrie ponctuelle de l'endettement extérieur:<br>Augmentation des dettes libellées en devises   | Ratio de la dette libellée en devises par rapport à la dette libellée en monnaies nationales;   | - Imposer des plafonds et des surtaxes aux financements en devises  |
| <b>Décalage entre les échéances:</b><br>Augmentation des dettes à long terme financées par des emprunts à court terme  | Ratio dette à court terme, par rapport à la dette à long terme  | - Imposer des plafonds et des surtaxes aux emprunts à court terme et aux rééchelonnements de la dette à long terme                                      |

Source: Grabel 2004.

Il faut compléter les stratégies de gestion de capitaux par une réglementation financière intérieure pour réduire au minimum le risque de crises financières (Senbet 2001). En particulier, il faut que les pays africains mettent en place des réglementations efficaces pour instaurer une capitalisation bancaire appropriée, promouvoir la concurrence, garantir une présentation rapide et transparente de la santé de telle ou telle institution financière et prévenir les effets de contagion d'une crise bancaire, en restructurant sans délai les institutions en crise, par la capitalisation, la fusion ou la liquidation

“ La création de systèmes bancaires nationaux efficaces permettra de renforcer la capacité de l'Afrique de résister aux chocs liés aux flux de capitaux internationaux ”

(Kane et Rice 2001). La création de systèmes bancaires nationaux efficaces permettra de renforcer la capacité de l'Afrique de résister aux chocs liés aux flux de capitaux internationaux.

L'absence d'une surveillance effective des flux de capitaux réduit considérablement l'efficacité de la gestion de capitaux et de la réglementation financière en Afrique. Aussi, les pays africains, soutenus par leurs partenaires de développement, doivent-ils moderniser leurs cadres statistiques de contrôle des flux de capitaux. Ils pourront ainsi élaborer des indicateurs d'alerte spéciaux et concevoir des mesures appropriées pour limiter au minimum les risques d'instabilité financière.

## 6.4 Recommandations

Les débats sur les flux de capitaux et le financement du développement doivent être axés sur les politiques et stratégies destinées à accroître le volume des flux de capitaux, à améliorer la capacité d'absorption- notamment en améliorant l'efficacité du système financier-, à faire pencher la balance en faveur des capitaux à long terme, à permettre aux capitaux étrangers de mieux contribuer à la diversification et à la transformation, à la création d'emplois et à la croissance, en général. Pour ce faire, il faudra faire une large place dans les programmes de développement nationaux aux mesures ci-après.

### *Améliorer l'environnement institutionnel et réglementaire pour promouvoir l'efficacité financière*

L'aptitude des pays africains à absorber les flux de capitaux et à en tirer profit dépend de la solidité et de l'efficacité de leurs systèmes financiers. Pour renforcer l'efficacité financière, les réformes engagées depuis trois décennies doivent être complétées par des réformes plus profondes du cadre juridique et réglementaire, afin d'éliminer les distorsions et de renforcer l'efficacité du système financier. Ces réformes doivent permettre essentiellement de renforcer la concurrence au sein du système bancaire, d'accroître la gamme des instruments d'épargne et le rendement de l'épargne et d'encourager le développement d'autres institutions bancaires qui soient mieux préparées pour des opérations à petite échelle dans le secteur rural et informel. La mise en place de marchés obligataires liquides est également indispensable pour consolider le système financier.

### *Promouvoir l'intégration financière régionale*

L'intégration financière régionale permet aux pays africains de lever les contraintes liées à la taille réduite de leurs marchés intérieurs. Elle permet également à ceux d'entre eux qui ne disposent pas de marché de capitaux intérieur de mettre à profit les marchés régionaux pour lever des fonds d'investissement. L'intégration financière

régionale permettra aussi au continent dans son ensemble d'attirer davantage de capitaux étrangers. Aussi, les gouvernements des pays africains devraient-ils soutenir les initiatives nouvelles ou actuelles d'intégration régionale commerciale et financière et s'engager fermement en leur faveur.

### ***Encourager les envois de fonds axés sur les investissements***

Les envois de fonds par les travailleurs émigrés permettent aux ménages bénéficiaires de faire face à l'essentiel de leurs besoins fondamentaux. Toutefois, compte tenu de leur volume croissant, il est nécessaire de concevoir des stratégies pour orienter ces fonds vers l'investissement, afin de réduire au minimum les effets inflationnistes potentiels d'une explosion de la consommation induite par ces envois de fonds, mais aussi, et c'est le plus important, pour en maximiser les effets d'entraînement sur la croissance économique grâce à l'accumulation de capital. Il faut que les institutions financières jouent un rôle important dans la conception des instruments d'investissement nécessaires pour attirer ces fonds. Cela permettra de remédier au manque d'information des investisseurs non-résidents, ce qui décourage généralement les investissements à long terme. Il faut que les discussions entre les banques et les Africains de la diaspora débouchent sur des propositions concernant des moyens créatifs de canaliser les envois de fonds vers les investissements à long terme. Il faut également que les gouvernements des pays africains conçoivent des stratégies ciblant explicitement les envois de fonds. Celles-ci pourraient consister à permettre aux non-résidents d'accéder à la terre par des contrats de vente ou de location à durée déterminée.

### ***Instituer une surveillance systématique de flux de capitaux pour réduire au minimum l'instabilité***

L'un des objectifs de toute politique financière est de prévenir la fragilité financière, en particulier, en protégeant le système financier et le secteur réel de l'économie des effets néfastes de l'instabilité des flux de capitaux. Il faut que chaque pays africain élabore des mécanismes pour surveiller les risques d'instabilité et conçoive des réponses appropriées face à une instabilité imminente. En d'autres termes, chaque pays doit fixer un certain nombre d'indicateurs d'alerte pour évaluer le risque d'instabilité et prendre les mesures préventives appropriées. Les politiques de régulation des flux financiers doivent faire partie intégrante du cadre de politique macroéconomique nationale destiné à assurer la stabilité macroéconomique et à améliorer l'allocation des ressources dans l'ensemble de l'économie.

## Bibliographie

Ahmed F., Arezki R., et Funke N., 2005. "The Composition of Capital Flows: Is South Africa Different?" IMF Working Paper n°05/40.

Aron J., Elbadawi I., et Kahn B., 2000. "Real and Monetary Determinants of the Real Exchange Rate in South Africa." Dans Elbadawi I.A. et Harzenberg T. (sous la direction de). *Development Issues in South Africa*. New York: St. Martin's Press, 195-236.

Asiedu E., 2004. "Policy Reform and Foreign Direct Investment to Africa: Absolute Progress but Relative Decline." *Development Policy Review* 22 (1), 41-48.

Asiedu R., 2002. "On the Determinants of Foreign Direct Investment to Developing Countries: Is Africa Different?" *World Development* 30 (1), 107-1019.

Asiedu E. et Lien D., 2004. "Capital Controls and Foreign Direct Investment." *World Development* 32 (3), 470-490.

Banque mondiale, 2005. *Indicateurs du développement dans le monde* 2005.

Bigsten A., Collier P., Dercon S., Gauthier B., Gunning J.W., Isaksson A., Oduro A., Oostendorp R., Pattillo C., Söderbom M., Sylvain M., Teal F., Zeufack A., 1999. "Investment in Africa's Manufacturing Sector: A Four Country Panel Data Analysis." *Oxford Bulletin of Economics and Statistics* 61 (4), 489-512.

Boyce J. K. et Ndikumana L., 2001. "Is Africa a Net Creditor? New Estimates of Capital Flight from Highly Indebted Sub-Saharan African Countries, 1970-1996." *Journal of Development Studies* 38 (2), 27-56.

Buffie E., Adam C., O'Connell S., et Pattillo C., 2004. "Exchange Rate Policy and the Management of Official and Private Capital Flows in Africa." IMF Staff Papers 51 (special issue), 126-160.

Calvo G.A., 2001. "Capital Flow Volatility: Issues and Policies." *Journal of African Economies* 10 (supplement 1): 16-35

Collier P. et Gunning J.W., 2000. "The Potential for Restraint through International Trade Agreements," Dans *Investment and Risk in Africa*. Collier P. et Pattillo C. (sous la direction de). New York: St. Martin's Press, INC., 338-351.

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement économique (CNUCED), 2000. *Rapport sur l'investissement dans le monde, Crossborder Mergers and Acquisitions and Development*. New York et Genève: Nations Unies.

Di Giovanni J., 2005. "What Drives Capital Flows? The Case of Cross-Border M&A Activity and Financial Deepening." *Journal of International Economics* 65, 127-149.

- Durham B.J., 2004. "Absorptive Capacity and the Effects of Foreign Direct Investment and Equity Foreign Portfolio Investment on Economic Growth." *European Economic Review* 48, 285-306.
- Epstein G.A., Grabel E., et Kwame Jomo S., 2005. "Capital Management Techniques in Developing Countries." In Epstein, G.A (Ed.). 2005. *Capital Flight and Capital Controls in Developing Countries*. Northampton, MA: Edward Elgar, 301-333.
- Farell G.N., 2001. "Capital Controls and the Volatility of South African Exchange Rates." South African Reserve Bank, Occasional Paper n°15.
- Feldstein M., 1994. "Tax Policy and International Capital Flows." NBER Working Paper 4851.
- Fosu A.K. et Senbet L.W., 2001. "Financial and Currency Crises: An Overview." *Journal of African Economies* 10 (supplement 1), 1-15
- Grabel I., 2004. "Trip Wires and Speed Bumps: Managing Financial Risks and Reducing the Potential for Financial Crises in Developing Countries." G-24 Discussion Paper 33, novembre 2004. Nations Unies, Genève.
- Gunning J. et Mengistae T., 2001. "Determinants of African Manufacturing Investment: the Microeconomic Evidence." *Journal of African Economies* 10 (2) 48-80.
- Heller P.S. et Gupta S., 2002. "Challenges in Expanding Aid Flows." *Finance and Development* 39, 2 (Juin).
- Fonds monétaire international (FMI), 2006. Global Financial Stability Report: Market Developments and Issues (avril).
- FMI, 2005. *International Financial Statistics* 2005.
- FMI, 2003. South Africa: Staff Report on the 2003 Article IV Consultation. 29 juillet 2003.
- Kane E.J. et Rice T., 2001. "Bank Runs and Banking Policies: Lessons for African Policy Makers." *Journal of African Economies* 10 (supplement 1): 36-71
- Lehman A., Sayek S. et Hang H.G., 2004. "Multinational Affiliates and Local Financial Markets" IMF Working Paper 04/107.
- Le Fort G. et Lehman S., 2003. "The Unremunerated Reserve Requirement and Net Capital Flows: Chile in the 1990s." *CEPAL-Review*, 0 (décembre) (81): 33-64.
- Mody A. et Murshid A.P., 2005. "Growing up with Capital Flows." *Journal of International Economics* 65: 249-266.
- Montiel P. et Reinhart C.M., 1999. "Do Capital Controls and Macroeconomic Policies Influence the Volume and Composition of Capital Flows? Evidence from the 1990s." *Journal of International Money and Finance* 18 (août), 619-35.

- Morisset J., 2000. "Foreign Direct Investment in Africa: Policies Also Matter." *Transnational Corporations* 9 (2), 107-125.
- Ndikumana L. et Boyce J.K., 2003. "Public Debts and Private Assets: Explaining Capital Flight from Sub-Saharan African Countries." *World Development* 31 (1), 107-130.
- Ndikumana L., 2003. "Financial Markets and Economic Development in Africa." Dans *African Economic Development*, par E. Nnadozie (sous la direction de), New York: Academic Press, 373-403.
- Nissanke M. et Aryeetey E., 1998. *Financial Integration and Development in Sub-Saharan Africa*. New York: ODI et Routledge.
- Nkusu M. et Sayek S., 2004. "Local Financial Development and the Aid-Growth Relationship." IMF Working Paper, WP/04/238.
- Nzobonimpa O., Nkurunziza J.D. et Ndikumana L., 2006. "Promoting a Development-Oriented Financial System in Burundi." Document établi pour le Consortium pour la recherche économique en Afrique (CREA) (juin).
- Obstfeld M., Shambaugh J.C. et Taylor A.M., 2005. "The Trilemma in History: Trade-offs Among Exchange Rates, Monetary Policies and Capital Mobility." *Review of Economics and Statistics* 87 (3): 423-438.
- Omran M. et Boldol A., 2003. "Foreign Direct Investment, Financial Development, and Economic Growth: Evidence from the Arab Countries," *Review of Middle East Economics and Finance* 1, 231-249.
- Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), 2003. "African Stock Markets Handbook." Programme des Nations Unies pour le développement.
- Senbet L.W., 2001. "Global Financial Crisis: Implications for Africa." *Journal of African Economies* 10 (supplement 1): 104-140
- Senbet L.W. et Otchere I., 2006. "Financial Sector Reforms in Africa. Perspectives on Issues and Policies." Dans Bourguignon F. et Pleskovic B. (sous la direction de.), *Conférence annuelle de la Banque mondiale sur le développement économique – Growth and Integration*. Washington D.C.: Banque mondiale, 81-119.
- Venable, A. J., 1999. "Regional Integration Agreements: A Force for Convergence or Divergence?" Banque mondiale, Policy Research Working Paper n°2260.





Les pays africains continuent de souffrir d'un déficit chronique de ressources pour financer l'investissement public et privé, ce qui entrave les efforts visant à accélérer la croissance, qui est indispensable pour réduire la pauvreté. L'insuffisance de ressources empêche les gouvernements d'investir dans les infrastructures et les services sociaux nécessaires pour stimuler la demande interne, encourager l'activité du secteur privé et maintenir des niveaux élevés de croissance économique.

Pour combler le déficit de financement et accélérer la croissance, les pays africains doivent mobiliser davantage de ressources financières internes et externes. Bien que l'aide publique au développement (APD) ait augmenté récemment en valeur nominale, le montant des ressources reçues au cours de la décennie écoulée, hors aide d'urgence et allégement de la dette, a très peu augmenté. Même si les pays africains restent fortement tributaires de l'aide publique, il est encourageant de noter qu'ils attirent davantage de capitaux privés. En effet, le montant des flux nets de capitaux privés a augmenté, alors que celui des flux nets d'aide publique a diminué et est devenu négatif ces dernières années.

Toutefois, il convient de noter que les flux nets de capitaux privés sont inégalement répartis sur le continent, la part du lion revenant aux pays pétroliers. La concentration des investissements étrangers dans l'industrie extractive perpétue la dépendance des pays africains à l'égard des produits primaires et les expose aux conséquences négatives des fluctuations des cours mondiaux des produits de base. C'est pourquoi les pays africains doivent attirer davantage de capitaux privés et créer des mécanismes d'incitation pour encourager une allocation sectorielle plus diversifiée des capitaux. Ils ont également besoin d'urgence de mécanismes permettant de suivre et de gérer les flux de capitaux de manière efficace pour limiter les risques d'instabilité financière.

Le Rapport économique sur l'Afrique 2006 met les flux de capitaux au cœur du débat sur le financement du développement et examine les moyens, pour les pays africains, d'exploiter ces fonds pour accélérer la croissance et lutter contre la pauvreté. Il s'agit de savoir si oui ou non et dans quelle mesure l'augmentation des flux de capitaux et l'amélioration de leur gestion aideront les pays africains à atteindre leurs objectifs de développement.

Sales Number: F.06.II.K.3  
ISBN13: 978-92-1-225049-6  
ISBN10: 92-1-225049-1



9 78 92 1 2 2504 9 6